



CAHIER DES CHARGES

**DEFINISSANT LA RESPONSABILITE
SOCIETALE DE L'ENTREPRISE SOMIKA SARL**



**588, route Kipushi
Quartier Somika,
Commune Annexe,
Ville de Lubumbashi,
Province du Haut – Katanga,
République Démocratique du Congo.**

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE MINIERE : SOCIETE MINIERE DU KATANGA
(SOMIKA S.A.R.L.)**

Entre :

1. La communauté locale affectée comprenant :

1.1.

- * le village LUPOTO RAIL**
- * le village MUKOMA**
- * le village KIPOPO**
- * le village KWAMPISHA**

Situés dans :

Le groupement : INAKILUBA

La chefferie de KAPONDA

Le Territoire de KIPUSHI

La Province du HAUT- KATANGA

En République Démocratique du Congo,



Représentée par son Comité Local de Développement (CLD) :

- **Président:** Mr LUPETIE KAUSENI KASKE (KIPOPO)
- **1^{er} Vice-président:** Mr YAV KAZUWA (LUPOTO RAIL)
- **2^{ème} Vice-président:** Mme NGOMBE YAV MARIE (KIPOPO)
- **Secrétaire:** Mr KAPIMBI MUKENA OSCAR (KWAMPISHA)
- **Secrétaire adjoint:** Mr KAPATA SENGAM DAMIEN (MUKOMA)

Membres :

- Mr SHIMENDA KYUNGU
- Mr KOJI DAVID
- Mr KALELE MALEMBA
- Mr KABANGE NUMBI
- Mme MUJINGA MWAMBUY
- Mr CHRISTI ZANGO
- Mr DORCAS KAYOMBO
- Mr MUKINI KAJAMA



[Handwritten signatures and initials]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

- Mr IPANGA SHUMA
- Mr MWANZA INAKILUBA
- Mr MALIBA ALAMU

1.2.

- * le Quartier SOMIKA
- * le Quartier MUKUNTO
- * le Quartier KISANGA
- * le Quartier KILIMA SINBA
- * le quartier TRIANGLE

Situés dans :

La Commune ANNEXE

La ville de LUBUMBASHI

La Province du HAUT- KATANGA

En République Démocratique du Congo,

Représentée par son Comité Local de Développement (CLD) :

- **Président** : Mr MWAMBA KONGOLO DANIEL
- **1er Vice-présidente** : Mme BILONDA NGALULA REGINE
- **2ème Vice-présidente** : Mme KAT TSHIKOMB CHRISTELLE
- **Secrétaire** : Mme KAPENGA MWAMB HORTENCE
- **Secrétaire adjoint** : Mr KABONDO LENGE LEONARD

Membres :

- Mr KAPIKA MUSUYU DELPHIN

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

- Mr KABONDO JEAN LOUIS
- Mr LUABA KANIJE FRANCOIS
- Mr BINENE MARTIN
- Mr TSHIBIMID MALONG LEBLANC
- Mr KAMUANG PATRICK
- Mr MWAMBA KABULO PATRICE
- Mr MUKALAY MATHIEU
- Mr KALA SADY KYABUKYE
- Mr KASENDO MUTAMBA
- Mr MAZOMBI MBULU
- Mr KAYEMBE FATAKI BIENVENU
- Mr MBAYO KAZEMBE ELIE
- Mr MUKALAYI ANDRE
- Mr MUPELE ANTO

Et ci-après dénommée la communauté locale » et d'une part ».

Et

2. La société minière : SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

Immatriculée au RCCM sous le numéro : CD/TRICOM/L'SHI/RCCM/3-B-0737

Id. Nat. : 6-193-N43777U

N° Impôt : AO704865X



Ayant son siège au no 588 route Kipushi, quartier Somika, commune Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en RDC.

8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

Représenté(e) par Monsieur CHAITANYA CHUG son Directeur Général et ci-après dénommé(e) « Entreprise minière » d'autre part »

Préambule

0. INTRODUCTION

Cette section a pour objet de résumer les dispositions légales et réglementaires principales relatives à l'élaboration du Cahier des Charges définissant la responsabilité sociétale des titulaires de droits miniers d'exploitation et d'expliquer les étapes entreprises par SOMIKA SARL dans l'élaboration et la négociation du Cahier des Charges avec les communautés locales conformément aux exigences du Code Minier et du Règlement Minier.

Contexte et justification du Cahier des charges

Conformément à l'article 285 septies du Code Minier, le titulaire d'un droit minier d'exploitation ou d'autorisation de carrières permanente est tenu d'élaborer un Cahier des Charges définissant sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés locales affectées par ses activités minières.

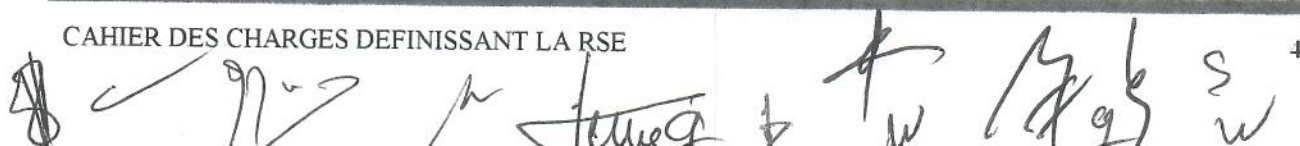
C'est dans ce cadre que SOMIKA a demandé à SEC SARL, une société indépendante de consultance environnementale et sociale, de l'accompagner dans le processus d'élaboration et de négociation de son Cahier des Charges conformément aux exigences du Code Minier et du Règlement Minier de la République démocratique du Congo (« RDC »).

Objectifs du Cahier des Charges

Conformément à l'article 285 septies du Code Minier et à l'article 1 de l'Annexe XVII au Règlement Minier sur la Directive relative au modèle type de Cahier des Charges de responsabilité sociétale (« Directive »), le Cahier des Charges a pour objet de définir la responsabilité sociétale des titulaires de droits miniers d'exploitation ou de l'autorisation d'exploitation de carrière permanente vis-à-vis des communautés locales affectées par les activités minières.

Il a pour objet d'orienter et d'organiser la mise en œuvre des engagements des titulaires de droits miniers d'exploitation relatifs à la réalisation des infrastructures socioéconomiques et des services sociaux au profit des communautés locales affectées par ses activités minières.

Il vise également à servir de cadre d'accord devant permettre la concrétisation des actions du développement durable visant à améliorer le bien-être économique, social et culturel



SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

des populations locales affectées par les activités minières des titulaires de droits miniers d'exploitation pendant et après l'exploitation.

1. OBLIGATIONS DE SOMIKA S.A.R.L.

1.1. Obligation de consulter et de faire participer les communautés bénéficiaires

Conformément à l'article 3 de la Directive, le titulaire de droit minier d'exploitation est tenu de consulter et de faire participer les communautés bénéficiaires dans le processus de définition et de mise en œuvre des projets de développement du Cahier des Charges.

La conception et la mise en application du Cahier des Charges nécessitent la participation active de toutes les parties prenantes à travers les activités suivantes :

- La consultation ;
- L'instauration de la confiance ;
- La planification et la prise de décision inclusive.

A. Phase de prise de contact, d'explication et d'information

Des réunions de partage d'information ont été tenues avec principalement la chefferie Kaponda notamment le chef de chefferie, la commune Annexe via le bourgmestre et des lettres envoyées au Ministre provincial des Mines et à la Division provinciale des Mines.

Ces parties concernées ont été informées du début du processus et par l'occasion SOMIKA a demandé la supervision du processus par le ministère provincial des mines.

B. Phase d'élaboration du Cahier des Charges

La consultation des parties concernées a été au cœur de la démarche du processus d'élaboration du Cahier des Charges notamment dans le processus d'identification des besoins des communautés de la zone d'influence du Projet de SOMIKA identifié dans l'EIES et a fourni des informations nécessaires, suffisantes et accessibles aux parties concernées (SOMIKA et CLD) de façon objective

1.2. Réalisation des projets de développement convenus

Conformément à l'article 4 de la Directive, le titulaire des droits miniers ou de carrières est tenu de commencer la réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités de son projet suivant le chronogramme convenu et contenu dans le Cahier des Charges.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

Une fois que le Cahier des Charges est approuvé suivants les dispositions reprises aux articles 414 quater et 414 quinquies du Règlement Minier, SOMIKA commencera dans les 3 mois qui suivront, la réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités de son projet suivant le chronogramme convenu et contenu dans le Cahier des Charges.

1.3. Fournir les détails sur les engagements pris

L'article 5 de la Directive prévoit l'obligation pour le titulaire de droits miniers d'apporter des informations plus détaillées se rapportant aux engagements prévus dans le Cahier des Charges et concernant :

- Les plans et spécifications des infrastructures et services socioéconomiques de base ;
- Leur localisation et la désignation des bénéficiaires ;
- Le chronogramme prévisionnel de réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base ainsi que ;
- Les couts estimatifs s'y rapportant.

Des informations détaillées se rapportant aux engagements prévus dans le Cahier des Charges sont contenues dans la description détaillée des projets et comprennent entre autre :

- La localisation des projets et la désignation des bénéficiaires ;
- La description détaillée du projet à réaliser ;
- Le chronogramme prévisionnel de réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base ; et
- Les coûts estimatifs s'y rapportant.

1.4. Financement des projets et infrastructures de développement communautaire

L'article 7 de la Directive prévoit que le financement des infrastructures et services socioéconomiques de base est assuré par le budget social du titulaire de droit minier/carrières ou du détenteur de l'autorisation de traitement/transformation des substances minérales.

2. PROCEDURE DE NEGOCIATION ET D'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

2.1. Des étapes de négociations du Cahier des Charges

Conformément à l'article 414 bis du Règlement Minier et aux articles 11 et 12 de la Directive, le Cahier des Charges est établi en fonction des étapes principales suivantes pour sa négociation et son élaboration :

- La détermination de l'espace géographique conjointement par le chef de secteur, le bourgmestre, les représentants du titulaire de droit minier, des communautés locales concernées et des représentants des parties prenantes dans le rayon d'action du projet minier suivant les recommandations de l'EIES ;
- L'identification des besoins prioritaires des communautés par le CLD composé de l'autorité locale et des représentants des communautés locales et du titulaire de droit minier ;
- L'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales à travers les réunions populaires ;
- La détermination des dates des négociations sur le contenu du projet de Cahier des Charges entre le titulaire du droit minier et le CLD ;
- La signature du procès-verbal indiquant le compromis trouvé entre les membres du comité local et les représentants du titulaire du droit minier ;
- L'élaboration du Cahier des Charges et sa signature par le titulaire du droit minier, les représentants des communautés locales ainsi que l'autorité administrative locale.

2.2. Constitution du Comité Local de Développement

Conformément aux articles 4 et 5 de la Loi organique n° 08-016 du 7 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces, la chefferie Kaponda ainsi que la commune Annexe sont considérées comme autorités locales car dotées des personnalités juridiques.

Concernant la désignation des représentants des communautés locales, ce choix des représentants s'est fait dans la transparence et le consensus et a été formalisé par la création d'un CLD du Projet de SOMIKA. Le principe de la légitimité des représentants, de leur redevabilité et honorabilité vis-à-vis de l'ensemble de la communauté a été pris en compte.

La loi reconnaît les chefs coutumiers comme représentant légale des communautés ethniques. Pour plus de légitimité et redevabilité, une représentation regroupant plus qu'une personne a été mise en place. En plus des Chefs coutumiers et chefs des quartiers, le choix des autres représentants de la communauté dans le CLD a été fait par les membres de la communauté eux-mêmes par voie d'élection.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

Dans le cas d'espèce, la communauté locale est composée des villages : LUPOTO RAIL, MUKOMA, KIPOPO et KWAMPISHA situés dans la chefferie Kaponda, ainsi que les quartiers KISANGA, KILIMA SIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO et SOMIKA situés dans la commune Annexe. Chaque village et quartier a élu son CLD et le CLD du projet est composé des membres des CLD correspondant aux villages et quartiers.

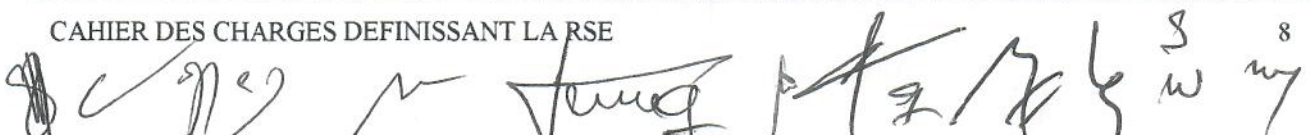
Ainsi, les personnes ci-après ont été élues comme représentants des communautés :

1) CHEFFERIE KAPONDA

- **Président:** Mr LUPETIE KAUSENI KASKE (KIPOPO)
- **1^{er} Vice-président:** Mr YAV KAZUWA (LUPOTO RAIL)
- **2^{ème} Vice-président :** Mme NGOMBE YAV MARIE (KIPOPO)
- **Secrétaire:** Mr KAPIMBI MUKENA OSCAR (KWAMPISHA)
- **Secrétaire adjoint:** Mr KAPATA SENGAM DAMIEN (MUKOMA)

Membres :

- Mr SHIMENDA KYUNGU
- Mr KOJI DAVID
- Mr KALELE MALEMBA
- Mr KABANGE NUMBI
- Mme MUJINGA MWAMBUY
- Mr CHRISTI ZANGO
- Mr DORCAS KAYOMBO
- Mr MUKINI KAJAMA
- Mr IPANGA SHUMA
- Mr MWANZA INAKILUBA
- Mr MALIBA ALAMU



SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

2) COMMUNE ANNEXE

- **Président** : Mr MWAMBA KONGOLO DANIEL
- **1er Vice-présidente** : Mme BILONDA NGALULA REGINE
- **2ème Vice-présidente** : Mme KAT TSHIKOMB CHRISTELLE
- **Secrétaire** : Mme KAPENGA MWAMB HORTENCE
- **Secrétaire adjoint** : Mr KABONDO LENGE LEONARD

Membres :

- Mr KAPIKA MUSUYU DELPHIN
- Mr KABONDO JEAN LOUIS
- Mr LUABA KANIJE FRANCOIS
- Mr BINENE MARTIN
- Mr TSHIBIMID MALONG LEBLANC
- Mr KAMUANG PATRICK
- Mr MWAMBA KABULO PATRICE
- Mr MUKALAY MATHIEU
- Mr KALA SADY KYABUKYE
- Mr KASENDO MUTAMBA
- Mr MAZOMBI MBULU
- Mr KAYEMBE FATAKI BIENVENU
- Mr MBAYO KAZEMBE ELIE
- Mr MUKALAYI ANDRE

- Mr MUPELE ANTO

2.3. Détermination de l'espace géographique

La détermination de l'espace géographique a été faite conformément aux articles 414bis, 480 du Règlement Minier et 11 de la Directive (**Annexe 4- PV de détermination de l'espace géographique**).

Conformément à ces dispositions réglementaires, les éléments suivants pour identifier les communautés bénéficiaires ont été utilisés :

- La zone d'influence du Projet SOMIKA identifiée dans l'EIES approuvée ;
- Les critères repris à l'article 480 du Règlement Minier pour la détermination des populations affectées par le projet d'exploitation qui sont les suivants :
 - a) L'emplacement d'une population sur ou à proximité du site d'exploitation ;
 - b) L'emplacement d'une population sur ou à proximité du réseau routier utilisé ou construit pour les besoins du projet d'exploitation ;
 - c) L'emplacement d'une population sur ou à proximité d'une infrastructure importante du projet d'exploitation : centrale électrique, usine de traitement des eaux, aéroport ou port à construire pour le projet ;
 - d) L'existence d'une activité de subsistance de la population sur le site d'exploitation telle que la pêche, la chasse, la cueillette, l'élevage, la culture ; et
 - e) La présence d'un cours d'eau sur ou à proximité du site d'exploitation utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable ou source de subsistance par une population.
- Les communautés locales affectées par une mine industrielle sont : « les communautés de toute taille qui se trouvent sur ou riveraines à la zone du projet d'exploitation minière et aussi celles qui sont suffisamment proches pour que leurs économies, leurs droits ou leurs environnements soient affectés d'une façon significative par les activités de gestion ou les aspects biophysiques du projet minier »
- Le droit congolais définit les communautés locales comme « une population traditionnellement organisée sur la base de la coutume et unie par des liens de solidarité clanique ou parentale qui fonde sa cohésion interne. Elle est caractérisée, en outre, par son attachement à un terroir déterminé ¹ ».

Prenant en compte les critères repris ci-dessus, les membres du CLD ont validé la Zone d'influence du Projet SOMIKA qui avait été reprise dans l'EIES approuvée. Cet espace géographique comprend les villages et quartiers des communautés suivantes :

1. Dans la Chefferie Kaponda

- * le village LUPOTO RAIL
- * le village MUKOMA
- * le village KIPOPO
- * le village KWAMPISHA

2. Dans la commune Annexe

- * Le Quartier KISANGA
- * le Quartier KILIMA SIMBA
- * le Quartier TRIANGLE
- * le Quartier MUKUNTO
- * le Quartier SOMIKA

2.4. Identification des besoins prioritaires des communautés

Conformément à l'article 414 bis et à l'article 11 de la Directive prévoyant que les besoins prioritaires des communautés sont identifiés par le CLD, le CLD de Projet SOMIKA a été impliqué dans le processus d'identification des besoins et celui de planification du développement local dans les villages de l'espace géographique identifié.

Conformément à l'article 1 de la Directive, SOMIKA se doit d'aligner ses projets de développement social sur les programmes du Gouvernement (chefferie Kaponda, Commune annexe et la Province du haut Katanga) en matière d'infrastructures de base, de santé, d'éducation, de protection des droits de l'enfant, de protection sociale des groupes vulnérables et de la promotion du genre.

La démarche suivie pour identifier ces besoins prioritaires est partie d'un travail de fond sur la connaissance des villages de la Zone d'influence du Projet de SOMIKA, notamment l'enquête socio-économique de base et l'analyse des besoins réalisée par SOMIKA avec l'expertise de SEC SARL qui avait permis de ressortir les besoins auxquels devra répondre l'entreprise dans le cadre des initiatives d'investissement social liées à sa responsabilité sociétale.

Lors de l'étude socio-économique, l'approche participative a permis d'impliquer plus largement les concernés à l'enquête à fournir plus de détails concernant le sujet.

C'est à partir de l'identification des besoins prioritaires que le CLD a travaillé pour développer et définir des projets potentiels à retenir pour élaborer le Cahier des Charges.

2.5. Approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés

Plusieurs réunions populaires ont eu lieu dans la salle de réunion du groupement Inakiluba à Kipopo et dans la salle de réunion de la commune Annexe
A l'agenda de ces réunions populaires se trouvaient :

- L'explication du processus d'élaboration et de négociation du Cahier des Charges de responsabilité sociétale de SOMIKA ; et
- La soumission à l'approbation populaire les besoins prioritaires identifiés par catégories sociales et projets potentiels retenus.

Lors des réunions populaires, le CLD a diffusé les informations reçues sur le processus d'élaboration du Cahier des Charges, présenté les besoins prioritaires et les projets potentiels développés. Chaque réunion comprenait également un temps pour des questions et réponses. Ce temps de questions et réponses a permis aux membres de la communauté de poser des questions, d'expliquer leurs craintes et de demander des précisions.

Conformément à l'article 414bis et à l'article 12 de l'Annexe XVII du RM, à l'issue de la réunion de validation et d'approbation des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales, le CLD a élaboré un résumé desdits besoins (cfr. **Annexe 3**) qu'il a soumis au visa du Chef de chefferie et du bourgmestre.

2.6. Elaboration du Cahier des Charges

Suite au compromis trouvé entre les représentants des communautés locales et ceux de SOMIKA respectivement en date du 15 Janvier 2021 pour la commune annexe et le 25 Janvier 2021 pour la chefferie Kaponda, SOMIKA a élaboré avec l'assistance technique de SEC SARL, son Cahier des Charges définissant sa responsabilité sociétale conformément au modèle type repris en annexe de la Directive.

Le Cahier des Charges reprend dès lors tous les projets qui ont fait l'objet du compromis trouvé entre les représentants des communautés locales et ceux de SOMIKA. Le Cahier des Charges a été établi sur base des besoins prioritaires identifiés qui sont par nature dynamiques et susceptibles de varier dans le temps. Les besoins identifiés par SOMIKA sur base de l'étude socio-économique de l'EIES sont alignés au Plan de Développement Local de la chefferie et de la commune et au Plan Quinquennal 2021 – 2024 de la Province du Haut -Katanga.

2.7. Cérémonie officielle de signature du Cahier des Charges

Le Cahier des Charges a été établi en six exemplaires originaux suivant le modèle en annexe de la Directive et SOMIKA a organisé en date du 23 Février 2021 la cérémonie officielle de signature du Cahier des Charges sous l'égide du Chef de Chefferie Kaponda et du bourgmestre de la commune Annexe, en leur qualité de témoins, et en présence du Ministre Provincial ayant les mines dans ses attributions, du Chef de Division des Mines, du Directeur Provincial de l'ACE, du Chef de Bureau Provincial de la DPEM, de l'Administrateur de Territoire ainsi que tout autre représentant de l'Etat.

Etant entendu préalablement que :

La société minière : **SOCIETE MINIERE DU KATANGA** (En sigle **SOMIKA SARL**) exploite sur le permis d'Exploitation PE n° 2590 valide du 05 avril 2009 au 26 mai 2022 tel qu'il ressort du certificat d'exploitation N°CAMI/CE/349/2003 appartenant à la Générale des Carrières et des Mines (GCM) avec laquelle elle a signé un contrat d'amodiation pour l'exploitation du gisement de cette concession minière.

Les communautés locales affectées de la concession minière concernée comprennent les villages : LUPOTO RAIL, MUKOMA, KIPOPO et KWAMPISHA situés dans la chefferie Kaponda, ainsi que les quartiers KISANGA, KILIMA SIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO et SOMIKA situés dans la commune Annexe. Cette concession fait partie de celles sur lesquelles les communautés locales ont des droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte en annexe établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignées dans le Plan environnemental (EIES) de la concession au moment de sa validation et de son approbation.

Le grand Chef KAPONDA LUBENGE BWALYA Chef de chefferie Kaponda, et Mr REMY MUNSENSE MUKOMA Bourgmestre de la Commune Annexe assistent à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoins et garants de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu ci-dessous :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

I. Tableau synthétique des engagements convenus.

I.1. Engagements convenus avec les communautés de la Chefferie Kaponda

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/Projet (USD)
1	PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE LSHI LUPOTO	Infrastructure / Transport	Groupeement Inakiluba	Ce projet consiste en la réhabilitation de 25 Km des routes en terre battue reliant Lubumbashi à Lupoto... Cette route est actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construits. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.	A partir de 2021	300 000
2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	Santé / énergie	Villages affectés : Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,	Ce projet consiste en l'installation de 24 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans tous les villages. .	A partir de 2021	480 000

[Handwritten signature and initials]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

17				Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 24 points de forage d'eau potable équipés chacun en - 1 pompe solaire ; - 2 citernes de 5 m3 de capacité ; - Des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et - Une borne fontaine Ce projet se justifie par le fait que les villages n'ont pas accès à l'eau potable				
3	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	Agriculture / emploi	Villages affectés : Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,	Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA / LUPOTO. Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux		2021 et 2023	106 000	

[illegible]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

				Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de : - 100 poussins d'un jour - 450 Kg d'aliments - 4 abreuvoirs PF - 4 abreuvoirs GF - 4 mangeoires PF - 4 mangeoires GF Le projet visera 240 ménages des villages affectés organisés en coopérative et une production totale de 24 000 poulets de chair par cycle. Soulignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.		
4	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	Education / Infrastructure	Village Kipopo	Construire et équiper une école secondaire composée de : - 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve. L'école sera équipée de 216 bancs (en raison de 24 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi	2025	230 000

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

				que des meubles pour le bureau et la salle de professeurs. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants de tout le groupement dont l'âge varie entre 12 et 18 ans.		
5	PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES	Education / Infrastructure	Villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma	Construire et équiper 4 écoles primaires dont chacune sera composée de : - 2 blocs de 3 classes chacun soit 6 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du directeur et une réserve. Chaque école sera équipée de 150 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants du groupement dont l'âge varie entre 6 et 12 ans.	2022 et 2024	700 000
6	PROJET DE CONSTRUCTION N DE 4	Santé / Infrastructure	Villages Kipopo, Kwampisha,	Ce projet consiste en la construction de 4 postes de Santé complètement équipés.	A partir 2022	500 000

POSTES DE SANTE	Lupoto rail , Mukoma	L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité Bénéficiaires : La communauté du groupement Inakiluba et Les populations environnantes La structure de chaque poste de santé sera composée de : - la Salle d'attente ; - l'Infirmierie ; - la pharmacie ; - le Laboratoire ; - le cabinet de consultation ; - la salle d'observation ; - les 7 toilettes ; - les 2 douches ; - la Fosse septique ; La justification de ce projet est qu'il n'existe pas suffisamment des structures sanitaires pour accueillir les cas des maladies dans des conditions acceptables tel que révélé par les enquêtes socioéconomiques. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé de la communauté.	
-----------------	----------------------	--	--

7	PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS	Agriculture / emploi	Villages affectés : Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,	Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages affectés grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de Lupoto. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable. Ce projet consistera en la distribution des semences de maïs et engrais aux agriculteurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. Les objectifs de ce projet sont : - Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire. - Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production haute gamme de maïs.	2021 et 2022	110 000
---	--	----------------------	---	--	--------------	---------

8	PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER	Agriculture / emploi	Villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma	répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.	2025	140 000
Ce projet consiste à appuyer la création d'un verger de 20 Ha afin d'augmenter les niveaux de revenu individuels des populations et aussi de préserver l'environnement. Dans ce projet, les arbres suivants seront cultivés : citronniers, orangers, mandarinier Manguiers, avocatiers. Objectifs : - Augmenter les capacités de production des fruits - Améliorer les revenus des populations - Préserver la souveraineté alimentaire locale - Valoriser les produits alimentaires Congolais - Favoriser les projets d'entrepreneuriat en milieu rural Bénéficiaires directs : - Les populations d'Inakiluba						

				- Les membres des coopératives Résultats attendus : - Débroussailler et dessoucher - Piquetage - Livrer les plants - Livrer la fiente - Livrer les produits phytosanitaires - Livrer petit matériel agricole - Installer le système d'irrigation - Faire un forage - Installer le réservoir d'eau - Pompe solaire.		
--	--	--	--	--	--	--

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RSE

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONVENUS AVEC LA CHEFFERIE KAPONDA

N° PROJET	DESCRIPTION PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
			2021	2022	2023	2024	2025
PROJET 1	PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE LSHI LUPOTO	300 000	300 000				
PROJET 2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	480 000	180 000	120 000	120 000	60 000	
PROJET3	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	106 000	106 000				
PROJET4	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	230 000					230 000
PROJET5	PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES	700 000		350 000		350 000	
PROJET6	PROJET DE CONSTRUCTION DE 4 POSTES DE SANTE	500 000		125 000	125 000	125 000	125 000
PROJET7	PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS	110 000	55 000	55 000			
PROJET8	PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER	140 000					140 000
TOTAL		2 566 000	641 000	650 000	245 000	535 000	495 000

1.2. Engagements convenus avec les communautés de la commune Annexe

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/Projet (USD)
1	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DANS LES CELLULES	Infrastructure / Transport	Q/ SOMIKA Q/ MUKUNTO Q/ KISANGA Q/ KILIMA SIMBA Q/ TRIANGLE	Ce projet consiste en la réhabilitation et ouverture de 40 Km des routes en terre battue en raison de 8 Km de route par quartier Ces routes sont actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construits. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite. Étant donné l'état actuel des routes, la première étape consistera à niveler la route, puis à remplir et à compacter certaines parties ; la deuxième étape consistera à remblayer un sol de gravier de 20 cm d'épaisseur, niveler, arroser et compacter pour s'assurer que le degré de compactage est ≥93%. Un fossé ouvert de drainage simple en forme de V sera installé des deux côtés avec une niveleuse pour faciliter le drainage. D'autres routes seront faites manuellement si ça s'y prête.	A partir du 2ème semestre 2021	2 000 000

2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER MUKUNTO	Santé / énergie	C/ TUHUNGANE C/ DOMAINE AMANI C/MIZETUNI C/DOMAINE 1 C/MULAO C/OKOKO C/INAKILUBA C/KASEBA MAKUNGO C/MAMAN KAHOZI	Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité totale de 10 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les 8 premières cellules. Le projet aménagera un puit dans chaque cellule du quartier selon la volonté du CLD. Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en - 1 pompe solaire ; - 2 citernes de 5 m3 de capacité ; - Des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et - Une borne fontaine Ce projet se justifie par le fait que le quartier n'est pas alimenté par le réseau de distribution de la regideso. Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans la cellule Maman Kahozi.	1 ^{er} semestre 2021	210 000
---	--	--------------------	--	--	-------------------------------------	---------

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

3	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ REMY MUNSSENSE AU QUARTIER MUKUNTO	Economie/ infrastructure/ emploi	C / KABONDO LENGE	Ce projet consiste en la modernisation du marché Remy Munsense par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont : - Doter la communauté d'une infrastructure socioéconomique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.	2023	50 000
4	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	Agriculture / emploi	Q/ MUKUNTO et Q/ SOMIKA	Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des quartiers grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, l'élevage des poulets est pratiqué dans ces quartiers mais le rendement est faible dû au manque des aliments en quantité et qualité. Cette situation décourage les éleveurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable. Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.	2 ^{ème} semestre 2022	75 000

				Les objectifs de ce projet sont : - Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire. - Travailler en étroite collaboration avec les leaders éleveurs pour une production haute gamme de poulet. - Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables. Les bénéficiaires Directs sont : - les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA - les éleveurs ayant précédemment eu des rendements faibles Les bénéficiaires Indirects sont : Les populations du quartier voisin et même de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production Le résultat attendu de ce projet est la distribution des - 100 poussins d'un jour - 450 Kg d'aliments - 4 abreuvoirs PF	
--	--	--	--	---	--

[Handwritten signatures and initials]

5	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA	Santé / énergie	8 cellules du quartier	- 4 abreuvoirs GF - 4 mangeoires PF - 4 mangeoires GF Par ménage pour un total de 150 ménages. Ce projet se justifie par le manque d'emploi des hommes et des femmes de ces quartiers et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté. Souignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.	1 ^{er} semestre 2022	210 000
				Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité totale de 10 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les 8 cellules. Le projet aménagera un puit dans chaque cellule du quartier selon la volonté du CLD. Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique		

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

6	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHE KAHZOZI AU QUARTIER KISANGA	Economie/ infrastructure/ emploi	Quartier KISANGA	Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en - 1 pompe solaire ; - 2 citernes de 5 m3 de capacité ; - Des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et - Une borne fontaine Ce projet se justifie par le fait que le quartier n'est pas alimenté par le réseau de distribution de la regideso. Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans le quartier.	2024	50 000			
7	PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX	Energie	Quartier KILIMA	Ce projet consiste en la modernisation du marché Kahozi par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont : - Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités. Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des conduites d'eau qui serviront au raccordement des quartiers Kilima Simba et Somika au réseau de	2023	150 000			

DE RACCORDEME NT EN EAU AU RESEAU DE DISTRIBUTION	NSIMBA ET SOMIKA	la regideso. Ainsi que la réhabilitation des bornes fontaines existantes.		
8 PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMA TEURS ET CABLE ELECTRIQUES	Energie Quartiers KILIMA NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA	Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba et Kisanga Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des transformateurs et câbles électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans tous les quartiers affectés par le projet SOMIKA. Deux types de transformateurs seront mis à la disposition des communautés : - TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V - TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V Les câbles à fournir seront du type moyenne tension : - CABLE PRC MT 3.70 mm2 - CABLE PRC MT 3.35 mm2 - CABLE PRC MT 3.50 mm2 Chaque quartier recevra 1 transfo 400 KVA, 1 transfo 630 KVA et quatre rouleaux de câble Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba, Somika, triangle, Mukunto et Kisanga.	A partir de 2021	400 000

9	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ TSHAKWIZA AU QUARTIER SOMIKA	Economie/ infrastructure/ emploi	Quartier Somika	Ce projet consiste en la modernisation du marché Tshakwiza par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont : - Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.	2023	50 000
10	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE PROMOTION SOCIALE	Culture/ Social	Quartier Somika	Ce projet consiste en la construction d'un centre culturel communautaire. Objectifs : promouvoir les activités culturelles et sociales Bénéficiaires : Toute la population du quartier Somika et en particulier les jeunes	2025	150 000
11	APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE	Agriculture / emploi	Quartier Somika et Quartier Kisanga	Résultats attendus : livraison d'un centre équipé Ce projet consiste à augmenter les niveaux de revenu individuels grâce à une culture maraichère de qualité par un encadrement technique et appui en équipements maraichers de l'agriculteur	2022	30 000

				producteur de légumes avec un plan d'action collectif.		
				Objectifs : réduire la pauvreté dans les ménages grâce à une meilleure sécurité alimentaire.		
				Bénéficiaires directs : - Les populations du quartier Somika - Les populations du quartier Kisanga - Les leaders maraichers		
				Résultats attendus : équiper 6 leaders maraichers avec une pompe à eau solaire et un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.		
1	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	Education / Infrastructure	Quartier Kilima Simba	Construire et équiper une école secondaire composée de : - 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve. L'école sera équipée de 216 bancs (en raison de 24 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau et la salle de professeurs.	2025	230 000
2				L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants de tout le		

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

				quartier grand Kisanga dont l'âge varie entre 12 et 18 ans.			
1 3	PROJET DE CONSTRUCTIO N D'UNE ECOLE PRIMAIRE	Education / Infrastructure	Quartier Kilima Simba	Construire et équiper une école primaire composée de : - 2 blocs de 3 classes chacun soit 6 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du directeur et une réserve. L'école sera équipée de 150 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants du quartier Grand kisanga dont l'âge varie entre 6 et 12 ans.	2025	175 000	
1 4	PROJET DE CONSTRUCTIO N D'UN CENTRE DE SANTE	Santé / Infrastructure	Quartier Somika	Ce projet consiste en la construction d'un Centre de Santé complet où il y aura tous les services. Il sera localisé au quartier Somika de manière à servir aussi les habitants d'autres quartiers. Selon la volonté du CLD. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité Bénéficiaires : La communauté du quartier grand kisanga et Les populations environnantes	2021	380 000	

				La structure de ce centre de santé sera composée de : - le Hall d'entrée ; - la Salle d'attente ; - le Service d'administration ; - la Salle d'urgence ; - l'Infirmier ; - le Laboratoire ; - la salle d'attente consultation ; - les 2 cabinets de consultation ; - le PMI ; - la Maternité ; - le Service gynécologique ; - les 4 salles d'observation ; - les 12 toilettes ; - les 8 douches ; - le réservoir d'eau ; - les Panneaux solaire 5000watts ; - la Fosse septique ; - la pharmacie ; - les 2 salles de traitement de malades. La raison de ce projet est que le centre de Santé de référence de Kisanga existant n'arrive plus à accueillir tous les cas des maladies dans des conditions acceptables tel que révélé par les populations des communautés affectées. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé de la communauté.		
--	--	--	--	---	--	--

5 9 7
[Handwritten signatures and initials]

15	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AIRE DE STOCKAGE DES DECHETS MENAGERS	Infrastructure / Environnement	Quartier Triangle	Ce projet consiste en la construction d'une aire de stockage des déchets ménagers en blocs de ciment. La surface utile sera 200 m2 et une hauteur de 1,5 m. L'ouvrage aura deux compartiments de 100 M2 chacun. Les bénéficiaires de ce projet sont les populations du Quartier Triangle qui ont du mal aujourd'hui à évacuer leurs déchets ménagers	2024	7500
----	---	--------------------------------	-------------------	---	------	------

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONVENUS AVEC LA COMMUNE ANNEXE

N° PROJET	DESCRIPTION PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
			2021	2022	2023	2024	2025
PROJET 1	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DANS LES CELLULES	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
PROJET 2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER MUKUNTO	210 000	110 000	100 000			
PROJET 3	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DUR MARCHE	60 000			60 000		
PROJET 4	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	75 000		75 000			
PROJET 5	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA	210 000	210 000				
PROJET 6	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DUK MARCHE	60 000				60 000	
PROJET 7	PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX DE RACCORDEMENT EN E	150 000			150 000		
PROJET 8	PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMATEURS ETE CABLE EL	400 000	200 000	200 000			
PROJET 9	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DUT MARCHE	60 000			60 000		
PROJET 10	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE PROMOTIONA SOCI	150 000					150 000
PROJET 11	APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHIERE	30 000		30 000			

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

PROJET 12	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	230 000					230000
PROJET 13	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE	175 000			100000	75000	
PROJET 14	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE	380 000	380000				
PROJET 15	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AIRE DE STOCKAGE DESH DEC	7 500				7500	
TOTAL		4 197 500	1 300 000	805 000	770 000	542 500	780 000

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

II. Description détaillée de chaque projet à réaliser

II.1. Description détaillée de chaque projet à réaliser dans la Chefferie Kaponda

01. PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE LUPOTO LUBUMBASHI

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la réhabilitation de 25 Km des routes en terre battue reliant Lubumbashi et Lupoto.

Cette route est actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Cette route part du croisement de la route de contournement (poids lourd) et la route Munua jusque au village Zakeo.

1.3. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

Tandis que les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer aux échanges entre la ville de Lubumbashi et le village lupoto et les villages riverains
- Diminuer le cout de transport sur cette route

1.4. BÉNÉFICIAIRES

1.4.1. Les bénéficiaires directs

- Les communautés des villages Zakeo, Ngonga , Selei , Jean kisimba

- Les habitants de Golf Maisha

1.4.2. Les bénéficiaires indirects

- tous les usagers de cette route

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

25 Km de route en terre battue réhabilitées.

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans la zone affectée par nos activités et analyses de l'évaluation des besoins prioritaires des populations, la route d'accès au village Lupoto à partir de la Route des poids lourds a été identifiée comme un besoin prioritaire.

Cette route est d'une importance capitale pour les populations de Lupoto et des villages riverains donc sa réparation serait une façon de désenclaver ces villages et les rapprocher de la ville de Lubumbashi d'où proviennent les produits manufacturés de premières nécessités et aussi qui constitue le marché de leurs produits champêtres.

Ainsi lors des différents échanges, il a été décidé, de commun accord entre l'entreprise minière et les représentants de la communauté de choisir ce projet comme besoin prioritaire.

2. ETUDE TECHNIQUE

SPECIFICATION TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE

1. INSTALLATION ET REPLI DE CHANTIER

Les prestations et charges relatives à l'installation et repli du chantier incombent à l'entrepreneur. L'installation et le repli du chantier seront faits dans le respect de l'environnement et comprendront des aspects suivant :

- Les Équipements de sécurité individuelle (obligatoire) ;
- Les Panneaux de signalisation des travaux ;
- Un Agent chargé de l'administration et suivi de safety sur terrain ;
- La Fourniture de bureaux ;
- Le Nettoyage et repli chantier.

2. PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA SIGNALISATION

En plus des dispositions rappelées dans les conditions générales Du DAO, l'entrepreneur devra se conformer entièrement aux ordres de l'Ingénieur du bureau du contrôle en matière de signalisation de chantier.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3. CIRCULATION

La possibilité de circulation devra être assurée pendant toute la durée des travaux à tous les véhicules sans préjudices aux travaux exécutés.

4. FOURNITURE DE MATERIAUX

La fourniture de tous les matériaux destinés directement à l'exécution des travaux incombe entièrement à l'entrepreneur qui devra effectuer tous les approvisionnements et stockages nécessaires à la bonne marche des travaux. Il ne pourra ni dégager sa responsabilité du fait d'un défaut d'approvisionnement ou de rupture de stock, ni invoquer une défaillance des fournisseurs dont il a le libre choix.

5. MATERIAUX POUR REMBLAIS

L'entrepreneur sera tenu d'utiliser les produits de carrières en collaboration avec le CLS tout en respectant les dispositions du Code et Règlement Miniers en vigueur. . Tous les matériaux graveleux ou fins (sable argileux ou limoneux), en provenance de ces emprunts devront avoir les caractéristiques suivantes pour être utilisés en couche de roulement : être exempt de matières organiques avoir un indice de plasticité inférieur à 20.

6. DEBLAI

Cette opération consiste à enlever des sols meubles (sables, argiles, gravier, latérites) ou rocheux pour dégager des éboulements hors de l'emprise de la route ou pour exécuter des terrassements nécessaires au projet.

Les zones de dépôts des déblais seront très soigneusement choisies pour éviter :

- a) Que les matériaux déposés reviennent sur la route ou dans les fossés à la suite des pluies ou des vents.
- b) Que les matériaux déposés obstruent les voies naturelles d'évacuation des eaux ou au contraire amorcent des ravines ou érosions dangereuses.

7. CONTROLE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX

Les essais géotechniques de terrain seront réalisés éventuellement par l'Entrepreneur suivant ses besoins ou sur instruction du CLS. L'entrepreneur prendra tous ces frais à sa charge.

8. REPROFILAGE SANS APPORT

Cette opération consistera à effacer les déformations de faible amplitude telles que ornières, flaches, tôle ondulée etc. et comporte les tâches élémentaires suivantes : Le débroussaillage, la déforestation et l'élagage, élimination des matériaux libres non cohésifs de surface, humidification si nécessaire des matériaux dans le cas où les matériaux n'auraient pas une teneur en eau

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

suffisante pour assurer leur compactage sous trafic.

La création et/ou le recalibrage des dispositifs de drainage de surface (fossés, saignées, bassins d'absorption ;

Le rétablissement des écoulements pour les ouvrages sous-route et de franchissement (buses, dalots, ponts, etc.)

La mise en forme de la plateforme, récupération des matériaux sélectionnés pour la couche de roulement y compris le compactage.

Le contrôle de profil se fera conformément aux présentes prescriptions techniques.

9. REPROFILAGE AVEC APPORT

Cette tâche concerne le reprofilage général de la route, fossés compris, le compactage des matériaux meubles provenant du reprofilage, d'une légère scarification et éventuellement de matériaux d'apports sélectionnés et la mise au profil définit de la chaussée. Le reprofilage est appliqué aux tronçons des routes dont la chaussée présente des dégradations mineures limitées à une remise en forme. Le reprofilage est estimé à l'hectomètre (hm) et comprend les opérations ci-après :

Le nettoyage : le débroussaillage, le décapage de la terre végétale sur l'assiette de la route, l'élagage, le dessouchage ; le contrôle de la végétation sur l'emprise de la route.

La remise à niveau de la route avec les matériaux récupérés localement ;

Le drainage de surface : la création des fossés et saignées, y compris les diguettes et la formation de la cambrure (bombement) de la chaussée avec les matériaux sélectionnés compactés adéquatement.

10. RECHARGEMENT DE LA COUCHE DE ROULEMENT

Ce travail concernera l'apport et la mise en œuvre d'une couche de roulement en matériaux sélectionnés avec reprofilage et compactage.

Dans tous les cas, l'épaisseur de la couche de roulement ne sera pas inférieure à 10 cm après compactage. Ce travail comporte : la fourniture des matériaux d'apport sélectionnés, l'épandage et le régalinge des matériaux d'apport, l'humidification éventuelle des matériaux et le compactage au rouleau, la mise au profil définitif de la plate-forme rechargée en respectant les pentes en travers et les compacités prescrites.

11. CONTROLE DES PROFILS

Le reprofilage, compactage et rechargement de la couche de roulement seront contrôlés essentiellement avec des gabarits ou de façon visuelle.

Toutefois l'entrepreneur est tenu d'avoir sur le chantier une règle de 8 mètres, des gabarits de bombement et de fossés et un technicien qualifié pour en faire bon usage.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

a) Contrôle de l'uni longitudinal

L'amplitude des déformations longitudinales sera mesurée sous la règle de 8 mètres placée par simple pose, en parallèle à l'axe de la route par section de 50 mètres, aux emplacements désignés par l'Ingénieur. Chaque section de 50m testée subira une série de 5 mesures. L'amplitude prise en compte sera égale à la moyenne des mesures faites sur chaque section.

b) Contrôle de l'uni transversal

La profondeur des ornières sera mesurée sous la règle de 8 m et par demi-chaussée perpendiculairement à l'axe de la route sur les sections et aux emplacements désignés par l'Ingénieur. La valeur de la profondeur moyenne sera égale à la moyenne des mesures faites tous les 20 m sur un tronçon de 100 m en continu et sur les 2 demi-chaussées.

c) Contrôle de pentes transversales

Les pentes transversales seront contrôlées avec un niveau calé à la pente désirée sur la règle de 4 m. Les contrôles seront exécutés aux emplacements désignés par l'Ingénieur et comporteront trois mesures effectuées sur des sections voisines distantes chacune de 50 m. La valeur moyenne de la pente est la moyenne de 3 mesures.

d) Contrôle des épaisseurs de couche de surface des routes en terre

Le contrôle de l'épaisseur se fera de la façon suivante :

Sur une section de route de 20 m de longueur, on mesure par sondage manuel l'épaisseur théorique et la plus faible épaisseur ne peut pas être inférieure à l'épaisseur théorique moins 2 cm.

12. CONTROLE DE COMPACITE

Le contrôle de la compacité s'effectuera par les deux méthodes selon les types de travaux

a) contrôle du compactage

Pour cela une planche d'essai sera réalisée lorsque l'Ingénieur le prescrira et l'entrepreneur étudiera avec soin les nombres de passes à réaliser par les compacteurs pour obtenir la compacité optimale suivant les matériaux utilisés.

A la suite de cette planche d'essai, l'entrepreneur suivra la procédure de compactage prescrite. Le nombre d'heures de marche effective de chaque compacteur sera noté chaque jour sur le cahier de chantier ; ce qui permettra à la fois l'autocontrôle de l'entrepreneur et le contrôle de l'Ingénieur.

Toutes les procédures de compactage devront faire l'objet d'un agrément de l'ingénieur.

En cas de discussion ou de doute, l'Ingénieur pourra prescrire un test de contrôle ; des essais de compacité seront opérés en 3 points au hasard d'une surface de 50 m

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

environ de la zone contestée.

Le test sera considéré comme bon si :

- La moyenne de 3 compacités est égale ou supérieure à la compacité prescrite.
- Une seule au plus des compacités trouvées est inférieure à la compacité prescrite moins 2

b) Le contrôle au densitomètre

Pour certains travaux la compacité sera mesurée systématiquement tous les 50 m, alternativement au centre de la chaussée sur la partie droite et sur sa partie gauche avec un densitomètre à membrane ou au sable suivant le type de sol.

Le test sera satisfaisant si toutes les mesures de compacité sont égales ou supérieures aux compacités prescrites.

13. CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES DE LA ROUTE

Alignement horizontal et vertical :

Rayon de courbure minimale en plan : 40 mètres
Pente longitudinale maximale : 10%

Cette pente pourra aller jusqu'à 12% pour des distances n'excédant pas 200 mètres. Profils en travers les dimensions à respecter pour les profils en travers sont données dans le tableau N°1 en fonction de différents types de terrain et de sol.

Tableau N°1 : Profils en travers type (dimensions)

Profil type	A : Standard normal	B : Standard réduit	C : Standard remblai	D : Terrain plat	Observatio n
Chaussée	4,00 m	3,50 m	5,00 m	5,00 m	
Accotemen t	1,00 m	1,00 m	1,50 m	1,00 m	
Fossés en terre	L=0,40 m H=0,35 m	L=0,40 m H=0,35 m	- -	L=0,80 m H=0,40 m	
Pente avant fossé en terre	L=0,80 m	L=0,45 m	-	L=0,80 m	
Pente arrière	L=0,30 m	L=0,30 m	-	L=0,30 m	
Fossés maçonnés	B=0,70 m B=0,45 m H=0,45 m E=0,05 m				Dimensions minimums, voir fossés existants

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Fossé de garde	B=1,50 m B= 0,80 m H=0,80 m				Dimensions minimales variables
Remarque	Profil applicable à des sections courantes de route à faible pente avec possibilité d'évacuation des eaux à l'extérieur.	Pour les tronçons en terrain mauvais (sol d'assise, terrassements longitudinaux ou roches).	Pour les tronçons des routes qui nécessitent un remblai pour diverses raisons.	Applicable en terrain plat sans possibilité d'évacuation des eaux ou terrain plat argileux.	

Les pentes transversales seront de 4% après compactage au rouleau vibrant manuel d'au moins une tonne avec 4 passes. Il est conseillé d'exécuter les profils en travers avec des pentes d'au moins 7% qui se stabiliseront à 4% après trafic. Sauf stipulation contraire l'entrepreneur sera tenu de respecter les standards de la piste existante au cas où ces derniers sont supérieurs à ceux prescrits ci-haut.

PROFIL EN TRAVERS TYPE

VOIR TABLEAU N°1 : Profil A standard normal

14. CREATION DE FOSSES, SAIGNEES ET BASSINS RETENTION

Ce travail concernera le terrassement en terrain meuble selon les plans types de fossés longitudinaux à la route de saignées ou de bassins de rétention. Il comporte les opérations élémentaires suivantes :

L'implantation des ouvrages par les soins de l'entrepreneur, l'approbation par l'Ingénieur de cette implantation, le terrassement, la mise au gabarit et le dressage des talus, la mise en dépôt des déblais correspondants le volume d'une saignée exécutée manuellement sera de l'ordre de 0,5 m³ par ml avant extraction. L'ouverture de fossés de garde est obligatoire là où le terrain l'exige.

Dispositions concernant le drainage :

- En terrain faiblement vallonné (pente inférieure à 3%), les saignées doivent être prévues tous les 100mètres au plus, afin d'évacuer les eaux recueillies dans les fossés. Au-delà de cette limite, les saignées doivent être plus rapprochées.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Afin d'éviter les érosions, l'angle formé par l'axe de la route et celui de la saignée doit être inférieur à ou égal à 30 degrés.

La longueur sera de façon à éviter tout débordement ou stagnation permanente des eaux au point de décharge ou près de la route.

- En cas d'impossibilité d'exécuter les saignées telles que prévues ci-dessus, des exutoires spécifiques (fossés de rétention ou passages sous route) doivent être créés tous les 100 mètres de façon à évacuer les eaux venant des fossés.
- En cas d'une pente longitudinale supérieure à 3%, des seuils brises vitesse seront construits au niveau des fossés pour protéger ceux-ci contre les érosions.

Le tableau ci-dessous donne les intervalles à observer pour la construction des saignées et seuils.

- Les diguettes (seuils): seront des rangées des piquets en bois, renforcées à l'aval par un enrochement des pierres de diamètre suffisant, disposés en intervalles réguliers pour diminuer la vitesse de l'eau suivant les indications ci-après.

Pente longitudinale	Espacements
10%	5 m
5 – 10 %	10 m
4 – 5 %	20 m
2 – 4 %	30 à 50 m
0 – 2 %	-

Ouverture des fossés divergents ou saignées

Les saignées évacueront les eaux recueillies des fossés latéraux vers des points bas dans la nature.

Elles seront exécutées en biais par rapport à l'axe de la route et auront une pente minimale de 2%.

Les terres excavées pour l'exécution des saignées sont utilisées en partie pour bloquer le fossé latéral afin de dévier les eaux dans la saignée.

Pour prévenir l'érosion en cas de pente longitudinale raide, la sortie des saignées devrait être renforcée avec des moellons convenablement disposés (empierrement). Suivant l'importance de la pente longitudinale de la route et de la quantité des eaux à évacuer, ces saignées sont disposées à des intervalles réguliers allant de 20 à 50 mètres le long de la route.

Pente de la route	Intervalles saignées	observations
3 % ou moins	100 mètres max	

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3 à 7 %	80 mètres	Ces valeurs sont rigoureuses pour les fossés en terre
7 à 10 %	50 mètres	
Supérieures à 10 %	20 mètres	

Dans le cas où la route comporterait des versants importants, on prévoit des fossés de garde afin d'assurer la stabilité de ces versants. Ces fossés permettent aussi de diminuer l'eau à recueillir sur les fossés latéraux correspondant.

Ces talus ou versants devront, si possible, engazonnés pour prévenir les érosions. Lorsqu'on est en face d'une route encaissée, on peut réaliser le drainage par :

- Relèvement local du niveau de la route, ce relèvement se fait à un endroit où il est possible d'évacuer les eaux ;
- Construction de petits bassins d'infiltration en cas de sol plat et perméable. Réhabilitation avec élargissement de la route et construction de nouveaux fossés.

15. PROTECTION DES REMBLAIS ACCOTEMENTS ET FOSSES CONTRE L'ÉROSION

Les protections des remblais contre l'érosion seront réalisées conformément à la spécification technique 62/5/02 de l'ancienne Direction des ponts et chaussées. Pour le choix des plantations, l'entrepreneur utilisera des plants, touffes de gazon ou similaires, soumis à l'agrément du contrôleur des travaux.

Les quantités prescrites sont suivantes :

100 plants par m² ou 25 touffes par m².

Sur certains talus, l'ingénieur pourra prescrire des travaux de consolidation par fascines ; elles seront exécutées en ligne selon les courbes de niveau.

Elles seront constituées de tiges vertes (tous les 0,50 m) enfoncées de 0,70 m dans le sol et dépassant de 0,20 à 0,25 m. On mettra entre les tiges un rideau tressé de fascines (h 0,20 m) constitué de lianes, contre lequel on plantera (en amont) des touffes d'herbe (50 par m²).

L'Ingénieur déterminera les zones et fixera les quantités de travaux de protection et de plantation à exécuter. Dans certaines conditions particulières de la topographie du terrain, l'Ingénieur pourra également prescrire des travaux de consolidation des accotements et des fossés par exécution de plantations (touffes de gazon ou similaires.)

Pour tous ces travaux, l'entrepreneur assurera l'entretien (arrosage, taille, repiquage, etc.) des plants durant toute la durée du chantier jusqu'à la réception définitive des travaux.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

16. TALUTAGE

L'opération de talutage concernera les zones du déblai où le pied du talus sera à moins de 50 cm du fossé. La largeur de talutage sera d'au moins d'un mètre du fossé latéral. Les travaux seront exécutés de manière à éviter la destruction des fossés existants. Dans tous les cas, les fossés seront dégagés de tout dépôt après exécution des travaux. Les pentes de talus, compte tenu de la nature du terrain seront laissées à l'appréciation de l'Ingénieur.

Les éboulements seront dégagés hors de l'assiette à une distance supérieure à 10 m pour empêcher le déblai de revenir sur la route. La section de talus instable sera stabilisée avec du gazon ou des essences appropriées du type bambou.

17. PANNEAUX DE SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation devront être conformes aux modèles du Projet et posés suivant la réglementation en vigueur. Ils seront confectionnés en tôle galvanisée ou en tôle d'aluminium embouti, pleine ou plastifiée. Ils peuvent aussi être en bois avec agrément du Projet.

18. TRAVAIL SOUS CIRCULATION

Certains des travaux seront exécutés sous circulation. L'Entrepreneur assumera toute sujétion résultant d'une telle condition.

L'entrepreneur est seul juge du temps de séchage à observer avant de livrer au trafic automobile les couches de roulement réparées.

Tout désordre qui interviendrait en raison d'une mise sous trafic prématurée sera réparé par l'entrepreneur et à ses frais.

3. COUTS D'INVESTISSEMENTS

Somika prévoit de disponibiliser 300 000 USD pour la réhabilitation de cette route.

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de réhabilitation de la route Iupoto sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

300 000 USD : 2ème semestre 2021

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

02. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'installation de 24 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les villages suivants : Mukoma, Lupoto rail, kipopo et Kwampisha.

Le projet aménagera six puits dans chaque village selon la volonté du CLD.

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Ce projet d'aménagement des points de forage sera localisé dans les villages précités pour bien servir les communautés. Le projet aménagera deux puit dans chaque village selon la volonté du CLD et tel que consigné dans le PV de compromis en annexe.

La zone d'implantation sera choisie en fonction de l'accessibilité facile du site ainsi qu'une distribution optimale de l'eau. Ainsi pour :

- **Kwampisha**

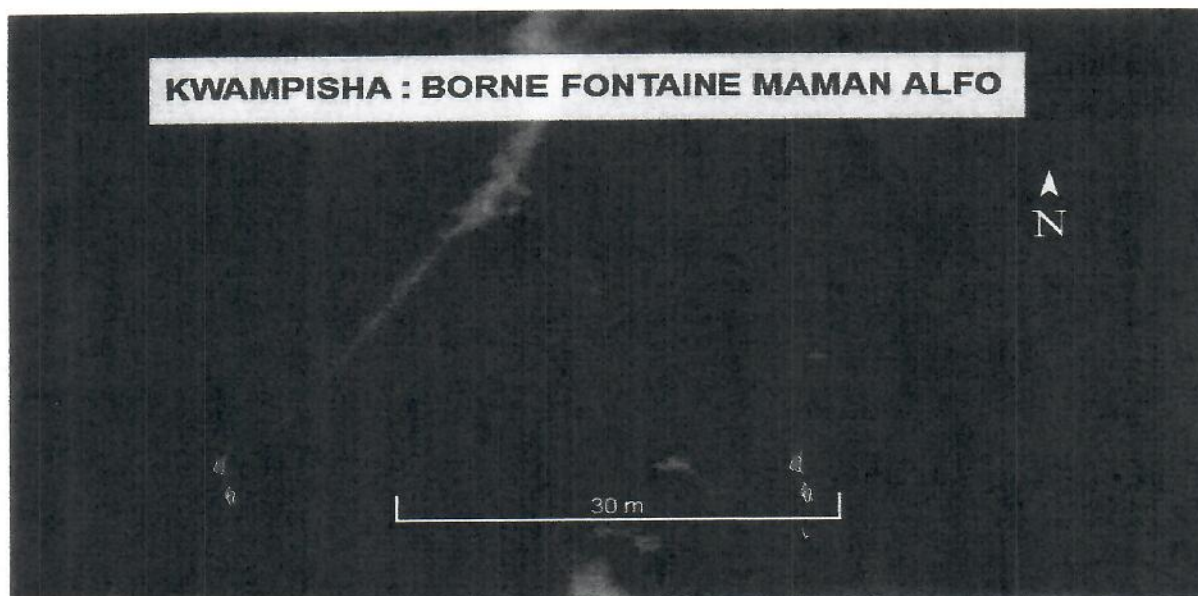
Les coordonnées géographiques et la surface du terrain d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

a. Borne fontaine maman Alfo.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	41.27	-11	35	34.16
B	27	18	41.07	-11	35	34.16
C	27	18	41.10	-11	35	34.03
D	27	18	41.27	-11	35	34.09

SURFACE Borne F. ALFO : 17.13 m²

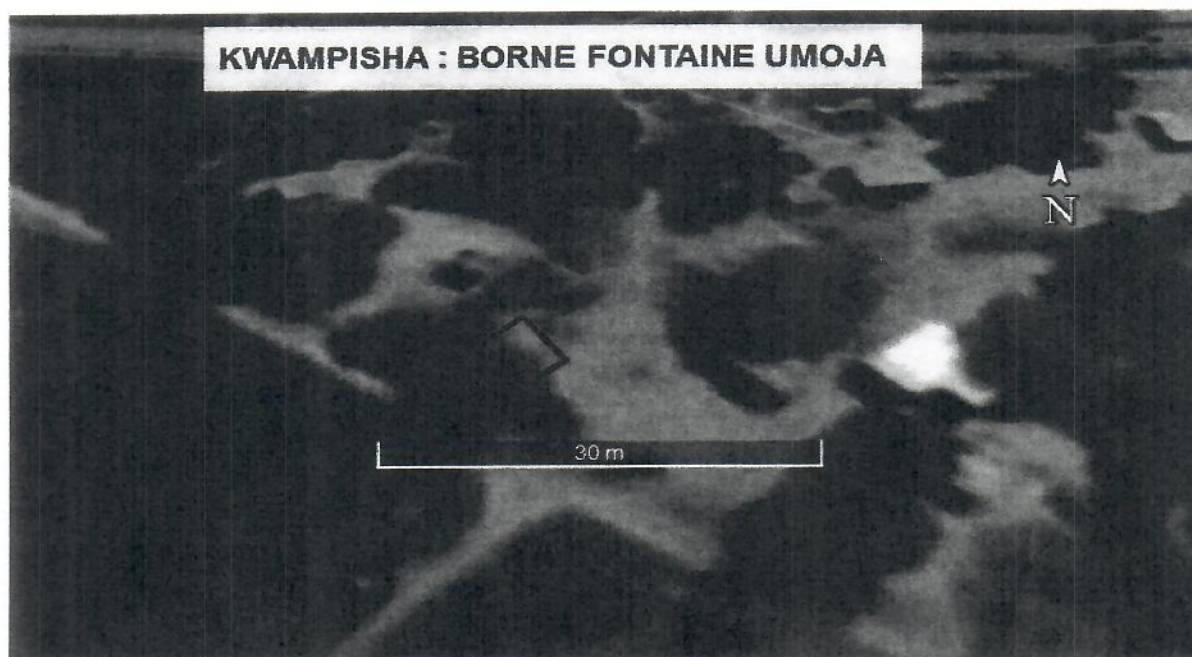
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



b. Borne Fontaine Umoja.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	17.34	-11	35	41.87
B	27	18	17.17	-11	35	41.74
C	27	18	17.27	-11	35	41.61
D	27	18	17.40	-11	35	41.80

SURFACE Borne F. UMOJA : 26.12 m²

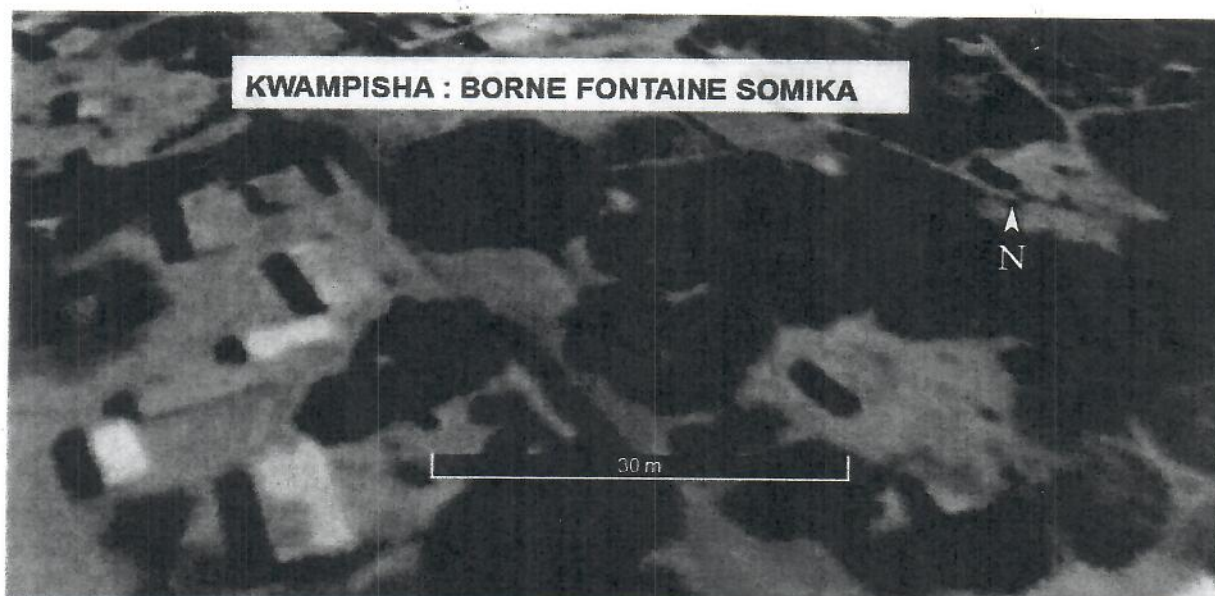


SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

c. Borne Fontaine Somika.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	5.96	-11	35	29.25
B	27	18	6.06	-11	35	28.99
C	27	18	5.90	-11	35	28.79
D	27	18	6.13	-11	35	29.18

SURFACE Borne F.SOMIKA : 58.27 m²



d. Borne Fontaine Kafunda.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	15	46.40	-11	33	23.58
B	27	15	46.23	-11	33	23.58
C	27	15	46.26	-11	33	23.32
D	27	15	46.43	-11	33	23.32

SURFACE Borne F. KAFUNDA: 40 m²

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



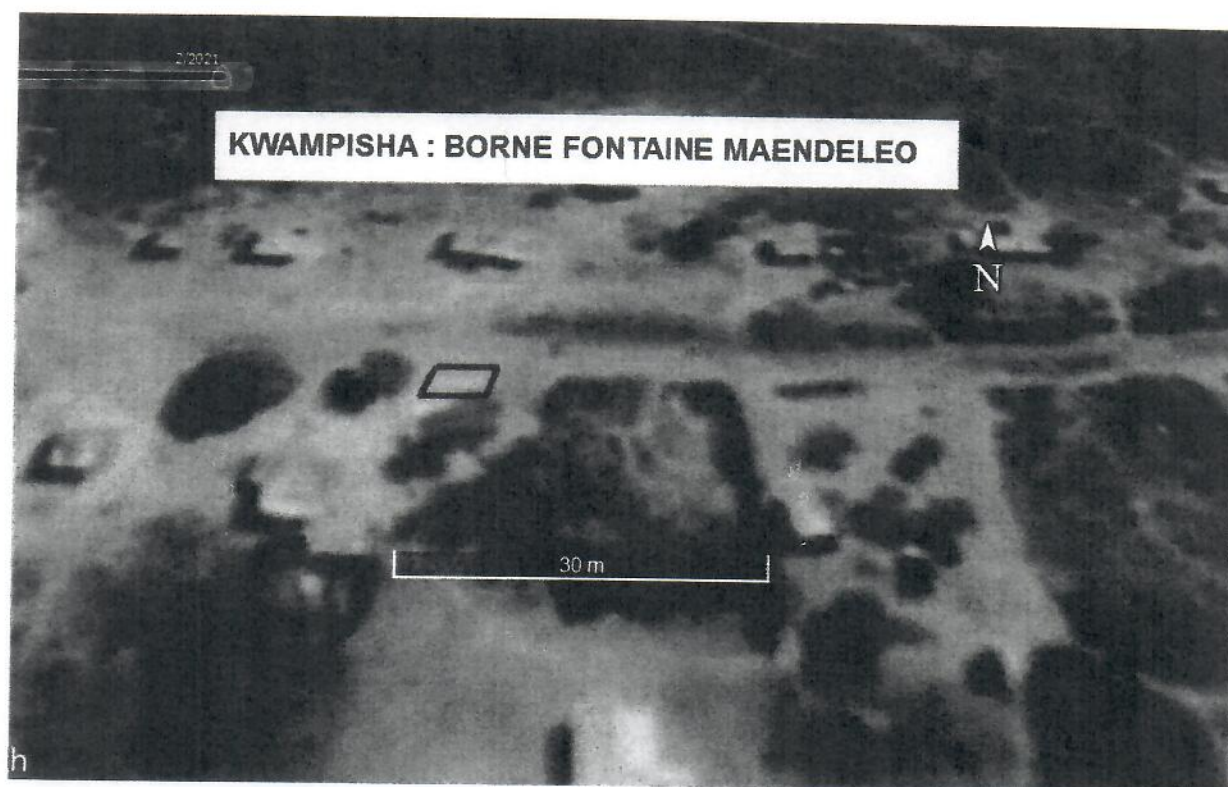
e. Borne Fontaine Maendeleo.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	39.79	-11	36	27.58
B	27	18	30.59	-11	36	27.57
C	27	18	32.64	-11	36	27.45
D	27	18	41.60	-11	36	27.45

SURFACE Borne F. MAENDELAEO: 24.12 m²

[Handwritten signatures and marks at the bottom of the page]

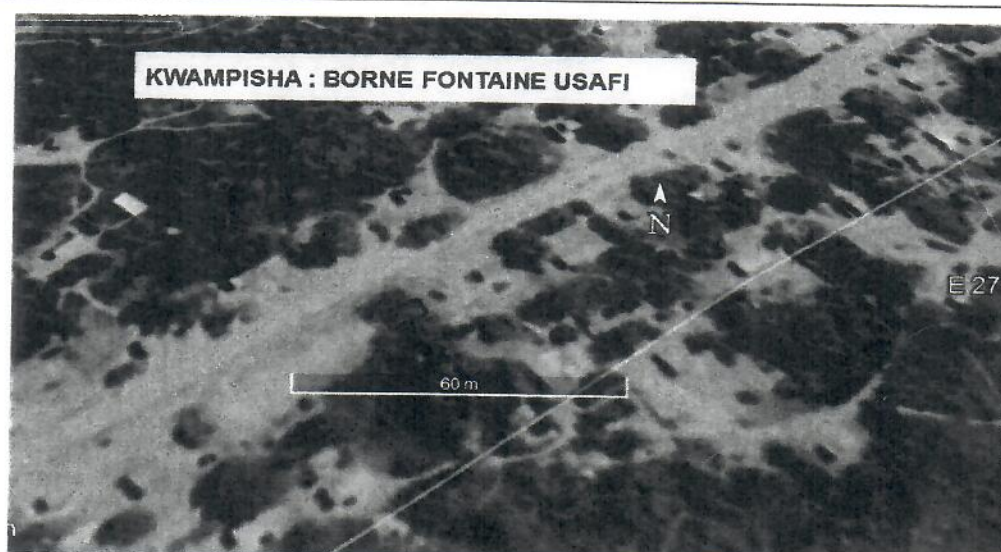
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



f. Borne Fontaine Usafi.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	51.57	-11	34	19.13
B	27	17	51.69	-11	34	19.00
C	27	17	51.43	-11	34	18.87
D	27	17	51.76	-11	34	19.00

SURFACE Borne F. USAFI : 40.24 m²



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- **Kipopo** : Les coordonnées géographiques et la surface du terrain d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

a. Borne fontaine LASKE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	38.71	-11	32	57.82
B	27	19	38.68	-11	32	57.76
C	27	19	39.04	-11	32	57.82
D	27	19	39.01	-11	32	57.89
SURFACE Borne F. LASKE : 20.31 m2						



b. Borne Fontaine MWALA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	51.88	-11	32	59.63
B	27	19	51.95	-11	32	59.31
C	27	19	52	-11	32	59.37
D	27	19	51.95	-11	32	59.63
SURFACE Borne F. MWALA : 25 m2						

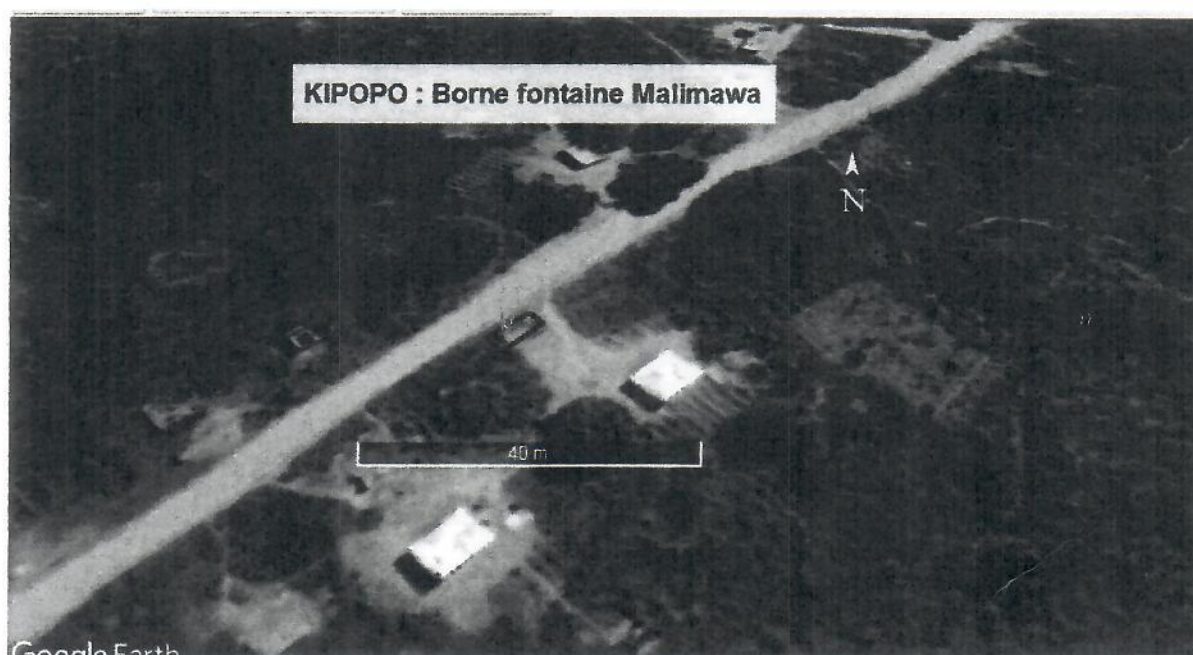
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



c. Borne Fontaine MALIMAWA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	9.30	-11	33	7.04
B	27	19	9.50	-11	33	6.84
C	27	19	9.57	-11	33	6.9
D	27	19	9.40	-11	33	7.10

SURFACE Borne F. MALIMAWA : 27.13 m2



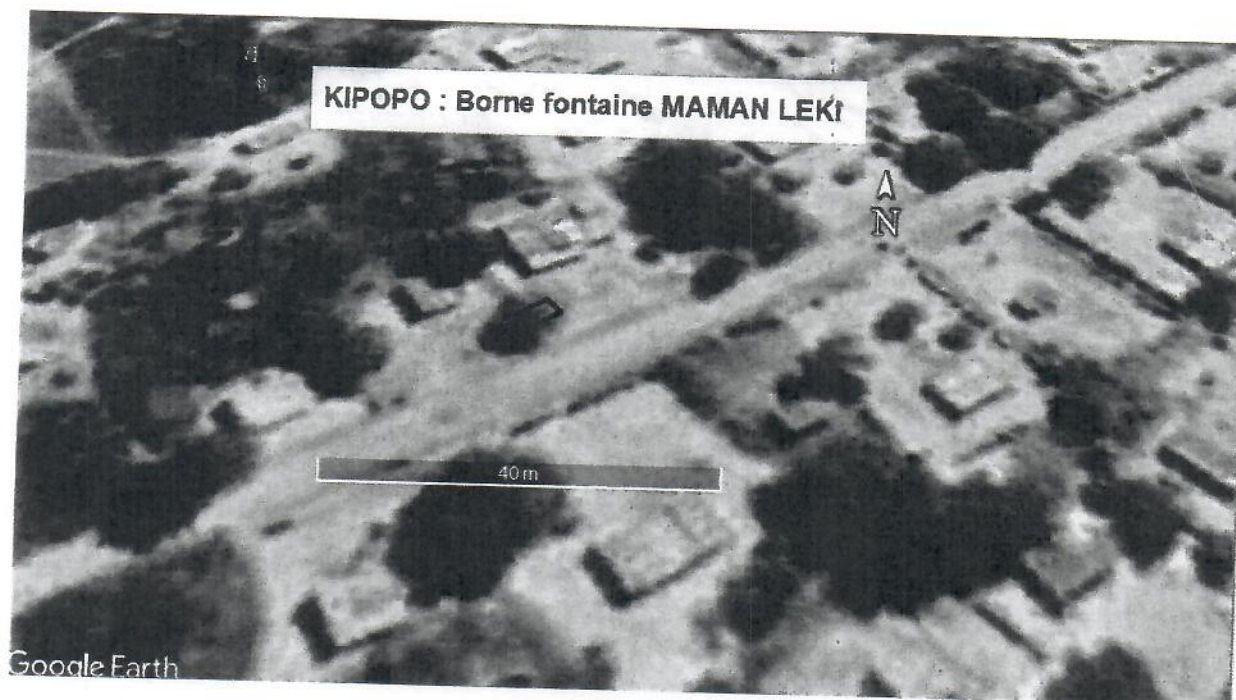
[Handwritten signatures and marks]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

d. Borne Fontaine MAMA LEKI.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Degré	Min	Sec	Degré	Min	Sec
A	27	19	49.45	-11	32	49.95
B	27	19	49.64	-11	32	49.81
C	27	19	49.58	-11	32	49.84
D	27	19	49.42	-11	32	49.72

SURFACE Borne F. MAMAN LEKI: 18.65 m2



e. Borne Fontaine KINKA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	20	39.79	-11	33	0.01
B	27	20	30.59	-11	32	59.88
C	27	20	32.64	-11	32	59.94
D	27	20	41.60	-11	33	0.01

SURFACE Borne F. KINKA : 18 m2

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	58.37	-11	32	47.93
B	27	19	58.44	-11	32	47.84
C	27	19	58.61	-11	32	47.97
D	27	19	58.57	-11	32	48.03

SURFACE Borne F. WILLYAM : 19 m2

f. Borne Fontaine WILLYAM.



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

• Lupoto rail :

Les coordonnées géographiques et les surfaces des terrains d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

a. Borne fontaine MILEMBWE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	14	33.22	-11	33	51.06
B	27	14	33.09	-11	33	50.93
C	27	14	33.26	-11	33	50.73
D	27	14	33.32	-11	33	50.86

SURFACE Borne F. MILEMBWE: 34.16 m²



b. Borne Fontaine ENSEIGNANT.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	13	53.23	-11	34	57.83
B	27	13	53.43	-11	34	57.77
C	27	13	53.49	-11	34	57.96
D	27	13	53.29	-11	34	58.03

SURFACE Borne F. ENSEIGNANT : 40.17 m²

c. Borne Fontaine SERGE.

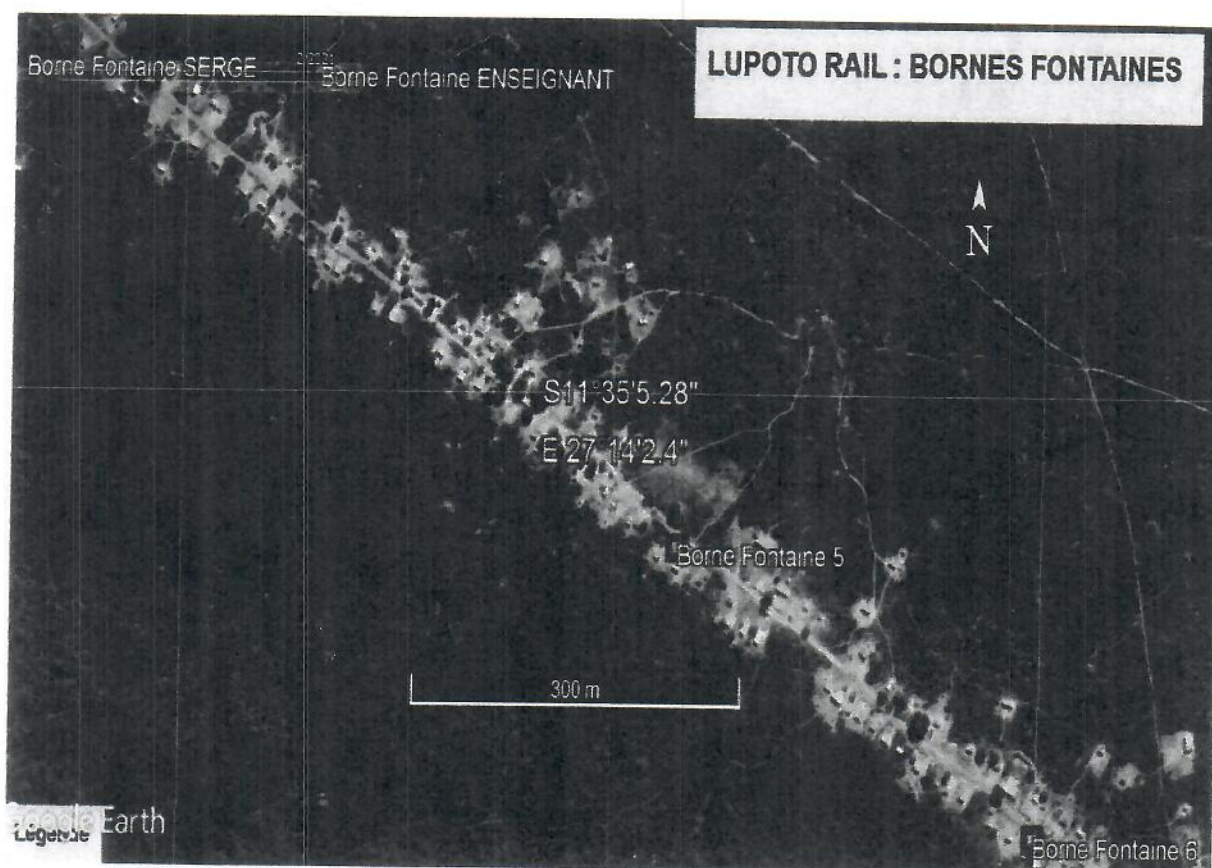
Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	13	48.31	-11	34	57.97
B	27	13	48.24	-11	34	57.80
C	27	13	48.55	-11	34	57.73
D	27	13	48.61	-11	34	57.90

SURFACE Borne F. SERGE : 54.0 m²

d. Bornes Fontaines 5 & 6

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	14	4.41	-11	35	09.02
B	27	14	4.26	-11	35	8.94
C	27	14	4.35	-11	35	8.82
D	27	14	4.50	-11	35	8.91
SURFACE Borne F. 5 : 21.2 m2						
Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	14	15.36	-11	35	15.86
B	27	14	15.15	-11	35	15.76
C	27	14	15.22	-11	35	15.70
D	27	14	15.45	-11	35	15.77
SURFACE Borne F. 6 : 22 m2						



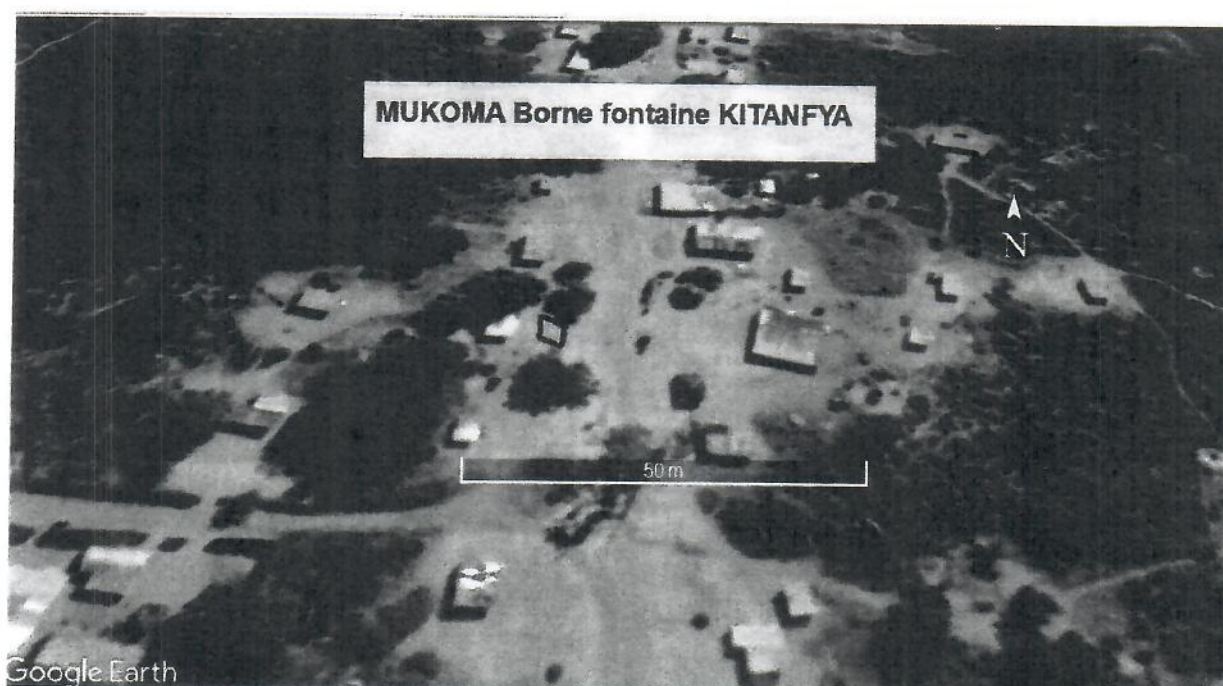
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- **Mukoma** : Les coordonnées géographiques et les surfaces des terrains d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

i. Borne fontaine Kitanfya.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	34.63	-11	37	35.34
B	27	17	34.50	-11	37	35.27
C	27	17	34.49	-11	37	35.14
D	27	17	34.63	-11	37	35.21

SURFACE Borne F. KITANFYA : 16 m2

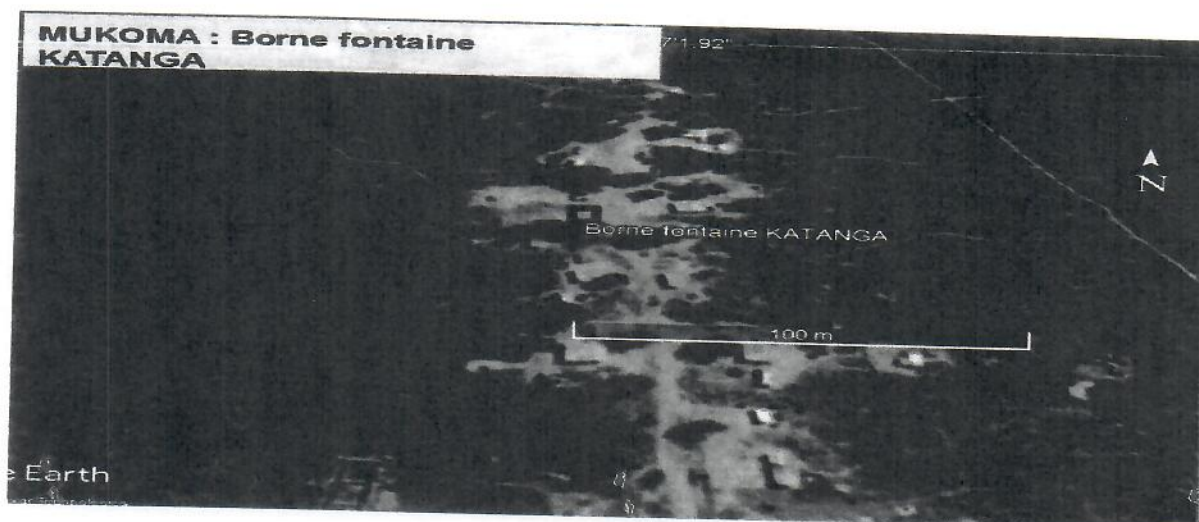


ii. Borne Fontaine 2 (Katanga)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	35.84	-11	37	7.57
B	27	17	35.95	-11	37	7.33
C	27	17	35.81	-11	37	7.29
D	27	17	36.02	-11	37	7.60

SURFACE Borne F. 2 : 27 m2

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



III. Borne Fontaine 3

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	49.95	-11	38	41.63
B	27	18	49.94	-11	38	41.43
C	27	18	50.15	-11	38	41.44
D	27	18	50.19	-11	38	41.64

SURFACE Borne Fontaine³ : 30 m²

Borne Fontaine 4

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	01.69	-11	38	47.93
B	27	19	01.55	-11	38	47.89
C	27	19	01.62	-11	38	47.76
D	27	19	01.71	-11	38	47.85

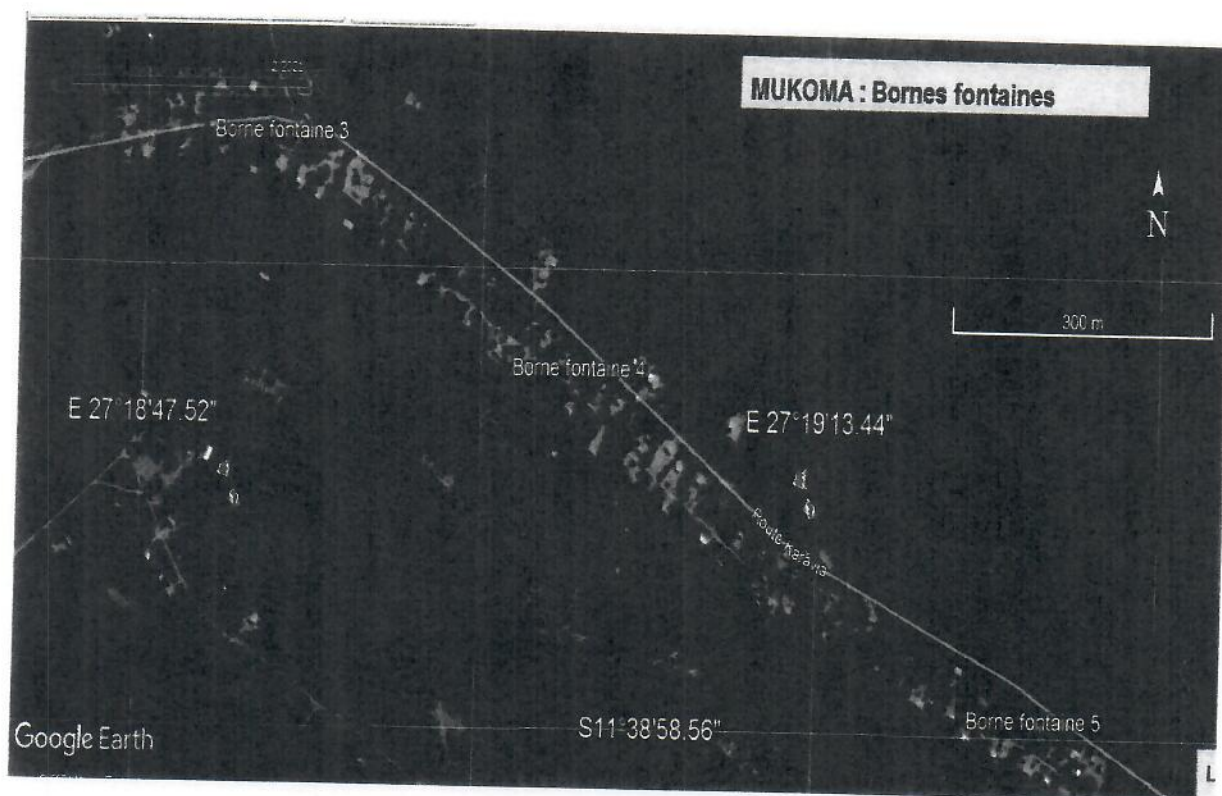
SURFACE Borne F. 4 : 21.1 m²

IV. Borne Fontaine 5.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	19.21	-11	38	57.74
B	27	19	19.9	-11	38	57.82
C	27	19	19.42	-11	38	57.91
D	27	19	19.40	-11	38	57.82

SURFACE Borne F. 5 : 32.9 m²

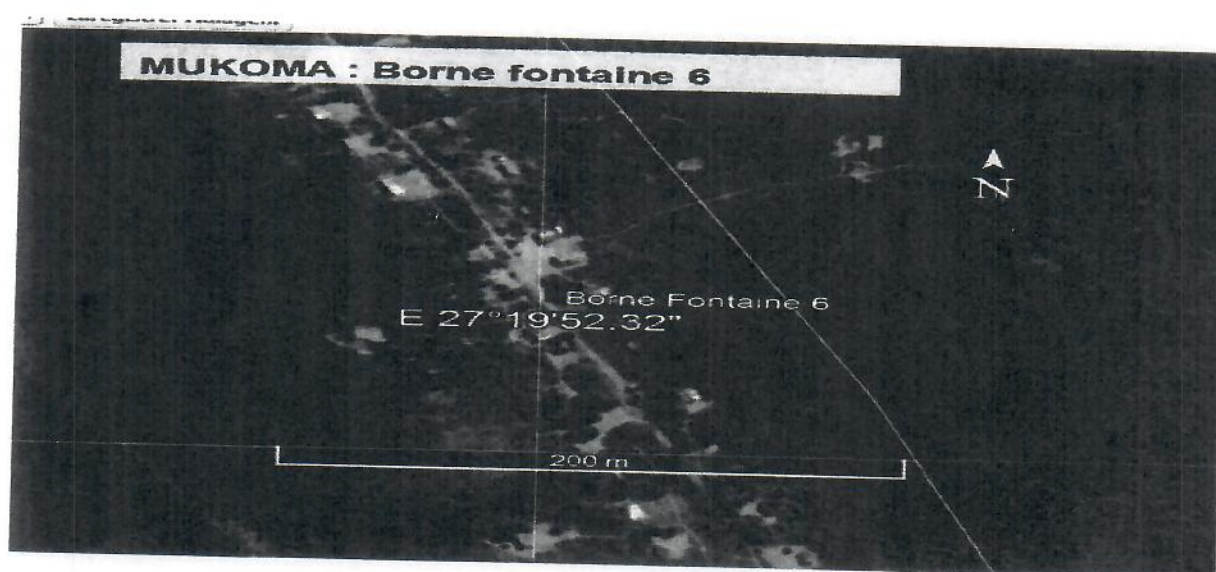
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



V. Borne Fontaine 6. (YOHANO)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	52.59	-11	37	37.71
B	27	19	52.51	-11	37	37.60
C	27	19	52.59	-11	37	37.49
D	27	19	52.68	-11	37	37.69

SURFACE Borne F.6 : 18 m²



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Accroître l'accès à l'eau potable
- Lutter contre les maladies d'origine hydrique

1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté de Mukoma,
- La communauté de Lupoto rail,
- La communauté de kipopo,
- La communauté de Kwampisha,

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Livraison de 24 points de forage d'eau potable équipés chacun en :

- 1 pompe solaire
- 2 citernes de 5 m3 de capacité chacune
- Des panneaux solaires pour alimenter la pompe
- Une borne fontaine

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages concernés par ce projet, il a été constaté ce qui suit :

- Certains villages ne comptent qu'un seul point de forage d'eau qui est très insuffisant par rapport au nombre de la population.
- Dans d'autres villages, Il n'y a pas de forage dans le village. Donc pas d'eau potable et la population utilise souvent les puits traditionnels ou l'eau des rivières.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

2. ETUDE TECHNIQUE

2.1. DESCRIPTION DES OUVRAGES D'EAU ET DE LEURS ELEMENTS CONSTITUTIFS

1. LA RESSOURCE EN EAU

Pour les ouvrages d'eau potable, il s'agira principalement d'eaux souterraines.

1.1 Les nappes aquifères

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

L'eau contenue dans une nappe souterraine provient de l'infiltration des eaux de surface (c'est le cas le plus courant). L'eau des rivières, des lacs ou des pluies s'infiltrer vers le bas dans le sol tant que celui-ci la laisse passer. Mais lorsque qu'il y a une couche imperméable, comme de l'argile ou de la roche continue, l'eau s'accumule et forme une nappe, qui s'étale sur les côtés. Certaines nappes se sont infiltrées très loin, et ont longtemps circulé dans le sol avant de s'accumuler. À cause de tels détours, elle peut se retrouver « coincée » entre une couche imperméable en bas, le *plancher de la nappe*, et une autre au-dessus d'elle à l'endroit où elle a fini par s'accumuler, qui constitue le *plafond de la nappe*. C'est alors une *nappe captive*.

Il existe plusieurs types de nappes. La plus proche de la surface est appelée nappe phréatique, elle est alimentée assez directement par les eaux de surface, son niveau varie donc en relation étroite avec les pluies ou l'éloignement par rapport au fleuve ou au lac. Cette nappe est assez proche du sol pour qu'une partie de la végétation y plonge ses racines, et pour qu'on puisse l'exploiter en creusant des puits. Du fait de sa proximité avec la surface, cette eau est souvent d'une qualité médiocre ou en tout cas irrégulière, puisqu'elle s'infiltrer en traversant un sol souillé (déchets, excréments d'animaux), et que des puits creusés dans cette nappe sont des portes ouvertes à d'autres pollutions (cordes de puisage qui ont trainé par terre avant de tremper dans l'eau, chute d'animaux, de végétation...).

Il existe souvent d'autres nappes que l'on rencontre plus en profondeur, ce sont les *nappes profondes*. Au contraire des nappes phréatiques, elles ne sont pas atteintes par les racines de la végétation, et elles ne sont que très peu ou très lentement influencées par les pluies. L'infiltration de l'eau se fait souvent assez loin de l'endroit où elle est exploitée, et l'eau que l'on en tire a souvent parcouru des dizaines ou des centaines de kilomètres pendant des mois, des années ou plus. Ce parcours dans les roches perméables, des sables le plus souvent, constitue une véritable filtration lente et cette eau est ainsi très pure de toute pollution venant de la surface. Dans ce projet, nous chercherons l'eau dans la nappe profonde.

1.2 La qualité de l'eau

Plusieurs facteurs déterminent la qualité de l'eau captée.

Propriétés physiques : turbidité (l'eau est-elle claire ou pas ?), température, conductivité, aspect général.

Propriétés chimiques : composition chimique (présence de nitrates, phosphate, calcium, fer, etc.), salinité.

Qualité bactériologique : présence de germes (coliformes)

2. LES OUVRAGES DE CAPTAGE

Le captage, c'est l'ouvrage qui va servir à recueillir l'eau. Dans le cas des eaux souterraines, il faut un ouvrage qui capte l'eau des nappes aquifères dans le sous-sol.

Parmi les ouvrages de captage nous trouvons :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

2.1. Les puits :

Le puits est un simple trou creusé dans le sol, communiquant directement avec la nappe la moins profonde (la nappe phréatique) afin de puiser directement dedans avec des moyens simples (cordes et puisettes ou seaux, plus rarement une pompe à motricité humaine ou même une pompe motorisée).

On distingue le puits traditionnel et le puits moderne. Le puits traditionnel est un simple trou creusé dans le sol avec parfois des parois protégées par des pierres maçonnées ou du béton simplement projeté à la truelle. Ils sont moins chers, mais leur durée de vie dépasse rarement 20 ans et leur mise en eau est faible.

Le puits moderne est un ouvrage de grand diamètre (1 à 2 m), dont les parois sont consolidées avec du béton armé, coulé derrière des coffrages métalliques. Du sol jusqu'à l'eau, on l'appelle le cuvelage en béton armé. Il coûte cher, mais il est très solide et peut durer plus d'un siècle. Ensuite, on poursuit le creusement avec des moyens permettant d'obtenir une hauteur de mise en eau satisfaisante, de l'ordre de 5 à 6 mètres. Cette partie du puits s'appelle le captage, et les parois sont aménagées avec des buses filtrantes, laissant rentrer l'eau, mais empêchant que les parois ne s'effondrent.

On choisira de préférence le puits moderne au puits traditionnel, plus fiable et plus pérenne.

2.2 Les forages

a) Pour aller plus profond...

Lorsqu'on recherche une eau de meilleure qualité, il faut atteindre les nappes plus profondes. La construction d'un puits de grand diamètre serait alors très coûteuse. On réalise plutôt un trou de petit diamètre, qui ne permettra pas de puiser dedans, mais qui sera suffisamment profond pour atteindre une nappe profonde. Il s'agit d'un forage, il est réalisé avec la sondeuse ou la foreuse.

Certains forages peuvent ainsi atteindre des profondeurs de plusieurs centaines de mètres. Au Lualaba, la grande majorité des forages font moins de 100 mètres.

Le trou a un petit diamètre (18 à 50 cm) et on le consolide avec un tubage en acier ou en PVC. Lorsqu'on atteint la nappe, on place un tube dont les parois sont pleines de trous ou de fentes : les crépines, qui ont le même rôle que les buses filtrantes du puits : laisser rentrer l'eau sans que les parois ne s'effondrent. Pour éviter que le sable ne rentre dans le forage, le foreur mettra en place autour des crépines du gravier : le massif filtrant.

b) ...et avoir plus d'eau

En traversant la nappe sur une assez grande longueur, le forage permet d'avoir une plus grande longueur de captage. Ce qui permet d'avoir un plus grand débit, puisqu'on prend de l'eau « à tous les étages ».

c) Les nappes sont profondes, mais l'eau remonte plus près du sol...

L'eau des nappes profondes est sous pression, et, une fois que le plafond de la nappe (la couche imperméable) est percé l'eau remonte plus haut dans le tubage. Elle se stabilise alors à un certain niveau dans le forage (le niveau statique).

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

d) ...il ne reste plus qu'à pomper l'eau

Le diamètre du tubage de forage ne permet pas de puiser comme dans un puits. On y installera une pompe pour remonter l'eau à la surface. Lorsque la pompe se met en route, elle commence à vider le forage (cela fait baisser le niveau d'eau dans le forage). Mais en même temps, l'eau arrive par le bas, à travers la crépine et le forage ne se vide pas complètement. Le niveau où l'eau se stabilise lorsque la pompe fonctionne est le niveau dynamique. Lorsque la pompe s'arrête, le remplissage du forage se poursuit doucement, jusqu'à ce que l'eau revienne au niveau statique.

2.3 Le puits-forage et le contre puits

Les éleveurs préfèrent le puits au forage, parce qu'il permet de puiser à plusieurs l'eau à la main, sans être à la merci d'une panne de pompe. Mais quand la nappe que l'on veut capter est profonde, la construction d'un puits est très coûteuse.

Dans certains cas, il est alors intéressant de construire un puits-forage. Le principe de cet ouvrage est de capter l'eau avec un forage, puis de l'envoyer dans un puits. Plusieurs solutions techniques se présentent alors :

- Élargir le forage à son arrivée près du sol pour l'utiliser comme un puits, ce qui constitue un puits-forage. Le principal inconvénient est que le forage est alors en communication avec la surface par un puits béant (risque de pollution de la nappe profonde).
- Fermer le forage au niveau du sol, mais le mettre en communication souterraine avec un puits étanche (pas de buses filtrantes) creusé juste à côté du forage, on parle alors de *contre-puits* ou de *puits-citerne*. Le contre-puits, au lieu d'être alimenté par une nappe phréatique, est alimenté par l'eau du forage, mais le risque de pollution existe encore, tant que l'eau peut retourner du puits vers le forage (un clapet anti-retour est quelques fois placé entre les deux pour limiter ces problèmes).

3. CARACTERISTIQUES DU CAPTAGE

3.1 Le niveau statique

Comme on l'a vu dans les paragraphes précédents, l'eau remonte à un certain niveau dans les ouvrages de captage. Il dépend de la pression qui règne dans la nappe captée, et cette pression est déterminée par l'altitude à laquelle se trouve l'eau la plus haute de la nappe, c'est-à-dire le plus souvent à l'entrée de la nappe, là où l'eau s'infiltre. Mais comme l'eau ne circule pas tout à fait librement dans le sol, la pression baisse au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'entrée de la nappe, et on ne retrouve pas exactement le même niveau d'un bout à l'autre de la nappe.

On appelle niveau statique la différence de hauteur entre le sol et le niveau où se trouve l'eau dans l'ouvrage de captage lorsqu'on ne pompe pas. Cette mesure dépend de l'altitude du lieu où se trouve le puits (niveau du sol), mais en plus, elle évolue avec le temps. Par exemple, en saison sèche, le niveau général des nappes a tendance à descendre et avec lui le niveau statique.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3.2 Le rabattement et le niveau dynamique

L'eau venant de la nappe met un certain temps pour remplir l'ouvrage de captage en passant par les crépines, puis remonter jusqu'au niveau statique. Si on pompe dans l'ouvrage de captage, on commence à le vider, le niveau de l'eau va baisser. Mais en même temps, il se remplit par le bas, grâce à l'eau venant de la nappe et passant par la crépine. Le niveau va alors se stabiliser (il y a autant d'eau rentrant par la crépine que d'eau pompée). C'est le niveau dynamique correspondant au débit de pompage. La baisse constatée entre le niveau statique de départ et le niveau dynamique lors du pompage s'appelle rabattement. Plus le débit de pompage est important, plus le rabattement augmente, et plus le niveau dynamique baisse.

3.3 Le débit de réception et le débit d'exploitation

Lors de la réalisation d'un ouvrage de captage, on procède à des essais par pompage pour voir de quelle manière l'eau baisse dans l'ouvrage lorsqu'on pompe. Plus on pompe vite (débit grand), plus le niveau dynamique baisse. Si on pompe trop vite, l'eau continue de baisser, sans se stabiliser à un niveau dynamique : on est en train de vider l'ouvrage de captage plus vite qu'il ne se remplit par le bas.

Le débit de réception ou débit d'essai est le débit qu'il ne faut pas dépasser sous peine de voir l'ouvrage de captage se vider. On mesure le débit en m³ par heure (un mètre cube, c'est 1 000 litres, soit 5 fûts de 200 litres).

La pompe qui sera installée dans l'ouvrage de captage doit donc avoir un débit inférieur au débit de réception. Le débit de la pompe sera choisi en fonction de la population à alimenter et du temps de pompage possible, ce sera le débit d'exploitation. Il se peut aussi qu'il soit limité par la DNH, pour ne pas surexploiter la nappe.

Pour ce débit il y aura un certain rabattement et un certain niveau dynamique. Lorsqu'on parle de niveau dynamique, c'est toujours par rapport à un certain débit. Pour un forage donné, il y aura, par exemple un niveau dynamique de 16 mètres pour un débit de 30 m³/h, et un niveau dynamique de 23 mètres pour un débit de 45 m³/h.

3.4 La profondeur de calage

Sachant que l'eau baisse lorsque l'on pompe, il faut installer la pompe dans l'ouvrage de captage de façon à ce qu'elle soit toujours dans l'eau (si elle aspire de l'air, elle va se mettre à tourner trop vite et le moteur va surchauffer). Il faut donc la placer en dessous du niveau dynamique, avec une marge de sécurité.

Par exemple, si on a un niveau dynamique de 25,6 m pour le débit prévu de la pompe, on la descend en utilisant 10 éléments (tuyaux de 3 m) de colonne d'exhaure. L'orifice de pompage se trouvant dans notre cas à 1,5 m du haut de la pompe, la profondeur de calage est de $10 \times 3 \text{ m} + 1,5 \text{ m} = 31,5 \text{ m}$.

4. LE POMPAGE (OU EXHAURE)

L'exhaure est le système qui permet de tirer l'eau du puits ou du forage et de la refouler vers la surface et le réservoir. Il existe de très nombreux systèmes différents, mais les plus courants sont :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Le puisage à la main,
- Les pompes manuelles ou PMH (Pompe à Motricité Humaine),
- Les pompes électriques, immergées dans le forage (alimentées par un groupe Électrogène, des panneaux solaires ou le réseau électrique EDM).

4.1 Puisage à la main

C'est le système d'exhaure traditionnel sur les puits et il a plusieurs avantages : il ne tombe jamais en panne, il ne demande pas beaucoup d'investissements ni beaucoup d'organisation au sein du village. Mais il ne marche pas dans les forages et il devient pénible quand le niveau de l'eau est profond et les besoins importants. C'est pourquoi certains villages équiper les points d'eau de pompes (manuelles ou motorisées).

4.2 Pompe à Motricité Humaine (PMH)

Les pompes à motricité humaine désignent les pompes actionnées par un usager (non motorisées, ni éoliennes). Leur commande peut être à main (bras de levier, volant à tourner) ou à pied (pédale). Sans moteur, elles sont donc relativement simples à réparer

Une pompe à motricité humaine comprend :

- Une partie immergée (le corps de pompe), avec des clapets et des pistons
- Une partie extérieure (la tête de pompe), avec châssis, bras de levier, volant ou pédale ;
- Ces deux parties sont reliées entre elles par des tuyaux en PVC, en acier galvanisé, en acier inoxydable ou en polyéthylène

4.3 Pompe motorisée

La pompe motorisée est le moyen d'exhaure le plus confortable (et le plus cher). Il permet de pomper l'eau sans effort, à des grandes profondeurs et pour des quantités importantes, mais son entretien nécessite une bonne organisation du village et la collecte de l'argent pour payer les réparations.

La plupart des pompes motorisées sont constituées d'un ensemble « pompe + moteur électrique », immergé au fond du forage ou du puits. Ils sont généralement construits dans des matériaux qui résistent bien à la corrosion (acier inoxydable, bronze, matières plastiques).

5. LES DIFFERENTES SOURCES D'ENERGIE POUR FAIRE MARCHER UNE POMPE MOTORISEE

Pour faire marcher le moteur électrique d'une pompe immergée dans un forage, on peut utiliser différentes sources d'énergie électrique. Les trois plus courantes sont les groupes électrogènes, les générateurs solaires et les raccordements au réseau électrique SNEL.

5.1 Groupe électrogène

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Le groupe électrogène est la source de production de courant électrique la plus courante pour les stations de pompage. Un groupe électrogène, c'est un moteur Diésel ou essence qui fait tourner un alternateur. L'alternateur donne un courant électrique alternatif puissant (220 à 240 Volts ou 380 à 400 V triphasés).

Le groupe électrogène craint poussière, pluie et chaleur, il est donc toujours installé dans un petit bâtiment (station de pompage) où on entrepose aussi les réserves de carburant, l'huile, les pièces détachées et les outils.

5.2 Générateur solaire

Un générateur solaire est composé d'un ensemble de panneaux solaires (*photovoltaïques*) reliés entre eux, et qui produisent un courant continu de 12 V à partir de la lumière du soleil. Ensuite, un convertisseur-onduleur électronique transforme ce courant continu en courant alternatif, utilisable par une pompe de forage. Les convertisseurs-onduleurs sont normalement conçus pour être installés dehors sans qu'il y ait besoin de construire un petit bâtiment. De plus en plus, pour des petites puissances, on utilise des pompes qui se contentent de courant continu. Cela permet de se passer de convertisseur et d'onduleur, ce qui réduit les possibilités de pannes et les coûts correspondants.

5.3 Réseau électrique

Le réseau électrique constitue la source d'électricité idéale pour une grosse station de pompage (grosse puissance disponible, pas de moteur à entretenir, factures d'électricité moins chères que le coût du gas-oil

6. LES ELEMENTS SPECIFIQUES AUX SYSTEMES AEP

6.1 Le refoulement

Le refoulement est la partie entre la pompe et le réservoir. La pompe dans le forage refoule l'eau vers le réservoir à travers la conduite de refoulement. La partie qui se trouve dans le forage doit être très résistante, car c'est elle qui soutient la pompe. En dehors du forage, une partie de la conduite peut être enterrée pour aller vers le réservoir. S'il s'agit d'un château d'eau, une partie de la conduite sera à l'air libre pour monter à la cuve, cette partie aussi doit être très solide (en acier ou en fonte).

– Le clapet anti-retour ne laisse passer l'eau que dans un seul sens : de la pompe vers le château d'eau. Lorsque le pompage s'arrête, le clapet se referme, et l'eau ne peut pas redescendre vers la pompe. La pompe possède elle aussi un clapet anti-retour à son niveau, par sécurité. En effet, il ne faut pas que l'eau redescende dans le forage à chaque fois que l'on arrête la pompe.

– La première vanne sert à faire les « démarrages vanne fermée » lorsque la colonne d'exhaure est vide.

– L'eau monte ensuite dans le réservoir, par la conduite de refoulement sur laquelle il y a la vanne de refoulement (que l'on ne ferme que durant les entretiens du réservoir).

6.2 Le stockage

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Le stockage sert à deux choses :

- constituer une réserve d'eau disponible même si la pompe est arrêtée ;
- séparer le pompage de la distribution, sinon, il faudrait pomper à chaque fois que quelqu'un veut de l'eau, et arrêter dès que tous les robinets sont fermés.

À partir du réservoir, l'eau s'écoule dans les tuyaux par son propre poids, donc plus le réservoir sera haut, plus l'eau pourra aller loin et vite. C'est pour cela que certains réservoirs sont au sol (moins cher) mais que d'autres doivent être surélevés - châteaux d'eau - pour que l'eau ait une pression suffisante pour alimenter tout le village.

6.3 La distribution

Désigne toute la partie se situant après le réservoir.

a) Le réseau

Le réseau de distribution sert à répartir l'eau vers les points de distribution (bornes fontaines, abreuvoirs, potences pour remplir les camions, branchements particuliers). Il est constitué d'un ensemble de canalisations (en PVC, en polyéthylène ou en acier galvanisé), enterrées dans le sol, comprenant des pièces particulières destinées à faciliter l'entretien (raccords, vannes, ventouses, regards).

b) Les points d'eau

i) Les bornes fontaines (ou BF)

Ce sont les points d'eau publics, qui desservent les habitants non abonnés (qui n'ont pas de branchement privé). Elles ont donc un grand débit, et souvent plusieurs robinets. La principale qualité requise pour une borne-fontaine, c'est la solidité, pour résister à un usage intense et peu soigneux. Elles doivent comporter une bouche d'évacuation des eaux si on veut éviter les flaques et les boursiers.

ii) Les branchements privés (ou BP)

Ce sont les points d'eau à l'intérieur des concessions, le foyer ayant ce point d'eau est un abonné du service de l'eau (il paye chaque mois par exemple).

iii) Les abreuvoirs

Ce sont les points d'eau destinés au bétail, dont la forme est étudiée pour faciliter l'abreuvement des différents types de bêtes.

iv) Les potences

Ces points d'eau servent à amener l'eau en hauteur pour remplir des récipients par le dessus : futs ou chambres à air sur des charrettes, camion citernes...

2.2. LE CHOIX D'OPTIONS TECHNIQUES DE L'OUVRAGE D'EAU DU PROJET

Pour répondre aux attentes des bénéficiaires du projet, en quantité, qualité et le rapport qualité cout, notre choix est :

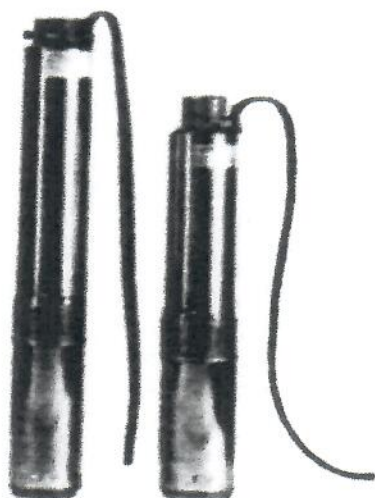
- La ressource en eau : les nappes profondes
- L'ouvrage de captage : les forages

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

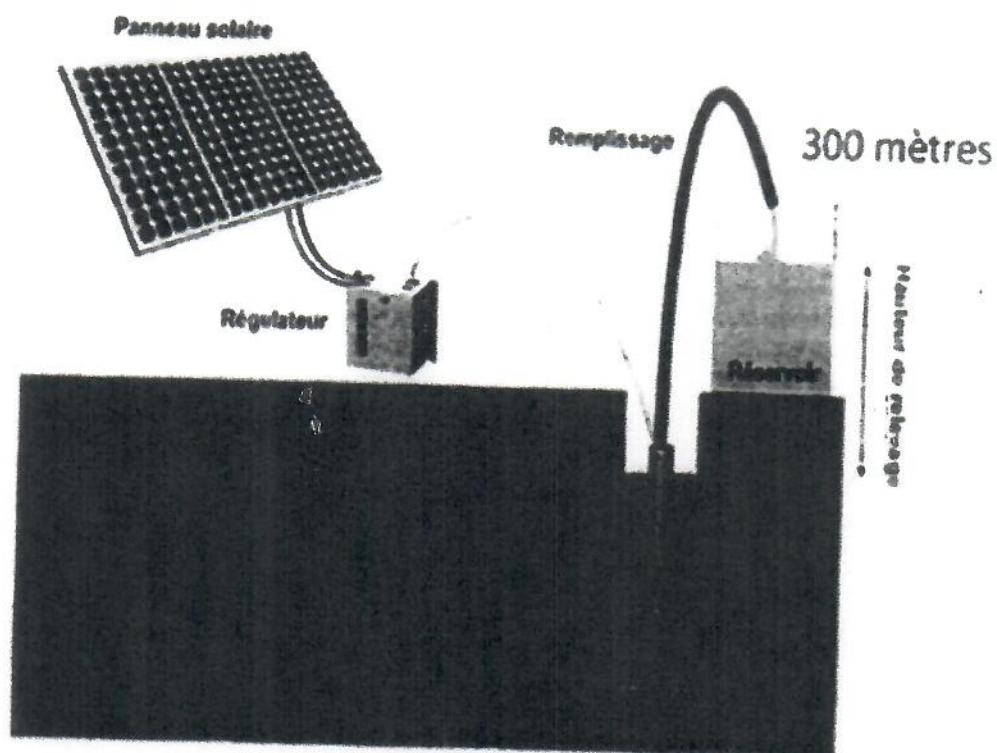
- Le pompage : pompe motorisé
- La source d'énergie pour faire marcher la pompe motorisée : générateur solaire
- Le stockage : réservoir surélevé
- La distribution : les bornes fontaines

2.3. LISTES DES BESOINS PAR FORAGE

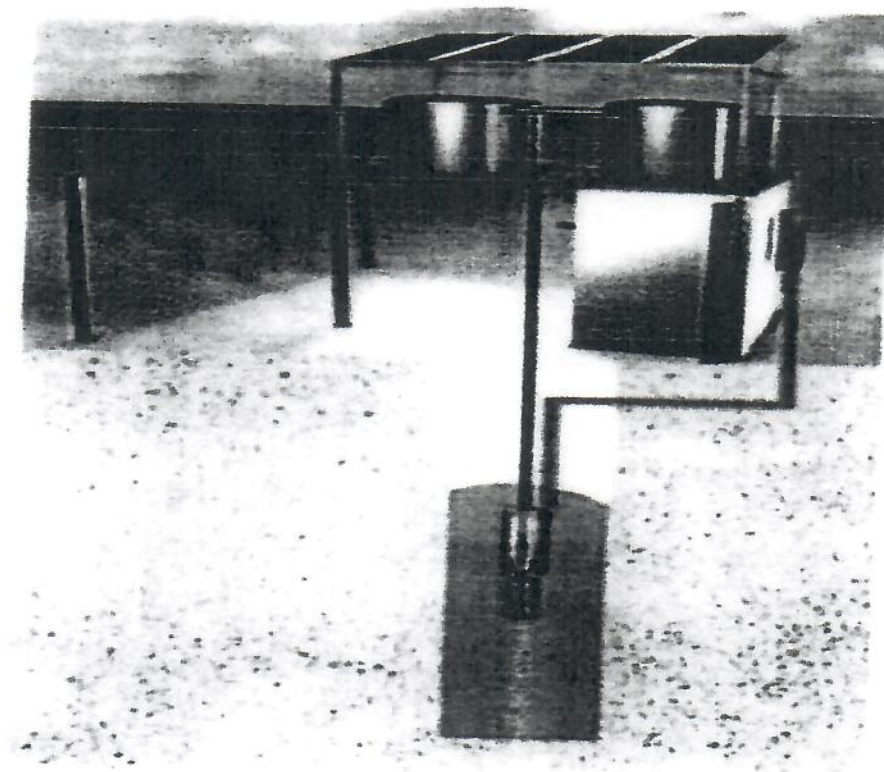
- Tuyau PVC de 140 mm haute pression (20 pièces de 6 m)
- Citerne de 5000 litres (2 pièces)
- Structure métallique (1 unité)
- Bornes fontaines avec 16 robinets (1 unité)
- Pompe solaire complet, débit moyen au moins 3 m³ /h (1 pièce)
- Sondeuse ou foreuse
- Carburant
- Huile hydraulique
- Gravier
- Ciment
- Briques en bloc ciment
- Sable



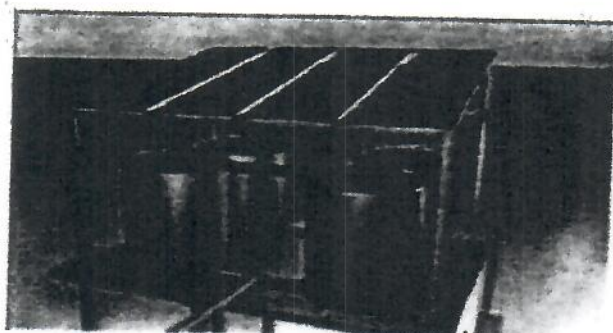
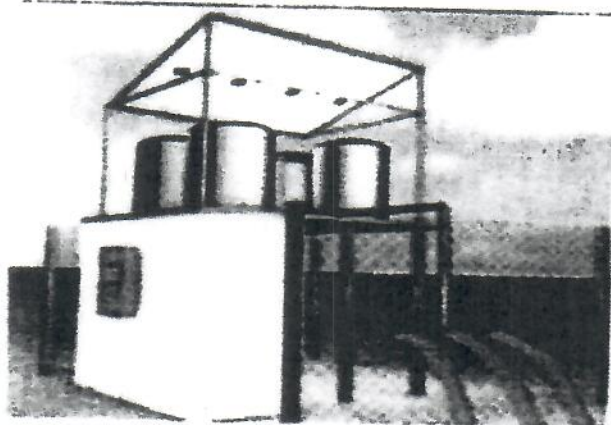
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



Modèle système forage d'eau avec pompe solaire



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



3. COUTS D'INVESTISSEMENTS

EVALUATION COUT D'UN OUVRAGE D'EAU

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	100	60	6000
2	Citerne 5000 litres	pce	2	1000	2000
3	Structure métallique	pce	1	2500	2500
4	Bornes fontaines	pce	1	2500	2500
5	pompe solaire complète débit 3 m3/h	pce	1	6000	6000
6	Mobilisation et démobilisation	Ft	1	1000	1000
TOTAL GENERAL				20 000	

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Le cout total des investissements est 480 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet d'alimentation en eau potable des villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, et Kwampisha sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

180 000 USD: 2ème semestre 2021

120 000 USD: 2022

120 000 USD: 2023

60 000 USD: 2024

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

03. PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DES POULETS.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, Katanga, Selel, Yoano, Yotami grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA / LUPOTO.

Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

Chaque ménage concerné recevra : 100 poussins 1 jour, 9 sacs aliments volailles, 8 abreuvoirs, 8 mangeoires et les vaccins.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- Travailler en étroite collaboration avec les leaders éleveurs pour une production haute gamme de poulet.
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha.

1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA (Mukoma, , Lupoto rail, kipopo, Kwampisha)

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de :

- 100 poussins d'un jour
- 450 Kg d'aliments
- 4 abreuvoirs PF
- 4 abreuvoirs GF
- 4 mangeoires PF
- 4 mangeoires GF

Le projet visera 30 ménages par village organisés en coopérative pour un total de 180 ménages et une production totale de 18 000 poulets de chair par cycle.

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, Katanga, Selel, Yoano et Yotami, il était révélé que la majorité des hommes et des femmes était sans emploi et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.

2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer l'élevage de 24 000 poulets de chair qui sera effectué par 240 ménages dans leurs propres poulaillers à domicile. Après le financement complet du premier cycle de production, l'activité va continuer par autofinancement des bénéficiaires.

Avant la distribution, il y aura une formation sur les nouvelles techniques d'élevage des poulets pour renforcer les capacités des éleveurs.

Chaque ménage qui recevra le kit d'élevage devra disposer d'un local d'au moins 10 m² pour servir de poulailler.

Matériel d'élevage par ménage :

- 4 Abreuvoirs PF
- 4 Abreuvoirs GF
- 4 Mangeoires PF
- 4 Mangeoires GF

Matières premières par ménages :

- 100 poussins d'un jour
- 450 kg d'aliment
- Les vaccins

Besoins du projet pour 240 ménages :

- 960 Abreuvoirs PF
- 960 Abreuvoirs GF
- 960 Mangeoires PF

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- 960 Mangeoires GF
- 24 000 poussins d'un jour
- 2160 sacs de 50 kg d'aliment
- Les vaccins et produits vétérinaires

Production attendue :

- 22 320 poulets d'environ 2,5 Kg chacun (En tenant compte de 7 % de mortalité) soit environ 59 T de viande de poulet.

3. L'INVESTISSEMENT

3.1. Cout d'acquisition des matériels et matière première

Item	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU \$	PT \$
1	Abreuvoirs PF	Pce	960	5	4 800
2	Abreuvoirs GF	Pce	960	9	8 640
3	Mangeoires PF	Pce	960	5	4 800
4	Mangeoires GF	Pce	960	9	8 640
5	poussins d'un jour	Pce	24 000	0,7	16 800
6	Aliment	Sac 50 kg	2160	26	56 160
7	Vaccins et produits vétérinaires				4 800
TOTAL				104 640	

3.2. Encadrement Et formation : 1 300 USD

Cout d'investissement total : 106 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'intrants d'élevage poulets sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

106 000 USD : 2ème semestre 2021

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

04. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE AU VILLAGE KIPOPO

1 - PRESENTATION ET OBJECTIFS DU PROJET

1.1 Introduction

Lors des enquêtes socioéconomiques effectuées dans la zone affectée par nos activités et analyses de l'évaluation des besoins prioritaires des populations, l'éducation a été identifiée comme un besoin prioritaire.

En effet il ressort du résultat de ces enquêtes qu'au village kipopo, il existe des écoles secondaires mais toutes sont privées, ce qui empêche la gratuité de l'enseignement dans ce coin.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

1.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont :

- Accompagner le gouvernement en ses objectifs du millénaire dans l'éducation pour tous,
- Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité,
- Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation
- Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants,
- Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National.

1.3 Exécution du projet

Le projet sera financé par l'entreprise minière et exécuté par une entreprise privée congolaise sous la supervision et le contrôle du comité local de suivi du cahier des charges. Le contrat d'ouvrage sera signé entre l'entrepreneur et l'entreprise minière.

2- Description techniques du projet

2.1 Introduction

En tenant compte du besoin actuel des enfants de 12 à 18 ans et pour empêcher aux nombreux enfants d'aller chercher les écoles secondaires loin de leur domicile, l'école à construire sera une réponse à un besoin très pressant.

2.2 Constances des travaux et spécifications techniques particulières

CONCEPTION DE L'ECOLE

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- NEUF SALLES DE CLASSE
- 12 TOILETTES FILLES ET GARCONS
- UN BUREAU DU DIRECTEUR
- UNE SALLE DE PROFESSEUR
- UN DEPOT
- UNE FOSSE EPTIQUE COMPLET

1. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur, Avant de passer la commande, ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maitres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maitre de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écarté et remplacer du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipement ne répondant pas aux normes du maitre de l'ouvrage.

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des taches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant s'il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maitre de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivellement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire a la réalisation du projet,
- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier a la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Les Panneaux de chantier,
- Le Nettoyage du site,
- L'achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

3. Implantation et piquetage

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

4. Terrassement, remblayage et compactage

Les excavations se feront manuellement et elles auront un largeur de 40 cm, une profondeur de 50 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Le fond des fouilles sera convenablement compacté avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouillée.

5. Béton de fond ou béton de propreté

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m³ et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400m³

Ciment : 150 kg

L'épaisseur sera de 5 cm.

6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m³ et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 50 cm et aura pour épaisseur 0,40 cm.

7. Radier général ou béton de sous pavement

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m³

Sable : 0,400 m³

Ciment : 250 kg

Sur le radier l'attente de l'armature sera de 12mm de diamètre au point situé au niveau de fondation en moellon et dans les coins à titre préventifs des tassements qui peuvent toutefois s'opérer au niveau du sol vu qu'une étude approfondie du sol n'a pas encore été effectuée et l'épaisseur de la dalle sera de 10 cm.

8. Construction des murs en bloc de 20 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x20. Ils auront une épaisseur de 20cm seront liés au mortier bien jointoyés de l'extérieur et de l'intérieure afin de minimiser l'utilisation de l'enduit intérieur.

Etant donné que les parois extérieures ne seront pas enduites, une bonne qualité des blocs sera utilisée pour résister aux efforts d'usure dans le temps. Un échantillon de bloc avant utilisation doit être apporté et approuver avant de passer la commande.

9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures, un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage en bois ou métallique, ce chainage aura comme dimension 20 cm de hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chainage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m³ avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400 m³

Ciment : 350 kg

10. Béton attente charpente

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé à 300 kg/m³ sera coulé sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400 m³

Ciment : 300 kg

11. Couverture en BAP

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

12. Enduit au mortier en ciment

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m3 et sera composé de :

Sable fin : 0,400m3

Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maitre d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

13. Plafond sur gitage en bois

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posé sur un gitage en bois de 4 x 11cm lequel sera posé sur la charpente et les maille du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau fuel pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

14. Baie

Les portes seront métalliques demi vitrées et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carrée, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

15. Pavement lisse

Le pavement sera en béton et aspergé d'une barbotine de 5mm bien lissée et les jonctions seront tracées avec une latte pour dompter la fissuration.

16. Enduit

Les murs seront traités à la chaux avec des couteaux mastique pour une régularité des parois en suite une application à mi-hauteur de la peinture lavable et une peinture à huile appliquée sur le bas du mur sur la moitié de la hauteur vers le bas.

18. Plomberie

Alimentation en eau provenant d'un puit aménagé, se fera en tuyaux galvanise de 3/4 avec tous les accessoires, les raccordements entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

Évacuation, au départ des WC avec des tuyaux en PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40 l'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 en maçonneries recouvertes d'une dalle en béton.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la chaux et deux couches de peinture à l'eau dont le ton sera précisé à l'exécution. Avant passage de la chaux, les surfaces devront être brossées et débarrassées de toute impureté.

Les trous seront fermés. Il faut prévoir une bande de peinture à l'huile de 15 cm sur la partie basse du mur intérieur du bâtiment imitant ainsi une plinthe.

Le faux-plafond recevra une couche d'imprégnation à la chaux et sera enduit de 2 couches de peinture à l'eau. Les surfaces seront préalablement débarrassées de toute aspérité et les trous fermés avec du mastic.

20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

20. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

3 - Choix de l'emplacement

La zone territoriale choisie pour l'emplacement de l'école secondaire est localisée dans le village Kipopo, groupement Inakiluba, Chefferie Kaponda.

Le groupement a planifié un nouveau plan de lotissement de 40 hectares où sera érigé entre autre :

- Bureaux administratifs du groupement,
- Ecole Primaire,
- Ecole Secondaire,
- Poste de Santé,
- Stade....

Le sommet de référence de cette concession en attendant la délimitation exacte par le cadastre est :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	39.79	-11	34	29.59
SURFACE du nouveau lotissement : 40 hectares						



4 - De la gestion de l'eau

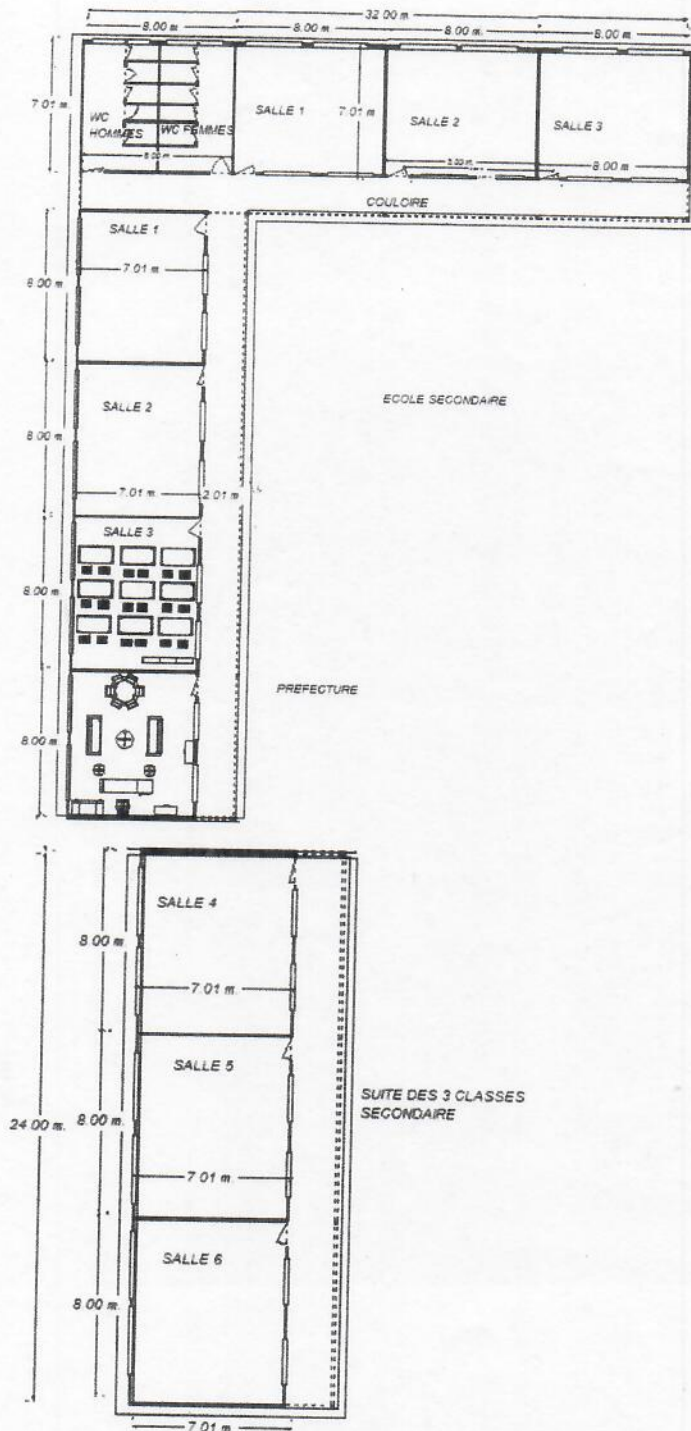
Les besoins d'eau de l'école sont :

- La consommation des élèves et corps enseignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles des classes et bureau

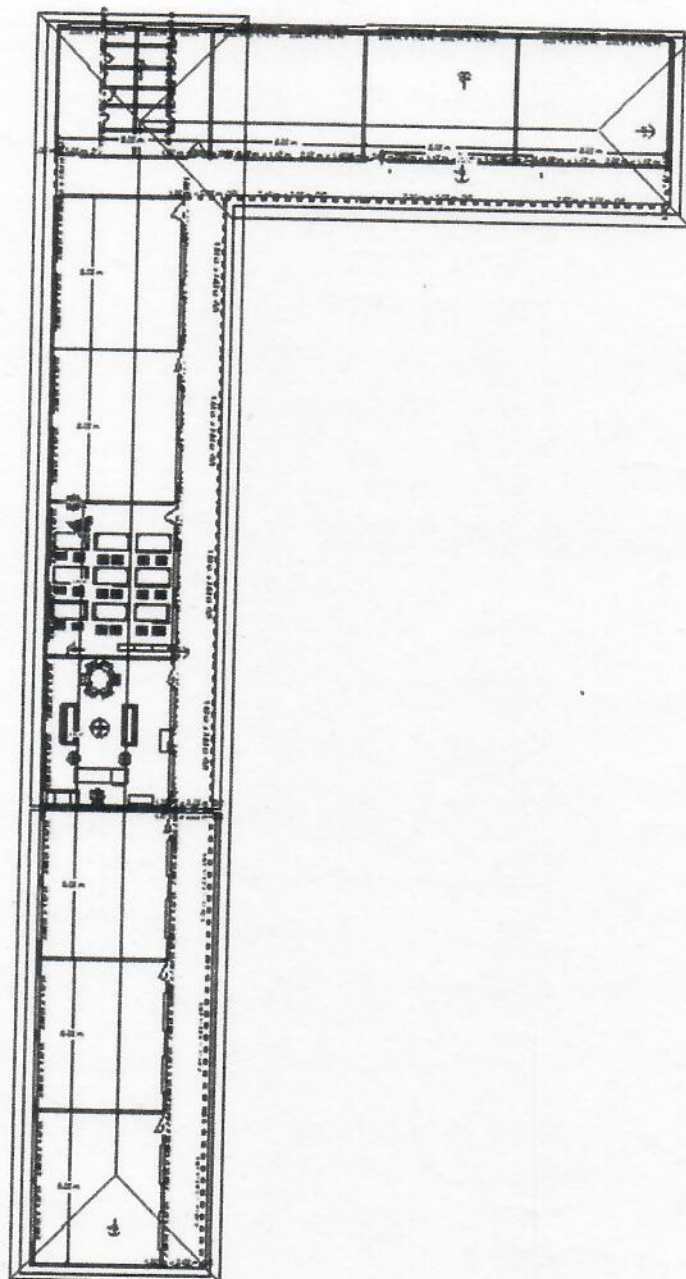
Ce besoin sera assuré par un puit foré et aménagé dans l'enceinte de l'école de même type que ceux du projet 2. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée dans la rivière.

5 - Plan de Construction

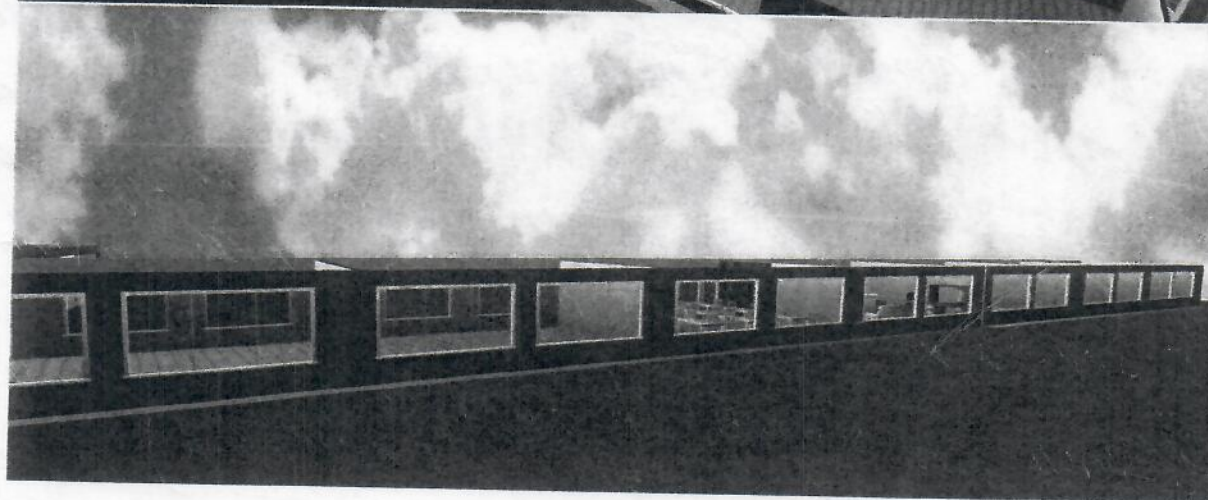
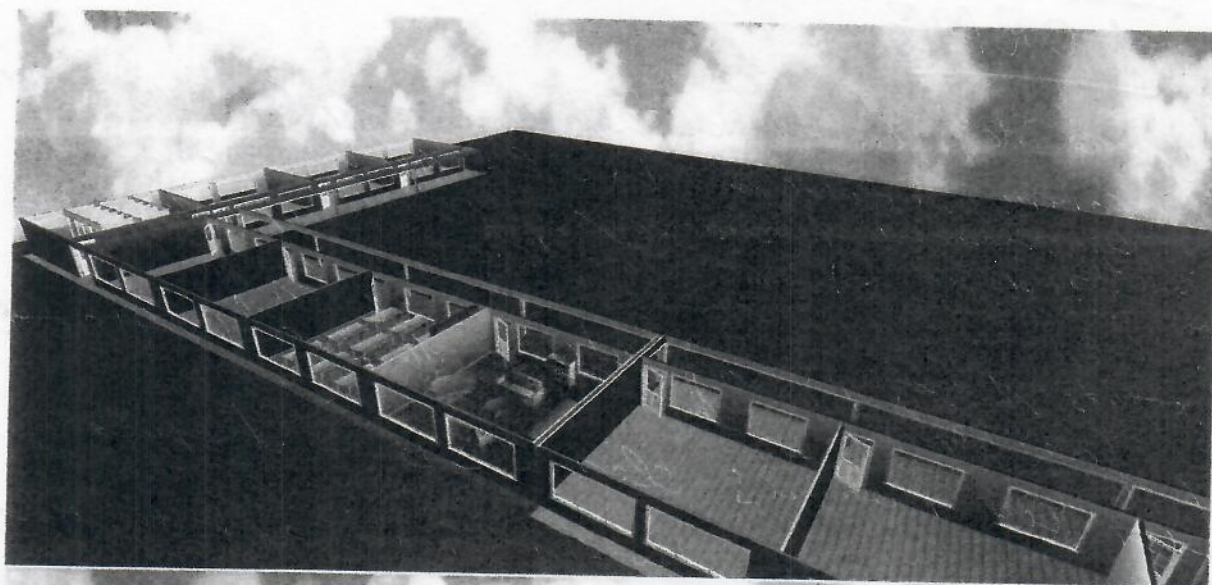
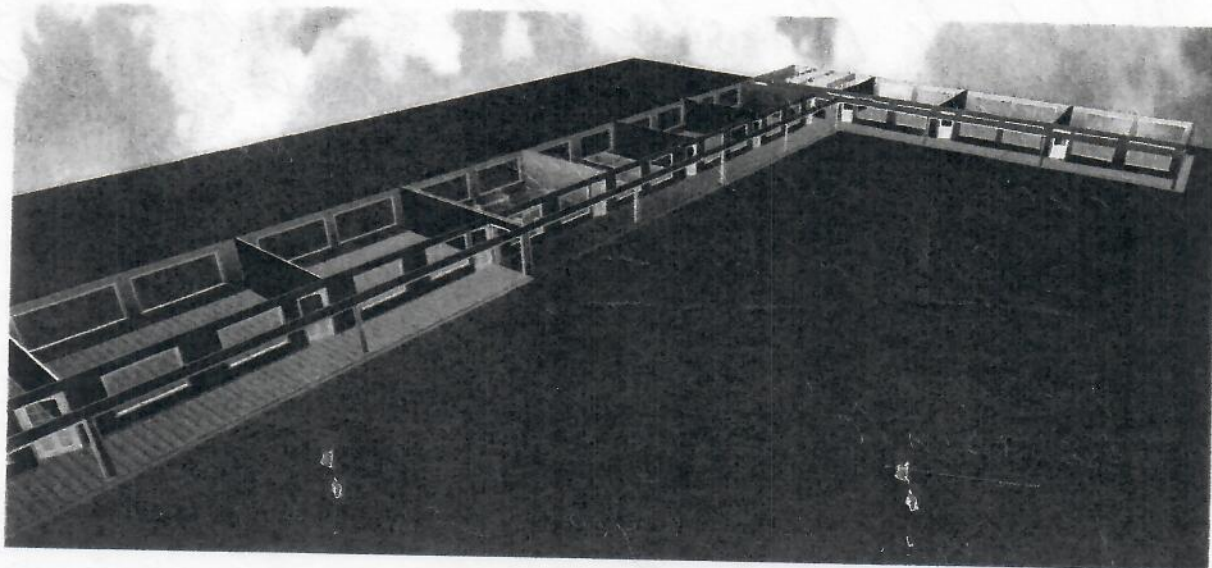
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



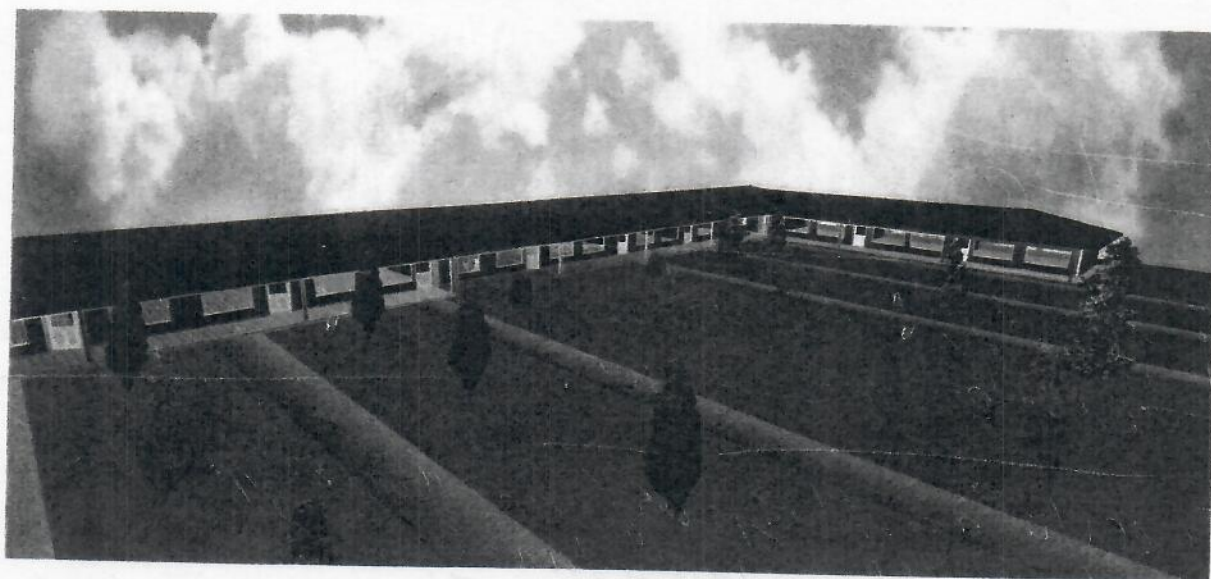
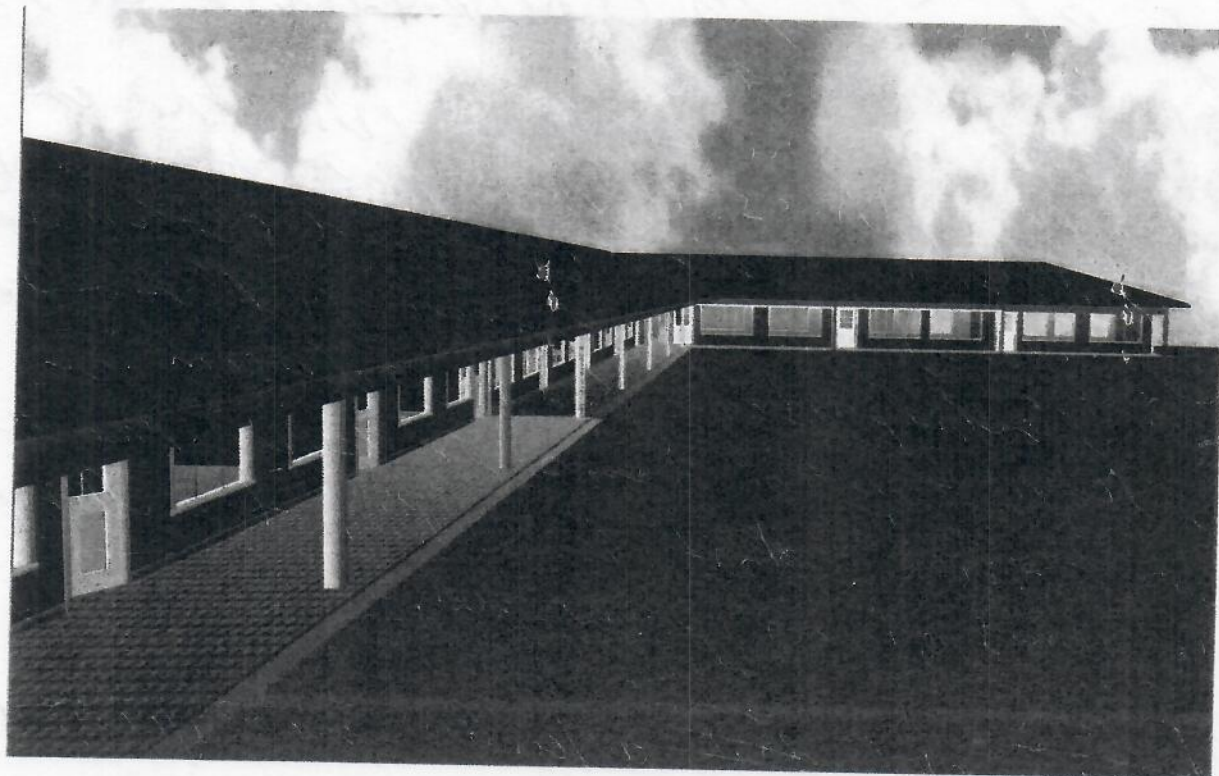
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



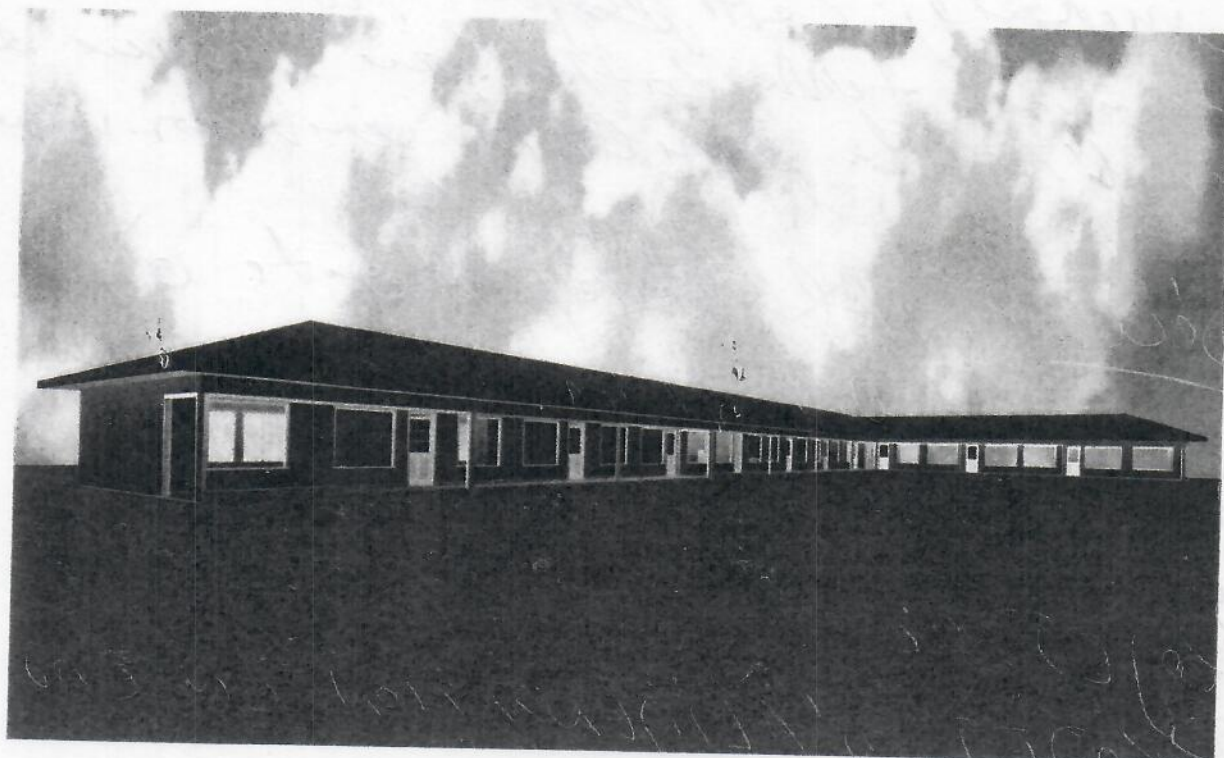
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

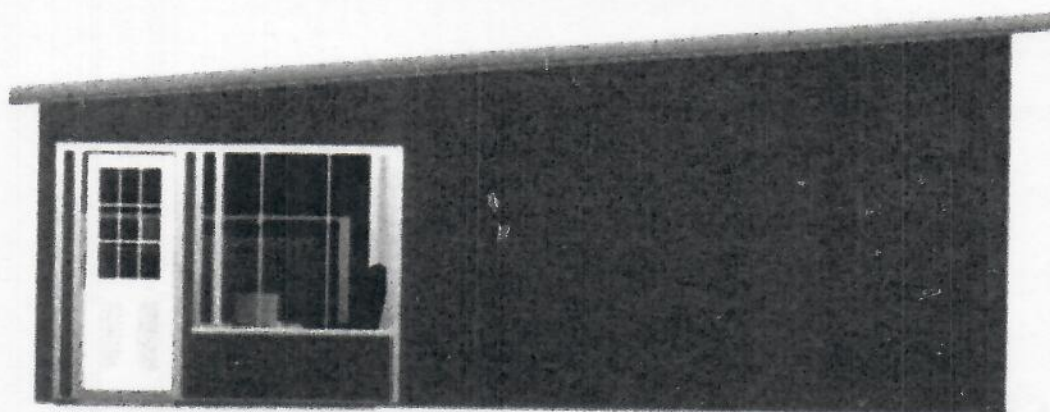
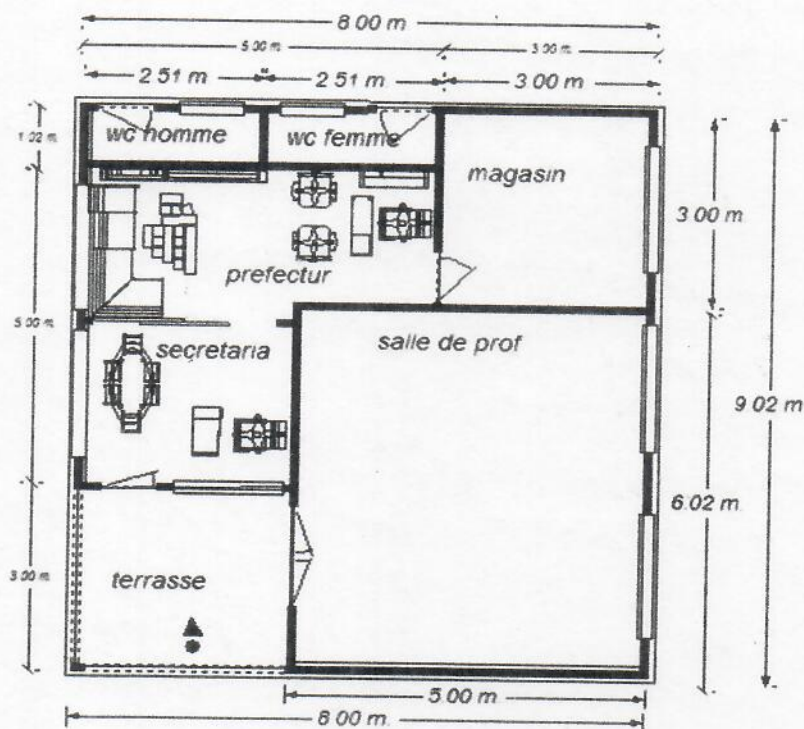


SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



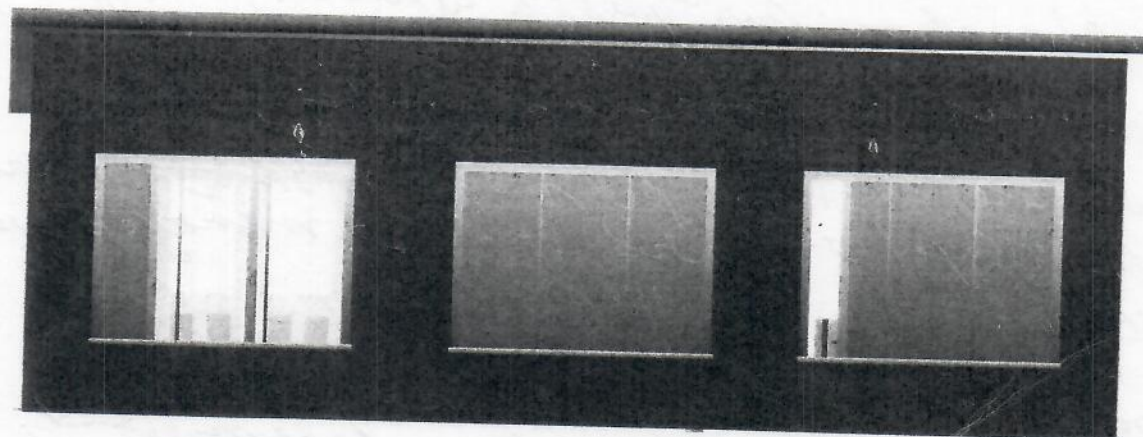
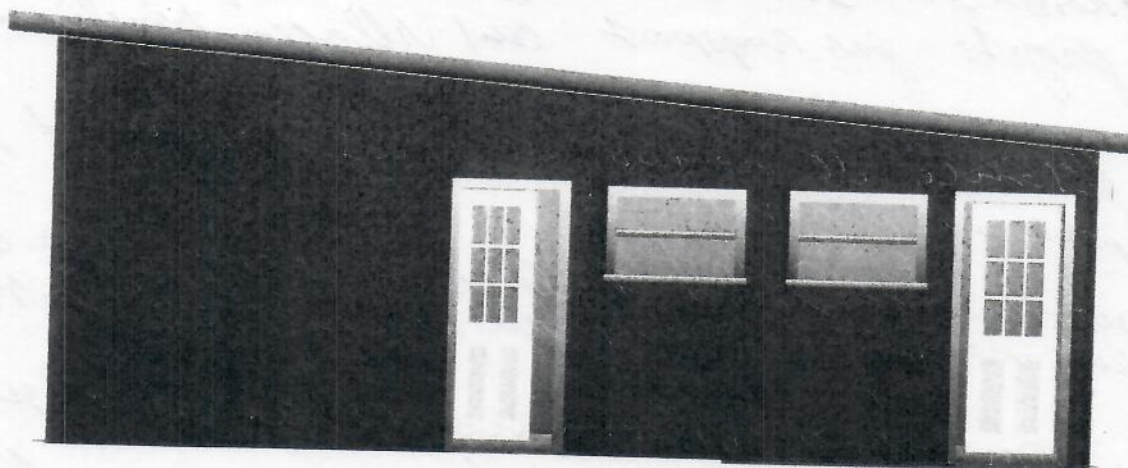
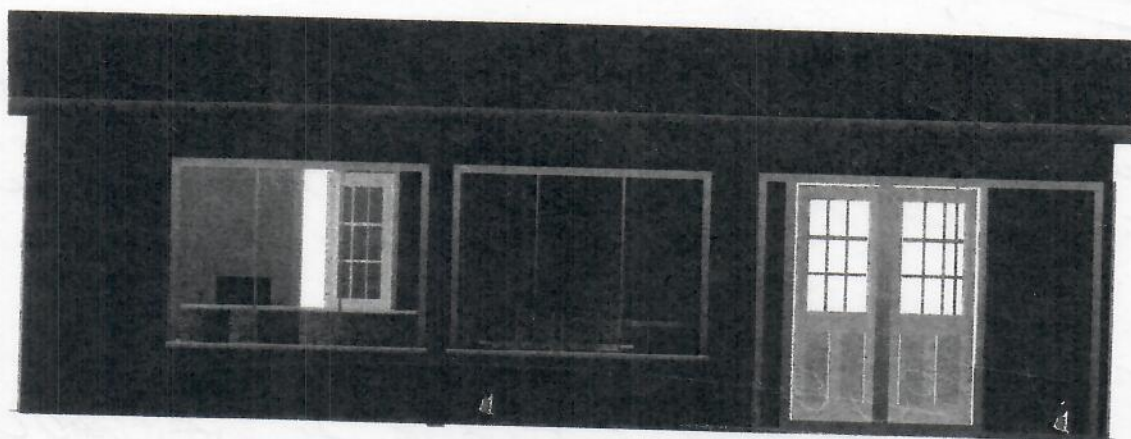
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

PLAN BATIMENT ADMINISTRATIF



Façade principale

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

6 – Couts Investissements

6.1. Cout de construction (école secondaire de 9 classes, 1 bureau, salle de prof, toilette et Fosse septique)

LIBELLE	QTE	UNITE	PU \$	PT \$
Implantation	1	Ft	800,00	800,00

Fondation 300 m x 0,5 m x 0,8 m

fouille de fondation	95,25	m3	10,00	952,50
remblayage et compactage	508	m3	18,00	9144,00
béton de propreté (150kg/M3)	9,525	m3	155,00	1476,38
moellon en m3	152,4	m3	30,00	4572,00
sable fin en m3	50,8	m3	30,00	1524,00
sable lave en m3	25,4	m3	70,00	1778,00
ciment en sac de 50 kg	259,08	pce	11,70	3031,24

Chape de 300 x 0,1 x 0,53 a 250kg/m3 16m3

ciment en sac de 50 kg	101,6	pce	11,7	1188,72
sable lave en m3	8,128	m3	70	568,96
gravier en m3	16,256	m3	72,00	1170,43

Pavement 75 m3

sable lave en m3	38,1	m3	70	2667,00
gravier en m3	76,2	m3	72,00	5486,40
ciment en sac de 50 kg	571,5	pce	11,7	6686,55

Elevation de mur

brique	12700	pce	1,20	15240,00
ciment en sac de 50 kg	228,6	pce	11,70	2674,62
sable fin en m3	30,48	m3	30,00	914,40
sable lave en m3	15,24	m3	72,00	1097,28

linteau et colonne 30m3

gravier	30,48	m3	72,00	2194,56
sable conc	15,24	m3	70,00	1066,80

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

ciment en sac de 50 kg	267	pce	11,70	3123,90
fer rond de 12mm	330	pce	7,00	2310,00
fer rond de 8 mm	254	pce	3,50	889,00
bois de coffrage	100	pce	14,00	1400,00

Enduit 52m3

sable lave en m3	21	m3	70,00	1470,00
sable fin	42	m3	30,00	1260,00
ciment en sac de 50 kg	410	pce	11,70	4797,00

Couverture

Tube rectangulaire de 80 x 40 mm	185	pce	40,00	7400,00
Panne	154	pce	40,00	6160,00
Bac auto portant	220	pce	45,00	9900,00
tôle faitière	42	pce	25,00	1050,00
vis auto taraudeuse	6	bte	25,00	150,00

Porte et Fenêtre

Porte métallique vitrée	10	pce	350,00	3500,00
porte intérieure	3	Pce	180,00	540,00
porte pour toilette	14	Pce	120,00	1680,00
porte grillage	2	Pce	140,00	280,00
fenêtre 2 m x 2 m salle de classe	36	Pce	300,00	10800,00
fenêtre 0,6 x 1,2 m pour toilette	6	Pce	80,00	480,00
fenêtre bureau 1,2 x 1,8 m	3	Pce	120	360,00

Plafond d'une superficie de 1100m2

Unalite de 1,22 x 2,44 m	317,5	pce	14	4445,00
bois d'encadrement	650	pce	10	6500,00
clous	150	pce	3	450,00

Peinture

peinture sur 1400m2	1400	m²	3,5	4900,00
---------------------	------	----	-----	---------

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Plomberie				
tuyau pvc 110 30m : 6 = 6 pièces	10	pce	25	250,00
tuyau pvc 60mm x 240m : 6 = 40 pieces	30	pce	20	600,00
tuyau 3/4	10	pce	20	200,00
WC	12	pce	30	360,00
cuve	1	pce	100	100,00
urinoir	8	pce	30	240,00
accessoires plomberie	1	unité	1000	1500,00

Fosse + puit perdue	1	unité	4000	4000,00
------------------------	---	-------	------	---------

Cout total de la main d'œuvre	1		40 100,00	40 100,00
----------------------------------	---	--	-----------	------------------

Cout total de l'œuvre			185 428,00
-----------------------	--	--	-------------------

6.2. Cout des équipements

LIBELLE	QTE	UNITE	PU \$	PT \$
Equipement Classes				
Banc pupitre	220	pce	90,00	19800,00
Table + Chaises enseignant	9	pce	200,00	1800,00

Equipement bureau				
Table bureau + Fauteuil Préfet	1	Pce	400	400,00
Armoire bureau Préfet	1	Pce	150	150,00
Chaises visiteurs bureau Préfet	3	Pce	70,00	210,00
Table salle de réunion	6	Pce	150,00	900,00
Chaise salle de réunion	20	Pce	20,00	400,00
Armoire réserve	8	Pce	150,00	1200,00
Ordinateur desk top	2	Pce	900,00	1800,00
Photocopieuse	2	pce	400,00	800,00
Système solaire	1	kit	2000,00	2000,00
Matériel didactique & Fourniture bureau	1	Ft	1500,00	1500,00

TOTAL	30 960,00
--------------	------------------

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

6.3. Travaux aménagement forage d'eau

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	80	80	6 400
2	Citerne 5000 litres	pce	1	1200	1200
3	Structure métallique	pce	1	2000	2000
5	pompe solaire complète débit 2 m3/h	pce	1	4000	4000
TOTAL				13 600	

Le cout total des investissements est 230 000 USD

7- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'une école secondaire au village kipopo sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

230 000 USD: 1er semestre 2024

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

05. PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES

1 - Présentation et objectifs du Projet

1.1 Introduction

Lors des enquêtes socioéconomiques effectuées dans la zone affectée par nos activités et analyses de l'évaluation des besoins prioritaires des populations, l'éducation a été identifiée comme un besoin prioritaire.

En effet il ressort du résultat de ces enquêtes que dans le groupement Inakiluba, il existe des écoles primaires mais sont souvent privées ou non viables et surpeuplées, ce qui empêche la gratuité de l'enseignement dans ce coin.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

1.2 Objectifs du projet

Idem projet 4

1.3 Exécution du projet

Le projet sera financé par l'entreprise minière et exécuté par une entreprise privée congolaise sous la supervision et le contrôle du comité local de suivi du cahier des charges. Le contrat d'ouvrage sera signé entre l'entrepreneur et l'entreprise minière.

2- Description techniques du projet

2.1 Introduction

En tenant compte du besoin actuel en capacité d'accueil des enfants de l'école primaire, ainsi que du besoin futur, chaque école à construire sera constituée de :

- 2 blocs de salle de classe avec chacun 3 salles de classes de 7 m X 7 m + sanitaire
- Un bâtiment administratif composé du bureau du directeur, de la réserve ainsi que de la salle des enseignants.

2.2 Constances des travaux et spécifications techniques particulières

CONCEPTION DE L ECOLE :

- **SIX SALLES DE CLASSE**
- **12 TOILETTES FILLES ET GARCONS**
- **UN BUREAU DU DIRECTEUR**

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- UNE SALLE DE REUNION
- UN DEPOT
- UNE FOSSE EPTIQUE

DESCRIPTIONS TECHNIQUES : Idem projet 12

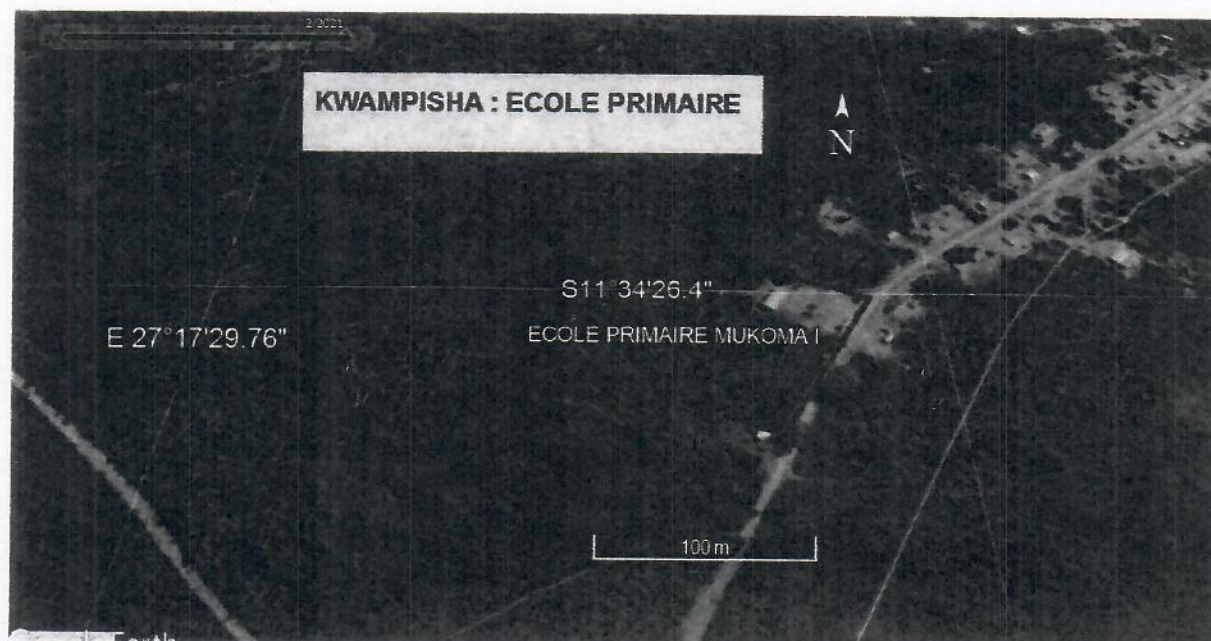
3 – Localisation du projet

Pour atteindre la majorité des enfants de 6 à 12 ans, les écoles primaires seront construites dans les 4 grands villages du groupement à savoir les villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma. Quant aux terrains de construction, leurs coordonnées géographiques sont données ci-dessous ;

A. VILLAGE KWAMPISHA

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	39.79	-11	34	29.59
B	27	17	30.59	-11	34	26.15
C	27	17	32.64	-11	34	23.11
D	27	17	41.60	-11	34	26.45

SURFACE D'EP MUKOMA I : 3324 m²



B. VILLAGE KIPOPO

Dans la même concession que l'école secondaire

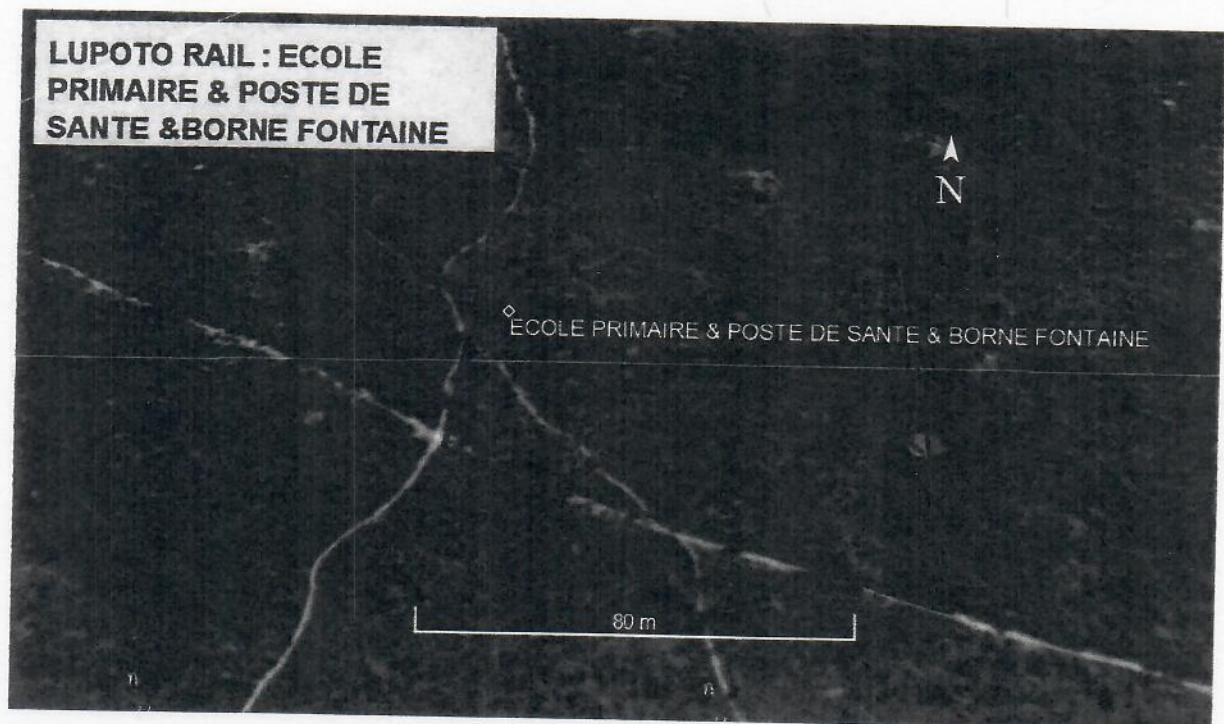
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

C. VILLAGE LUPOTO RAIL

Une concession a été choisie pour abriter l'école primaire, le poste de santé et la borne fontaine de l'école. Les coordonnées des sommets de cette concession sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	13	55.24	-11	34	53.08
B	27	13	55.20	-11	34	49.88
C	27	13	58.55	-11	34	54.38
D	27	13	58.56	-11	34	51.13

SURFACE Borne F. ECOLE PRIMAIRE UN POSTE DE SANTE ET BORNE FONTAINE ECOLE : 10.000m2



4 - De la gestion de l'eau

Les besoins d'eau de l'école sont :

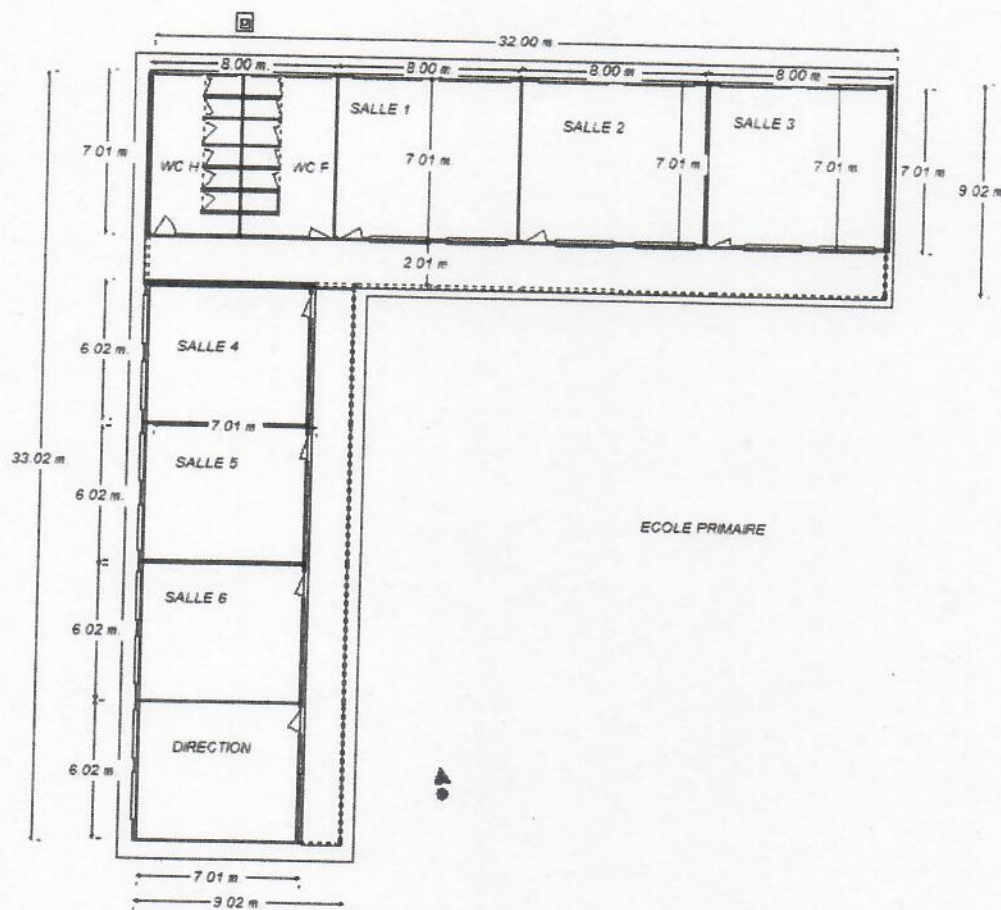
- La consommation des élèves et corps enseignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles des classes et bureau

Ce besoin sera assuré par un puit foré et aménagé dans l'enceinte de l'école. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de

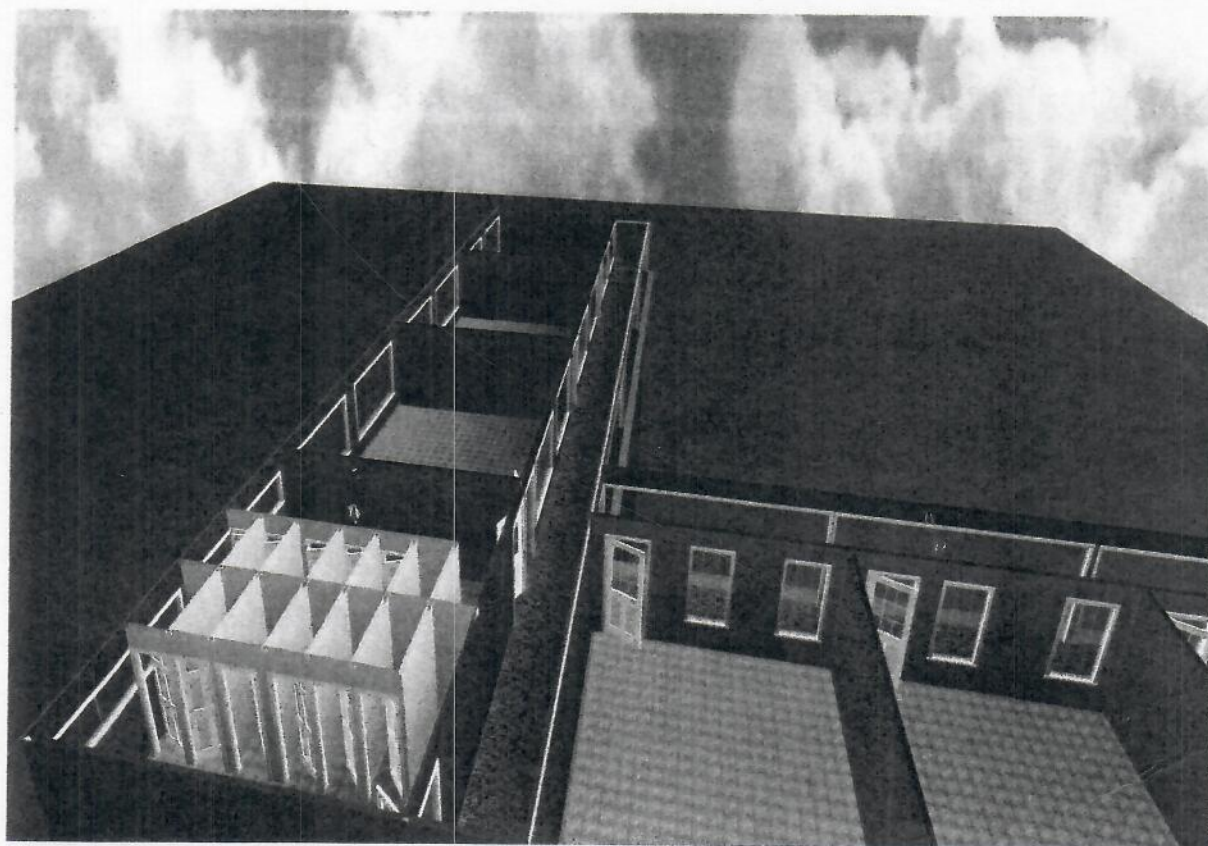
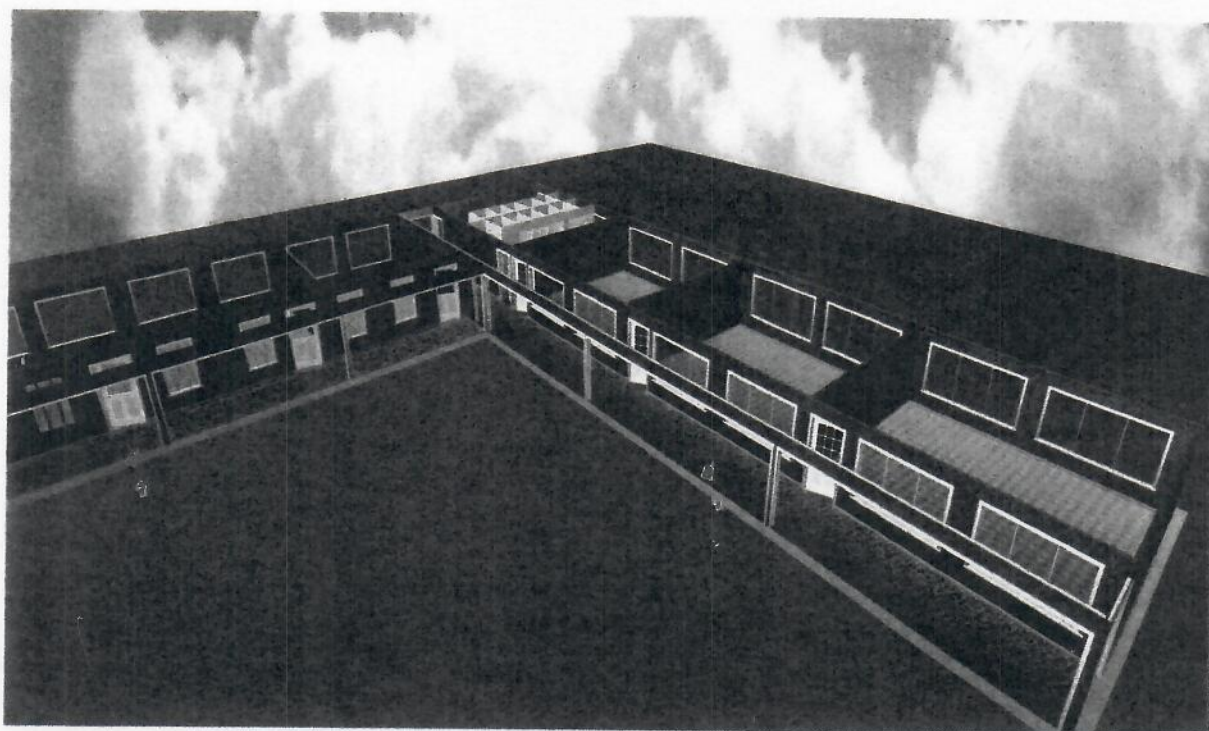
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée dans la rivière.

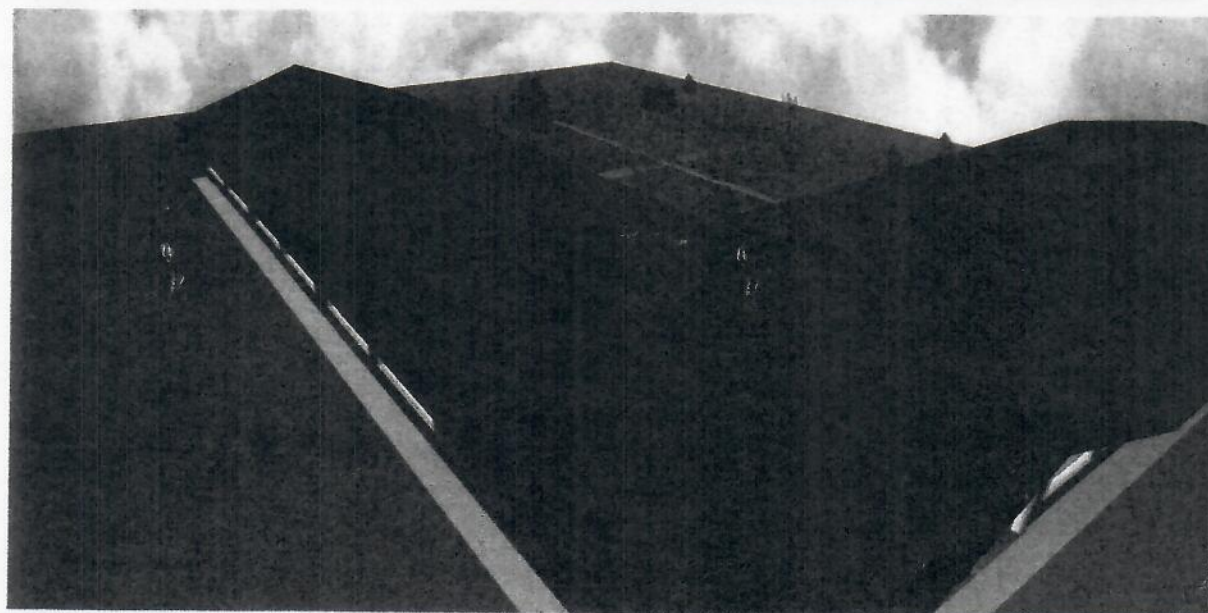
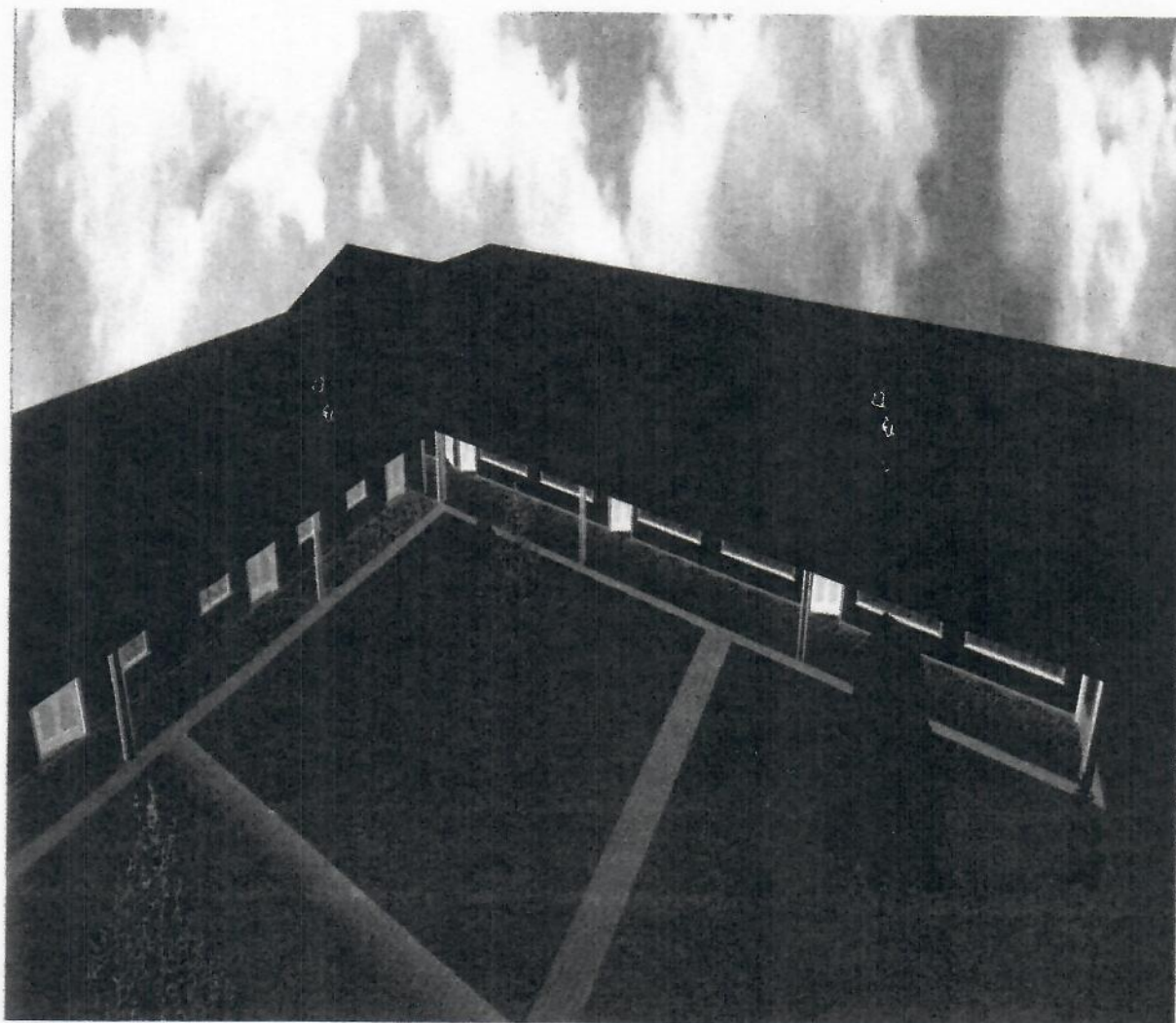
5 - Plan de Construction



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



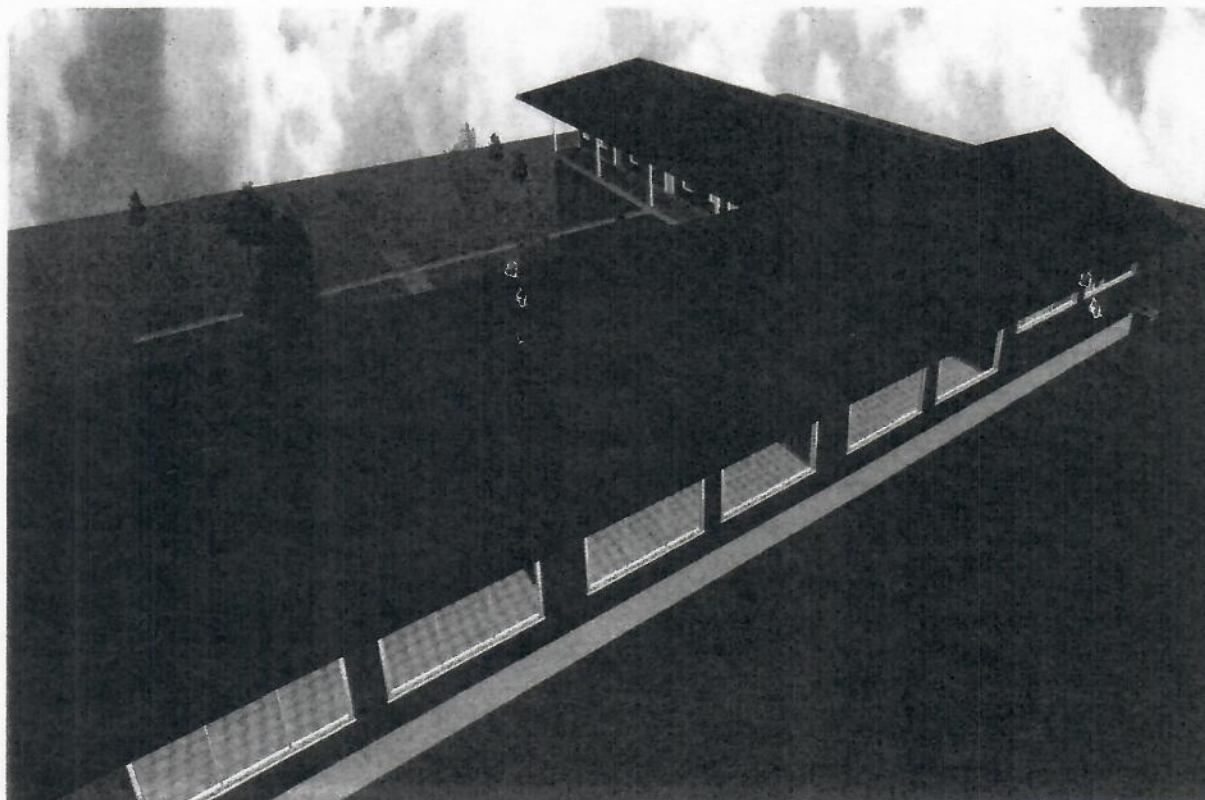
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RSE

8 ✓ M. S. J. S. B. W 101

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



6 – Coûts Investissements

6.1. Coût de construction (école Primaire de 6 classes, 1 bureau, toilette, Fosse septique)

LIBELLE		QTE	UNITE	PU \$	PT \$
Implantation		1	Ft	800,00	800,00

Fondation	300 m x 0,5 m x 0,8 m				
	fouille de fondation	75	m3	10,00	750,00
	remblayage et compactage	400	m3	18,00	7200,00
	béton de propreté (150kg/M3)	7,5	m3	155,00	1162,50
	moellon en m3	120	m3	30,00	3600,00
	sable fin en m3	40	m3	30,00	1200,00
	sable lave en m3	20	m3	70,00	1400,00

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature on the left and several smaller ones on the right.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

ciment en sac de 50 kg	204	pce	11,70	2386,80
------------------------	-----	-----	-------	---------

**Chape de 300
x 0,1 x 0,53 a
250kg/m3
16m3**

ciment en sac de 50 kg	80	pce	11,7	936,00
sable lave en m3	6,4	m3	70	448,00
gravier en m3	12,8	m3	72,00	921,60

Pavement 75 m3

sable lave en m3	30	m3	70	2100,00
gravier en m3	60	m3	72,00	4320,00
ciment en sac de 50 kg	450	pce	11,7	5265,00

**Élévation de
mur**

**salle 250 m de longueur en
mur de 15cm brique de 15
x 20 x 40 cm**

brique	10000	pce	1,20	12000,00
ciment en sac de 50 kg	180	pce	11,70	2106,00
sable fin en m3	24	m3	30,00	720,00
sable lave en m3	12	m3	72,00	864,00

**linteau et
colonne
30m3**

gravier	24	m3	72,00	1728,00
sable concassé	12	m3	70,00	840,00
ciment en sac de 50 kg	210	pce	11,70	2457,00
fer rond de 12mm	256	pce	7,00	1792,00
fer rond de 8 mm	200	pce	3,50	700,00
bois de coffrage	75	pce	14,00	1050,00

Enduit 40 m3

sable lave en m3	16	m3	70,00	1120,00
sable fin	32	m3	30,00	960,00
ciment en sac de 50 kg	320	pce	11,70	3744,00

Couverture

Tube rectangulaire de 80 x 40 mm	144	pce	40,00	5760,00
Panne	120	pce	40,00	4800,00
Bac auto portant	170	pce	45,00	7650,00
tôle faitière	32	pce	25,00	800,00

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

vis auto taraudeuse	4	bte	25,00	100,00
---------------------	---	-----	-------	--------

Porte et Fenêtre

Porte métallique vitrée	7	pce	350,00	2450,00
porte intérieure	3	pce	180,00	540,00
porte pour toilette	14	pce	120,00	1680,00
porte grillage	2	pce	140,00	280,00
fenêtre 2 m x 2 m salle de classe	24	pce	300,00	7200,00
fenêtre 0,6 x 1,2 m pour toilette	6	pce	80,00	480,00
fenêtre bureau 1,2 x 1,8 m	3	pce	120	360,00

Plafond d'une superficie de 1100m2

Unalite de 1,22 x 2,44 m	250	pce	14	3500,00
bois d'encadrement	500	pces	10	5000,00
clous	100	kg	3	300,00

Peinture

peinture sur 1100m2	1100	m²	3,5	3850,00
---------------------	------	----	-----	---------

Plomberie

tuyau pvc 110 30m : 6 = 6 pièces	10	pce	25	250,00
tuyau pvc 60mm x 240m : 6 = 40 pieces	30	pce	20	600,00
tuyau 3/4	10	pce	20	200,00
WC	12	pce	30	360,00
cuve	1	pce	100	100,00
urinoir	8	pce	30	240,00
accessoires plomberies	1	unité	1000	1500,00

Fosse + puit perdu

1	unité	4000	4000,00
---	-------	------	---------

cout total de la main d'œuvre

1		34371,23	34372,00
---	--	----------	----------

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Cout total l'œuvre	148943,00
---------------------------	------------------

6.2. Cout des équipements pour une école

LIBELLE	QTE	UNITE	PU \$	PT \$
Equipement Classes				
Banc pupitre	160	pce	90,00	14400,00
Table + Chaises enseignant	6	pce	200,00	1200,00

Equipement bureau				
Table bureau + Fauteuil directeur	1	pce	400	400,00
Armoire bureau directeur	1	pce	150	150,00
Chaises visiteurs bureau directeur	3	pce	70,00	210,00
Table salle de réunion	4	pce	150,00	600,00
Chaise salle de réunion	15	pce	20,00	300,00
Armoire réserve	6	pce	150,00	900,00
Ordinateur desk top	1	pce	900,00	900,00
Photocopieuse	1	pce	400,00	400,00
Système solaire	1	kit	1200,00	1200,00
Matériel didactique & Fourniture bureau	1	Ft	1000,00	1000,00

TOTAL	21660,00
--------------	-----------------

6.3. Cout travaux aménagement extérieur d'une école : 4300 USD

6.4. Cout total pour une école : 175 000 USD

6.5 Le cout total des investissements pour quatre écoles est 700 000 USD

7- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction de quatre écoles primaires dans le groupement Inakiluba sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées selon le calendrier suivant :

350 000 USD: 1^{er} semestre 2022

350 000 USD: 1^{er} semestre 2023

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

06. PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE POSTES DE SANTE

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la construction de quatre postes de santé capable de prendre en charge les premiers soins des malades.

1.2. LOCALISATION DU PROJET

La zone territoriale de l'emplacement des postes de santé sera située dans les villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail et Mukoma et plus précisément sur les terrains dont les coordonnées géographiques des sommets sont :

a) Pour kipopo

Dans la même concession que les écoles primaire et secondaire

b) Pour Kwampisha :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	7.46	-11	34	6.68
B	27	18	5.94	-11	34	5.25
C	27	18	6.96	-11	34	4.46
D	27	18	8.48	-11	34	5.77

SURFACE POSTE DE SANTE : 2523 m²



c) Pour Lupoto rail

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

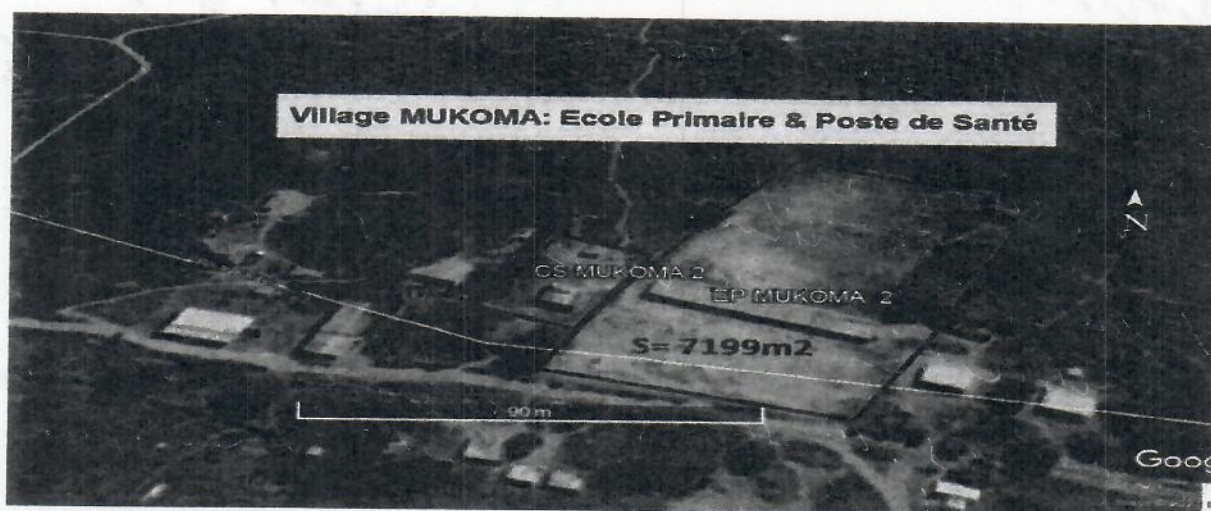
Dans la même concession que l'école primaire

d) Pour Mukoma

a. Poste de SANTE

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	32.32	-11	39	02.37
B	27	19	31.43	-11	39	02.14
C	27	19	32.17	-11	39	0.53
D	27	19	32.91	-11	39	0.91

SURFACE POSTE DE SANTE : 1432 m²



1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité

contrôler

1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté de grand Kipopo
- La communauté de grand kwamisha
- La communauté de grand Lupoto rail
- La communauté de grand Mukoma

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Les populations environnantes

1.5. RÉALISATIONS :

Construction d'un Poste de santé qui sera composé de :

- la Salle d'attente ;
- l'Infirmierie ;
- la pharmacie ;
- le Laboratoire ;
- le cabinet de consultation ;
- la salle d'observation ;
- les 7 toilettes ;
- les 2 douches ;
- la Fosse septique ;

- Reception
- Consultation
- Sous salle
- maternité (5 lits total)
- 2 lits
- logis fic & maintenance
- Laboratoire

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo et Kwampisha il a été constaté ce qui suit :

A Kipopo : Il y a un centre de santé privé qui n'est pas suffisamment équipé, qui n'est pas fiable et aussi d'une capacité insuffisante.

A Mukoma : Il y a plusieurs centres de santé mais tous sont privés et non fiables.

A Lupoto rail et Kwampisha : dans ces deux villages, il n'y a aucune structure médicale fiable et les populations vont se faire soigner dans des villages voisins ou recours à la médecine traditionnelle.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé dans la communauté.

2. ETUDE TECHNIQUE

2.1. DESCRIPTION DES TRAVAUX CONSTRUCTION DU POSTE DE SANTE

1. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur,

Avant de passer la commande ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maîtres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maître de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écartés et remplacés du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipements ne répondant pas aux normes du maître de l'ouvrage.

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des tâches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant si il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivellement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire à la réalisation du projet,
- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier à la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,
- Les Panneaux de chantier,
- Le Nettoyage du site,
- L'Achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

3. Implantation et piquetage

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

4. Terrassement, remblayage et compactage

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Les excavations se feront manuellement et elles auront une largeur de 50 cm une profondeur de 60 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Les fonds des fouilles seront convenablement compactés avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouiller.

5. Béton de fond ou béton de propreté

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m³ et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400m³

Ciment : 150 kg

L'épaisseur sera de 10 cm.

6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m³ et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 60 cm et aura pour épaisseur 40 cm.

7. Radier général ou béton de sous pavement

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m³

Sable : 0,400 m³

Ciment : 250 kg

8. Construction des murs en bloc de 15 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x15. Ils auront une épaisseur de 15cm et auront un enduit de l'intérieur et de l'extérieur.

9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage métallique, ce chainage aura comme dimension 15 cm de

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chaînage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m³ avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400 m³

Ciment : 350 kg

10. Béton attente charpente

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé à 300 kg/m³ sera coulé sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400 m³

Ciment : 300 kg .

11. Couverture en BAP

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

12. Enduit au mortier en ciment

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m³ et sera composé de :

Sable fin : 0,400m³

Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maitre d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

13. Plafond sur gitage en bois

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posés sur un gitage en bois de 4 x 11cm lequel sera posé sur la charpente et les maille du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau fuel pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

14. Baie

Les portes seront métalliques demi vitré et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carré, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

15. Pavement carrelé

Le pavement sera en béton sur lequel sera posé un carrelage de 60 x 60 cm bien alignée.

16. Enduit

Les murs seront traités au plâtre gyproc avec des couteaux mastiques pour une régularité des parois et ensuite de la peinture lavable sera appliquée.

17. Eclairage

Une installation électrique sera exécutée et comprendra :
une installation du circuit électrique en 220v et une en 12 v pour une alimentation indépendante .

18. Plomberie

L'alimentation en eau provenant d'un puit foré, se fera en tuyaux de 3/4 , 1/2 , 1" et 1 1/2 avec tous les accessoires, les raccordements entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

L'Évacuation, au départ des WC sera réalisée en tuyaux PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40. L'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 m en maçonnerie recouverte d'une dalle en béton.

19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la gyproc et deux couches de peinture à l'eau lavable.

20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

21. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

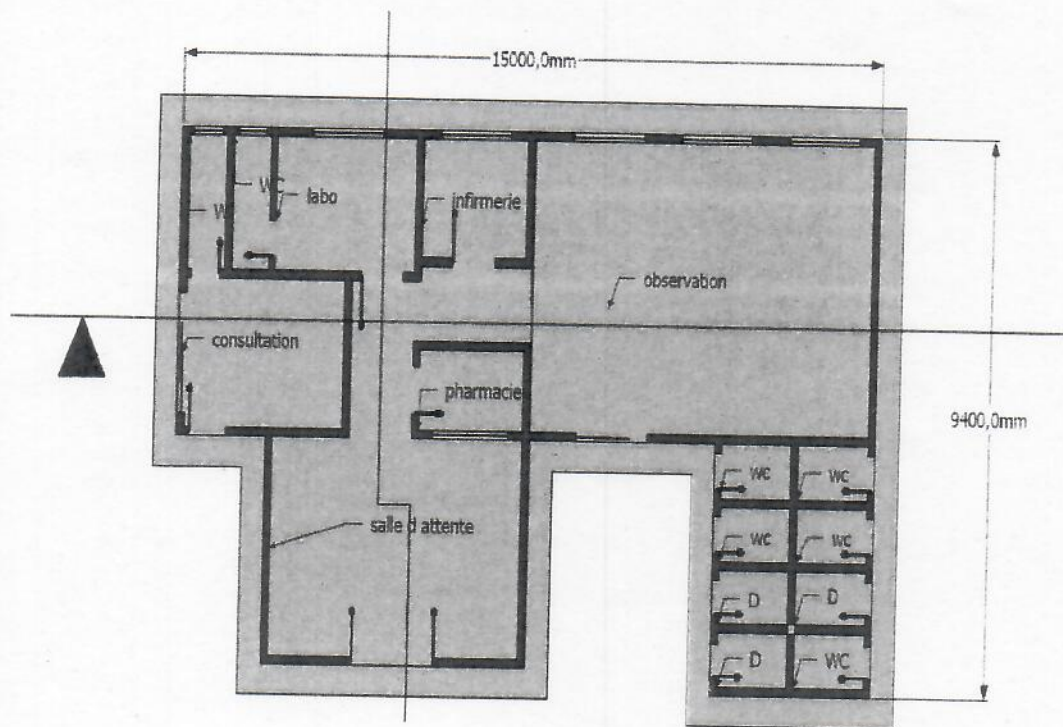
3 - De la gestion de l'eau

Les besoins d'eau du poste de santé sont :

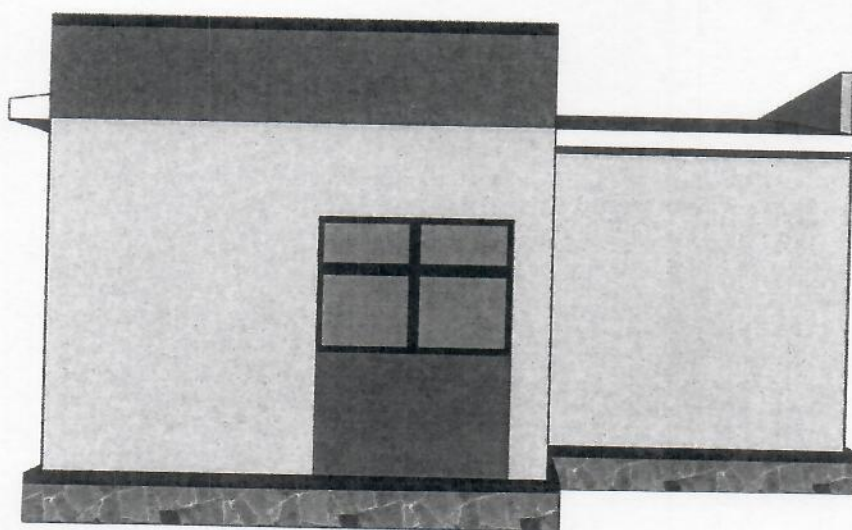
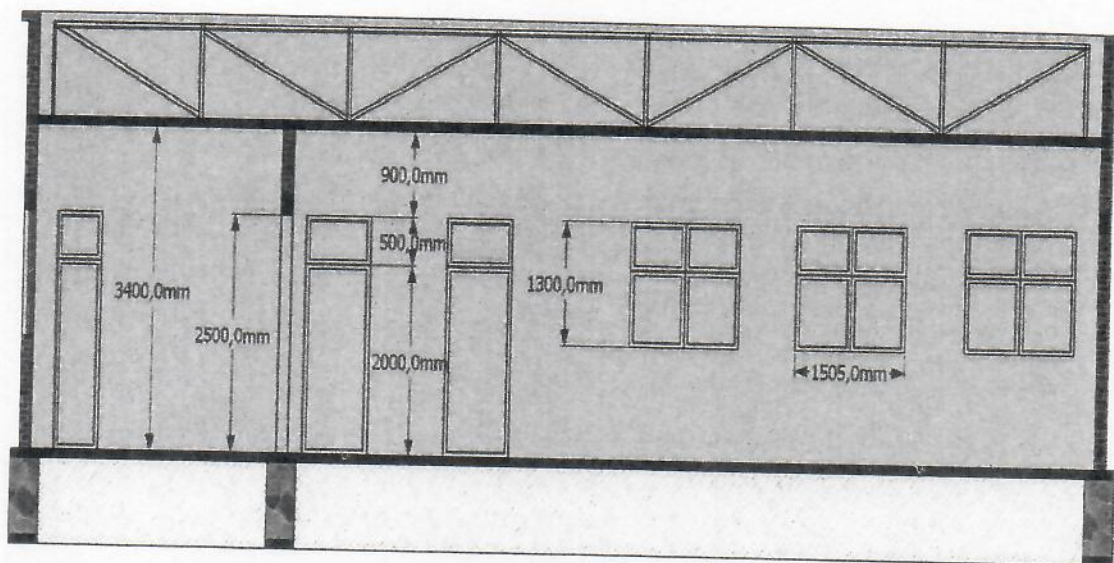
- La consommation des malades et du corps soignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles et cabinets
-

Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placé dans l'enceinte du poste. Ce puit sera réalisé en tenant de toutes les spécifications techniques comme ceux du projet 2. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée vers la rivière.

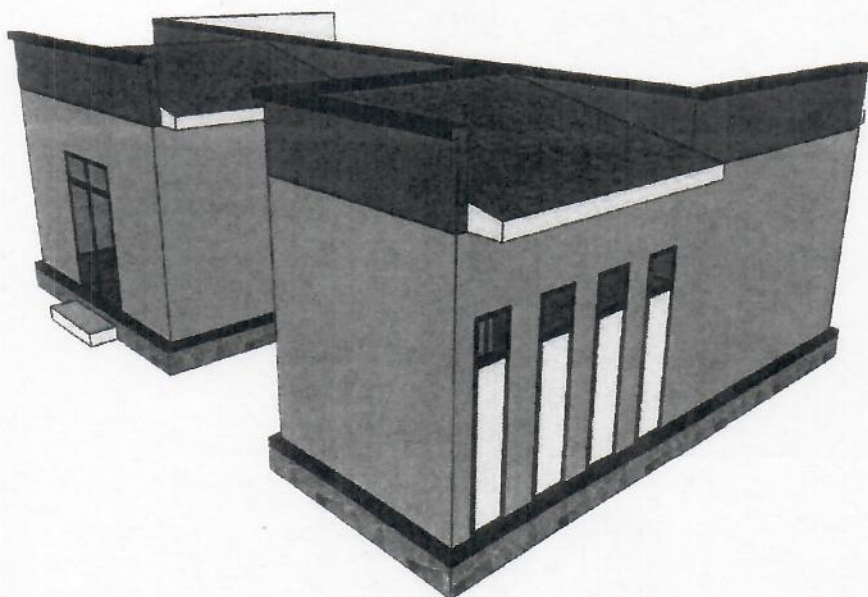
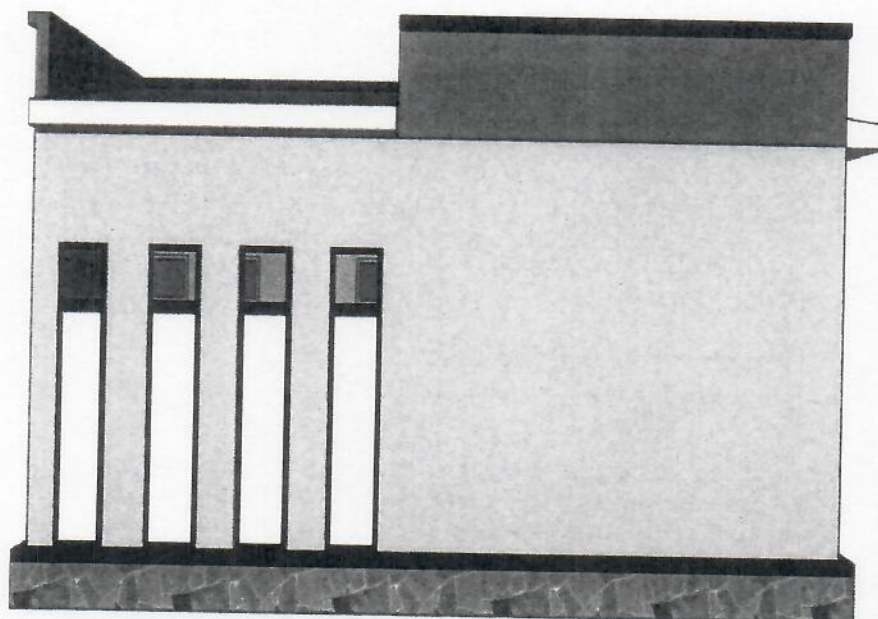
4 - Plan de Construction



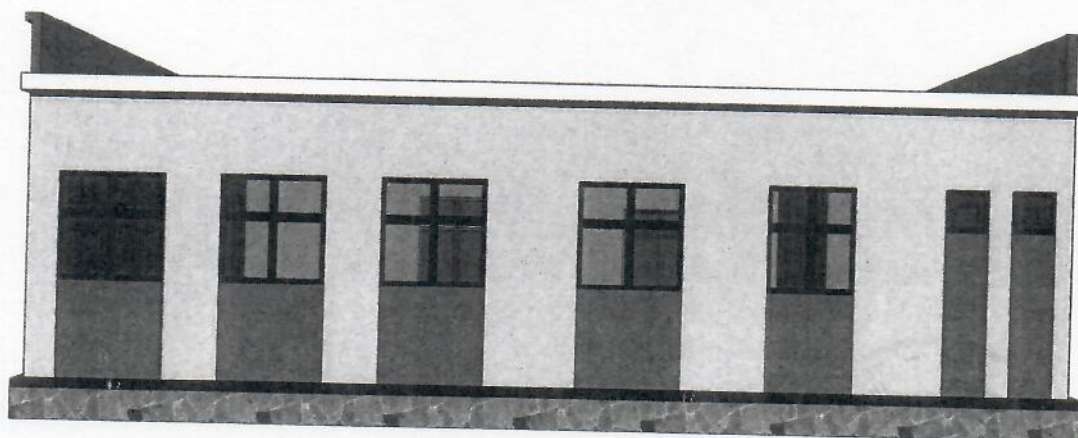
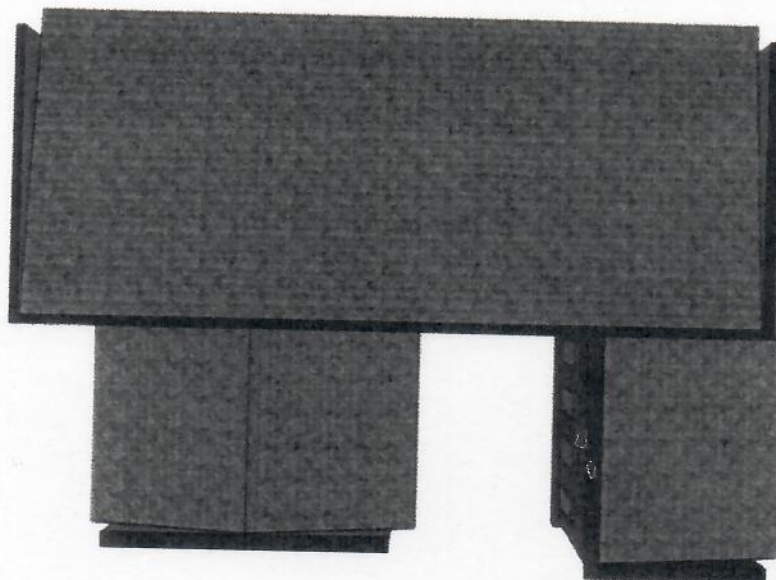
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



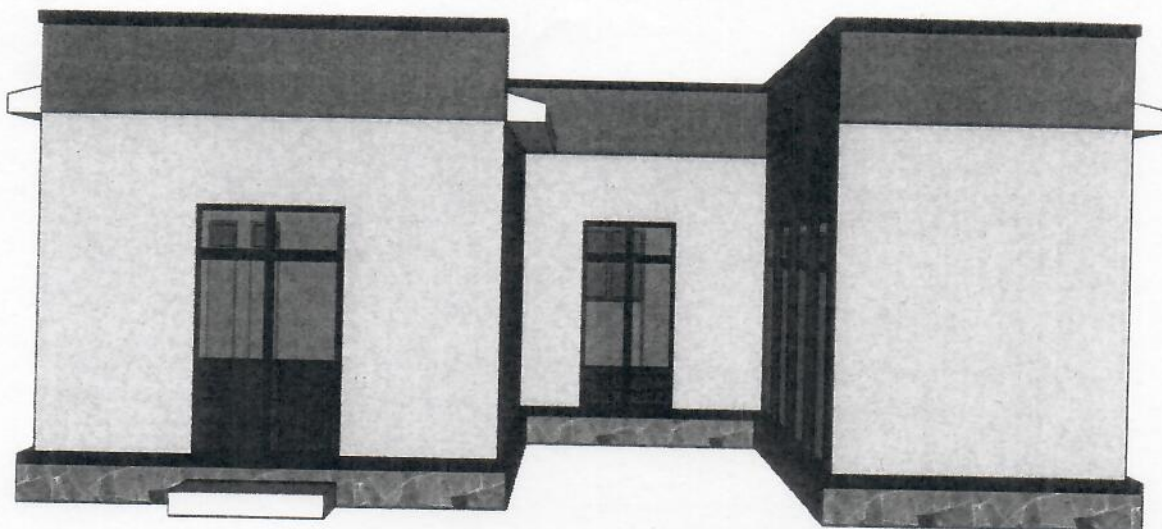
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



5 – Coûts Investissements

5.1. EVALUATION COUT DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SANTE

	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
1	INSTALLATION CHANTIER	fft	1	2500	2500
	Total 1				2500
2	TERRASSEMENT				
	implantation de l'ouvrage	fft	1	500	500
	déblais de fondation	m3	16,8	11	184,8
	remblais et compactage latérite	m3	48	18	864
3	GROS ŒUVRE				
	béton de propreté à 150kg/m3	m3	4,2	165	693
	fondation en moellon	m3	33,6	75	2520
	radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	12	220	2640
	maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyé	m3	53,55	97,5	5221,125
	chainage en béton armé à 350kg/m3	m3	3,15	473	1489,95
	charpente en bois avec madrier 5/15	m2	120	20	2400
	panne en bois 5/7				

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

	fourniture et pose de la couverture en tole BG 28				
	Total				14964,075
4	FINITION				
	enduit intérieur au mortier de ciment	m2	357	13,5	4819,5
	plomberie des colonnes montantes et descendantes	ftt	1	3000	3000
	Fosse septique + puit perdue	ftt	1	3500	3500
	électrification	ftt	1	2000	2000
	fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	120	12	1440
	pavement lisse de couleur rouge	m2	120	16	1920
	kit Energie solaire voltaïque	ftt	1	8000	8000
	total				24679,5
	Pose des appareils sanitaires				
	fourniture et pose WC turc	pce	6	30	180
	fourniture et pose bac de douche	pces	2	40	80
	lave main	pces	2	30	60
	fourniture et pose cuve	pces	2	100	200
	total				520
	achat et pose des baies				
	porte métallique pour toilette extérieur 0,60x2,5	pces	8	120	960
	porte extérieure 1,5x 2,5	pces	2	400	800
	porte extérieure 0,9 x 2,5	pces	1	250	250
	porte en bois	pces	6	200	1200
	fenêtre métallique 0,6x0,5	pces	2	140	280
	fenêtre métallique 1,505x1,3	pces	6	280	1680
	total				5170
	peinture plascon lavable	m2	477	5	2385
	badigeons	m2	477	2	954
	total				3339
	TOTAL GENERAL				62721,375

5	MAIN D'ŒUVRE				15816,4125
----------	---------------------	--	--	--	-------------------

6	COUT TOTAL CONSTRUCTION POSTE DE SANTE				68538
----------	---	--	--	--	--------------

[Handwritten signatures and initials]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

5.2. EVALUATION COUT INSTALLATION POINT FORAGE D'EAU

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	100	100	10000
2	Citerne 5000 litres	pce	1	1200	1200
3	Structure métallique	pce	1	2000	2000
4	pompe solaire débit 5 m3/h	pce	1	3000	3000
5	Mobilisation et démobilisation	Ft	1	2500	2500
TOTAL GENERAL					18700

5.3. ESTIMATION COUT EQUIPEMENTS DU POSTE DE SANTE : 37 762 USD

La liste des équipements du poste sera dressée au moment opportun pour tenir compte des changements technologiques et besoins de ce moment-là.
Elle sera faite ensemble par le CLS, le médecin chef de Zone de santé et SOMIKA.

Le cout total des investissements pour un poste de santé est 125 000 USD

Le cout global du projet est donc de 500 000 USD

6- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction de quatre postes de santé sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

125 000 USD: 2eme semestre 2021

125 000 USD: 1^{er} semestre 2022

125 000 USD: 1^{er} semestre 2023

125 000 USD: 1^{er} semestre 2025

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

07. PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.

Ce projet consistera en la distribution des semences et engrais aux agriculteurs de maïs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production haute gamme de maïs ;
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kuampisha,

1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet COMMUS (Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha)
- les agriculteurs ayant eu précédemment des rendements de moins de 3 T/Ha

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

La distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 200 Ha.

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, il était révélé que la majorité des hommes et des femmes était sans emploi et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.

2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer la culture de 200 ha de maïs remboursable à la coopérative 50 %. En tenant compte de 50 % remboursés de la première année, la deuxième année 100 ha seront financés et la troisième année 50 Ha de maïs.

Surface à cultiver année 1 : 200 Ha

Quantité semences : 25 Kg / Ha

Quantité NPK : 200 kg / Ha

Quantité Urée : 200 Kg /Ha

Besoins :

- Semences : 5 000 Kg soit 200 sacs de 25 Kg
- NPK : 40 000 Kg soit 800 sacs de 50 Kg
- Urée : 40 000 Kg soit 800 sacs de 50 Kg

Production attendue :

- Année 1 : au moins 600 T de maïs grain
- Année 2 : au moins 900 T de maïs grain
- Année 3 : au moins 1050 T de maïs grain

En distribuant les intrants pour 1 Ha par ménage, ce projet financera :

Année	Nombre ménage financé			
	SOMIKA	Autofinancement	Total	Cumul
1	200	0	200	200
2	0	100	100	300
3	0	50	50	350
TOTAL	200	150	350	

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3. L'INVESTISSEMENT

3.1. Cout d'acquisition des semences et engrais

Item	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU \$	PT \$
1	SEMENSES	SAC 25 kg	200	80	16 000
2	NPK	SAC 50 kg	800	53	42 400
3	UREE	SAC 50 kg	800	52	41 600
TOTAL				100 000	

3.2. Encadrement Et formation : 10 000 USD

Cout d'investissement total : 110 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'intrants agricoles sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

110 000 USD : 2ème semestre 2021

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

08. PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste à appuyer la création d'un verger de 20 Ha afin d'augmenter les niveaux de revenu individuels des populations et aussi de préserver l'environnement. Dans ce projet, les arbres suivants seront cultivés : citronniers, orangers, mandarinier Manguiers, avocats à raison de 4 Ha par type de fruit.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Augmenter les capacités de production des fruits
- Améliorer les revenus des populations
- Préserver la souveraineté alimentaire locale
- Valoriser les produits alimentaires Congolais
- Favoriser les projets d'entrepreneuriat en milieu rural

1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans le groupement Inakiluba, chefferie de Kaponda, territoire de Kipushi.

1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA du groupement Inakiluba et plus précisément les communautés des villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Le résultat attendu de ce projet est l'exécution des travaux et la mise à disposition des matériels suivants :

- Débroussailler et dessoucher le terrain

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Piquetage et trouaison
- Livrer les plants
- Livrer la fiente
- Livrer les produits phytosanitaires
- Livrer petit matériel agricole
- Installer le système d'irrigation
- Faire un forage
- Installer le réservoir d'eau et une Pompe solaire

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, il était révélé que la majorité des hommes et des femmes était sans emploi et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.

2. ETUDE TECHNIQUE

2.1. Variétés

- citronniers,
- orangers,
- mandarinier
- Manguiers,
- Avocats.

2.2. Le choix du terrain

Les arbres fruitiers exigent le meilleur sol que l'on puisse leur réserver. Ils réagissent avec un sol fertile par une croissance saine et vigoureuse, une production hâtive, une résistance relative aux maladies et aux parasites, et une longue existence productive.

Dans ce projet, on choisira un sol homogène jusqu'à 80 cm de profondeur, et on évitera un sol très humide même s'ils sont inondés que pendant une courte période de l'année.

2.3. L'aménagement du terrain

L'aménagement comprendra la plantation des brise-vent, l'irrigation, le drainage si nécessaire, le nivellement si nécessaire et possible.

2.4. Approvisionnement en plants

Les arbres seront commandés depuis plus d'un an chez un pépiniériste et les choix de portes greffes et de variétés seront effectués à ce moment-là avec l'aide d'un technicien du service de l'agriculture sous le contrôle du CLS.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

2.5. Distance de plantation et densité

La distance entre les arbres dans un verger peut varier avec les variétés utilisées, le sol, le climat ... etc

Les distances préconisées sont en règle générale :

- citronniers : 7 m x 7m soit une densité de 204 arbres par Ha
- orangers : 7 m x 7m 7 soit une densité de 204 arbres par Ha
- mandarinier : 6 m x 6m soit une densité de 277 arbres par Ha
- Manguiers : 8 m x 8m soit une densité de 156 arbres par Ha
- Avocats : 8 m x 8m soit une densité de 156 arbres par Ha

2.6. Préparation du terrain

Elle consistera en :

- Débroussaillage et dessouchage
- Prélèvement échantillons du sol pour analyse
- Sous-soler profondément l'ensemble du terrain (60 à 80 cm)
- Faire les apports éventuels d'amendement du sol (30 à 40 T des fumiers par Ha)
- Piquetage

2.7. La plantation

On procédera de la manière suivante :

- Creuser un trou de 80 X 80 X 80 cm
- Mélanger la terre sortie du trou avec 50 litres de fumier, sulfate de potasse, phosphate tricalcique
- Reboucher le trou avec le mélange
- Sortir le plant de son sachet ou pot
- Gratter la terre à la périphérie de la motte pour dégager les racines et couper celles qui dépassent
- Poser le plant sur une bûte et le chausser en tassant avec la terre de surface prélevée au centre des interlignes, jusqu'à former une bûte de 1 ? 4 m de diamètre à la base et de 0,5 m de diamètre au sommet et une hauteur d'environ 40 cm.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3. L'INVESTISSEMENT

3.1. Evaluation cout par Ha

		Unité	QTE	PU	PT
1	Débroussaillage et dessouchage	Ft	1	400	400
2	Fumier	T	25	20	500
3	Piquetage et trouaison	pce	200	1	200
4	Plants	pce	200	5	1000
5	Petit matériel agricole	ft	1	500	500
6	Plantation	pce	200	2,5	500
7	Installation brise - vent	ft	1	500	500
TOTAL				3600	

Cout pour 20 ha : 72 000 USD

3.2. Évaluation cout réseau d'irrigation

		Unité	QTE	PU	PT
1	forage puit + pompe solaire	Ft	1	20 000	20000
2	Réservoir d'eau 10 m3	T	5	1400	7000
3	Support réservoir	pce	5	2500	12500
4	réseau d'irrigation	FT	1	20 000	20000
TOTAL				59500	

3.3. Imprévus : 8 500 USD

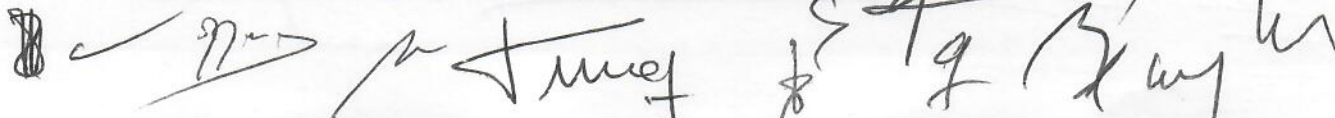
3.4. Cout d'investissement total : 140 000 USD

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de création du verger sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

140 000 USD : 2ème semestre 2025

The bottom of the page contains several handwritten signatures and initials in black ink. From left to right, there is a small circular stamp, a signature that appears to be 'M...', a signature that appears to be 'F...', and a large, stylized signature that appears to be 'S. Ag. B. M. W.'.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

II.2. DESCRIPTION DETAILLEE DE CHAQUE PROJET A REALISER DANS LA COMMUNE ANNEXE

01. PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DANS LES CELLULES

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la réhabilitation et ouverture de 40 Km des routes en terre battue en raison de 8 Km de route par quartier.

Ces routes sont actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construites. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

Étant donné l'état actuel des routes, la première étape consistera à niveler la route, puis à remplir et à compacter certaines parties ; la deuxième étape consistera à remblayer un sol de gravier de 20 cm d'épaisseur, niveler, arroser et compacter pour s'assurer que le degré de compactage est $\geq 93\%$. Un fossé ouvert de drainage simple en forme de V sera installé des deux côtés avec une niveleuse pour faciliter le drainage.

D'autres routes seront faites manuellement si ça s'y prête.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

Tandis que les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer aux échanges entre les cellules des quartiers
- Diminuer le coût de transport

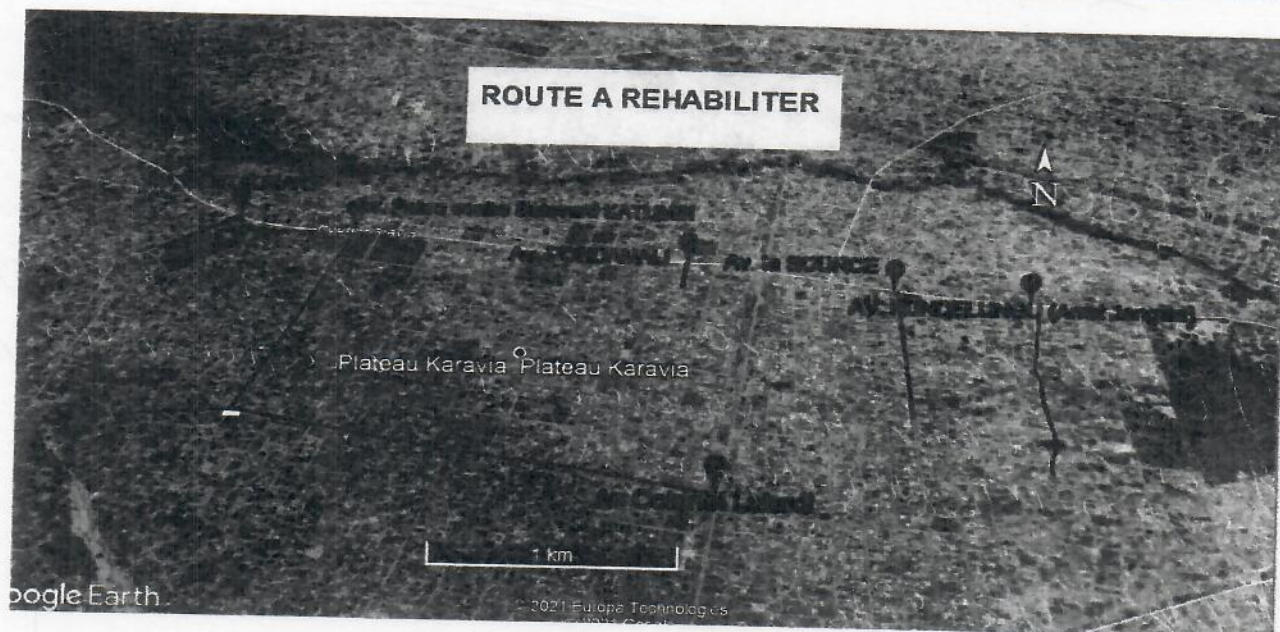
1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les quartiers SOMIKA, MUKUNTO, KISANGA, KILIMA SIMBA, TRIANGLE, plus précisément les avenues suivantes :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

A. QUARTIER MUKUNTO

NS	Nom des Avenues	Longitude			Latitude			Nombre de mètre à réhabilités (m)
		Deg r	Min	Sec	Deg r	Min	Sec	
1	Av. Colonel LUKADI	27	24	39.67	11	40	47.67	3700
2	Av. PSARO	27	23	36.98	11	39	42.12	1000
3	Av. RRESTAURANT	27	23	15.0	11	39	38.50	1000
4	Av. PONDAMALI	27	24	37.20	11	39	51.33	500
5	Av. La SOURCE	27	25	12.60	11	39	58.12	1000
6	Av. JANGWA							800
								8000



B. QUARTIER KILIMA SIMBA

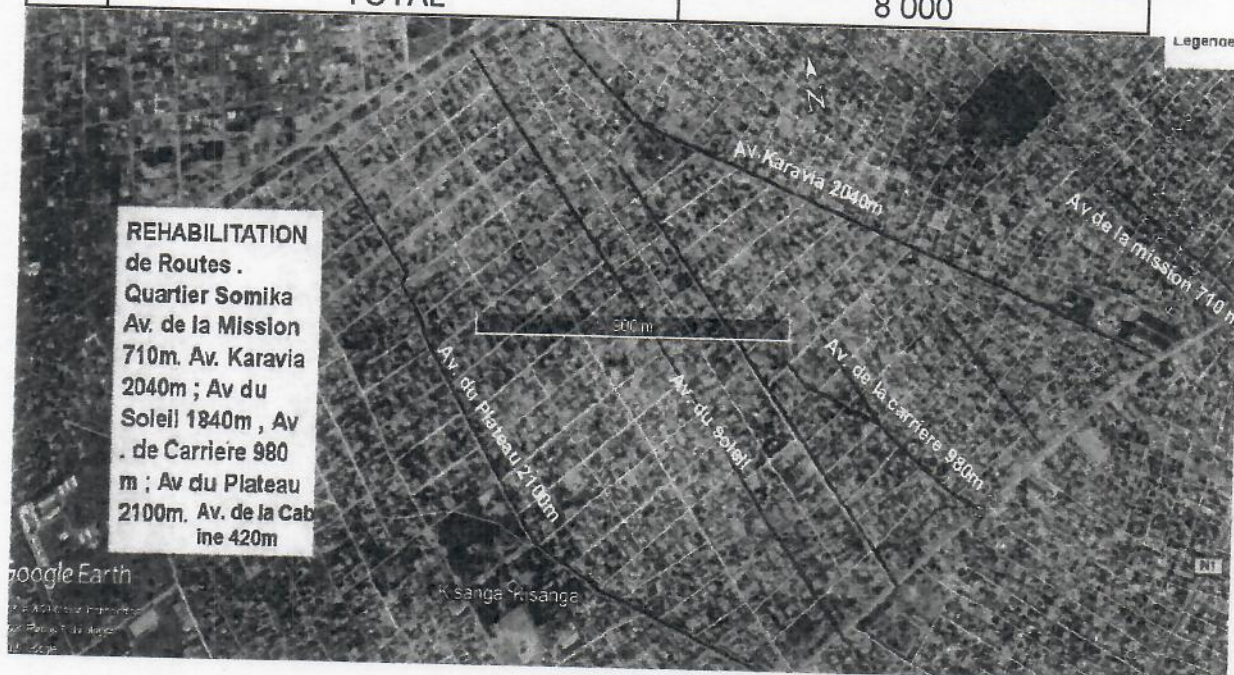
KILIMA –SIMBA étant un nouveau quartier les avenues et rues ne sont pas très bien identifiables surtout pendant cette période de pluie, Pour la réhabilitation de 8 km de routes, le CLD / Kilima Simba a sélectionné les 3 grandes AVENUES du quartier :

- Av. de la Colline.
- Av des Ecole
- Av. du Marché

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

C. QUARTIER SOMIKA

NS	Nom des Avenues	Nombre de mètre à réhabilités (m)
1	AV. DE LA MISSION	710
2	AV. KARAVIA	2040
3	AV. DU SOLEIL	1840
4	AV. DU CARRIERE	980
5	AV. CABINE	420
6	DU PLATEAU	2010
	TOTAL	8 000

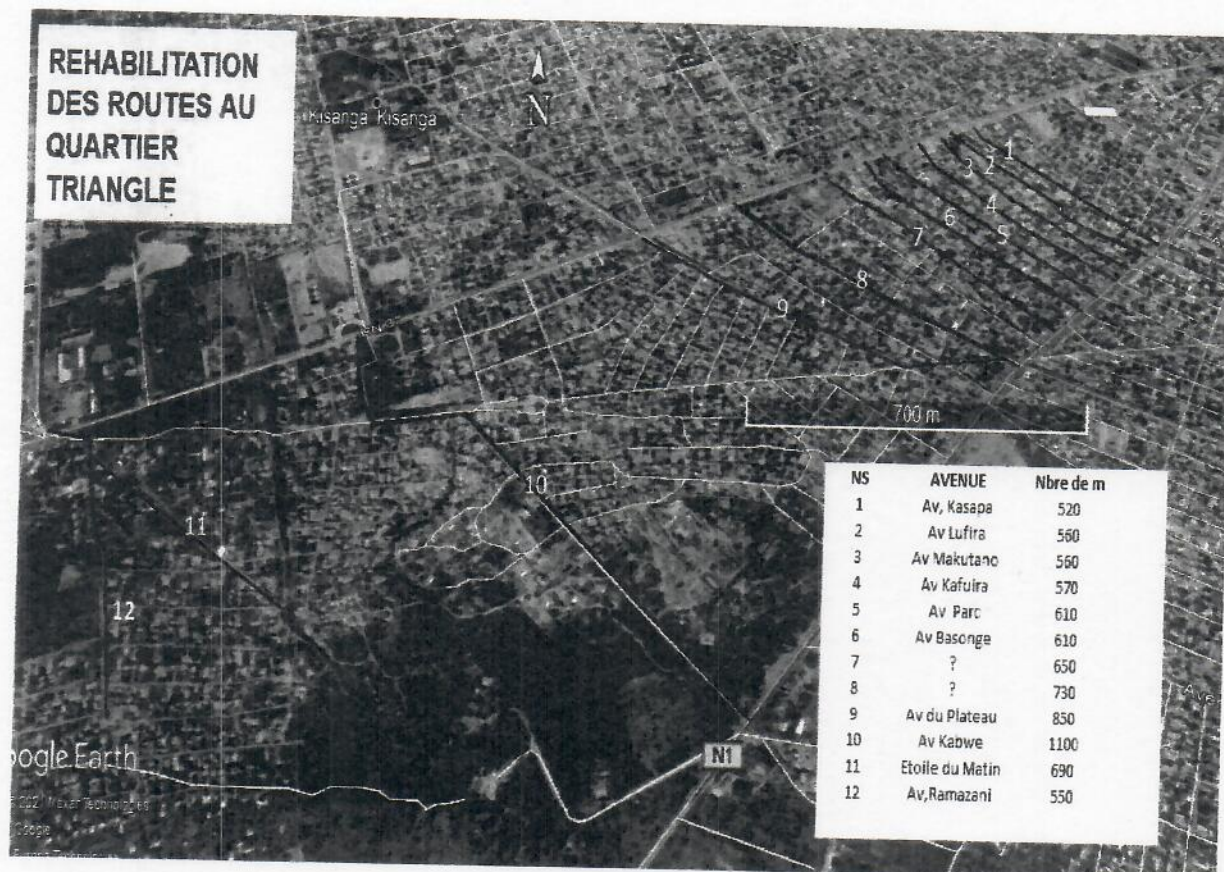


D. QUARTIER TRIANGLE

NS	Nom des Avenues	Nombre de mètre à réhabilités (m)
1	AV. KASAPA	520
2	AV. LUFIRA	560
3	AV. MAKUTANO	560
4	AV. KAFUIRA	570
5	AV. DU PARC	610
6	AV. BASONGE	610
7	AV.	650
8	AV.H	730

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

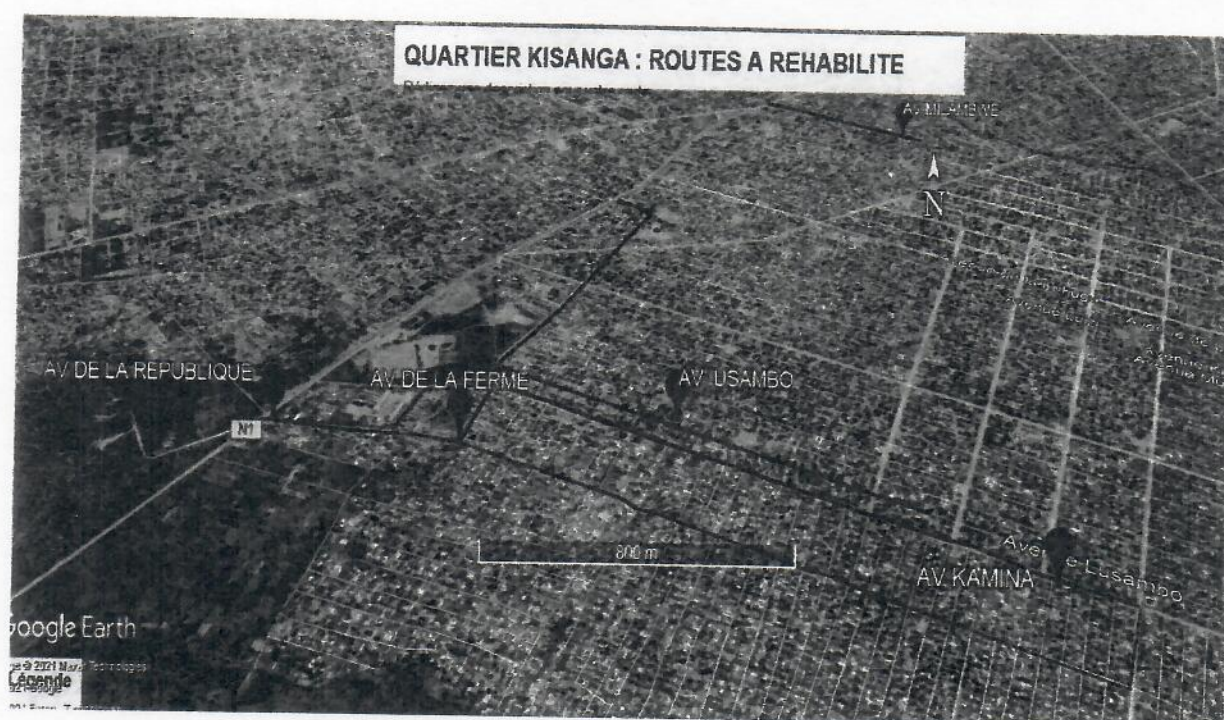
9	Av DU PLATEAU	850
10	Av. KABWE	1100
11	Etoile DU MATIN	690
12	AV. RAMAZANI	550
	TOTAL	8000



E. QUARTIER KISANGA

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

NS	Nom des Avenues	Nombre de mètre à réhabilités (m)
1	AV. DE LA REPUBLIQUE	2600
2	AV. KAMINA	2160
3	AV. DE LA FERME	1350
4	AV. LUSAMBO	1250
5	AV. MILAMBWE	640
	TOTAL	8000



1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- Toute la population des quartiers SOMIKA, MUKUNTO, KISANGA, KILIMA SIMBA, et TRIANGLE.

ii. Bénéficiaires Indirects

- Les populations de toute la ville de Lubumbashi. Qui emprunteront ces avenues

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La livraison de 80 000 m des routes en terre battue.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet se justifie par le fait que dans ces quartiers les routes sont en très mauvais états et d'ailleurs la plupart n'ont jamais été construites. Chaque fois qu'il pleut il y a stagnation des grandes quantités d'eau qui rendent la circulation difficile et l'eau ne sait pas où aller par manque des canalisations. La mise en place de ce projet soulagera la population de cette partie de la commune Annexe.

Raison pour laquelle de commun accord SOMIKA et le CLD ont identifié ce besoin comme prioritaire.

2. ETUDE TECHNIQUE

IDEM PROJET 01 CHEFFERIE KAPONDA

3. L'INVESTISSEMENT

SOMIKA prévoit de disponibiliser 2 000 000 USD pour la réhabilitation de ces routes de la commune annexe.

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

400 000 USD : 2021

400 000 USD : 2022

400 000 USD : 2023

400 000 USD : 2024

400 000 USD : 2025

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

02. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER MUKUNTO

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m³, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les cellules suivantes : TUHUNGANE, DOMAINE AMANI, MIZETUNI, DOMAINE 1, MULAO, OKOKO, INAKILUBA, KASEBA MAKUNGO, MAMAN KAHOZI. Le projet aménagera un puit dans chaque cellule selon la volonté du CLD.

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Ce projet d'aménagement des points de forage sera localisé dans les cellules précitées pour bien servir les communautés. Le projet aménagera un puit dans chaque cellule selon la volonté du CLD et tel que consigné dans le PV de compromis en annexe

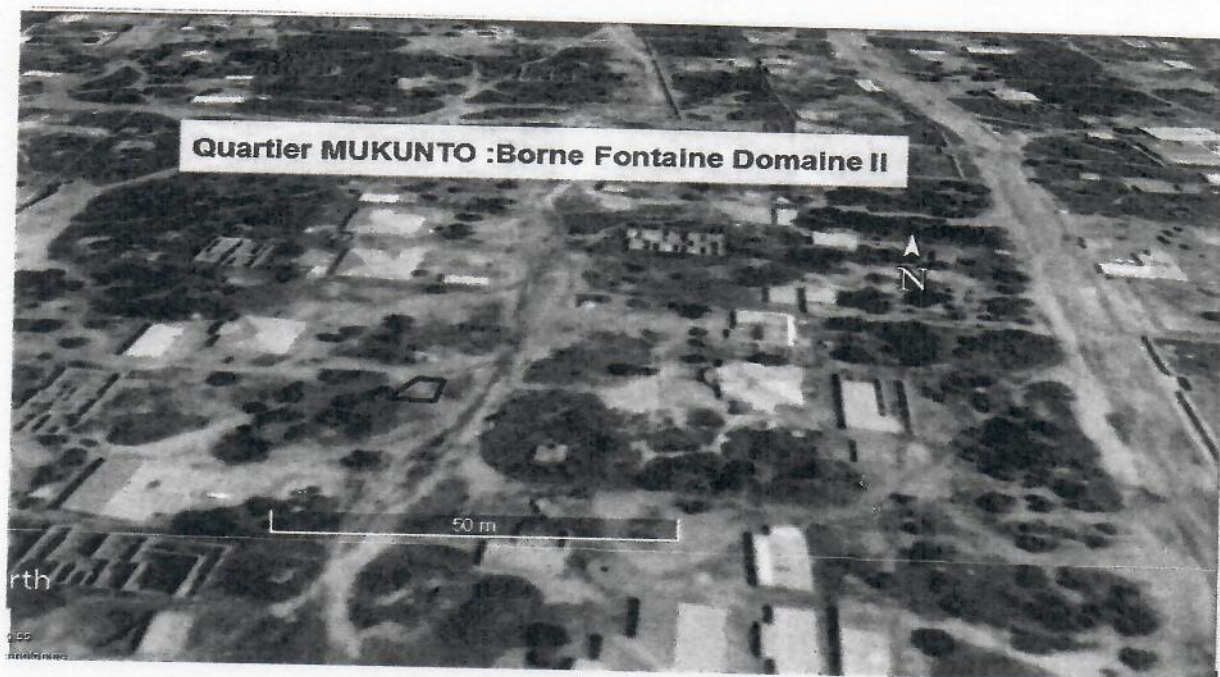
La zone d'implantation sera choisie en fonction de l'accessibilité facile du site ainsi qu'une distribution optimale de l'eau.

a. Borne fontaine Domaine II

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	56.51	-11	40	14.94
B	27	22	56.64	-11	40	14.94
C	27	22	56.61	-11	40	15.14
D	27	22	56.39	-11	40	15.14

SURFACE Borne F. DOMAINE II : 33.15 m²

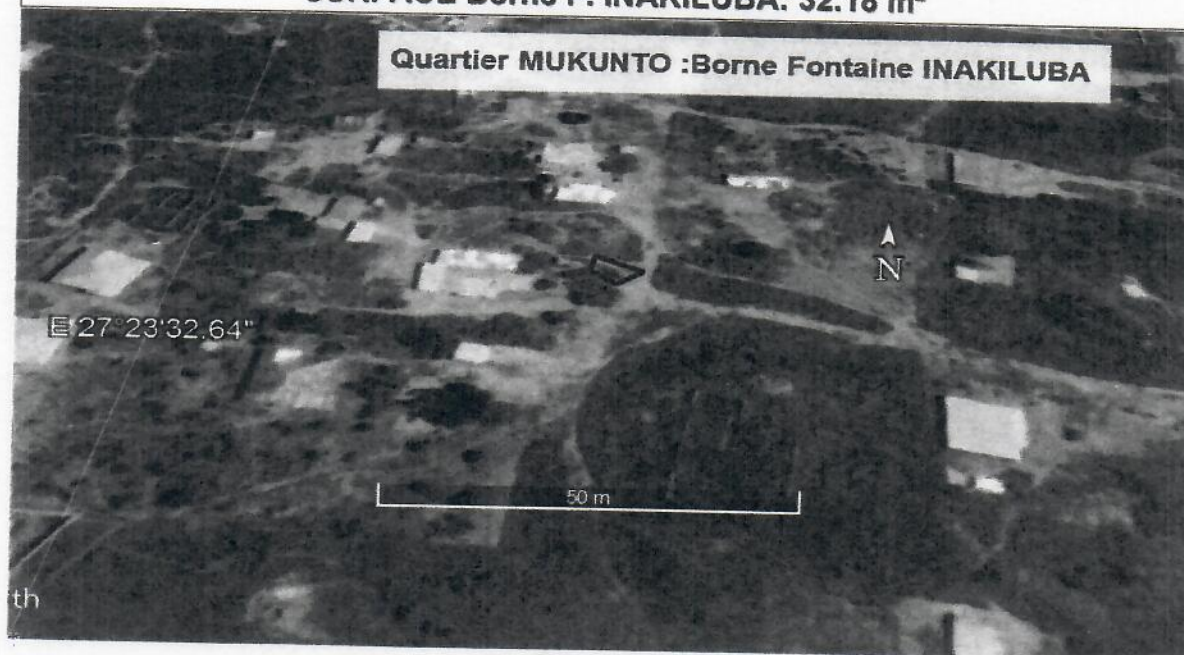
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



b. Borne fontaine Cellule INAKILUBA

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	23	34.79	-11	41	0.28
B	27	23	34.66	-11	41	0.15
C	27	23	34.69	-11	41	0.01
D	27	23	34.92	-11	41	0.14

SURFACE Borne F. INAKILUBA: 32.18 m²

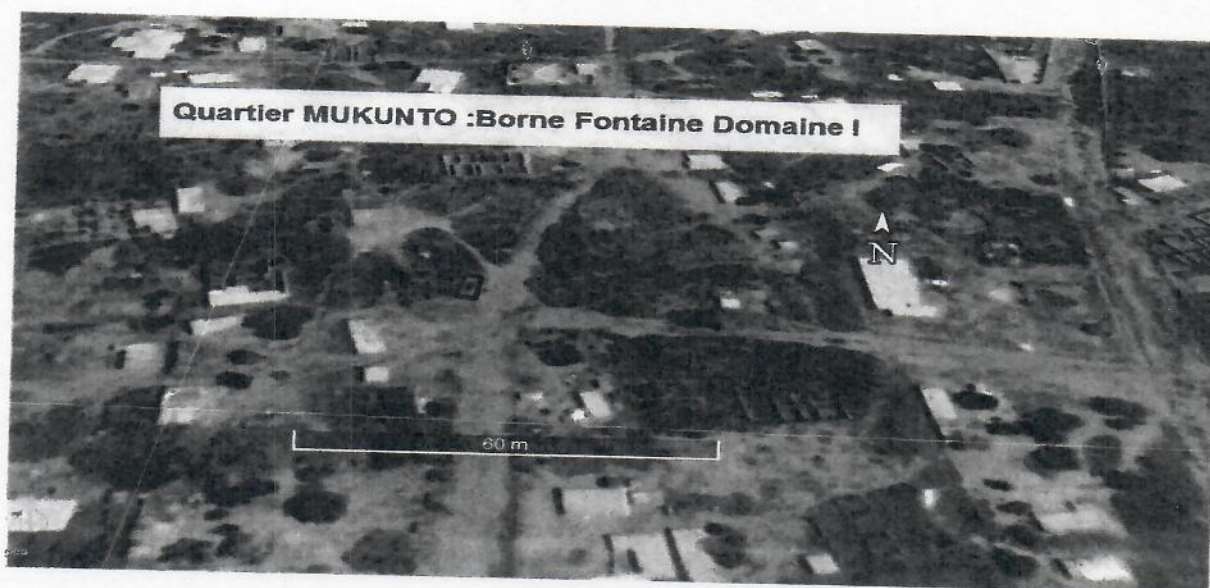


SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

c. Borne Fontaine DOMAINE I

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	23	20.45	-11	40	15.17
B	27	23	20.98	-11	40	14.91
C	27	23	21.08	-11	40	14.91
D	27	23	21.05	-11	40	15.17

SURFACE Borne F. DOMAINE I : 24.12 m²

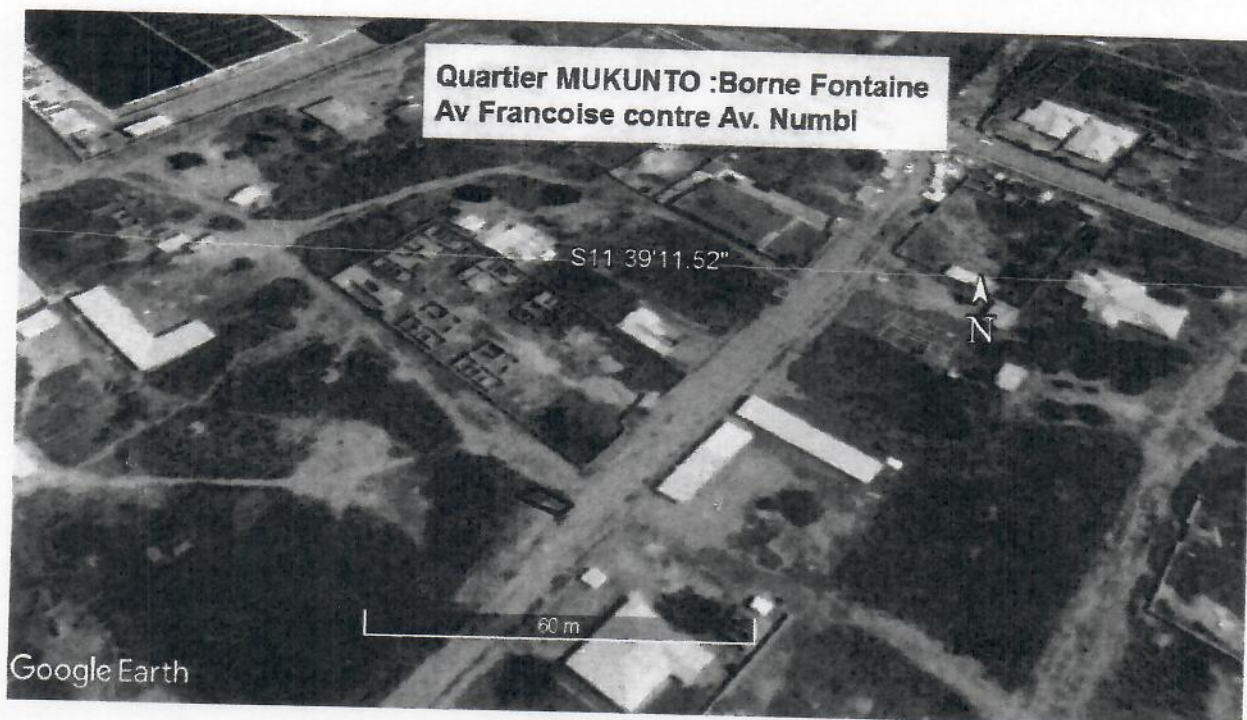


d. Borne Fontaine Av. Françoise contre Av. Numbi

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	35.19	-11	39	13.90
B	27	22	34.92	-11	39	13.77
C	27	22	35.66	-11	39	13.70
D	27	22	35.25	-11	39	13.83

SURFACE Borne F. : 26.12 m²

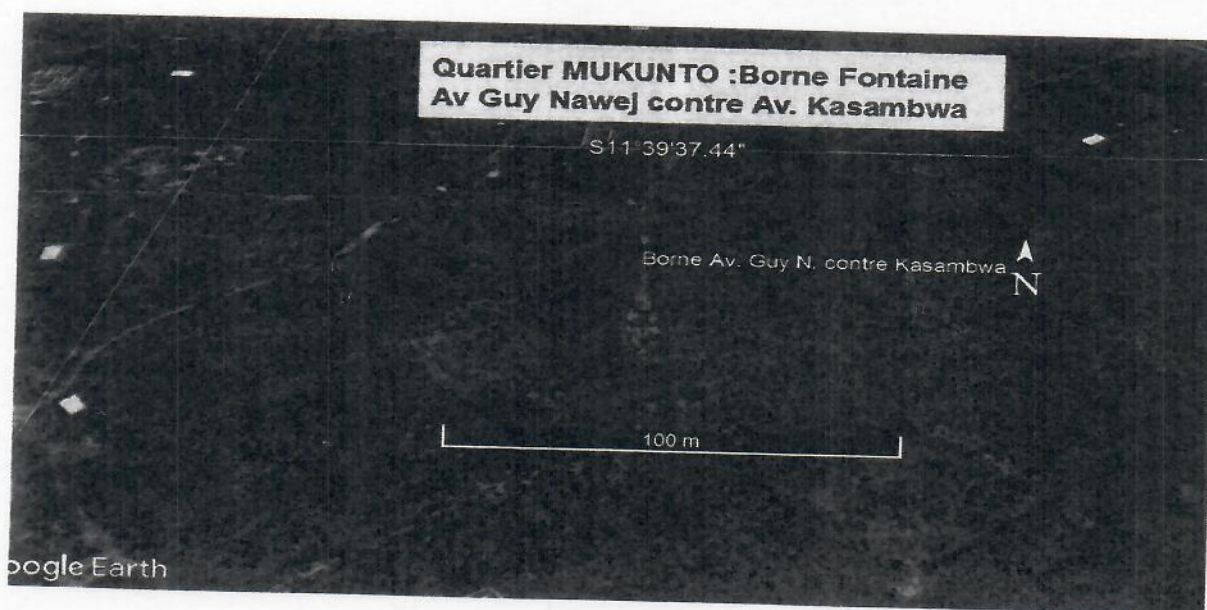
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



e. Borne Fontaine Av Guy NAWEJ contre KASAMBWA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	21	40.26	-11	39	39.49
B	27	21	40.16	-11	39	39.30
C	27	21	40.29	-11	39	39.16
D	27	21	40.36	-11	39	39.43

SURFACE Borne F. : 32.13 m²



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

f. Borne Fontaine Mulao.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	21	51.09	-11	40	1.62
B	27	21	51.03	-11	40	1.55
C	27	21	51.22	-11	40	1.35
D	27	21	51.29	-11	40	1.48

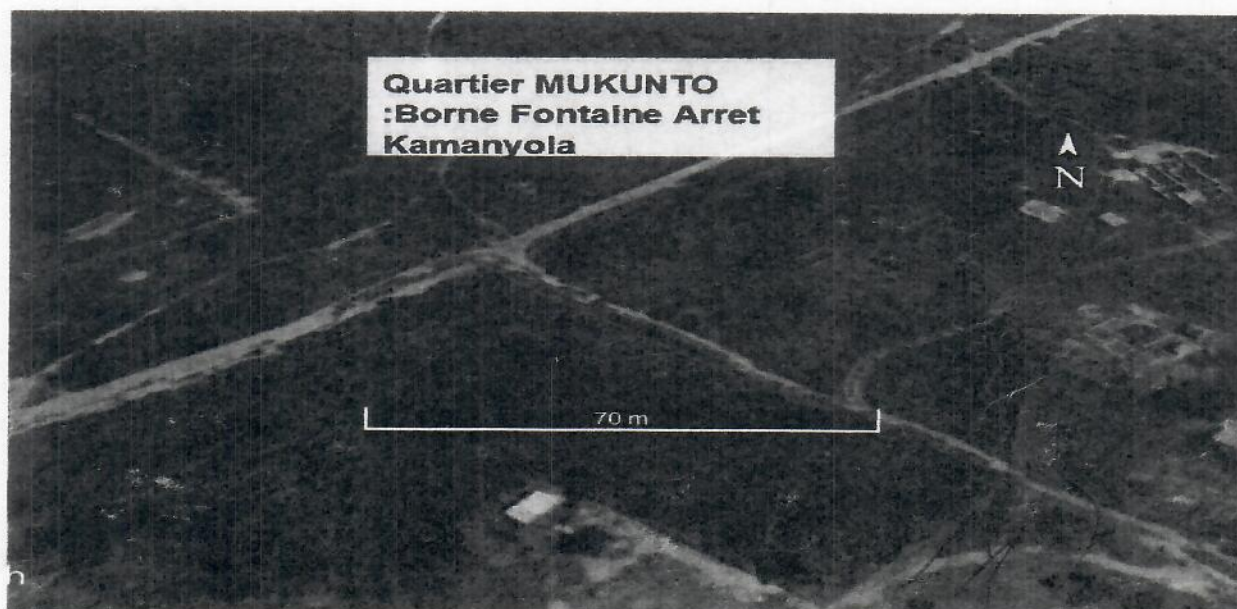
SURFACE Borne F. MULAO : 28.12 m²



Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	18.81	-11	40	8.42
B	27	22	18.68	-11	40	8.35
C	27	22	18.81	-11	40	8.09
D	27	22	18.88	-11	40	8.22

SURFACE Borne F. : 30.15 m²

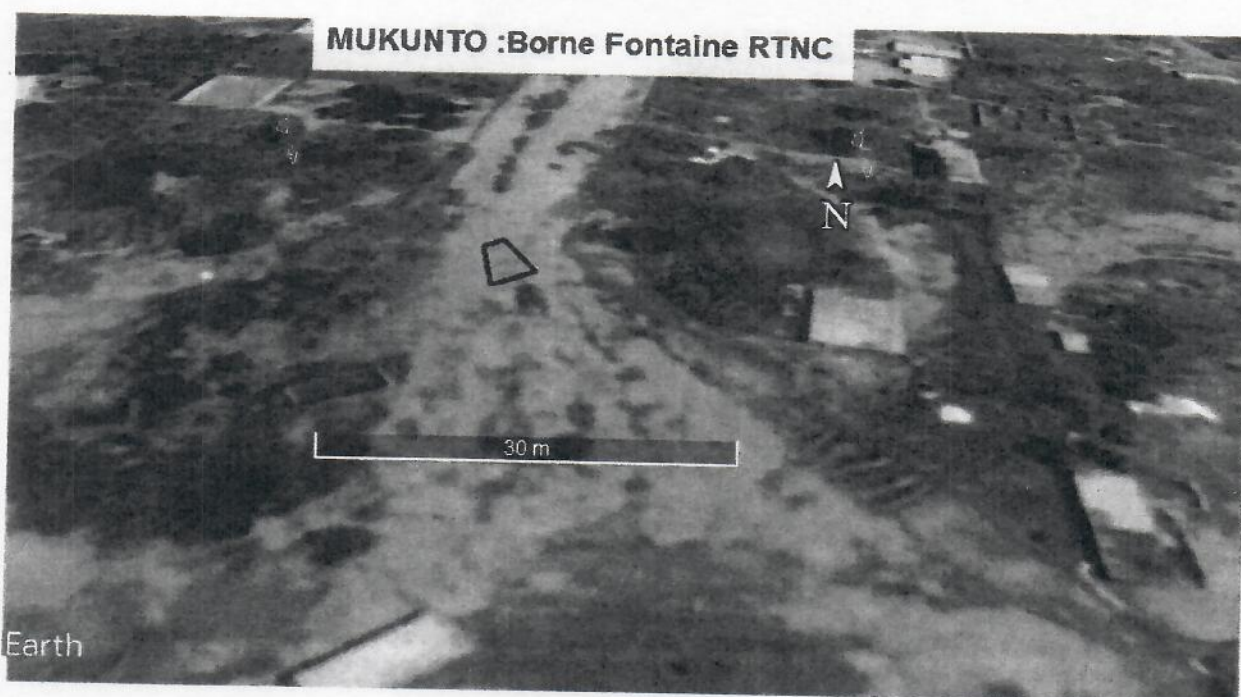
g. Borne Fontaine ARRET KAMANYOLA.



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	24	3	-11	41	18.80
B	27	24	0.28	-11	41	18.54
C	27	24	0.41	-11	41	18.60
D	27	24	0.48	-11	41	18.73

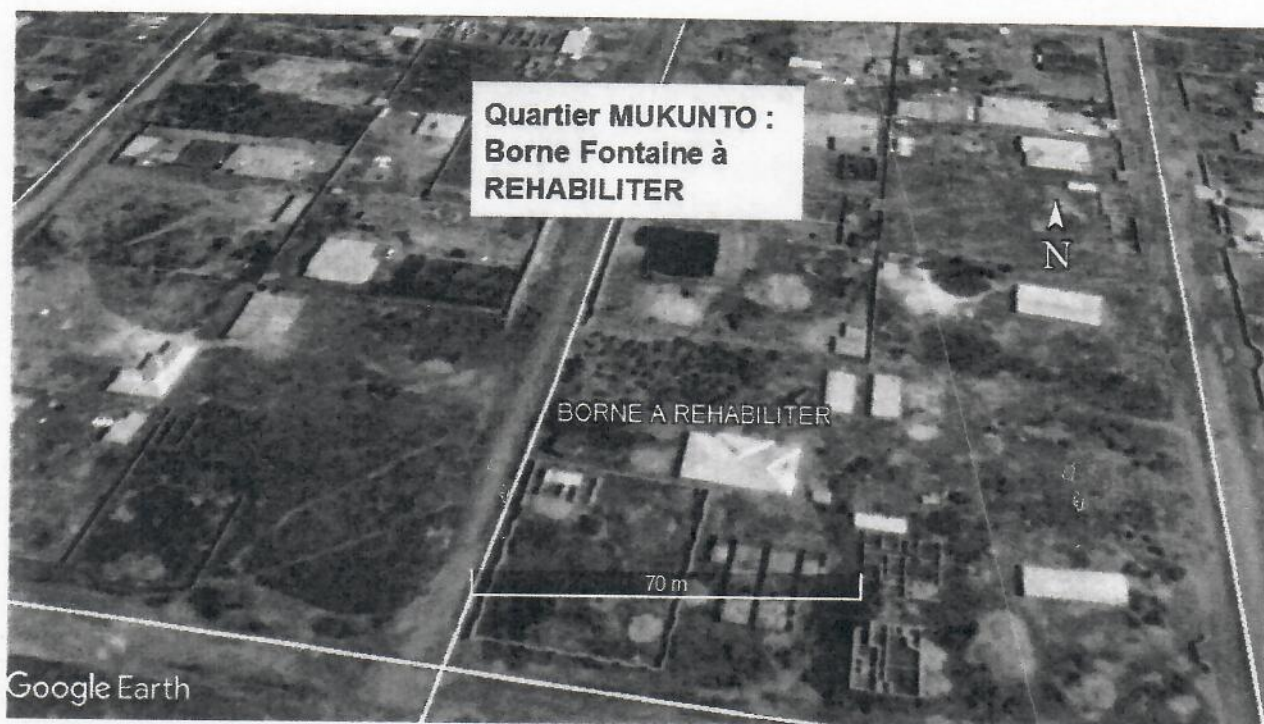
SURFACE Borne F. : 27.53 m²



Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	24	8.88	-11	40	13.46

i. Borne Fontaine BORNE A REHABILITER.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Accroître l'accès à l'eau potable
- Lutter contre les maladies d'origine hydrique

1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté du quartier MUKUNTO

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en :

- 1 pompe solaire
- 2 citernes de 5 m³ de capacité chacune
- Des panneaux solaires pour alimenter la pompe
- Une borne fontaine

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans ce quartier, il a été révélé que la population n'a pas accès à l'eau potable.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

2. ETUDE TECHNIQUE

IDEM PROJET 02 CHEFFERIE KAPONDA

3. COUTS D'INVESTISSEMENTS

EVALUATION COUT D'UN OUVRAGE D'EAU

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	100	80	8000
2	Citerne 5000 litres	pce	2	1000	2000
3	Structure métallique	pce	1	2500	2500
4	Bornes fontaines	pce	1	3500	3500
5	pompe solaire complète débit 5 m3/h	pce	1	8000	8000
6	Mobilisation et démobilisation	Ft	1	1000	1000
TOTAL GENERAL				25 000	

Le cout des 8 puits est : 200 000 USD

Évaluation cout Borne fontaine à réhabiliter : 10 000 USD

Le cout total des investissements est 210 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet d'alimentation en eau potable du quartier MUKUNTO sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

110 000 USD: 2ème semestre 2021

100 000 USD: 2022

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

03. PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHE REMY MUNSSENSE AU QUARTIER MUKUNTO

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la modernisation du marché Remy Munsense par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire.

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Le projet sera situé dans la cellule Kabongo Lenge, le quartier Mukunto, commune Annexe plus précisément dans la concession du dit marché dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	14.18	-11	39	14.57
B	27	22	14.25	-11	39	14.38
C	27	22	14.64	-11	39	13.99
D	27	22	14.94	-11	39	14.12
E	27	22	14.98	-11	39	14.31
F	27	22	14.88	-11	39	14.38

SURFACE DU MARCHE : 222.2 m²



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Doter la communauté d'une infrastructure socioéconomique d'échanges commerciaux viable ;
- Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.

1.4 RESULTATS ATTENDUS

i. Résultats Quantitatifs

- un marché moderne doté des sanitaires et bureaux
- les populations de Mukunto et des environs disposent d'un marché d'une capacité d'accueil plus grande, hygiénique et accessible en toute période de l'année

ii. Résultats Qualitatifs

- la prévention des maladies est assurée à des populations
- les acheteurs ont des facilités de bien faire leurs courses
- les conditions de travail des vendeurs se sont améliorées

1.5 BENEFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations de Mukunto

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins

1.5. RÉALISATIONS :

Construction et modernisation du marché composé de :

- 2 hangars de 70 Tables chacun
- 1 bureau de l'administration du marché
- 1 bloc sanitaire

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans le quartier Mukunto, il a été révélé qu'il existait un besoin du marché dans la cellule Kabongo Lenge et que l'espace a été attribué mais sans aucune infrastructure. Le marché fonctionne avec des vendeurs permanents et aussi des vendeurs occasionnels qui viennent des villages

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

voisins pour exposer leurs légumes sur des étalages de fortunes construits par chaque vendeur dans des conditions pas hygiéniques et exposés au soleil.

La mise en place de ce projet répondra au besoin d'infrastructure dans la communauté.

Ce projet entre en ligne de compte de la politique de l'État et aussi dans les actions prioritaires du PLD de la commune. Il permettra à terme d'améliorer l'offre du marché.

2. ETUDE TECHNIQUE

Ce projet consiste en la modernisation du marché Jean Marie Kaseya par la construction de 2 hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire.

Afin de bien mener l'exécution des travaux quelques recommandations techniques sont à prévoir et il s'agira de :

1. APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX ET MATERIEL

-LE SABLE ET GRAVIER : l'entrepreneur fournira le sable concassé de première qualité sur la ville de Lubumbashi dont ci-dessous les carrières sont répertoriées :

- ❖ Carrière de Chemaf,
- ❖ Carrière de la générale malta Forrest, Kilobelobe
- ❖ Carrière de IMEC.

-CIMENT : composé de 80 pourcent de calcaire et de 20 pourcent d'argile de ce fait nous allons utiliser le ciment portland artificiel 42.5 résistant à l'eau et sur le marcher la disponibilité est de :

- ❖ Zambezi provenant de la Zambie,
- ❖ Dangote venant de la Zambie,
- ❖ Et le ciment du Lualaba zijin.

Aucune autre marque ne sera acceptée sur cite.

-FERROND : les barres qui seront utilisé sont principalement les fers ronds à haute adhérence dont la limite élastique FeE500.

-BRIQUE : la construction sera faite en bloc de ciment de 20x20x40 remplis,

La vérification des matériaux entrant dans l'exécution du projet est de rigueur.

-MORTIER : une plate-forme de préparation du mortier ou des feuilles métalliques peuvent être utilisé afin d'avoir un mélange propre.

2. INSTALLATION CHANTIER

- A. Aménagement voie d'accès sur cite
- B. Approvisionnement de tous les matériaux et matériels,
- C. Mobilisation des ressources humaines,
- D. Achat des équipements,

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- E. Replis du chantier et évacuation de tous les débris causer par le chantier et rendre propre toute les surfaces de travail.

3. IMPLANTATION

Que ça soit pour les travaux de construction des hangars, des bureaux ou des sanitaires la tâche consiste à la matérialisation sur terrain des repères par des piquets ou chaise de chevalet des points délimitant la construction proprement dite

4. DEBLAIS

Excavation d'une fouille de : 400 mm de hauteur,
: 400 mm de largeur

Le déblai est soit manuelle soit mécanique selon les moyens à la disposition, le fond de chaque fouille est vérifié et compacter manuellement avec une dame à main.

5. BETON DE PROPRETE DOSEE A 150 KG/M3

Un béton maigre composer de 400 litre de sable, de 800 litres de gravier et 150 kg de ciment le tout mélanger à l'eau de gâchage. et l'épaisseur est de 70 mm

6. FONDATION EN MOELLON

Une composition des pierres liées par un mortier de ciment dosé à 250 kg/m3

Et les dimensions de notre fondation sont de :

Hauteur : 800mm

Largeur : 400mm

7. REMBLAIS

Le vide de fondation sont remplis soit avec de la latérite superposer par couche de 200 mm mouiller et compacter soit avec du sable traiter avec de la chaux, et ce compactage est fait soit avec une dame a main soit avec une plaque vibrante.

8. RADIER ARMEE DOSEE A 350KG/M3

Un radier armé dosé à 350kg/m3, composé de 400 litre de sable concasser, de 800 litres de gravier et de 350 kilogramme de ciment renforcer des aciers à haute adhérence ou treillis souder de 10 centimètres d'épaisseur.

9. MACONNERIE EN BLOC DE CIMENT

Les briques utiliser sont de dimension 150mm x150 mm x400mm, l'extérieur est talocher et jointoyer pour raison économique car juste l'intérieur est concerné par le crépissage.

10. CHAINAGE EN BETON

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Par chaînage nous avons les éléments à chaîner qui sont les colonnes au coin de chaque pièce ainsi que le linteau qui est un béton riche composer de :

Sable : 400 litres

Gravier : 800 litres

Ciment : 350 kg au mètre cube

Ferrond : FeE 500

Et le tout à une forme donnée par le coffrage en bois assembler.

11. COUVERTURE

La couverture est en bac autoportant fixer avec crochet sur des pannes en bois ou métallique selon qu'il s'agisse du bureau, sanitaire ou hangar, et les panne sont fixer sur des fermes en bois ou métallique selon les cas cités ci haut.

12. CREPISSAGE

Le crépissage est en mortier de ciment dosée a 250 kg/m³

13. BAIE

Les portes extérieures sont métalliques, demi vitrée et les dimensions sont définis sur les plans ainsi que les fenêtres extérieures, tandis que les portes intérieures sont en bois pré assemblée.

14. PAVEMENT

Il est lisse de couleur rouge.

15. PLAFOND

Le plafond est exécuté en unalite sur gitage en bois dans un cadrant de 60x60.

16. FOSSE SEPTIQUE

Quant à la fosse septique les dimensions sont définies par les nombre des usagers.

3 – DE LA GESTION DE L'EAU

Les besoins d'eau du marché :

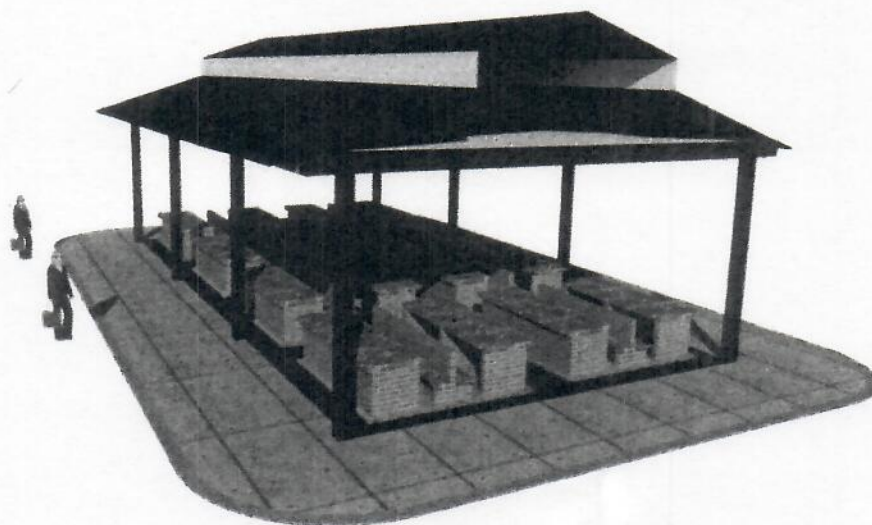
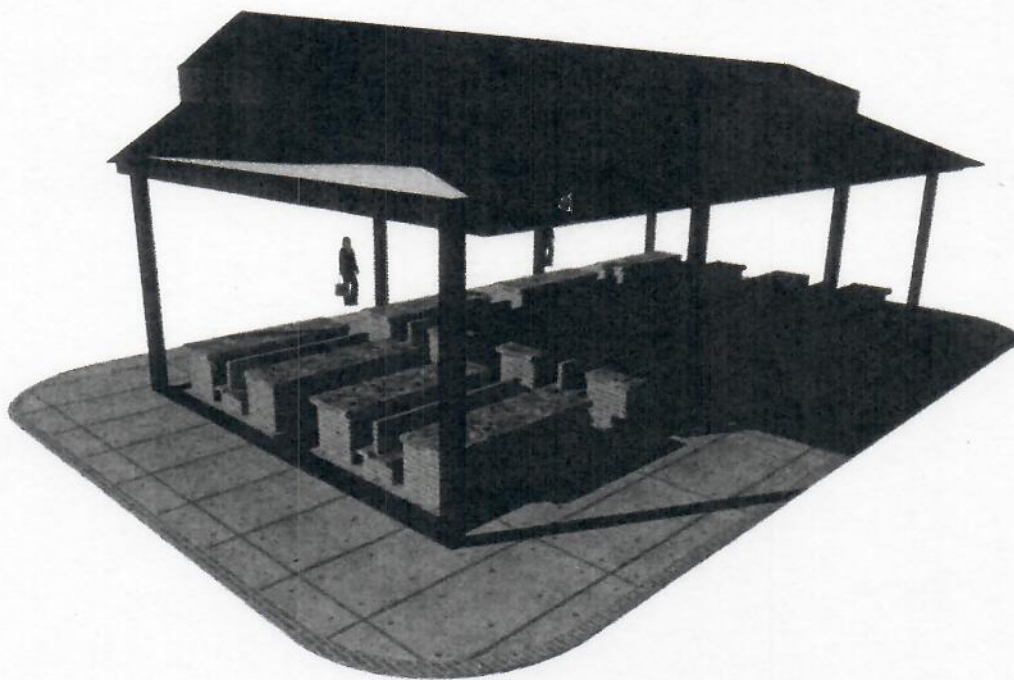
- La consommation domestique des vendeurs
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des marchandises
- Le nettoyage du marché

Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placé au sein du marché. Ce puit est identique à celui du projet 1. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée vers la rivière.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

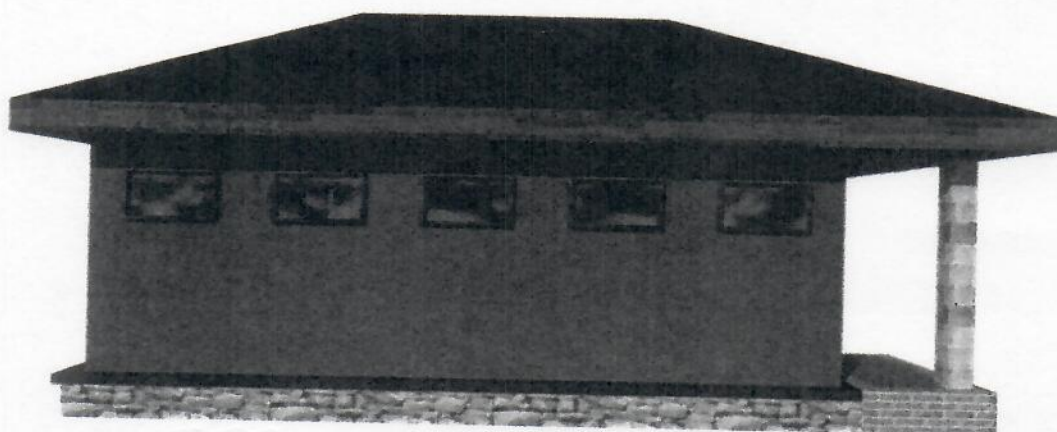
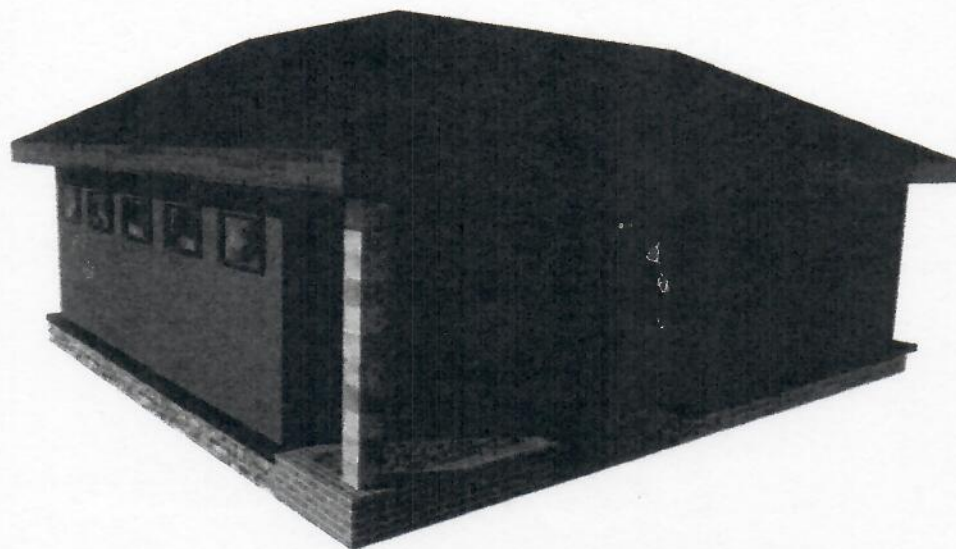
4 – PLAN DE CONSTRUCTION

HANGARD

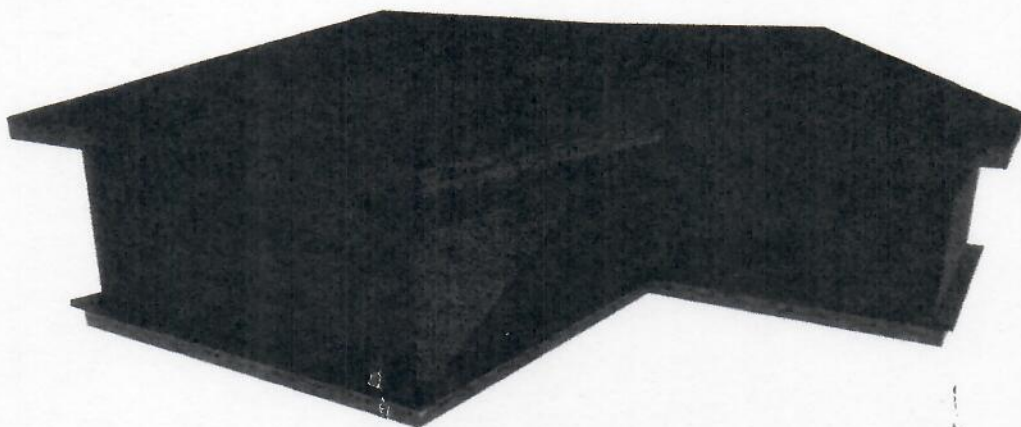


SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

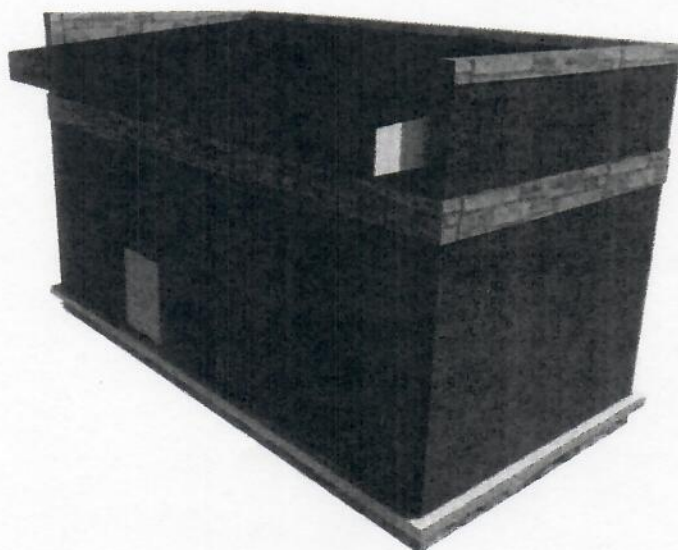
BLOC SANITAIRE



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



BUREAU ADMINISTRATIF



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

5 – COUTS DES INVESTISSEMENTS

5.1. EVALUATION COUT DE CONSTRUCTION D'UN HANGARD

CONSTRUCTION HANGARD DE 7,5M X 15M				
DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U(USD)	P.T(USD)
EXPERTISE				
Etude, Plans, Devis et Autres	fft	1	500	500
INSTALLATION CHANTIER	fft	1	600	600
total				1100
TERRASSEMENT				
préparation de la plateforme	m2	75	1	75
implantation de l'ouvrage	fft	1	500	500
deblais de fondation	m3	12	10	120
sous total 1 et 2				1795
GROS ŒUVRE				
béton de propreté	m3	1	160	160
plateforme en béton légèrement armée	m3	12	280	3360
socle en béton armée à 350kg/m3	m3	7	135	945
Table en maçonnerie et béton	Ft	1	4 000	4000
écroue	pce	40	10	400
feuille de 4mm	pces	1	400	400
tube carrée de 200 x 200	pces	8	100	800
tube carrée 40x80	pces	50	30	1500
cornière pour contre ventement	pces	45	15	675
tôles BAP	pces	80	25	2000
crochet	pces	275	1	275
anti rouille	litre	30	10	300
accessoires	fft	1	900	900
coût totale de deux hangars				31 430

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

5.2. EVALUATION COUT DE CONSTRUCTION BUREAUX ADMINISTRATIF

CONSTRUCTION DES BUREAUX ADMINISTRATIF (LD 42M ET SURFACE 27 METRE CARREE)

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U(USD)	P.T(USD)
EXPERTISE				
Etude, Plans, Devis et Autres	fft	1	300	300
INSTALLATION CHANTIER	fft	1	500	500
total				800
TERRASSEMENT				
préparation de la plateforme	m2	27	1	27
implantation de l'ouvrage	fft	1	50	50
déblais de fondation	m3	5	10	50
remblais et compactage latérite	m3	5	10	50
sous total 2				177
GROS ŒUVRE				
béton de propreté	m3	1,5	180	270
maçonnerie en moellon	m3	10	135	1350
béton de sous pavement	m3	2	160	320
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyé extérieur	m3	16,8	120	2016
chainage, colonne et dalle en béton armé à 350kg/m3	m3	1,5	330	495
filet d'eau autour de la construction	m3	1	180	180
Traverses en Fer C de 150	m2	27	42	1134
panne en bois de 5/7				
fourniture et pose de la couverture de tole BG 28				
fourniture et travaux de plafonnage sur gitage en bois	m2	27	18	486
sous total 3				6251
FINITIONS				
fourniture et pose des portes semi vitrées avec serrure (1mx2, 2m)	pces	1	300	300
fourniture et pose des fenêtres (1,45mx2m)	pces	3	200	600
crépissage en mur intérieure	m2	117	10	1170
pavement lisse rouge	m3	3	150	450
travaux de peinture	m2	100	2	200
fourniture des 3 bureaux	pces	3	600	1800
sous total 4				4520

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

5.3. ESTIMATION COUT CONSTRUCTION BLOC SANITAIRE

CONSTRUCTION BLOC SANITAIRE				
DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U(USD)	P.T(USD)
INSTALLATION CHANTIER ET REPLI CHANTIER	fft	1	600	600
total 1				600
TERRASSEMENT				
préparation de surface	m2	40	1	40
implantation de l'ouvrage	fft	1	300	300
déblais de fondation	m3	129	8	1032
remblais et compactage	m3	15	25	375
sous total 1 et 2				2347
GROS ŒUVRE ET FINISSAGE				
construction et finition des toilettes	pces	10	900	9000
construction d'une fosse septique et puit perdu	pces	1	4500	4500
sous total 3				13500

5.4 Le cout total des investissements est 60 000 USD

6- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction du marché Kaseya sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

60 000 USD : 2ème semestre 2021

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

04. PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DES POULETS.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des quartiers Mukunto et Somika grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, l'élevage des poulets est pratiqué dans ces quartiers mais le rendement est faible dû au manque des aliments en quantité et qualité.

Cette situation décourage les éleveurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.

Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

Chaque ménage concerné recevra : 100 poussins 1 jour, 9 sacs aliments volailles, 8 abreuvoirs, 8 mangeoires et les vaccins.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Idem projet 03 chefferie Kaponda

1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les quartiers Mukunto et Somika.

1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA (quartiers Mukunto et Somika)
- les éleveurs ayant précédemment eu des rendements faibles

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de :

- 100 poussins d'un jour
- 450 Kg d'aliments
- 4 abreuvoirs PF
- 4 abreuvoirs GF
- 4 mangeoires PF
- 4 mangeoires GF

Le projet visera des ménages organisés en coopérative pour un total de 150 ménages et une production totale de 15 000 poulets de chair par cycle.

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Idem projet 03 chefferie Kaponda

2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer l'élevage de 15 000 poulets de chair qui sera effectué par 150 ménages dans leurs propres poulaillers à domicile. Après le financement complet du premier cycle de production, l'activité va continuer par autofinancement des bénéficiaires.

Avant la distribution, il y aura une formation sur les nouvelles techniques d'élevage des poulets pour renforcer les capacités des éleveurs.

Chaque ménage qui recevra le kit d'élevage devra disposer d'un local d'au moins 10 m² pour servir de poulailler.

Matériel d'élevage par ménage :

- 4 Abreuvoirs PF
- 4 Abreuvoirs GF
- 4 Mangeoires PF
- 4 Mangeoires GF

Matières premières par ménages :

- 100 poussins d'un jour
- 450 kg d'aliment
- Les vaccins

Besoins du projet pour 150 ménages :

- 600 Abreuvoirs PF
- 600 Abreuvoirs GF
- 600 Mangeoires PF
- 600 Mangeoires GF

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- 15 000 poussins d'un jour
- 1350 sacs de 50 kg d'aliment
- Les vaccins et produits vétérinaires

Production attendue :

- 13 950 poulets d'environ 2,5 Kg chacun (En tenant compte de 7 % de mortalité) soit environ 35 T de viande de poulet.

3. L'INVESTISSEMENT

3.1. Cout d'acquisition des matériels et matière première

Item	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU \$	PT \$
1	Abreuvoirs PF	Pce	600	5	3 000
2	Abreuvoirs GF	Pce	600	9	5 400
3	Mangeoires PF	Pce	600	5	3 000
4	Mangeoires GF	Pce	600	9	5 400
5	poussins d'un jour	Pce	15 000	0,7	10 500
6	Aliment	Sac 50 kg	1350	26	35 100
7	Vaccins et produits vétérinaires				4 000

TOTAL	66 400
--------------	---------------

3.2. Encadrement Et formation : 3 500 USD

Cout d'investissement total : 70 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'intrants d'élevage poulets sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

70 000 USD : 2ème semestre 2021

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

05. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet est identique au projet 02 avec comme particularité les points suivants :

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Ce projet d'aménagement des points de forage sera localisé dans le quartier Kisanga. Le projet aménagera un puit dans chaque cellule selon la volonté du CLD et tel que consigné dans le PV de compromis en annexe

La zone d'implantation sera choisie en fonction de l'accessibilité facile du site ainsi que une distribution optimale de l'eau.

a. Borne fontaine MILAMBWE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	27	3.79	-11	41	49.39
B	27	27	3.72	-11	41	49.26
C	27	27	3.89	-11	41	49.19
D	27	27	3.96	-11	41	49.29

SURFACE Borne F. MILAMBWE : 29.31 m2

b. Borne Fontaine LUKUGA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	50.54	-11	42	8.68
B	27	26	50.34	-11	42	8.55
C	27	26	50.46	-11	42	8.46
D	27	26	50.60	-11	42	8.52

SURFACE Borne F. LUKUGA : 30 m2

c. Borne Fontaine MASHINGA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	25.15	-11	42	14.91
B	27	26	25.03	-11	42	14.87
C	27	26	25.09	-11	42	14.75
D	27	26	25.22	-11	42	14.78

SURFACE Borne F. MASHINGA : 16 m2

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

d. Borne Fontaine PEAGE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Degré	Min	Sec	Degré	Min	Sec
A	27	26	17.54	-11	42	29.83
B	27	26	17.41	-11	42	29.70
C	27	26	17.61	-11	42	29.37
D	27	26	17.77	-11	42	29.50
SURFACE Borne F. PEAGE : 71.33 m2						

e. Borne Fontaine MATERNITE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	32.11	-11	42	6.24
B	27	26	31.84	-11	42	6.11
C	27	26	32.04	-11	42	5.85
D	27	26	32.27	-11	42	5.95
SURFACE Borne F. MATERNITE : 71.33 m2						

f. Borne Fontaine DU MARCHE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	11.85	-11	42	38.37
B	27	26	11.69	-11	42	38.37
C	27	26	11.75	-11	42	38.12
D	27	26	11.91	-11	42	58.17
SURFACE Borne F. MARCHE : 32 m2						

g. Borne Fontaine RUE 25.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	25.41	-11	43	5.11
B	27	26	25.23	-11	43	4.98
C	27	26	25.43	-11	43	4.73
D	27	26	25.59	-11	43	4.90
SURFACE Borne F. RUE 25 : 72 m2						

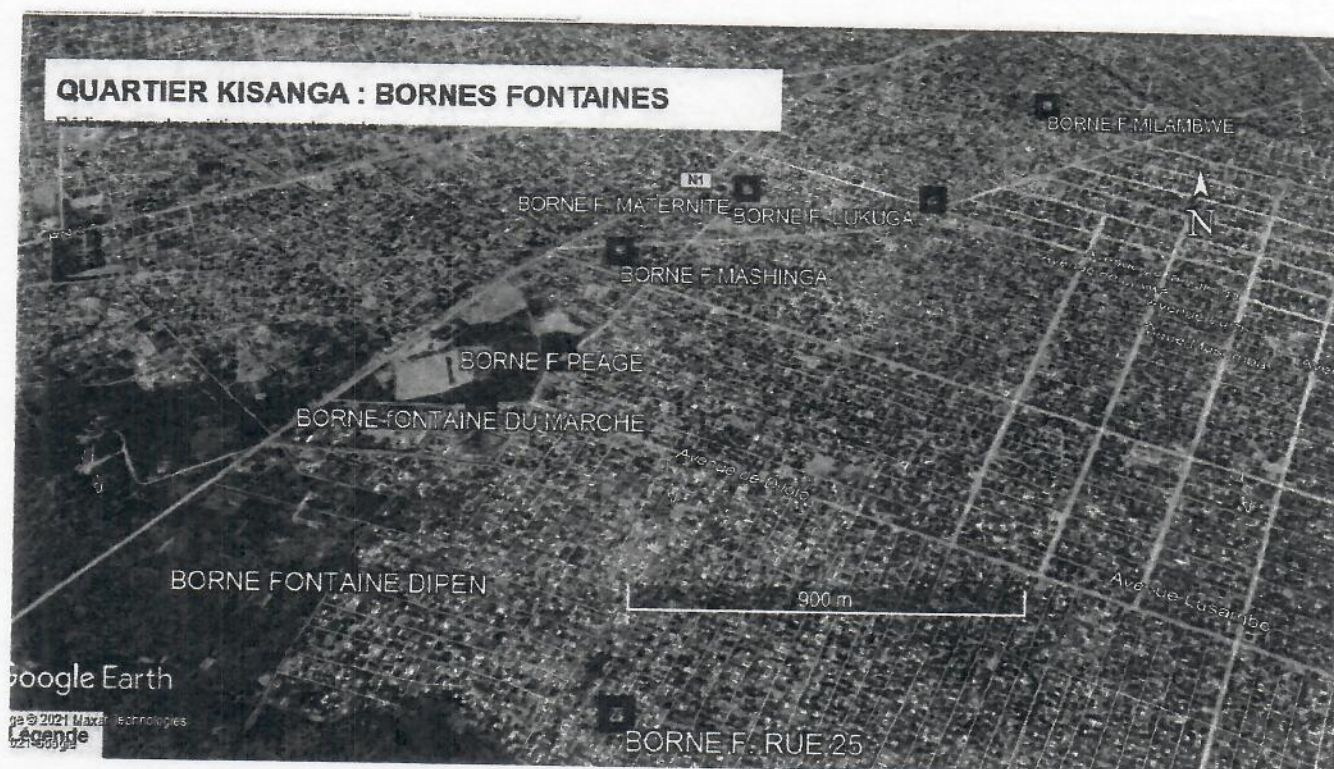
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

h. Borne Fontaine DAIPN.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	4.01	-11	42	53.52
B	27	26	3.84	-11	42	53.52
C	27	26	3.80	-11	42	53.22
D	27	26	4.07	-11	42	53.29

SURFACE Borne F.DAIPEN : 68 m2

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



1.3. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté du quartier KISANGA

. COUTS D'INVESTISSEMENTS

EVALUATION COUT D'UN OUVRAGE D'EAU

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	100	80	8000
2	Citerne 5000 litres	pce	2	1000	2000
3	Structure métallique	pce	1	2500	2500
4	Bornes fontaines	pce	1	3500	3500
5	pompe solaire complète débit 5 m3/h	pce	1	8000	8000
6	Mobilisation et démobilisation	Ft	1	1000	1000
TOTAL GENERAL				25 000	

Le cout des 8 puits est : 200 000 USD

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Évaluation cout Borne fontaine à réhabiliter : 10 000 USD

Le cout total des investissements est 210 000 USD

FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet d'alimentation en eau potable du quartier Kisanga sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

210 000 USD: 2ème semestre 2021

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

06. PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHE KAHOZI AU QUARTIER KISANGA

1. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet est identique au projet 03 avec comme particularité les points suivants :

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Le projet sera situé dans le quartier Kisanga, commune Annexe plus précisément dans la concession du dit marché dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	9.47	-11	42	41.73
B	27	26	12.74	-11	42	42.24
	27	26	12.87	-11	42	41.43
C	27	26	10.99	-11	42	41.15
D	27	26	11.74	-11	42	38.53

SURFACE MARCHE : 4392 m²



1.3 BENEFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations de Kisanga

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins

Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction du marché Kahozi sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

60 000 USD : 2ème semestre 2024

*Prélup / projet de recordement en en
ENABOI (Agence Burge du développement)*

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

07. PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX DE RACCORDEMENT EN EAU AU RESEAU DE DISTRIBUTION

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des conduites d'eau qui serviront au raccordement des quartiers Kilima Simba et Somika au réseau de la Regideso. Ainsi que la réhabilitation des bornes fontaines existantes.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Améliorer l'accès à l'eau potable

1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les **Quartier KILIMA NSIMBA ET SOMIKA.**

1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA de **Quartier KILIMA SIMBA ET SOMIKA**

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins qui seront de passage dans ces villages.

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La fourniture des conduites d'eau. La quantité et les dimensions seront déterminées par la Regideso

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet se justifie par le fait que dans ces quartiers toute la population n'a pas accès à l'eau potable.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Raison pour laquelle de commun accord SOMIKA et le CLD ont identifié ce besoin comme prioritaire.

3. L'INVESTISSEMENT

SOMIKA mettra à disposition un montant de 150 000 USD pour financer ce projet.

Cout d'investissement total : 1500 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de fourniture des conduites d'eau sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

150 000 USD : 2023

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

08. PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMATEURS ET CABLE ELECTRIQUES

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des transformateurs et câbles électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans tous les quartiers de la commune annexe affectés par le projet SOMIKA.

Chaque quartier recevra 1 transfo 400 KVA, 1 transfo 630 KVA et quatre rouleaux de câble

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la desserte en énergie électrique ;
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les Quartiers KILIMA NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA.

1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA des Quartiers KILIMA NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations qui seront de passage dans ces quartiers.

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La fourniture de :

- 5 TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V
- 5 TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.70 mm²
- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.50 mm²

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet se justifie par le fait que ces quartiers ont des difficultés d'être fournies en énergie électrique par manque de ces articles. Raison pour laquelle de commun accord SOMIKA et le CLD ont identifié ce besoin comme prioritaire.

La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et d'énergie dans la communauté.

2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer l'achat et la livraison de :

- 5 TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V
- 5 TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V
- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.70 mm²
- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.50 mm²

3. L'INVESTISSEMENT

3.1. Cout d'acquisition des articles

N°	Désignation	Unité	QTE	PU	PT
1	TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V	pce	5	16000	80000
2	TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V	pce	5	21500	107500
3	ROULEAUX CABLE PRC MT 3x70 mm ²	pce	10	9700	97000
4	ROULEAUX CABLE PRC MT 3x50 mm ²	pce	10	7550	75500
5	ACCESOIRES	FT			40000
TOTAL				400000	

Cout d'investissement total : 400 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

200 000 USD : 2ème semestre 2021

200 000 USD : 2ème semestre 2022

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

09. PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHE TSHAKWIZA AU QUARTIER SOMIKA

1. DESCRIPTION DU PROJET

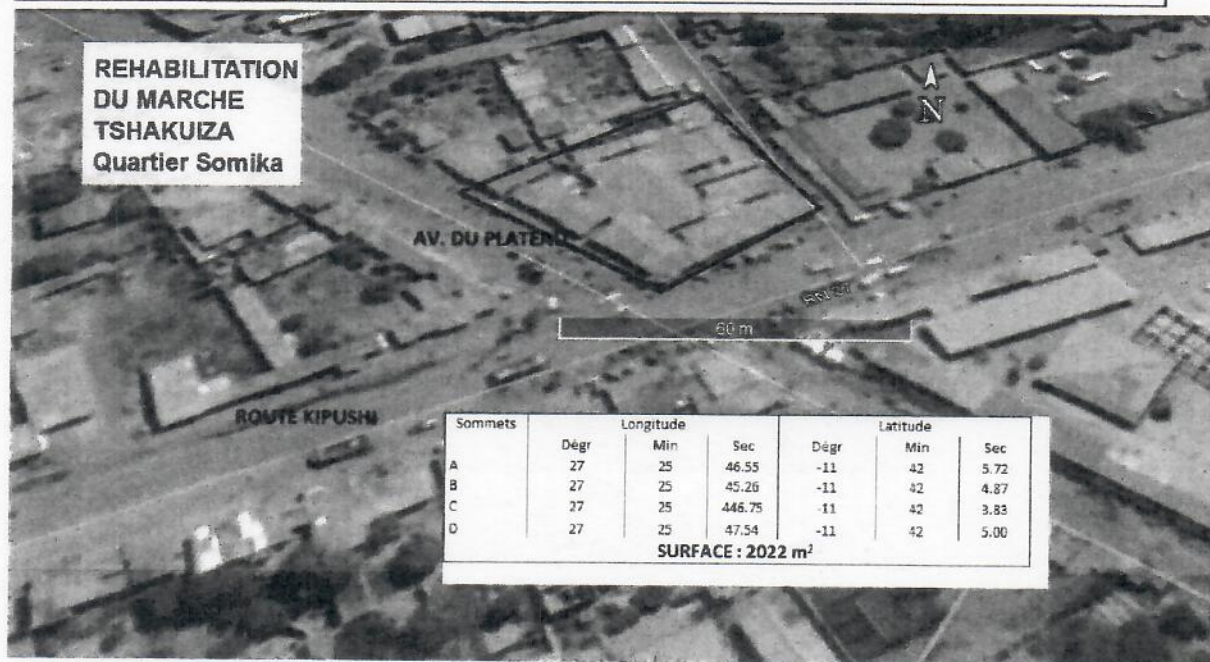
Ce projet est identique au projet 03 avec comme particularité les points suivants :

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Le projet sera situé dans le quartier Somika, commune Annexe plus précisément dans la concession du dit marché dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	25	46.55	-11	42	5.72
B	27	25	45.26	-11	42	4.87
C	27	25	44.67	-11	42	3.83
D	27	25	47.54	-11	42	5.00

SURFACE DU MARCHE TSHAKUIZA : 2022 m2



1.3 BENEFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations du quartier Somika

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins

Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction du marché Tshakwiza sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

60 000 USD : 2ème semestre 2023

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

10. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE PROMOTION SOCIALE

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

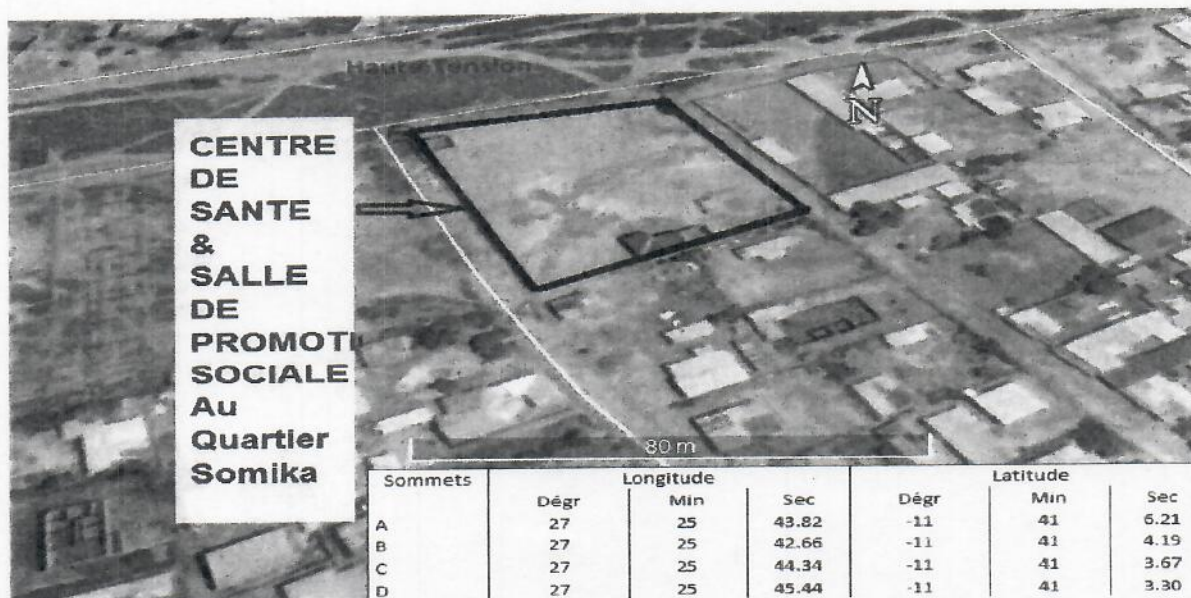
Ce projet consiste en la construction d'une salle de promotion sociale tel que défini dans le plan du centre culturel dans la section 5.

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Les zones territoriales de l'emplacement de ce centre culturel sera située dans le quartier Somika et quartier tandis que la zone du terrain sera choisie dans la concession dont les coordonnées géographiques des sommets sont les suivantes :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	25	43.82	-11	41	6.21
B	27	25	42.66	-11	41	4.19
C	27	25	44.34	-11	41	3.67
D	27	25	45.44	-11	41	3.30

SURFACEDU CS & SALLE DE PROMOTION SOCIAL : 3564 m2



1.3 OBJECTIF DU PROJET

Promouvoir les activités culturelles

1.4. BÉNÉFICIAIRES

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Toutes les populations du quartier Somika et en particulier les jeunes .

1.5. RÉSULTATS ATTENDUS :

Livraison d'un centre culturel construit selon le plan du centre culturel communautaire et équipé selon le besoin.

2. ETUDE TECHNIQUE

2.1. DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur,

Avant de passer la commande ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maitres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maitre de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écarté et remplacer du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipement ne répondant pas aux normes du maitre de l'ouvrage.

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des taches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant s il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maitre de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivèlement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire a la réalisation du projet,

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier a la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,
- Les Panneaux de chantier,
- Le Nettoyage du site,
- L'Achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

3. Implantation et piquetage

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

4. Terrassement, remblayage et compactage

Les excavations se feront manuellement et elles auront une largeur de 50 cm une profondeur de 60 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Les fonds des fouilles seront convenablement compactés avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouiller.

5. Béton de fond ou béton de propreté

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m³ et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400m³

Ciment : 150 kg

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

L'épaisseur sera de 10 cm.

6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m³ et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 60 cm et aura pour épaisseur 40 cm.

7. Radier général ou béton de sous pavement

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m³

Sable : 0,400 m³

Ciment : 250 kg

8. Construction des murs en bloc de 15 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x15. Ils auront une épaisseur de 15cm et auront un enduit de l'intérieur et de l'extérieur.

9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage métallique, ce chainage aura comme dimension 15 cm de hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chainage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m³ avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400 m³

Ciment : 350 kg

10. Béton attente charpente

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé a 300 kg/m³ sera coulée sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m3

Sable gros : 0,400 m3

Ciment : 300 kg

11. Couverture en BAP

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

12. Enduit au mortier en ciment

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m3 et sera composé de :

Sable fin : 0,400m3

Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maitre d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

13. Plafond sur gitage en bois

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posés sur un gitage en bois de 4 x 11 cm lequel sera posé sur la charpente et les maille du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau fuel pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

14. Baie

Les portes seront métalliques demi vitré et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carré, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

15. Pavement carrelé

Le pavement sera en béton sur lequel sera posé un carrelage de 60 x 60 cm bien alignée.

16. Enduit

Les murs seront traités au plâtre gyproc avec des couteaux mastiques pour une régularité des parois et ensuite de la peinture lavable sera appliquée.

17. Eclairage

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Une installation électrique sera exécutée et comprendra :
une installation du circuit électrique en 220v et une en 12 v pour une alimentation indépendante .

18. Plomberie

L'alimentation en eau provenant d'un puit foré, se fera en tuyaux de 3/4 , 1/2 , 1" et 1 " ½ avec tous les accessoires, les raccordements entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

L'Évacuation, au départ des WC sera réalisée en tuyaux PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40. L'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 m en maçonnerie recouverte d'une dalle en béton.

19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la gyproc et deux couches de peinture à l'eau lavable.

20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

20. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

3 - De la gestion de l'eau

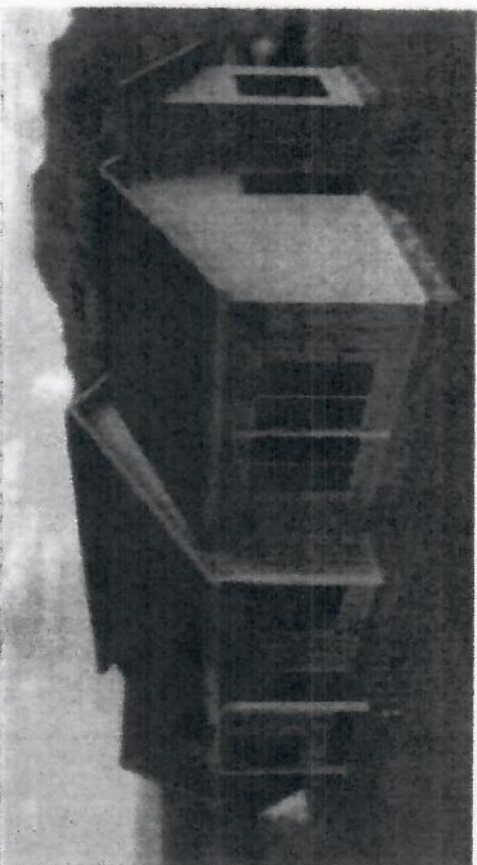
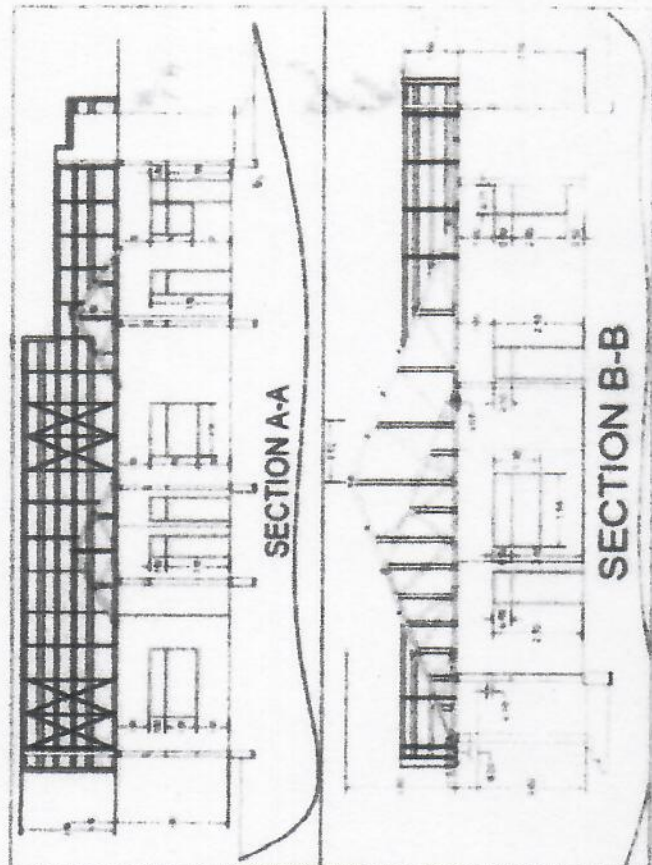
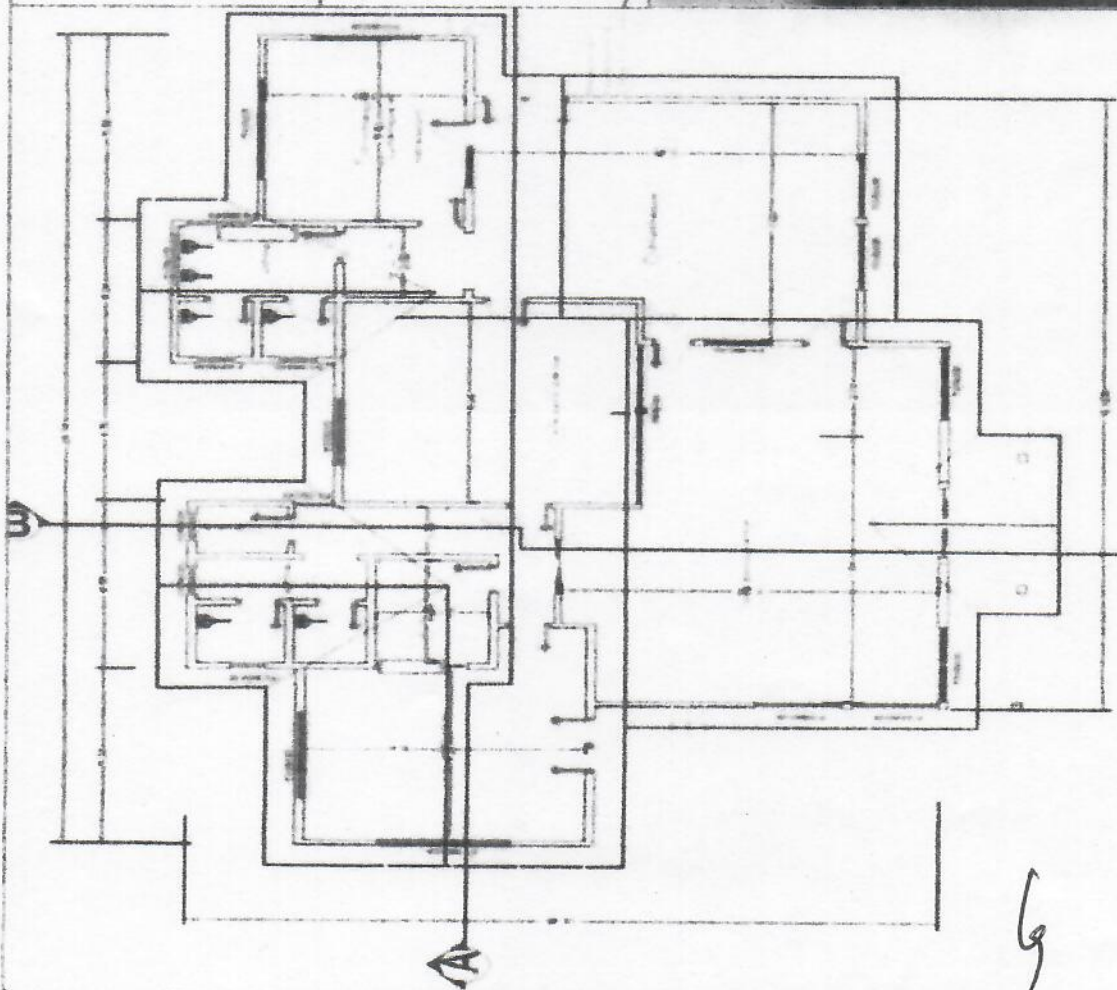
Les besoins d'eau du centre de santé sont :

- La consommation des malades et du corps soignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles et cabinets

Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placé dans l'enceinte du centre. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée vers la rivière.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3. PLAN DE CONSTRUCTION



Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including 'g', 'A', 'B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z', 'AA', 'BB', 'CC', 'DD', 'EE', 'FF', 'GG', 'HH', 'II', 'JJ', 'KK', 'LL', 'MM', 'NN', 'OO', 'PP', 'QQ', 'RR', 'SS', 'TT', 'UU', 'VV', 'WW', 'XX', 'YY', 'ZZ', 'AAA', 'BBB', 'CCC', 'DDD', 'EEE', 'FFF', 'GGG', 'HHH', 'III', 'JJJ', 'KKK', 'LLL', 'MMM', 'NNN', 'OOO', 'PPP', 'QQQ', 'RRR', 'SSS', 'TTT', 'UUU', 'VVV', 'WWW', 'XXX', 'YYY', 'ZZZ', 'AAA', 'BBB', 'CCC', 'DDD', 'EEE', 'FFF', 'GGG', 'HHH', 'III', 'JJJ', 'KKK', 'LLL', 'MMM', 'NNN', 'OOO', 'PPP', 'QQQ', 'RRR', 'SSS', 'TTT', 'UUU', 'VVV', 'WWW', 'XXX', 'YYY', 'ZZZ'.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

4. COUTS INVESTISMENTS

4.1. ESTIMATION COUT DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U (USD)	P.T (USD)
1	EXPERTISE				
	Etude, Plans, Dévis et Autres	fft	1	1000	1000
	INSTALLATION CHANTIER	fft	1	1000	1000
	total				2000
2	TERRASSEMENT				
	préparation de la plateforme	m2	416	1	416
	implantation de l'ouvrage	fft	1	1000	1000
	déblais de fondation	m3	57	10	570
	remblais et compactage latérite	m3	166	8	1328
	sous total 2				3314
3	GROS ŒUVRE				
	béton de propreté	m3	5	180	900
	maçonnerie en moellon	m3	48	125	6000
	béton de sous pavement	m3	10	160	1600
	maçonnerie en bloc de ciment	m2	478	20	9560
	chainage, colonne et dalle en béton armé à 350kg/m3	m3	10,14	330	3346,2
	filet d'eau autour de la construction	m3	15	180	2700
	Traverses en Fer C de 150	m2	382	45	17190
	panne en bois de 5/7				
	fourniture et pose de la couverture de tôle BG 28				
	fourniture et travaux de plafonnage sur gitage en bois	m2	348	20	6960
	Planche de rive	m	102	5	510
	Gouttière en PVC avec les accessoires	m	102	8	816
	sous total 3				48256,2
4	FINITIONS				
	fourniture et pose des portes doubles semi vitre avec serrure	pces	4	350	1400
	fourniture et pose des fenêtres PF	pces	5	150	750
	fourniture et pose des fenêtres GF	pces	14	250	3500

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Porte en bois	pces	14	200	2800
travaux de peinture	m2	1015	3	3045
crépissage en mur intérieur et extérieur	m2	956	10	9560
Pavement en béton de 10 cm	m3	35	130	4550
Électricité	fft			4000
plomberie	fft			3800
installation d'un tank pour eau	pces	1	4500	4500
Aménagement extérieure	fft			5500
installation système solaire de 5000 watt	pces			8000
construction fosse septique	pces	1	5000	5000
sous total 4				56405

TOTAL GENERAL	USD	109975.2
----------------------	------------	-----------------

4.2. ESTIMATION COUT EQUIPEMENTS DU CENTRE CULTUREL : 40 000 USD

La liste des équipements du centre sera dressée au moment opportun pour tenir compte des changements technologiques et besoins de ce moment-là.

Elle sera faite ensemble par le CLS, le médecin chef de Zone de santé et COMMUS.

A titre illustratifs, les équipements sont :

- Chaises
- Tables
- Bureaux
- Armoires
- Appareils de musiques
- Appareils de sonorisations
- Ordinateurs, imprimantes et photocopieuses
- Nappes
- Les couverts
- Ect

Le cout global du projet est donc de 150 000 USD

5. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de construction du centre culturel sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

150 000 USD: 1er semestre 2025

400 000 USD: 1^{er} semestre 2024

[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

11. PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste à augmenter les niveaux de revenu individuels grâce à une culture maraichère de qualité par un encadrement technique et appui en équipements maraichers de l'agriculteur producteur de légumes avec un plan d'action collectif.

Ce projet consistera en la distribution des équipements aux agriculteurs des légumes afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production performante ;
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté au Quartier Somika et Quartier Kisanga

1.4. BÉNÉFICIAIRES

i. Les Bénéficiaires Directs :

- Les populations du quartier Somika
- Les populations du quartier Kisanga
- Les leaders maraichers

ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Equiper 6 leaders maraichers avec une pompe à eau solaire et un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.

2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer les activités des maraichers en distribuant à 6 leaders maraichers un kit composé de :

- une pompe à eau solaire
- un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.

3. L'INVESTISSEMENT

	Unité	QTE	PU	PT
pompe solaire	Ft	6	2 000	12000
Réservoir d'eau 10 m3	T	6	1000	6000
Support réservoir	pce	6	800	4800
réseau d'irrigation	FT	6	1 200	7200
TOTAL			30000	

Cout d'investissement total : 30 000 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'équipements aux maraichers sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

30 000 USD : 2ème semestre 2022

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

12. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE

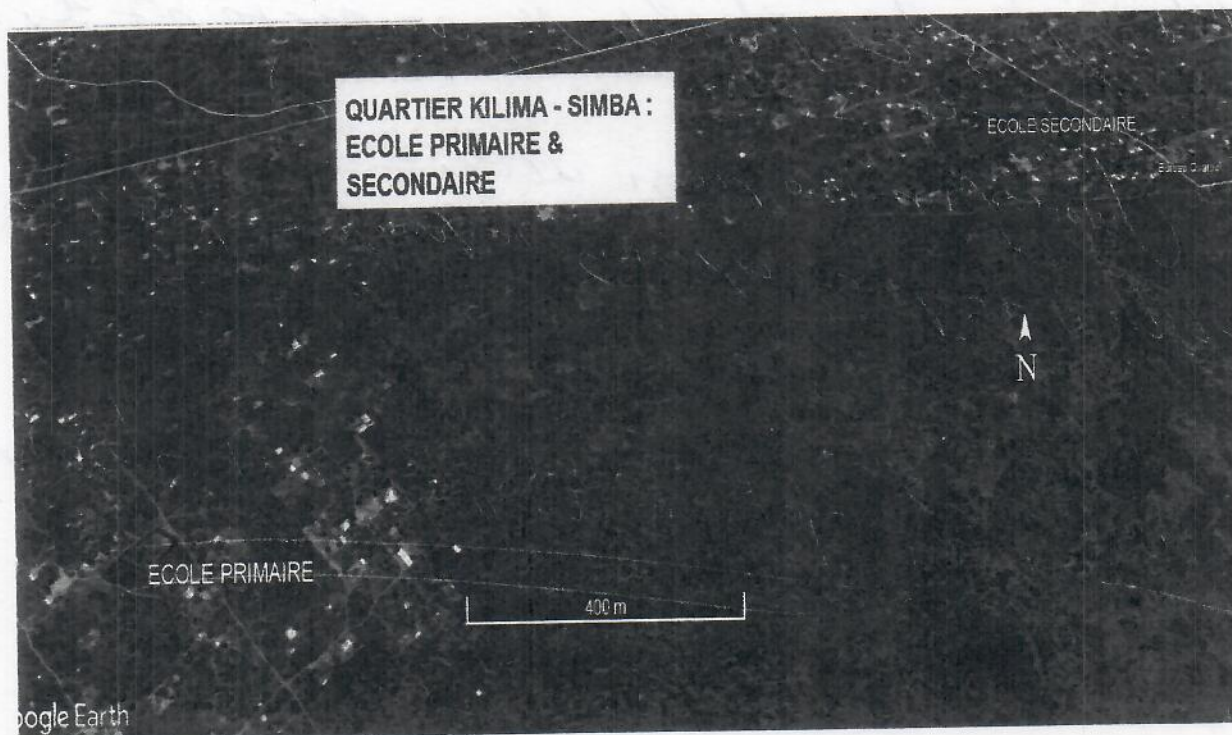
Ce projet est identique **au** projet 4 de la chefferie Kaponda avec comme particularités :

Localisation

La zone territoriale choisie pour l'emplacement de l'école secondaire est localisée dans le quartier Kilima Simba, commune Annexe, ville de Lubumbashi plus précisément sur le terrain dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	49.49	-11	42	19.55
B	27	22	50.60	-11	42	18
C	27	22	51.21	-11	42	20.23
D	27	22	47.66	-11	42	21.93

SURFACE DE L'ECOLE SECONDAIRE : 6000 m²



Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'une école secondaire au quartier Kilima Simba sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

230 000 USD: 1er semestre 2025

13. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE

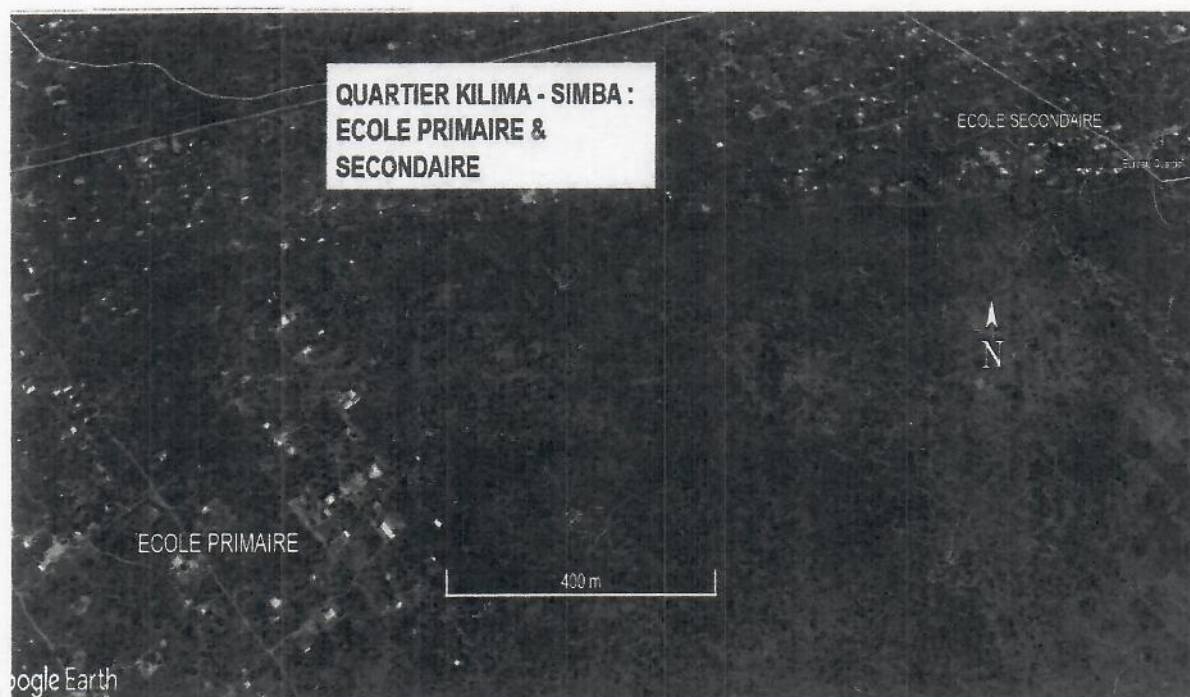
Ce projet est identique **au** projet 5 de la chefferie Kaponda avec comme particularités :

Localisation

La zone territoriale choisie pour l'emplacement de l'école secondaire est localisée dans le quartier Kilima Simba, commune Annexe, ville de Lubumbashi plus précisément sur le terrain dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	21	59.60	-11	40	46.27
B	27	22	01.05	-11	40	45
C	27	22	2.7	-11	40	45
D	27	22	1.22	-11	40	46.29

SURFACE DE L'ECOLE PRIMAIRE : 3000 m²



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'une école secondaire au quartier Kilima Simba sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

175 000 USD: 1er semestre 2025

14. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé complet où il y aura tous les services.

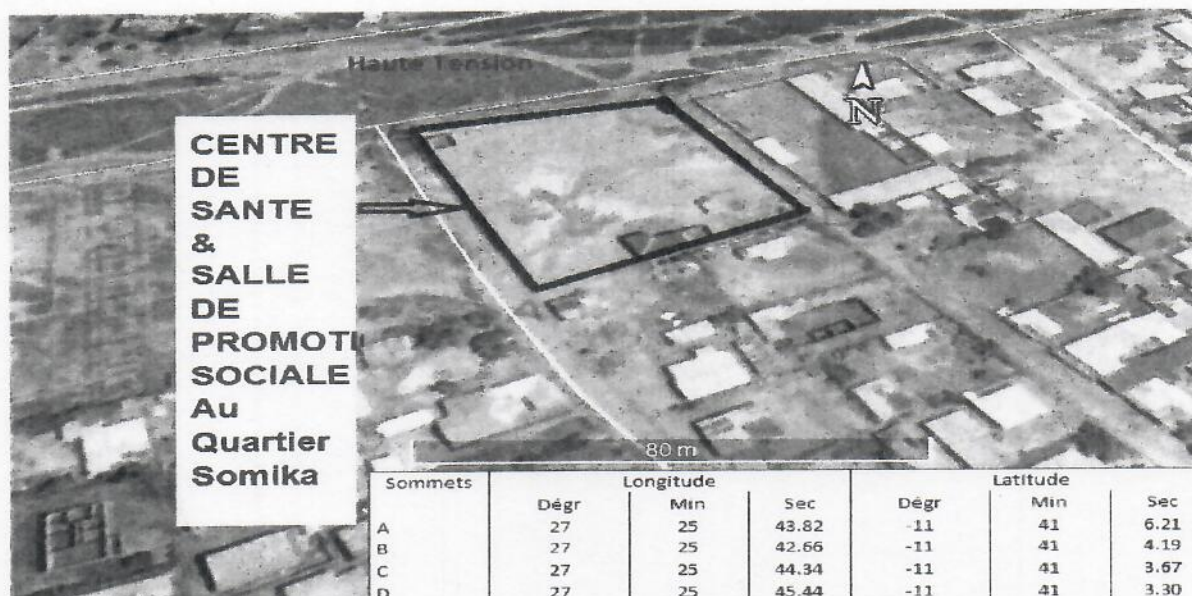
1.2. LOCALISATION DU PROJET

La zone territoriale de l'emplacement de ce centre de santé sera située dans le quartier Somika tandis que la zone du terrain sera choisie dans la concession dont les coordonnées géographiques des sommets sont les suivantes :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	25	43.82	-11	41	6.21
B	27	25	42.66	-11	41	4.19
C	27	25	44.34	-11	41	3.67
D	27	25	45.44	-11	41	3.30

SURFACEDU CS & SALLE DE PROMOTION SOCIAL : 3564 m2

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



1.3 OBJECTIF DU PROJET

i. Objectif Global

Améliorer durablement l'accès au soin de santé des populations du quartier Somika et ses environs.

ii. Objectifs Spécifiques

- Réduire les disparités d'accessibilité géographique des centres de santé
- Rapprocher les structures sanitaires des populations éloignées, et des élèves
- Réduire le taux de mortalité
- Participer à l'offre sanitaire de la commune
- Mettre en place un service de consultation prénatale

1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté du quartier Somika
- Les populations environnantes

1.5. RÉALISATIONS :

Construction d'un centre de santé qui sera composé de :

- le Hall d'entrée ;
- la Salle d'attente ;
- le Service d'administration ;



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- la Salle d'urgence ;
- l'Infirmierie ;
- le Laboratoire ;
- les salles d'attente consultation ;
- les cabinets de consultation ;
- le PMI ;
- la Maternité ;
- le Service gynécologique ;
- les salles d'observation ;
- les toilettes ;
- les douches ;
- le Château d'eau ;
- les Panneaux solaire 5000watts ;
- la Fosse septique ;
- la pharmacie ;
- les 3 salles de traitement de malades.

1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans le quartier Somika, il a été révélé qu'il existe des structures sanitaires viables pour accueillir les cas des maladies dans des conditions acceptables mais toutes sont privées et la majorité de la population n'a pas la possibilité de s'offrir les soins médicaux de ces structures. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé dans la communauté.

2. ETUDE TECHNIQUE

2.1. DESCRIPTION DES TRAVAUX CONSTRUCTION CENTRE DE SANTE

2. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur,

Avant de passer la commande ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maitres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maitre de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écarté et remplacer du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipement ne répondant pas aux normes du maitre de l'ouvrage.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des taches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant s'il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivellement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire a la réalisation du projet,
- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier a la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,
- Les Panneaux de chantier.
- Le Nettoyage du site,
- L'Achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

3. Implantation et piquetage

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

4. Terrassement, remblayage et compactage

Les excavations se feront manuellement et elles auront un largeur de 50 cm une profondeur de 60 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Les fonds des fouilles seront convenablement compactés avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouiller.

5. Béton de fond ou béton de propreté

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m³ et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400m³

Ciment : 150 kg

L'épaisseur sera de 10 cm.

6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m³ et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 60 cm et aura pour épaisseur 40 cm.

7. Radier général ou béton de sous pavement

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m³

Sable : 0,400 m³

Ciment : 250 kg

8. Construction des murs en bloc de 15 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x15. Ils auront une épaisseur de 15cm et auront un enduit de l'intérieur et de l'extérieur.

9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage métallique, ce chainage aura comme dimension 15 cm de hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chainage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m³ avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m³

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sable gros : 0,400 m³

Ciment : 350 kg

10. Béton attente charpente

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé à 300 kg/m³ sera coulée sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m³

Sable gros : 0,400 m³

Ciment : 300 kg

11. Couverture en BAP

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

12. Enduit au mortier en ciment

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m³ et sera composé de :

Sable fin : 0,400m³

Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maître d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

13. Plafond sur gitage en bois

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posés sur un gitage en bois de 4 x 11cm lequel sera posé sur la charpente et les mailles du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau feuil pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

14. Baie

Les portes seront métalliques demi vitré et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carré, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

15. Pavement carrelé

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Le pavement sera en béton sur lequel sera posé un carrelage de 60 x 60 cm bien alignée.

16. Enduit

Les murs seront traités au plâtre gyproc avec des couteaux mastiques pour une régularité des parois et ensuite de la peinture lavable sera appliquée.

17. Eclairage

Une installation électrique sera exécutée et comprendra :
une installation du circuit électrique en 220v et une en 12 v pour une alimentation indépendante .

18. Plomberie

L'alimentation en eau provenant d'un puit foré, se fera en tuyaux de 3/4 , 1/2 , 1" et 1 1/2 avec tous les accessoires, les raccordements entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

L'Évacuation, au départ des WC sera réalisée en tuyaux PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40. L'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 m en maçonnerie recouverte d'une dalle en béton.

19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la gyproc et deux couches de peinture à l'eau lavable.

20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

20. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

3 - De la gestion de l'eau

Les besoins d'eau du centre de santé sont :

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- La consommation des malades et du corps soignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles et cabinets

Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placé dans l'enceinte du centre. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée vers la rivière.

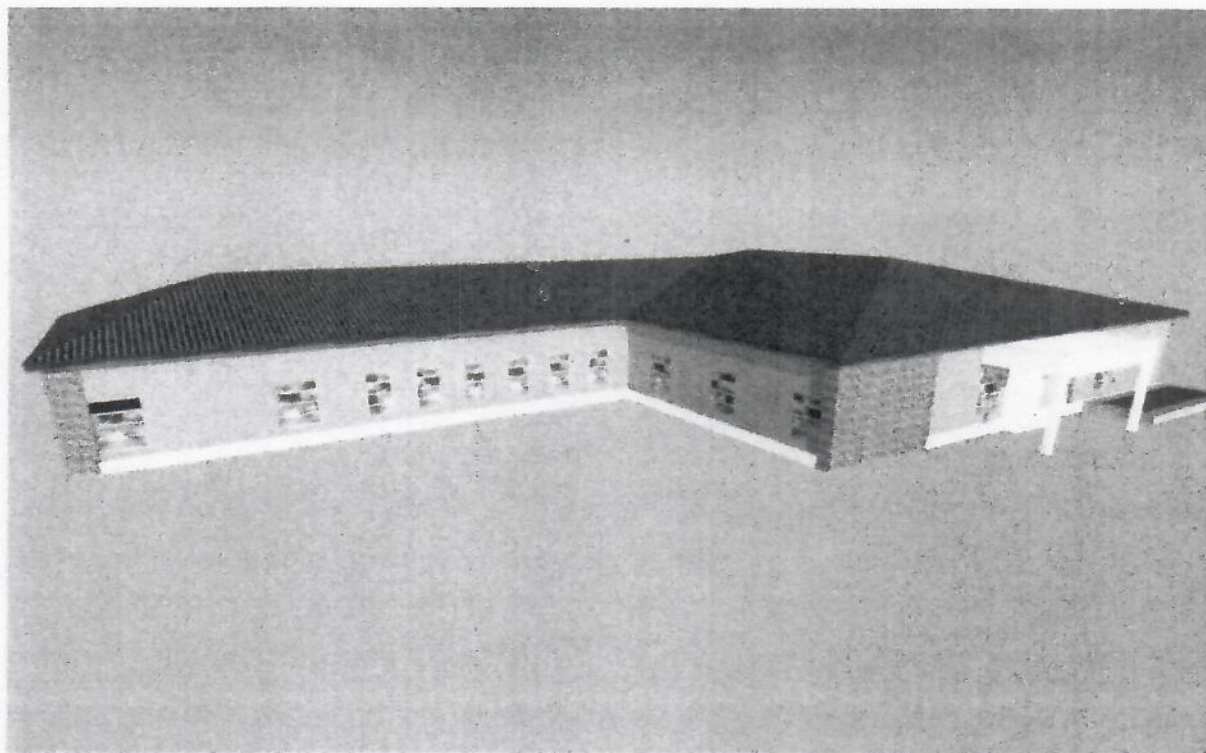
LE CHOIX D'OPTIONS TECHNIQUES DE L'OUVRAGE D'EAU DU PROJET

Pour répondre aux attentes du projet, en quantité, qualité et le rapport qualité cout, notre choix est :

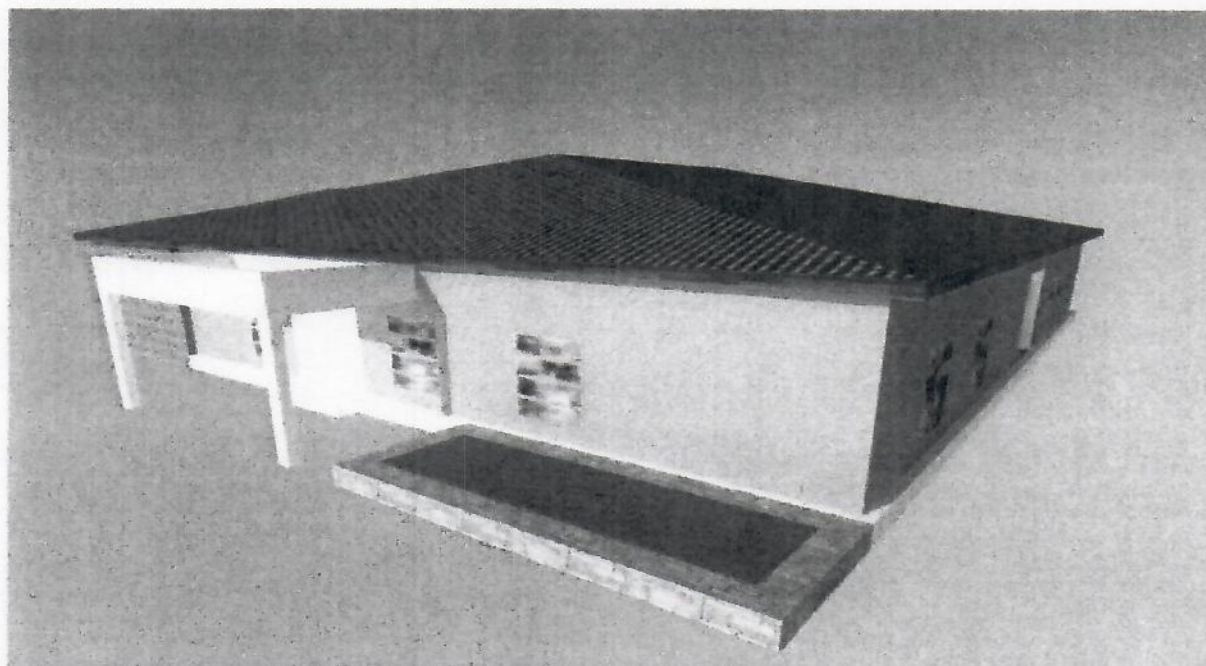
- La ressource en eau : les nappes profondes pour avoir une eau de quantité suffisante et qualité acceptable pour le projet. La profondeur sera de 80 à 100 m
- L'ouvrage de captage : le forage à l'aide des engins de forage ou de sondeuse.
- Le système de pompage : la pompe motorisée qui est le moyen d'exhaure le plus confortable. Il permet de pomper l'eau sans effort, à des grandes profondeurs et pour des quantités importantes. Elle sera constituée d'un ensemble « pompe + moteur électrique », immergé au fond du forage
- La source d'énergie pour faire marcher la pompe motorisée : Un générateur solaire qui sera composé d'un ensemble de panneaux solaires (*photovoltaïques*) reliés entre eux, et qui produiront un courant continu de 12 V à partir de la lumière du soleil. Comme on aura besoin des petites puissances, on utilisera des pompes qui se contentent de courant continu. Cela permet de se passer de convertisseur et d'onduleur, ce qui réduit les possibilités de pannes et les couts correspondants.
- Le stockage : réservoir de plus ou moins 5 m3 surélevé sur une structure métallique.
- La distribution : des points d'eau à l'intérieur des bâtiments.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

4 - Plan de Construction

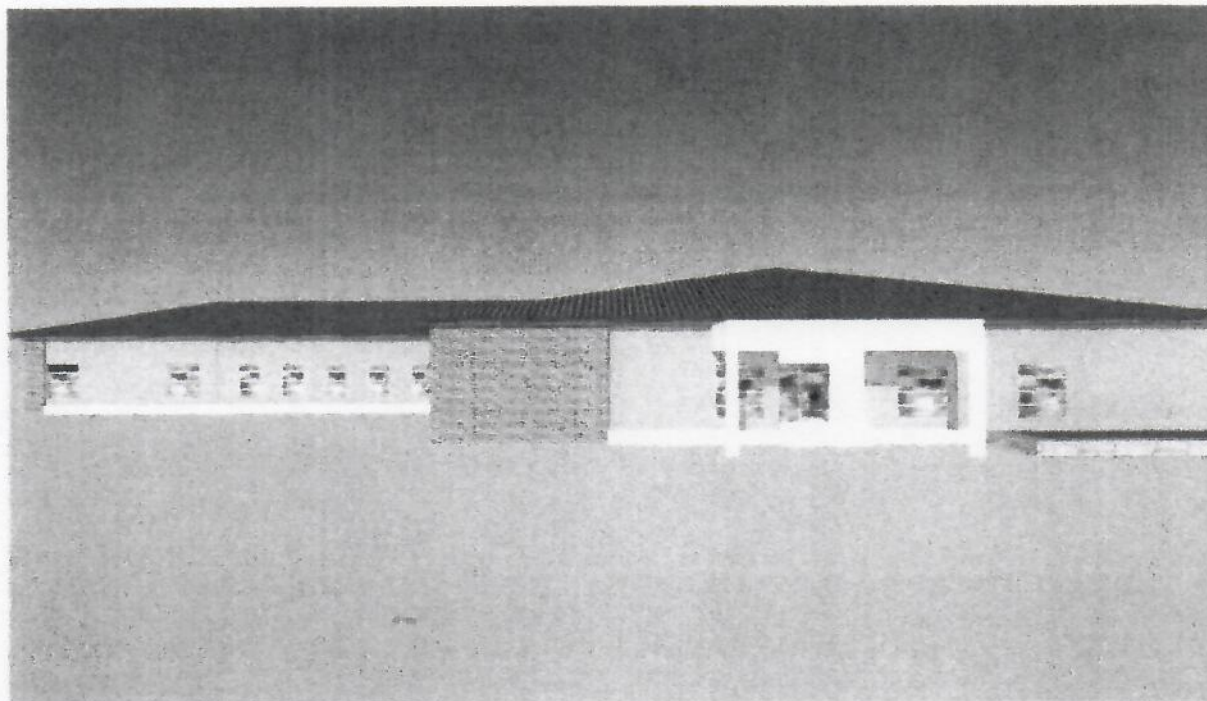


ISO LATERALE CENTRE DE SANTE

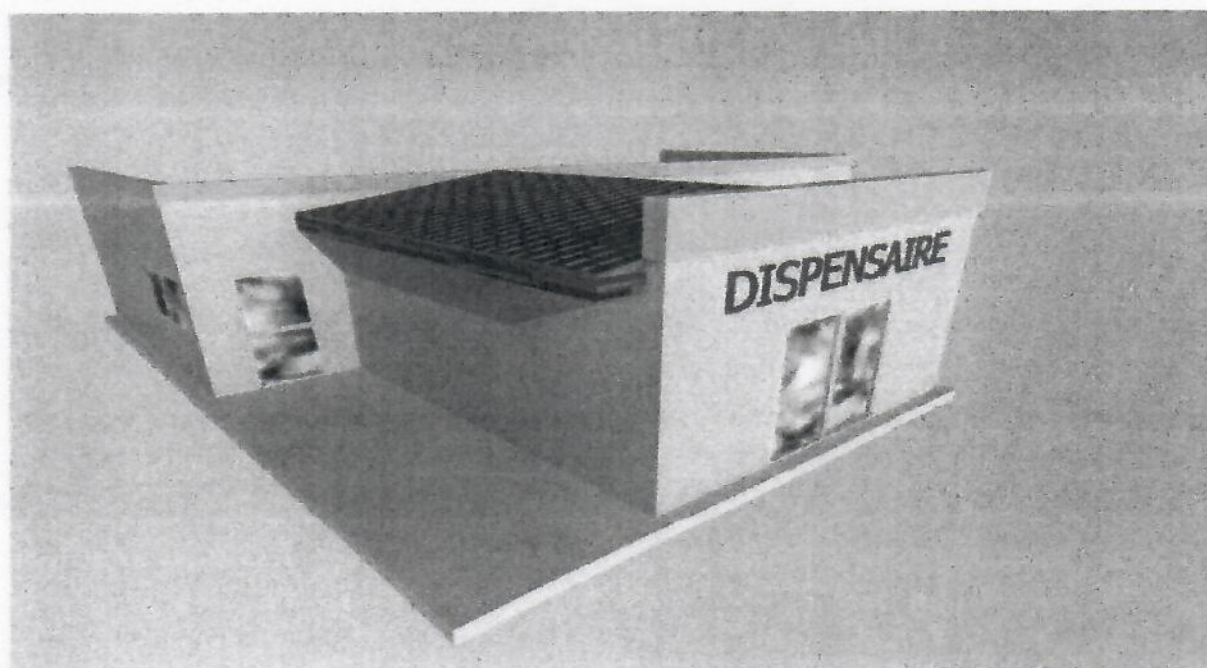


ISO LATERLE DROIT CENTRE DE SANTE

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

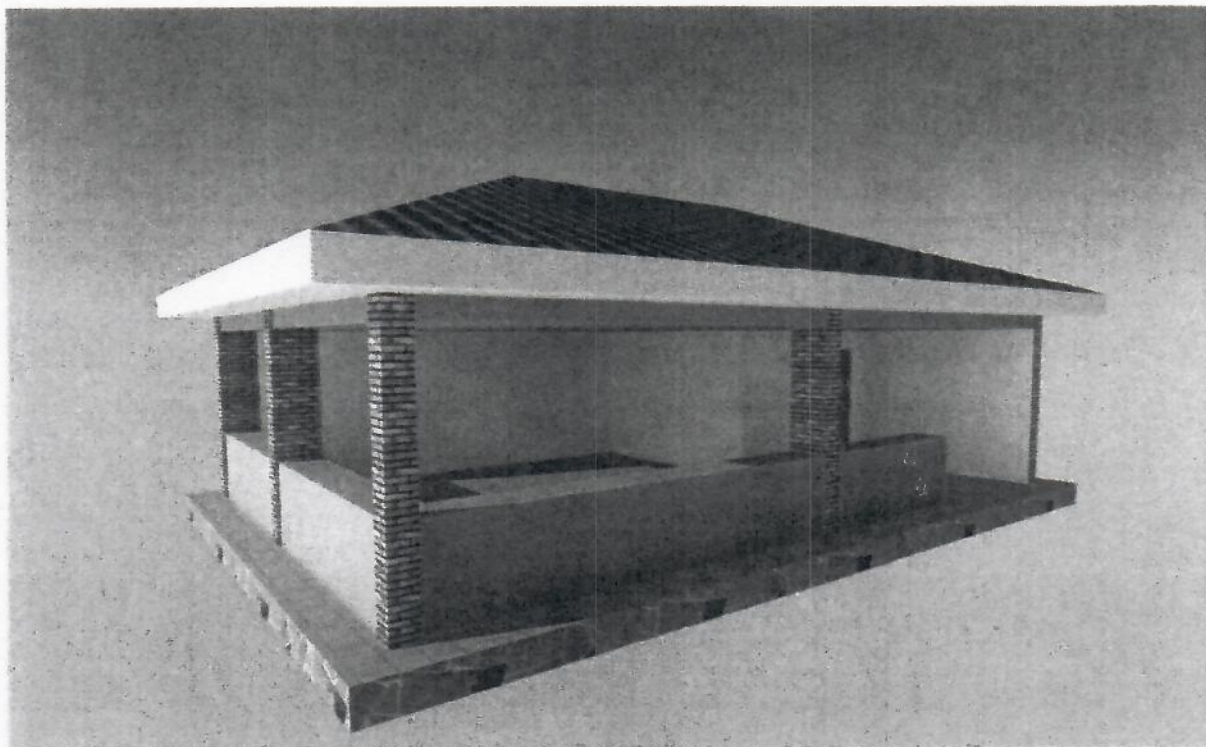


VUE DE FACE CENTRE DE SANTE

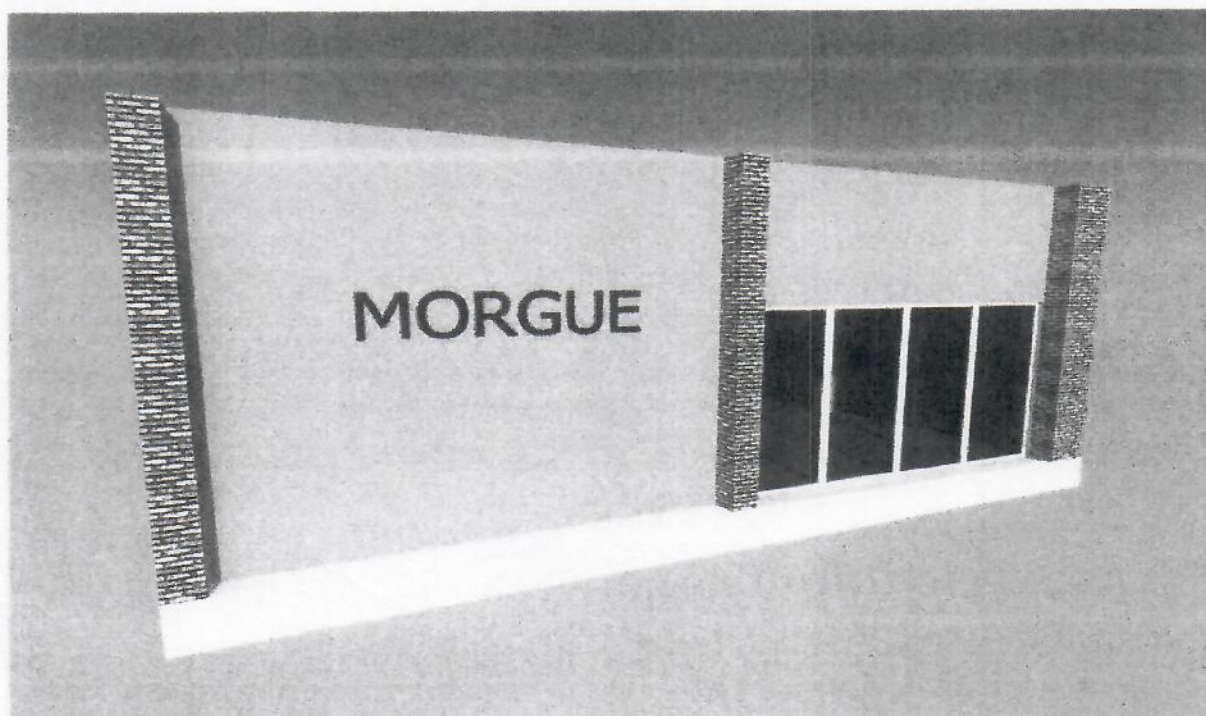


ISO LATERALE GAUCHE DISPENSARE

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



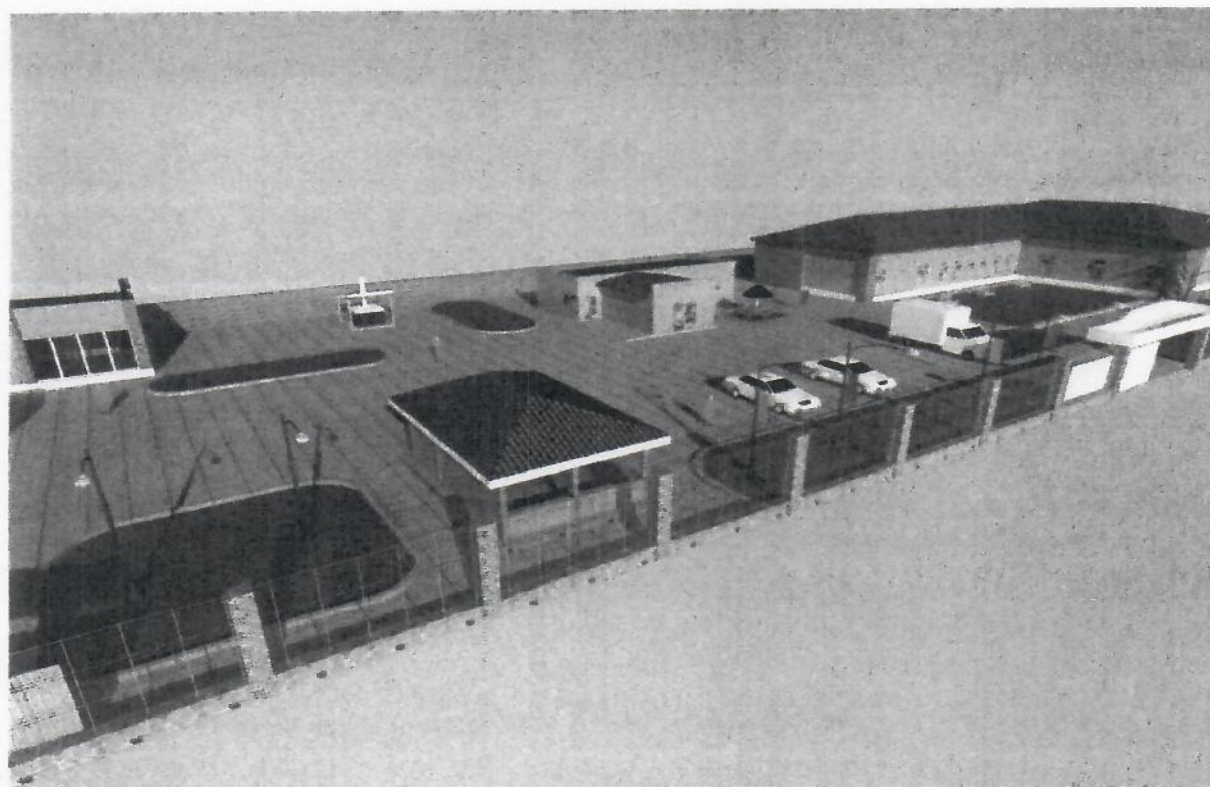
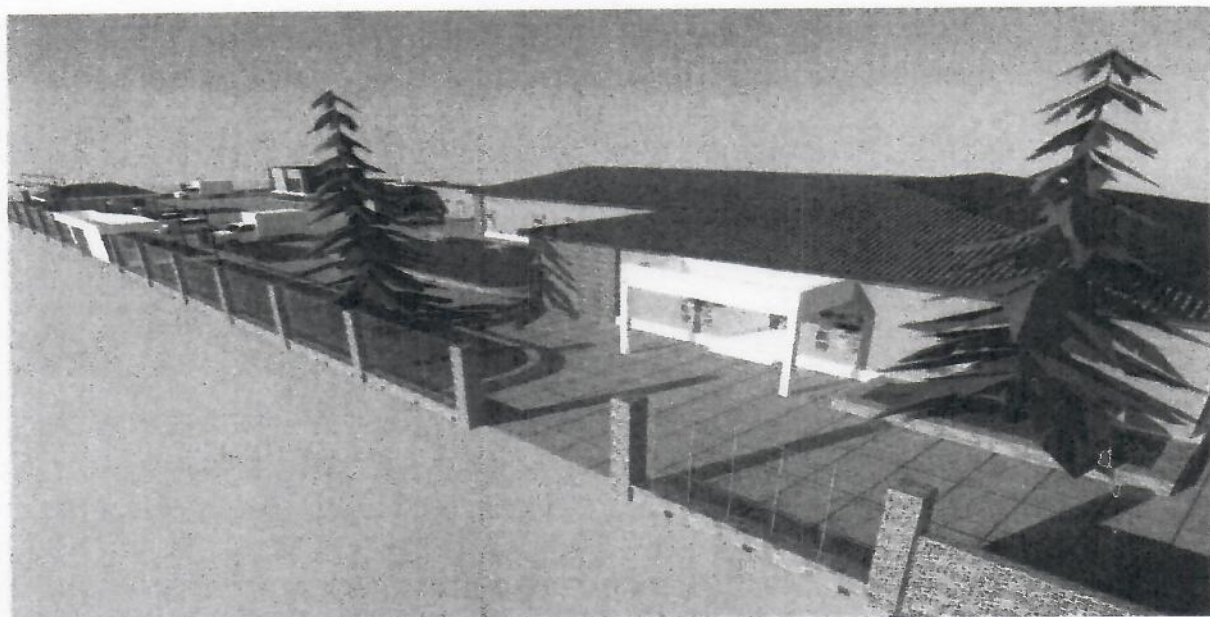
ISO LATERALE GAUCHE CPN



LATERALE GAUCHE MORGUE

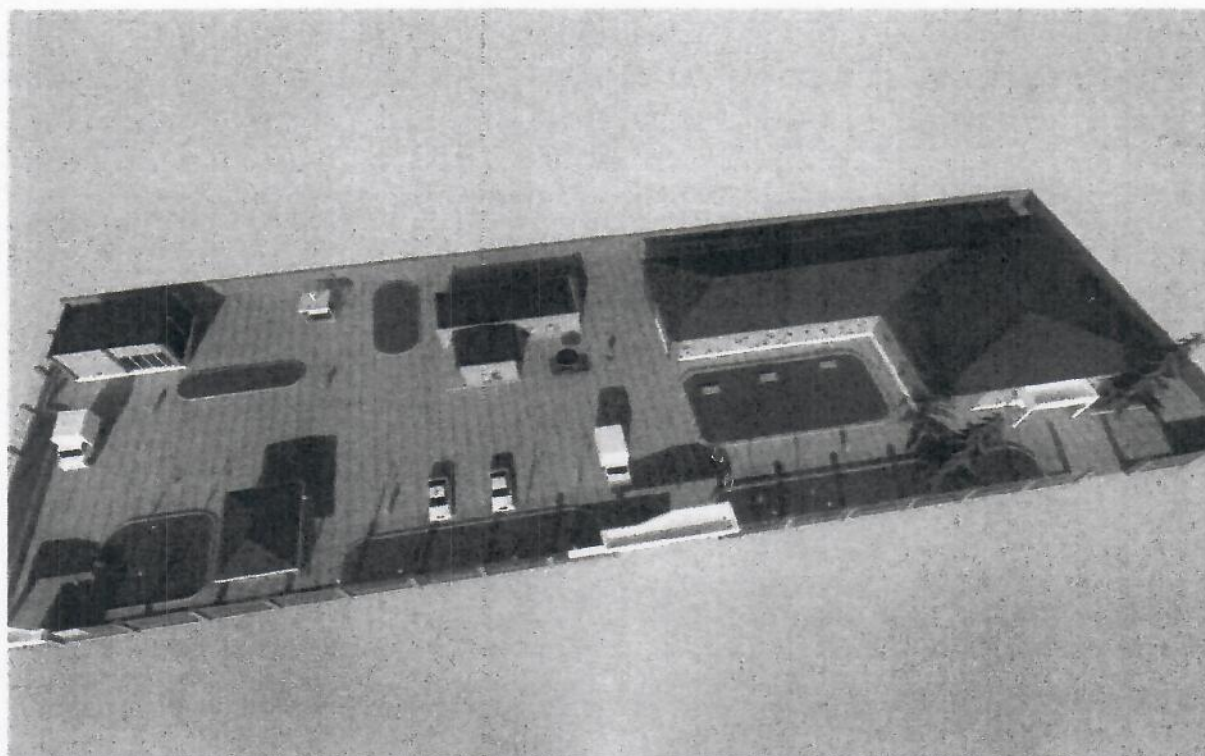
[Handwritten signatures and initials]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



[Handwritten signatures and initials]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



PRESENTATION GLOBALE DU PROJET DU CENTRE DE SANTE

5 – Coûts Investissements

5.1. ESTIMATION COUT DE CNSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE

DEVIS DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE SURFACE 782 METRE CARRE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
EXPERTISE				
Etude, Plans, Devis et Autres	fft	1	2000	2000
INSTALLATION CHANTIER	fft	1	1000	1000
Sous Total 1				3000
TERRASSEMENT				
préparation de la plateforme	m2	782	1	782
implantation de l'ouvrage	fft	1	1000	1000
déblais de fondation	m3	27	10	270
remblais et compactage latérite	m3	312	9	2808

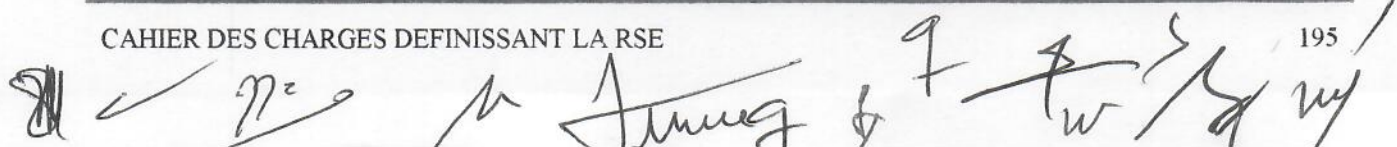
SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sous total 2				4860
GROS ŒUVRE				
béton de propreté	m3	10	175	1750
maçonnerie en moellon	m3	72,48	130	9422,4
béton de sous pavement	m3	65,92	200	13184
maçonnerie en bloc de ciment	m3	400	120	48000
chainage, colonne et dalle en béton armé à 350kg/m3	m3	16,31	350	5707,8
filet d'eau autour de la construction	m3	30	200	6000
Traverses en Fer C de 150				
panne en bois de 5/7	m2	782	45	35190
fourniture et pose de la couverture de tôle BG 28				
fourniture et travaux de plafonnage sur gitage en bois	m2	782	19	14858
sous total 3				134112,2
FINITIONS				
fourniture et pose des portes semi vitre avec serrure (1mx2,2m)	pces	39	300	11700
fourniture et pose des fenêtres (1,45mx2m)	pces	45	220	9900
travaux de peinture	m2	966	2	1932
crépissage en mur intérieure	m2	2345	8	18760
pavement lisse rouge	m3	30	150	4500
installation d'un tank pour eau	pces	1	12500	12500
aménagement extérieure	m2	2500	8	20000
installation panneaux solaire de 5000 watt	pces	1	8000	8000
construction fosse septique	pces	1	9000	9000
sous total 4				96292

TOTAL GENERAL HORS TAXES	USD	238264,2
---------------------------------	------------	-----------------

CONSTRUCTION D'UN DISPENSAIRE : SURFACE 120 METRE CARREE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
INSTALLATION CHANTIER	fft	120	5	600
Sous Total 1				600
TERRASSEMENT				
implantation de l'ouvrage	fft	1	400	400
déblais de fondation	m3	16,8	10	168
remblais et compactage latérite	m3	48	9	432



SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

GROS ŒUVRE				
béton de propreté à 150kg/m3	m3	4,2	175	735
fondation en moellon	m3	33,6	130	4368
radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	12	200	2400
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyer extérieur	m3	53,55	120	6426
chainage, colonne en béton armé à 350kg/m3	m3	3,15	350	1102,5
charpente en bois avec madrier 5/15	m2	120	45	5400
panne en bois 5/7				
fourniture et pose de la couverture en tôle BG 28				
total				20431,5
enduit intérieur au mortier de ciment	m2	357	10	3570
plomberie des colonnes montantes et descendantes	ftt	1	500	500
électrification	ftt	1	500	500
fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	120	19	2280
pavement lisse de couleur rouge	m3	10	150	1500
total				8350
pose des appareils sanitaires				
fourniture et pose WC turc	pces	6	20	120
fourniture et pose bac de douche	pces	2	20	40
lave main	pces	2	50	100
fourniture et pose cuve	pces	2	100	200
total				460
achat et pose des baies				
porte métallique pour toilette extérieur 0,60x2,5	pces	8	50	400
porte extérieure 1,5x 2,5	pces	2	450	900
porte extérieure 0,9 x 2,5	pces	1	300	300
porte en bois	pces	6	100	600
fenêtre métallique 0,6x0,5	pces	2	50	100
fenêtre métallique 1,505x1,3	pces	6	220	1320
total				3620
peinture plascon lavable	m2	477	2	954
badigeons	m2	477	1	477
total				1431
total construction dispensaire				35592,5

[Handwritten signatures and initials]

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

CONSTRUCTION D'UNE MORGUE : SURFACE 100 METRE CARREE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
INSTALLATION CHANTIER	fft	1	500	500
total				500
TERRASSEMENT				
implantation de l'ouvrage	fft	1	200	200
déblais de fondation	m3	8,48	10	84,8
remblais et compactage latérite	m3	40	9	360
GROS ŒUVRE				
béton de propreté à 150kg/m3	m3	3	175	525
fondation en moellon	m3	16,96	130	2204,8
radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	7	200	1400
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyé	m3	30	120	3600
chainage, colonne en béton armé à 350kg/m3	m3	3,15	350	1102,5
charpente en bois avec madrier 5/15	m2	100	45	4500
panne en bois 5/7				
fourniture et pose de la couverture en tole BG 28				
total				13332,3
enduit intérieur au mortier de ciment	m2	148	8	1184
plomberie des colonnes montantes et descendantes	fft	1	500	500
électrification	fft	1	500	500
fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	100	19	1900
pavement lisse de couleur rouge	M3	6	150	900
total				4984
pose des appareils sanitaires				
fourniture et pose bac de douche	pces	2	20	40
lave main	pces	2	50	100
total				140
achat et pose des baie				
porte extérieure 4X2,1	pces	1	500	500
porte extérieure 0,9 x 2,1	pces	1	300	300
fenêtre métallique 1,5X1,5	pces	2	220	440
total				1240

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

peinture plascon lavable	m2	148	2	296
badigeons	m2	148	1	148
total				444
total construction morque				21285,1

CONSTRUCTION D'UNE CPN : SURFACE 44,28 METRE CARREE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
INSTALLATION CHANTIER	fft	1	200	200
total				200
TERRASSEMENT	ml	13,4		
implantation de l'ouvrage	fft	1	50	50
déblais de fondation	m3	2	10	20
remblais et compactage latérite	m3	8,8	9	79,2
GROS ŒUVRE				
béton de propreté à 150kg/m3	m3	1	190	190
fondation en moellon	m3	2,1	130	273
radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	4,2	180	756
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoier	m3	7,47	120	896,4
chainage, colonne en béton armé à 350kg/m3	m3	2	350	700
charpente en bois avec madrier 5/15	m2	44	45	1980
panne en bois 5/7				
fourniture et pose de la couverture en tôle BG 28				
total				4795,4
enduit intérieur au mortier de ciment	m2	49,8	8	398,4
électrification	fft	1	100	100
fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	6	19	114
pavement lisse de couleur rouge	M3	4	150	600
total				1212,4
achat et pose des baies				
porte métallique pour extérieur 0,9X2,1	pces	1	300	300
fenetre métallique 1X1,3	pces	1	220	220
total				520

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

peinture plascon lavable	m2	49,8	2	99,6
badigeons	m2	49,8	1	49,8
total				149,4
total construction CPN				7026,4

COUT TOTAL	302468,2
-------------------	-----------------

5.2. ESTIMATION COUT EQUIPEMENTS DU CENTRE DE SANTE : 77 500 USD

La liste des équipements du centre sera dressée au moment opportun pour tenir compte des changements technologiques et besoins de ce moment-là.
Elle sera faite ensemble par le CLS, le médecin chef de Zone de santé et SOMIKA.

Le cout global du projet est donc de 380 000 USD

6- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'un centre de santé sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

380 000 USD: 2eme semestre 2021

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

15. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AIRE DE STOCKAGE DES DECHETS MENAGERS AU QUARTIER TRIANGLE

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la construction d'une aire de stockage des déchets ménagers en blocs de ciment.

La surface utile sera 200 m² et une hauteur de 1,5 m. L'ouvrage aura deux compartiments de 100 M² chacun.

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Protéger l'environnement
- Faciliter l'évacuation des déchets

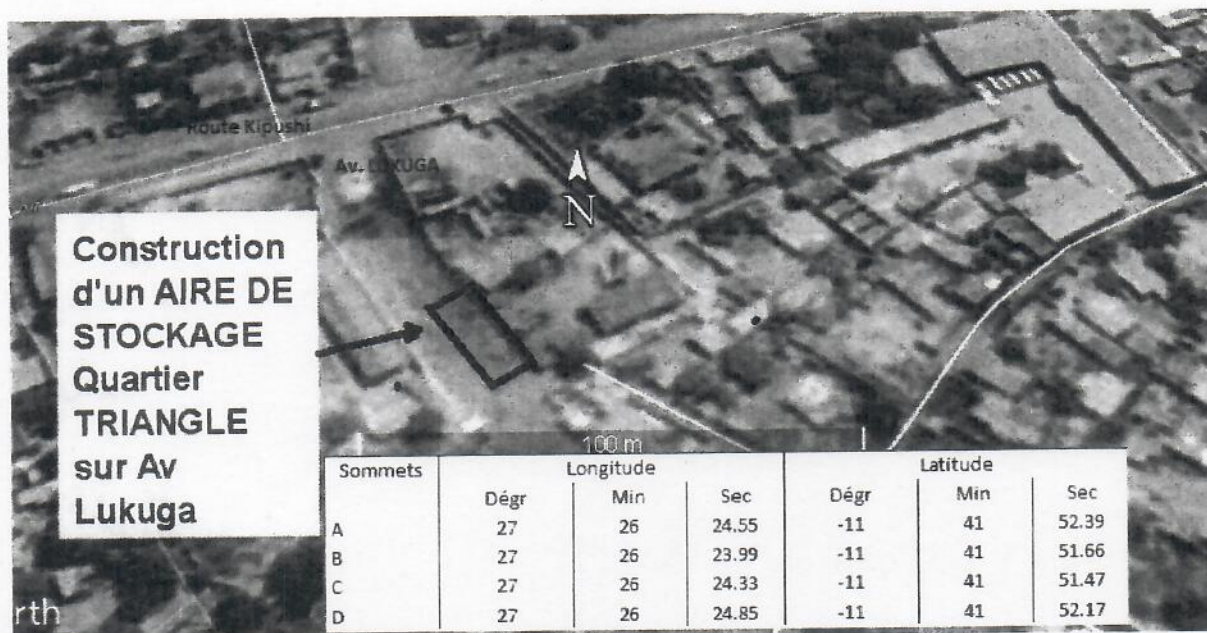
1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans le quartier Triangle, plus précisément sur le terrain dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	24.55	-11	41	52.39
B	27	26	23.99	-11	41	51.16
C	27	26	24.33	-11	41	51.47
D	27	26	27.85	-11	41	52.17

SURFACE AIRE DE STOCKAGE : 320 m²

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



1.4. BÉNÉFICIAIRES

- la communauté du quartier Triangle

1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La livraison d'une aire de stockage de déchets

3. L'INVESTISSEMENT

Evaluation Cout de construction

N°	Désignation	Unité	QTE	PU	PT
1	Fondation	m3	10	120	1200
2	Chappe	m3	2	140	280
3	Pavement	m3	30	150	4500
4	Elevation Mur	m2	75	20	1500
TOTAL				7480	

Cout d'investissement total : 7 500 USD

4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

7500 USD : 2024

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Pour la société minière

SOMIKA SARL

Monsieur CHAITANYA CHUG

Directeur Général

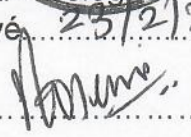
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

Monsieur GERARD NTAMBE

Administrateur Délégué

Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

Monsieur FORTUNAT KANDE

Responsable RSE

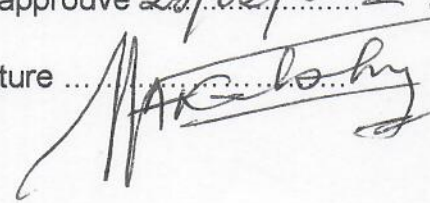
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

Mr AZZAD KABASH

Responsable RSE / service

Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

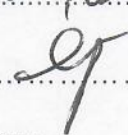
Pour la communauté locale

1) Chefferie Kaponda

Mr LUPETIE KAUSENI KASKE,

Président CLD

Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

Mr YAV KAZUWA

1^{er} Vice-Président CLD

Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

Mme NGOMBE YAV MARIE

2^{eme} Vice – Présidente CLD

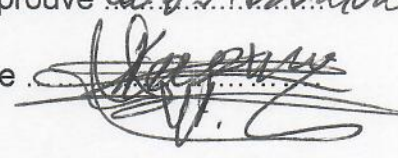
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

Mr KAPIMBI MUKENA OSCAR

Secrétaire CLD

Lu et approuvé 23/02/2021

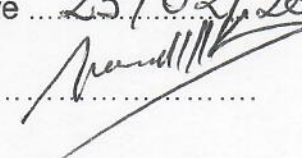
Signature 

2) Commune Annexe

Mr MWAMBA KONGOLO DANIEL

Président CLD

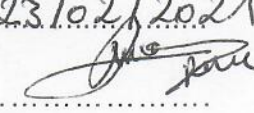
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

Mme BILONDA NGALULA REGINE

1^{er} Vice-Présidente CLD

Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Mme KAT TSHIKOMB CHRISTELLE

2^{ème} Vice-Présidente CLD

Lu et approuvé le 23/02/2021

Signature

Mme KAPENGA MWAMB HORTENCE

Secrétaire CLD

Lu et approuvé le 23/02/2021

Signature

LE GRAND CHEF KAPONDA LUBENGE BWALYA N'SAKA II FERDINAND

chef de chefferie KAPONDA

Témoin



(Signature et cachet du Secteur/Chefferie)

Monsieur REMY MUNSSENSE MUKOMA

Bourgmestre de la Commune ANNEXE

Témoin

(Signature et cachet de la Commune)



Mr Remy MUNSSENSE MUKOMA
Bourgmestre

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

ANNEXES :

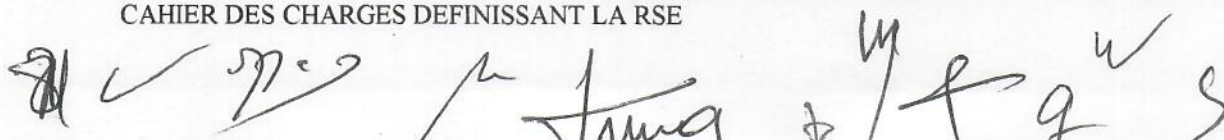
ANNEXE 1 : LETTRES & DIVERS

ANNEXE 2 : PV REUNION PRELIMINAIRE

ANNEXE 3 : PV DE CONSTITUTION DU CLD, IDENTIFICATION ET VALIDATION
BESOINS

ANNEXE 4 : PV DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

ANNEXE 5 : PV INDIQUANT LE COMPROMIS TROUVE

A series of handwritten signatures and initials in black ink, including a checkmark, a stylized 'M', and several cursive signatures, located at the bottom left of the page.

ANNEXE 1

✓

27-7 M Jung



Lubumbashi, le 08 novembre 2019

Copie pour information :

- Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga
A Lubumbashi

Concerne : **Votre supervision à l'élaboration
De cahier des charges**



**A Son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines
Province du Haut- Katanga
A Lubumbashi**

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du
Règlement Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du
processus de l'élaboration du Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés
impactées par nos activités minières.

En effet Excellence, les contacts sur ce
sujet avec les communautés sont déjà-établies et voulons par ce fait se conformer à la loi
minière et se mettre à la supervision de votre gouverne quant à ce.

Ce processus concerne les communautés :

1. Du Groupement INAKILUBA, la chefferie KAPONDA, territoire de KIPUSHI
2. Village KIMPE dans le territoire de SAKANIA
3. Quartier SOMIKA, commune ANNEXE, dans la Ville de LUBUMBASHI

Ainsi Excellence, dans les jours qui
suivent le premier cahier des charges pour la communauté de INAKILUBA vous erra présenté
pour avis et considérations, et ainsi passer à sa signature.

Veuillez agréer Excellence, nos
sentiments patriotiques de franche et sincère considération.

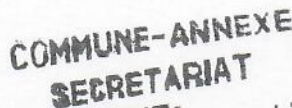


**LA DIRECTION GENERALE
SOMIKA S.A.R.L.**

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA) S.A.R.L.
588 Route Kipushi, Commune Annexe, Lubumbashi, République Démocratique du Congo (RDC)
Mobile : +243-812773100 Email : info@somika.com
R.C.C.M No. : 0737, ID NAT : 6-193-N 43777 U
Branches : Kolwezi, Likasi, Kinshasa



[Handwritten signatures]



SECRET
N° D'ENTREE:
DATE D'ENTREE: 30/3/2010
CLASSEMENT:

Lubumbashi, le 28 mars 2020

Copie pour information à:

CABINET DU MINISTRE DES MINES AFF. F. EDD/H-KAT
RECEPTION COURRIER
Date: 30/03/2020
Nom: Hotemp
Signature: *[Signature]*

- Son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines
 - Mr le Directeur Provincial de l'Agence
Congolaise de l'Environnement
 - Mr le Chef de bureau de la Direction
Provinciale des Mines
- Tous à LUBUMBASHI

A Monsieur le Bourgmestre de la Commune ANNEXE
Ville de Lubumbashi

Monsieur le Bourgmestre,

Nous venons par la présente accusée réception de votre lettre dont l'objet est repris en concerne, et vous en remercions.

Y faisant suite, nous tenons à vous rassurer de notre devoir à poursuivre les négociations quant à ce. Car, à notre initiative, les négociations avaient déjà commencées avec notre quartier Somika et les cadres de base pour ce travail. Une lettre avec accusée de réception a été même adressée à Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines, l'autorité en Province qui supervise ce travail. Ceci démontre notre citoyenneté à respecter la loi minière en la matière.

Mais la situation actuelle que traverse le monde en général et notre pays en particulier par la pandémie de corona virus, nous obligeant ainsi à un service minimum, nous ne saurons pas entamer ces négociations dans ces conditions, et ce conformément aux mesures et dispositions prises par les autorités publiques en rapport avec la lutte contre la propagation de cette pandémie.

Monsieur le Bourgmestre, ne connaissant pas à quand la fin de cette maladie complètement, nous ne saurons pas vous dire exactement la date pour la poursuite de ce travail. Aussi faut-il souligner le fait que ceci oblige un environnement propice pour sa réussite.

Veuillez trouver ici Monsieur le Bourgmestre l'expression
de notre franche et sincère collaboration.



LA DIRECTION GENERALE
SOMIKA S.A.R.L.

SOCIÉTÉ MINÈRE DU KATANGA (SOMIKA) SARL

588 Route Kipushi, Commune Annexe, Lubumbashi, République Démocratique du Congo (RDC)

Mobile: +243 819 703 333 eMail: info@somika.com

R.C.C.M. No. 0737, ID NAT: 6-193-N 43777 U

Branches: Kolwezi, Likasi, Kinshasa





Lubumbashi, le 07 AVR 2020



N° 10.6/218 /CAB/MIN.MINES, A.F, E, H/HAUT-KAT/2020

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

Ministère des Mines, Affaires Foncières, Energie et Hydrocarbures

Le Ministre

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Directeur Provincial de l'Agence Congolaise de l'Environnement ;
 - Monsieur le Chef de Bureau de la Direction Provinciale des Mines ;
 - Monsieur le Bourgmestre de la Commune Annexe Ville de Lubumbashi ;
- (Tous à Lubumbashi)

Objet : Accusé de réception

Dossier : Négociation pour l'élaboration du cahier des charges

✓ A la Direction Générale

SOMIKA S.A.R.L

588, Route Kipushi,

Tel : +243 819 703 333

à Lubumbashi

Messieurs,

J'accuse bonne réception de la copie me destinée de votre lettre sans numéro, datée du 28 Mars 2020, que vous avez adressé à Monsieur le Bourgmestre de la Commune Annexe, ayant trait à l'objet repris en marge ci-haut. Ce dont je vous remercie.

Compte tenu de la situation particulière que nous traversons, je demande à Monsieur le Bourgmestre de la Commune Annexe qui me lit en copie de bien vouloir attendre comme le lui proposé.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Honorable René BANZA KAPYA





8 c 775 14 June 18

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

Ministère des Mines, Affaires Foncières, Energie et
Hydrocarbures

Le Ministre

Lubumbashi, le

18 SEPT 2020



N° 10.7/ 653 /CAB/MIN.MINES,A.F, E, H/HAUT-KAT/2020

S O M I K A	RECEPTION
	Reçu le 22/09/2020
	Heure 10H55
	N° 46/20
	Num / Signature

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;
 - Monsieur le Vice-Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;
 - Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines du Haut-Katanga ;
- (Tous) à **Lubumbashi**

Objet : Accusé de réception

Dossier : Supervision à l'élaboration de cahier des charges.

A la Direction Générale de la Société
Minière du Katanga SOMIKA SARL,
588, Route Kipushi
Tel : +243 812 773 100
à **Lubumbashi**

Messieurs,

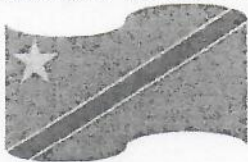
J'accuse bonne réception de votre lettre non référencée, m'adressée en date du 09 septembre 2020, relative à l'objet ci-haut émarginé et vous en remercie.

Je désigne mon Conseiller en charge des Mines, Monsieur Franck KASONGO YAV, Tel : +243 997 974 315, pour superviser ces travaux aux lieu, jour et heures de votre proposition.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Honorable René BANZA KAPYA





PROVINCE DU HAUT-KATANGA

MINISTRE DES MINES, HYDROCARBURES ET COMMUNICATION

Le Ministre

S O M I K A	RECEPTION
	Reçu le... 18/01/2021
	Heure... 10h31
	N°... 130121
	Nom / Signature... <i>[Signature]</i>

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province,
- Monsieur le Vice-Gouverneur,
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines,
- (Tous) à Lubumbashi
- L'Honorable Grand Chef, Chefferie KAPONDA, à Mimbulu

Objet : Supervision à l'élaboration de cahier des charges

A Monsieur le Directeur Général de la Société Minière du Katanga « SOMIKA SARL »,
588, Route Kipushi,
Tél : +243 812 773 100
à Lubumbashi

Monsieur le Directeur Général,
Subsidiairement à ma lettre N°10.7/653/CAB/MIN.MINES,AF,E,H/Haut-Kat/2020 du 18 septembre 2020 relative à l'objet en marge et faisant suite au réaménagement survenu au mois de Novembre 2020 de l'équipe Gouvernementale, je désigne Monsieur Patrice KILUBA MWANANSEKE, tél : +243 81 406 73 72 / 099 066 66 72, mon Conseiller en charge des Mines pour superviser les travaux de l'élaboration du cahier des charges aux lieux, jours et heures de votre convenance.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Ghislain KILUBA MWANANSEKE



[Signature]

Kakoke, le 20/01/2021

N° Réf 551/3985/01.....BUR-C-H/KAP/2021

TERRITOIRE DE KIPUSHI
CHEFFERIE KAPONDA
Entité Territoriale Décentralisée

L'Autorité Coutumière

S O M I K A	RECEPTION
	Reçu le 20/01/2021
	Heure 14h45
	N° 551/21
	Nom / Signature
	<i>[Signature]</i>

Transmis Copie pour Information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines du Haut-Katanga

- Monsieur le Chef de Division Provinciale
des Mines du Haut-Katanga
(Tous) à Lubumbashi

Concerne: Transmission des
documents de composition
comités et validation des
besoins prioritaires.

A la Direction Générale de la société
Minière du Katanga SOMIKA Sarl,
588, Route Kipushi
à LUBUMBASHI

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre par la
présente en annexe et en un seul exemplaire chacun les documents de
composition des comités et validations des besoins prioritaire des
activités de votre projet de quatre communautés locales impactées
(MUKOMA, KWAMPISHA, LUPOTO RAIL et KIPOPO).

Toute en vous souhaitant bonne réception, je vous prie de bien vouloir
agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde gratitude.

Sentiment Patriotique.

Honorable KAPONDA LUBENGE BWALYA N'SANKAI
Le Grand Chef de Chefferie.



KAPONDA LUBENGE BWALYA
N'SAKA II FERDINAND
GRAND CHEF DE CHEFFERIE KAPONDA
ILAMBA-LIMO

[Handwritten signatures and initials]

Kakoke, le 20/01/2021

N° Réf 551/3985/012 BUR-C-H/KAP/2021

TERRITOIRE DE KIPUSHI
CHEFFERIE KAPONDA
Entité Territoriale Décentralisée

L'Autorité Coutumière

S O M I K A	Reçu le 20/01/2021
	Heure 11h45
	N° 196121
	Nom / Signature

Transmis Copie pour Information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines du Haut-Katanga
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines du Haut-Katanga (Tous) à Lubumbashi

Concerne: Désignation
superviseur élaboration cahier
des charges.

A la Direction Générale de la société
Minière du Katanga SOMIKA Sarl,
588, Route Kipushi
à LUBUMBASHI

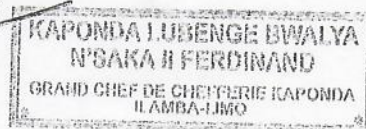
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai désigné Madame Lydiane NABAMI NYEMBO mon Assistante en charge des Programmes de Développement de la Chefferie Kaponda pour accompagner le processus d'élaboration de cahier des charges auprès de votre entreprise.

Je vous prie de bien vouloir agréer,
Monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde gratitude.

Sentiment Patriotique.

Honorable KAPONDA LUBENGE BWALYA N'SANKAI
Le Grand Chef de Chefferie.



[Handwritten signatures and initials]



STRATEGIC ENVIRONMENTAL CONSULTING

SEC SARL

54, Avenue DILOLO, Q / MUTOSHI, COMMUNE MANIKA, VILLE DE KOLWEZI, PROVINCE LUALABA, RDC
RCCM: CD/KZI/RCCM/19-B-918, N° Impot: A 1902164Z, Id. Nat.: 6- 83 - N42814 C
Email : environmentalstrategic@gmail.com, Tel : +243 81 4486 777 234 & +243 99 54 75 197

ORDRE DE MISSION N° 003/ SEC/DG/2021

Le consultant dont le nom suivant, est désigné pour effectuer une mission conformément à l'objet ci-dessous :

Il s'agit de :

1. Nom : DIDACE KANYAMA NGELEKENI
2. Qualité : Géologue
3. N° Pièce d'identité : 22768970724

OBJET DE LA MISSION :

1. Collecte des données nécessaires à l'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SOMIKA dans la commune Annexe, Ville de Lubumbashi.

Lieu : Commune Annexe (Quartiers Triangle, Kilima Simba, Kisanga, Mukunto et Somika)

Mode de transport : Par route

Durée de la mission : 14 jours

Date départ : 02 Février 2021

Les autorités tant civiles que militaires sont priées de lui apporter assistance en cas de nécessité.

Fait à Lubumbashi, le 01/02/2021

Didier WAMANA NGOIE
Directeur Général





STRATEGIC ENVIRONMENTAL CONSULTING

SEC SARL

54, Avenue DILOLO, Q / MUTOSHI, COMMUNE MANIKA, VILLE DE KOLWEZI, PROVINCE LUALABA, RDC

RCCM: CD/KZI/RCCM/19-B-918, N° Impot: A 1902164Z, Id. Nat.: 6- 83 - N42814 C

Email : environmentalstrategic@gmail.com, Tel : +243 81 4486 777 234 & +243 99 54 75 197

ORDRE DE MISSION N° 004/ SEC/DG/2021

Le consultant dont le nom suivant, est désigné pour effectuer une mission conformément à l'objet ci-dessous :

s'agit de :

1. Nom : DIDACE KANYAMA NGELEKENI
2. Qualité : Géologue
3. N° Pièce d'identité : 22768970724

OBJET DE LA MISSION :

1. Collecte des données nécessaires à l'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SOMIKA dans la Chefferie Kaponda, Territoire de Kipushi.

Lieu : Chefferie Kaponda, Groupement Inakiluba (Villages Kwampisha, Lupoto rail ; Mukoma et Kipopo)

Mode de transport : Par route

Durée de la mission : 14 jours

Date départ : 02 Février 2021

Les autorités tant civiles que militaires sont priées de lui apporter assistance en cas de nécessité.

Fait à Lubumbashi, le 01/02/2021

Didier WAMANA NGOIE
Directeur Général



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE

Invitation

S O M I K A	RECUSATION
	Reçu le 17/07/2020
	Heure 13h21
	N° 452120
Nom / Signature	

Monsieur, Madame CHARGE AU SOCIAL SOMIKA

Dans le cadre de l'élaboration du Cahier décharge avec les responsables de l'entreprise Somika pour le Développement des quartiers : **Somika, Triangle, Kisanga et Kilimasimba** pour le plan quinquennal de la Commune Annexe édition 2020-2025, Vous êtes invité à participer à l'atelier.

Votre présence est vivement souhaitée.

Jour : **Vendredi 18 septembre 2020.**

Lieu : **Salle Polyvalente Mzee LD. Kabila, Commune Kamalondo**

Heure : **10h00'**

Fait à Lubumbashi, le 17 Juillet 2020

Le Bourgmestre



Remy MUNSSENSE MUKOMA

Mr Remy MUNSSENSE MUKOMA
Bourgmestre



ANNEXE 2

de Mr J. Jung



TERRITOIRE DE KIPUSHI
CHEFFERIE KAPONDA
Entité Territoriale Décentralisée

**RAPPORT DE L'ATELIER SUR LA PROCEDURE D'ELABORATION DE CAHIER
CHARGE ENTRE LES COMMUNAUTES LOCALES DES 4 VILLAGES DU
GROUPEMENT INAKILUBA IMPACTEES PAR L'ENTREPRISE MINIERE SOMIKA
ORGANISE AU CERCLE KAMARENGE DE KIPUSHI, DU
08 AU 10 OCTOBRE 2020 AVEC LE FINANCEMENT DE LA CHEFFERIE KAPONDA**

Introduction

Contexte :

Sous le haut patronage du Grand Chef KAPONDA LUBENGE BWARYA, chef de Chefferie KAPONDA, la coordinatrice du programme de développement a organisé un atelier d'un jour à l'intention des communautés locales impactées du Groupement INAKILUBA en date du 2020. Cet atelier qui a réuni les délégués de 13 villages, les chefs des services de la chefferie a connu la participation significative du chef de Groupement INAKILUBA, Monsieur.

Cet atelier s'est tenu après le changement intervenu à la tête de la chefferie de suite du décès du Chef KAPONDA SHIPUWE II. Il convient de noter qu'avant la fin de son règne, l'administration locale basée à l'époque à MIMBULU avait initiée cette activité qui n'avait été finalisée. Il revenait alors de relancer les travaux pour situer le chemin parcouru et envisager les étapes qui restaient à franchir.

C'est dans ce contexte de poste succession au trône que fut convoquée cette assise.

Après l'arrivée des participants et la fin de la mise en place, la facilitatrice de l'activité en sa qualité de Coordinatrice de développement a introduit la séance par un rappel de l'ordre du jour avant de passer la parole au chef de Groupement pour donner le mot de circonstance.

En suite un des participants a été désigné pour introduire l'activité. Ce dernier a orienté l'activité vers le rappel des besoins prioritaires définis en 2018 pour cette même fin. Ce rappel a été facilité par ceux des délégués à l'activité qui avaient pris part à cette précédente rencontre et dont un document disponible élaboré sous forme d'une matrice de programmation des différentes activités a service de support pour cette communication.

Les différents séminaristes ont suivi une lecture de la liste des activités à soumettre à l'entreprise SOMIKA qui exploite et impact le groupement INAKILUBA rendue par leur paire.

Il sied de noter que cette démarche d'élaboration de cahier de charge trouve son fondement juridique dans le nouveau code minier révisé et promulgué en date 09 mars 2018 n° 18/001 modifiant et complétant la loi n° 007 /2002 du 11 juillet 2002 portant code minier ainsi que le décret n° 18/24 du 8 juin 2018 portant Règlement minier.

En effet, conformément aux dispositions de la loi n° 11/009 du 09 juillet 2001 fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement ainsi qu'aux standards internationaux en matière de consultation publique, le titulaire du droit minier d'exploitation consulte et fait les communautés bénéficiaires dans le processus de définition et de mise en œuvre des projets de développement du cahier des charges de responsabilité sociétale.

Après audition de la liste des besoins, les participants ont observé une brèche pour prendre la pause-café avant de passer à l'étape de formation et capacitation dans la présentation du cahier des charges.

ECONOMIE DE COMMUNICATION DE L'EXPERT FORMATEUR

Le Directeur de STRATEGIC ENVIRONNEMENTAL CONSULT, SEC SARL a donné
L'économie de sa communication en présentant :

L'origine du cahier des charges

Le cahier des charges est une exigence internationale qui touche aux objectifs du développement durable que notre pays a ratifié et aux différents principes admis dans le secteur minier notamment :

Le principe du grand pollueur payeur

Le principe du grand utilisateur payeur



Le principe du

La procédure de négociation du cahier de charge

LES ETAPES DE NEGOCIATIONS DE CAHIER DES CHARGES

1. La détermination de l'espace géographique conjointement par le chef de chefferie, les représentants du titulaire de droit minier, des communautés locales concernées et des représentants des parties prenantes dans le rayon d'action du projet minier
2. L'identification des besoins prioritaires des communautés par le comité local de développement ;
3. L'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales à travers les réunions populaires ;
4. La signature du cahier des charges

Après une présentation concise et prise et une récapitulation de recadrage, l'intervenant a donné l'occasion à l'auditoire de poser des questions et par un jeu de question réponse d'enrichir l'échange.

A l'issue de cet échange qui a chuté par un constat unanime que la procédure lors de la première initiative de négociation des cahiers de charges n'avait pas été respecté. C'est ainsi que de manière démocratique les participants ont convenu de reprendre la procédure afin de ne pas enfreindre à la signature dudit document.

Pour y parvenir un chronogramme des activités a été élaboré et se présente de la manière que voici.

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DU PROCESSUS DE CAHIER DES CHARGES

N°	ACTIVITES	PERIODE
1	Désignation des membres du CLD assorti d'un P.V	Dimanche 18/10/2020
2	Identification des Besoins assorti d'un P.V	Du 19 au 23 /10/2020
3	Approbation Populaire des Besoins assorti d'un P.V	Dimanche 25 /10/202
4	Constitution des équipes des délégués en raison de trois personnes par villages pour la CLD SOMIKA avec visa du	1/11/2020



	chef de chefferie et des besoins avec visa P.V	
5	Transmission des PV au chef de chefferie par le chef de groupement	1/11/2020
6	Visa des PV par le chef de chefferie ainsi que des besoins	Samedi le 07 novembre 2020
7	Réunion CLD – SOMIKA et transmission des besoins à l'entreprise	Dimanche 15/11/2020
8	SOMIKA – CLD préparation du chronogramme pour négociation soumission au Ministre des mines	Dimanche sui et cela en deux étapes
9	Signature cahier des charges par le Gouvernement	
10	Constitution du comité local de suivi	

Le cahier des charges est un ensemble d'engagement périodique négociés et pris entre le titulaire de droit minier d'exploitation ou de l'autorisation d'exploitation de carrière permanente et les communautés locales affectées par le projet minier, pour la réalisation des projets de développement communautaire durable. Entend que tel le cahier des charges est juridiquement à la fois u contrat et une obligation légale.

Ainsi fait à Kipushi, le 10 octobre 2020

Mme Lydiane NABAMI NYEMBO
Assistante du Grand Chef de la Chefferie
et Rapport de l'atelier




L'an deux mille vingt, le
9^e jour du mois d'octobre, nous soussignés,
nous trouvant au cercle Kamarenge de
Kipushi, en tant que communauté locale
des villages impactés par les activités
minières de la société SOMIKA, avons,
après avoir été formés et éduqués
par l'Expert Didier Mwanana Ngoie,
Directeur Général de SEC SARL, et en pré-
sence du Chef de Groupement Inakiluba,
la Représenté du Grand Chef de Chefferie
Kaponda, empêché, les Chefs des Services
techniques (DRI, DRU, SOCIAL, Affaires
coutumières, AGRIPEL, Environnement) et la
SECAD de la Chefferie Kaponda, avons
décidé de reprendre toute la procédure
sur l'élaboration du cahier de charge
avec l'entreprise SOMIKA. En foi de quoi,
nous dressons ce procès verbal au
jour, mois et année ci-dessus.

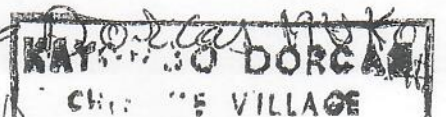
Nous jurons que ce procès verbal
est sincère.

CHEF DE VILLAGE - KWAMPISHA
MIMENDA - KYUNGU

[Signature]
MUYOMBA

Fait à Kipushi le
9/10/2020.

[Signature]
KAYOMBA



[Signature]
ZALALA - LUWISHA

KIPUSHI

[Vertical signature/initials]

LISTE DE PRESENCE

TITRE DE L'ACTIVITE : KIELIER SUR LA PROCEDURE D'ELABORATION DE CAHIER DE CHARGE / SORIKA - INAKILUBA		PERIODE : du 08 au 10 octobre 2020		LIEU : KIPUSHI		
N°	PRENOM ET NOM	SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE	SIGNATURE
1.	MWETEWA KESAKWILA	M	KIPAPA	membre	0952051335	
2.	FETE JULIAN NGA	F	KATANGA	conseiller		
3.	IBWANDWE PHARLES	M	KITANFYA	NOTAMBLE	0892040943	
4.	MOY KAPWE ELIAS	M	LUBUMBASHI	C.S Affaires Civiles	0990647214	
5.	MAYANDE HENRIOTTE	F	SELEKI	SECRETAIRE	0996083736	
6.	BABUMA JEAN-LUC	M	KATANGA	JEUNE	0805807486	
7.	MCOLE KANYI ANGEL	F	KATANGA	Membre	0970406783	
8.	KATONICKA JACKSON	M	KAFUNDA	President	0859052371	
9.	KATANGA SOBO THIERRY	M	KATANGA	Spécialiste	0923333002	
10.	KJUNCU KATHIE	M	KAFUNDA	ENSEIGNANT	0840897250	
11.	TPANGA TSHUMA	M	KATANGA	PASTEUR	0848108928	
12.	MELANI MAJANE	F	KITANFYA	JEUNE	0810356080	
13.	EGBE NIG NIKOLO		KATANGA	MILITARY		
14.	MUIONNICE IBRYA	M	Kinshasa	Protocolaire	0893001577	
15.	MAGANYA JANY MUSENDEKA	M	LUBUMBASHI	COMPTABILITE/ETD	0995543073	
16.	KASOMBO NGUY ROCKY	M	SELEKI	ENSEIGNANT	0852803808	
17.	CHIMBAMBO WISBOM	M	KATANGA	PASTER	0900703268	
18.	CHIMBAMBO WILSON	M	KATANGA	NOTAMBLE	0899994735	

LISTE DE PRESENCE

TITRE DE L'ACTIVITE:	ATELIER SUR L'APPROCHE DE LABORATION DE CARTIER RECHARGE/SE	
PERIODE:	du 08 au 10 octobre 2020	LIEU: Kifushi

N°	PRENOM ET NOM	SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE	SIGNATURE
1.	RICHARD-TSHIKUMBA	M	ZAKED	SECRÉTAIRE	08977725223	Tsh
2.	MBUYI - MUYINGA	F	"	"	"	MPS
3.	MPOMO NDALA	M	Kaponda	APRONOMEUR	081998461	Kapond
4.	BANZA-ISA ZU	M	LUPOTO-RAIL	NETABLE	0817768398	Celu
5.	YAV - KAZUWA	M	LUPOTO-RAIL	SECRÉTAIRE		JAV
6.	MUYUMBA - OCUANWE	M	LUPOTO-RAIL	CHEF DE LOCALITE		OCU
7.	MATSHUKU - WILLY	M	LUPOTO-RAIL	NOTABLE		WILLY
8.	MOJI - JOSE	M	LUPOTO-RAIL	PASTEUR		JU
9.	MAPIA - KASONGO	M	LUPOTO-RAIL	SOUS-SECRÉTAIRE		MAP
10.	KANAM	F	LUPOTO-RAIL	PRESIDENTE M		KAN
11.	LENGE KALEMBA JEREMIE	M	KAPOMBA	C.P. ENVIR. CIEFF.	0847025792	JER
12.	Mwamba - Kampha - Celestin	M	MUKOMHA	PASTEUR	0852754238	Mwamba
13.	Ferdin KANSELE KUBIGA	M	Kaponda	C.S. Affaires Sociales	0854443808	Ferdin
14.	CHRISTIAN-ZANGO	M	Lupoto RAIL	ENSEIGNANT		CHRISTIAN
15.	AMBROISE - MUMBA	M	LUPOTO-RAIL	TECHNICO		AMBROISE
16.	KEJI - DAVID	M	SELEC	NETABLE	0808765524	KEJI
17.	TSHITE TA - LUKAHIA	M	YKAW	SEC. COMMUNIC.		TSHITE TA
18.	KATENGA MUKAMBA	M	YKAW	SEC. COMMUNIC.	0823666219	KATENGA

871/1001

LISTE DE PRESENCE

Entité Territoriale Décentralisée

TITRE DE L'ACTIVITE :		LIEU :				
PERIODE :		PRENOM ET NOM	SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE
N°						SIGNATURE
1.	MOÏSE KIKWARA	M	KAPONDA/LAB	C.S. DERU	0840676123	<i>[Signature]</i>
2.	AKOMBA - STEPHANE	M	Sec. Village NDI	Sec.	0890297389	<i>[Signature]</i>
3.	MPANOE - EDWINE	M	KWABA KILANDA	Conseiller C. DERU	0826766947	<i>[Signature]</i>
4.	MATHIE KAWAYA - TSHADI	M	SOUS-VILLAGE SELE	SECRETAIR	0823534572	<i>[Signature]</i>
5.	MATHIE KAWAYA - TSHADI	M	SOUS-VILLAGE SELE	Sec. Culturelle	0843842675	<i>[Signature]</i>
6.	ESELA CLAUDE	F	KAPONDA	AGENT DERU	0992325305	<i>[Signature]</i>
7.	SHINENDA - KYUNGU	M	KWAMPISHA	CHEF DE VILLAGE	0844547067	<i>[Signature]</i>
8.	Mwambi Mwambi	M	Kaponda	C.S. DERU	0826765913	<i>[Signature]</i>
9.	BONIFACE LWIMBA	M	KAPONDA/KIPUSHI	C. INAKULISA	0210057480	<i>[Signature]</i>
10.	MUBAJIRI ERNEST	M	TIMO THE	PASTEUR	0858329033	<i>[Signature]</i>
11.	KAPIMBI - MICHENGA OYAR	M	TINOINGE	SECRETAIRE	0878555221	<i>[Signature]</i>
12.	MITI MUTUPDA	M	KINTATHA	SECRETAIRE	0970578575	<i>[Signature]</i>
13.	ISHAMBA KASABIM	M	TIMOINGE	NOTABLE	0853753641	<i>[Signature]</i>
14.	ILUNGA - KAMOMA	M	TIMOINGE	SEC		<i>[Signature]</i>
15.	ICHILOMBO - BUKASA	F	TIMOINGE	PRESIDENTE NAMA		<i>[Signature]</i>
16.	ICHIMWANBA - SOLOLO	M	TIMOINGE	AGENT TIMOINGE	0848425422	<i>[Signature]</i>
17.	NDONGO - KENEF	M	YOTAMU	VIS. NOTABLE	0896752228	<i>[Signature]</i>
18.	MWANZA - INAKULISA	M	KIPOPC	NOTABLE	0840941643	<i>[Signature]</i>

[Signature] 16 June 2017

LISTE DE PRESENCE

TITRE DE L'ACTIVITE :		LIEU :				
PERIODE :						
N°	PRENOM ET NOM	SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE	SIGNATURE
1.	KAMOCHA SOKADIA	M	YOANO	NOTABLE	072908669	
2.	NUMBI KASONGO SANY	M	KIPOPO	DIRECTEUR	0814169081	
3.	KAPATA NSENGA	M	MUKOMA	SECRETAIRE	0820455636	
4.	KALALA LUPUISHA EVARIS	M	KIPOPO	CHEF DE VILLAGE	0850075110	
5.	KALENGA MIRELLE	F	MUKOMA	RECO	0825579430	
6.	MOYOMBO DORCAS	F	MUKOMA	CHEF de village	0814603928	
7.	LUPETI KUSENI	M	KIPOPO	C.D.V	0856479649	
8.	NDAY-ALPHONSINE	F	SELEY	RECO	-	
9.	MWELWA PLACIDE	M	MUKOMA	PRESIDENT DE JEUNES	0826807988	
10.						
11.						
12.						
13.						
14.						
15.						
16.						
17.						
18.						



ANNEXE 3

✓ m 77-7 R June 7

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION DU GRAND COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt et un, quinzisième jour du mois de janvier, conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SOMIKA particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous membres délégués des 4 villages MUKOMA, KWAMPISHA, LUPOTO RAIL et KIPOPO, étions réunis ce jour au Chef-Lieu du Groupeement Inakiluba dans le but de structurer notre Grand Comité Local de Développement de la Chefferie Kadonda (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

N°	NOMS	Sexe	Adresse	Fonction
1.	LUPETI KAUSENI LASKE	M	KIPOPO	Président
2.	YAV KAZUWA	M	LUPOTO RAIL	1 ^{er} Vice – Président
3.	NGOMBE YAV MARIE	F	KIPOPO	2 ^{ème} Vice-Présidente
4.	KAPIMBI MUKENA OSCAR	M	KWAMPISHA	Secrétaire
5.	KAPATA SENGAM DAMIEN	M	MUKOMA	Secrétaire Adjoint

Étaient Présents

N°	NOMS	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1.	LUPETI KAUSENI LASKE	M	KIPOPO	Président	0856479649	
2.	YAV KAZUWA	M	LUPOTO RAIL	1 ^{er} V – Pdt	0897655193	
3.	NGOMBE YAV MARIE	F	KIPOPO	2 ^{ème} V-Pdte	0853062799	
4.	KAPIMBI MUKENA OSCAR	M	KWAMPISHA	Secrétaire	0978555221	
5.	KAPATA SENGAM DAMIEN	M	MUKOMA	Secrétaire Adj	0820435630	
6.	SHIMENDA KYUNGU	M	KWAMPISHA	Membre	0855037029	
7.	KOJI DAVID	M	KWAMPISHA	Membre	0808965584	
8.	KALELE MALEMBA	M	KWAMPISHA	Membre		
9.	KABANGE NUMBI	M	LUPOTO RAIL	Membre		
10.	MUJINGA MWAMBUY	F	LUPOTO RAIL	Membre	0815849606	
11.	CHRISTIE ZANGO	M	LUPOTO RAIL	Membre	0817305324	
12.	DORCAS KAYOMBO	M	MUKOMA	Membre	0814603928	
13.	MUKINI KAJAMA	M	MUKOMA	Membre		
14.	IPANGA SHUMA	M	MUKOMA	Membre		
15.	MWANZA INAKILUBA	M	KIPOPO	Membre		
16.	MALIBA ALAMU	M	KIPOPO	Membre		

Fait à Inakiluba, le 15 Janvier 2021

Le Rapporteur.

Madame Lydiane NABAMI NYEMBO

Assistante du Grand Chef de la Chefferie Kaponda.

PV de désignation des délégués du villageKWAMPISHA.....
au Comité Local de Développement

Informations sur le village

ProvinceHAUT KATANGA..... TerritoireKIPUSHI.....
Secteur/ChefferieKAPONDA.....
GroupementINAKILUBA..... Nom du VillageKWAMPISHA.....
Nombre total d'habitants :
Hommes : 3879..... Femmes : 3497..... Enfants : 2026.....

L'an deux mille....., levingt-un quatorzième..... jour du mois deJANVIER....., conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'EntrepriseSEMKA....., particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village :KWAMPISHA....., étions réunis en assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD) de :LA CHEFFERIE.....

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

- 1..... SHIMENDA KYUNGU CELESTIN (Président)
- 2..... KOJI DAVID (VICE-Président)
- 3..... KAPIMBI MUKENA O (Secrétaire)
- 4..... KALELE MALEMBE C. L. Membre

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de présence en annexe).

KWAMPISHA
Fait à le14...../01...../2021

Pour validation



Le Chef de

KAPONDA LUBENGE BWALYA
N'SAKA II FERDINAND
GRAND CHEF DE CHEFFERIE KAPONDA
ILAMBA-LIMO

[Handwritten signatures and marks at the bottom of the page]

PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux mille vingt, le ^{un} ~~quatorzième~~ jour du mois de janvier nous,

- MWAMBA DJEF

- KOMBA BANZA

- KYAKUPWA ISAYA

- KALEHE MALEMBA

Nous, membres du CLD du Projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	EAU	Accès à l'eau potable
2	COOPERATIVE	Elevage / Agriculture
3	EDUCATION	construction de 3 salles des classe (complément)
4	SANTÉ	construction d'un poste de santé
5	ENVIRONNEMENT	Reboisement, plantation (vergerie)

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de , SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du Cahier des Charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à ~~Kwakwampasha~~, le

Le 14/01/2021

Préparé par
Membre du CLD



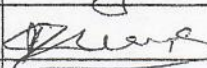
Fiche de la liste des électeurs

Province	:	HAUT KATANGA
Territoire	:	KIPUSHI
Secteur/Chefferie	:	KAPONDA
Groupeement	:	INAKILUBA
Village	:	KWAMPISHA

Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

LISTE DES ELECTEURS

DATE : Kwampisha, le 14/01/2021

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	MALIBA - MIWEPU	F	SELEY S/V. ANA/ANNA	KAPONDA	
2	INAMFU - PASCALINE	F	INAKILUBA	Electrice	
3	MWIKI - SHIMENDA	M	SELEY	✓	
4	KOTI - DAVID	M	SELEY	✓	voir liste
5	KAWAYA - TSHADI	M	SELEY	✓	"
6	NDJENI - YOTAMU	F	YOTAMU	✓	"
7	TSHUMBA - KASABI	M	THIMOTHEE	✓	"
8	MANDA - MICHO	M	THIMOTHEE	✓	"
9	MUFUKA - MUTUNDA	M	KWAMPISHA	✓	"
10	SHIMENDA - KYUNGU	M	KWAMPISHA	chef de v.	"
11	IPANGA - CHANTAL	F	THIMOTHEE	✓	"
12	KAFUBA - MUKE	M	MULENGA	✓	"
13	MASUMBA	M	KAFUNDA	✓	"
14	KAPOTWE - JEAN PI	M	MULENGA	✓	"



LISTE DE PRESENCE

le 25/10/2020

LORS DES ELECTIONS DE 3 DELEGUES

POUR COMPOSER LE VILLAGE KWATIPISHA.

NOM & POST-NOM	SEXE	S/VILLAGE	N° TELEPHONE	SIGNATURE
KAWAYA-TSHADI	M	SELEYI	0823594572	
TSHUTBA-KASABI	M	TIMOTHÉE	0853753611	
ILWNGA-KAKOMA	M	TIMOTHÉE	—	
KATIONYOKA-JACKSON	M	KAFUNDA	0859052371	
KASONGO-NGOY	M	SELEYI	0851903808	
KOTBA-BANZA	M	INAKILUBA	0850982724	
KYALUPWA-ISAQA	M	S/KAFUNDA	0820748975	
DWALLUS NUTONNO VENNÉE	M	KWATIPISHA	0824551533	
KSONKUBO ILUNGA ENSPIN	M	KWATIPISHA	0850719002	
MAKUNGU-MWANSA	M	KWATIPISHA	0900635324	
MWAMBA-AJEEF	M	TIMOTHÉE	0856247040	
TSHIMWANGA-SOXOLOKO	M	TIMOTHÉE	0848425422	
NOJENI-YOTAMU	F	YOTAMU	—	
TSHILOPBO-BUKASA	F	TIMOTHÉE	—	
KALELE-MALEXBA	F	KAFUNDA	0893425584	
KAPIMBI-MUKENA	M	TIMOTHÉE	0978585221	
MALOB4-MWEPU	F	SELEYI	0896598121	
PASCALINE INAFURU	F	INAKILUBA	—	
KOTI-DAVID	M	SELEYI	0808965534	
MWIKI-SHIMENDA	M	INAKILUBA	0814549061	
MWEWA KASA	M	YOWAND	—	
MUJUGA J	F	YOWAND	—	
KAFURU HUKU	M	MULENGA	—	
KAPOTWE JEAN	M	MULENGA	—	

43

PV de désignation des délégués du village LUPOTO RAIL.....
au Comité Local de Développement

Informations sur le village

Province HAUT-KATANGA Territoire KIPUSHI
Secteur/Chefferie KAPONDA
Groupement INAKILUBA Nom du Village LUPOTO RAIL
Nombre total d'habitants :
Hommes : 140 Femmes : 153 Enfants : 420

L'an deux mille 21, le Quatorzième jour du mois de Janvier,
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SONIKA,
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des
différentes parties prenantes, nous, membres du village : LUPOTORAIL, étions réunis en
assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)
de : LA CHEFFERIE

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs
noms :

1. KABANGE MUNDI
2. YAV KAZUWA DANIEL
3. CHRISTIE ZANCO
4. MUTINSA MWAMBUNY

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de
présence en annexe).

Fait à Lupoto le 14 / 01 / 2021

Pour validation



Le chef de

KAPONDA LUBENGE BWALYA
N'SAKA II FERDINAND
GRAND CHEF DE CHEFFERIE KAPONDA
ILAMBA-LIMO

PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux milles ^{et un}vingt, ^{le} ~~quatorzième~~ ^{quatorzième} jour du mois ^{de} ~~février~~ ^{février}, nous,

- KABANGE NUNBI ✓
- JAV KAZUWA DANIEL ✓
- MUTINSA MWAMBUY ✓
- PIPINA KALONBU
- Pasteur FUNPA
- CHRISTIAN ZANGO ✓

Nous membres du CLD du projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	catégorie	Besoins prioritaires
1	EAU	ACCÈS à l'EAU Potable
2	EDUCATION	CONSTRUCTION d'une école de six classes
3	SANTÉ	Poste de Santé
4	COOPÉRATIVE	ELEVAGE / AGRICULTURE
5	ENvironnement	Reboisement des arbres fruitiers

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de... KAPONDA..., SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et l'an ci-dessus.

Ainsi fait à LUPOTORAL, le 14/01/2021

Préparé par membre du CLD



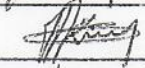
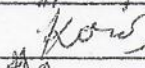
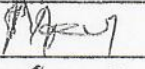
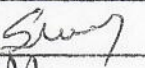
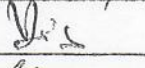
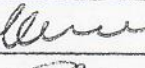
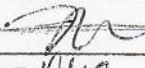
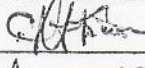
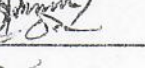
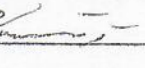
Fiche de la liste des électeurs

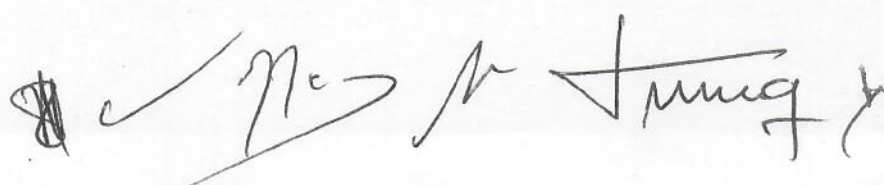
Province	:	HAUT KATANGA
Territoire	:	KIPUSHI
Secteur/Chefferie	:	KAPONDA
Groupeement	:	INAKILUBA
Village	:	LUPOTO RAIL

Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

LISTE DES ELECTEURS

DATE : 14/01/2021

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KABANGENUNBU	M		President	
2	XAV KAZWA DANIEL	M		Adj President	
3	KABELU NUNBI	M		MEMBRE	
4	MUTINGA MUAMBU	F		Mem bre	
5	SAWALISA JEAN	M		Mem bre	
6	PIPINA KALUMBU	F		MEMBRE	
7	MATSHUKU WILLY	M		MEMBRE	
8	MARABONA JOSE	M		MEMBRE	
9	CHRISTIAN ZANGO	M		SECRETAIRE	
10	LUFUNA ROSE	F		TRESORIERE	
11	KASONGO FABRICE	M		MEMBRE	
12	PASTEUR FUMPA	M		MEMBRE	
13	KAPENGAMARIE	F		MEMBRE	
14	MUTINGA ETIENNE	M		MEMBRE	



7

**PV de désignation des délégués du village MUKOMA
au Comité Local de Développement**

Informations sur le village

Province HAUT KATANGA Territoire KIPUSHI
Secteur/Chefferie KAPONDA
Groupement INAKILUBA Nom du Village MUKOMA
Nombre total d'habitants :
Hommes : 2123 Femmes : 3654 Enfants : 4009

L'an deux mille... 21, le ... quatorzième ... jour du mois de ... JANVIER ...,
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise ... SONIKA ...,
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des
différentes parties prenantes, nous, membres du village : ... MUKOMA ..., étions réunis en
assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)
de : ... SONIKA ...

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs
noms :

1. ... DORCAS KATOMBO ...
2. ... KATENDÉ MUSHINDAMA ALOISE ...
3. ... IPANGA SAMUA ...
4. ... MUKONI KATAMA ...

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de
présence en annexe).

MUKOMA
Fait à le 14 / 01 / 2021

Pour validation



[Handwritten signature]

PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux mille vingt, un, le 14th jour du mois de janvier

- KAJEMBO JORCAS
- JOSEPH KAMACHA SAKATA
- SAKUA ESEAN
- TSHABAMBWE NISOM

Nous, membres du CLD du Projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

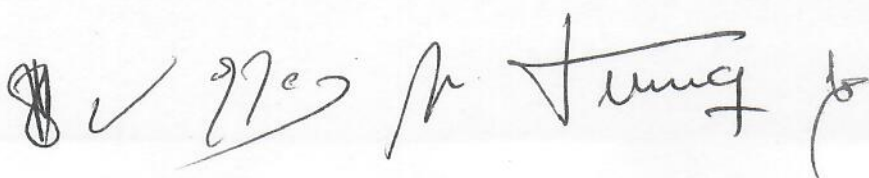
N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	EAU	ACCÈS A L'EAU POTABLE
2	SANTÉ	CONSTRUCTION C. SANTÉ
3	EDUCATION	REFECTION ET CONSTRUCTION D'EDUCATION
4	COOPERATIVE	ELEVAGE, AGRICULTURE
5	ENVIRONNEMENT	REBOISEMENT

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de KAPONDA, SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du Cahier des Charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à MUKOMIA, le 14/01/2021

Préparé par
Membre du CLD



Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT KATANGA
 Territoire : KIPULISHI
 Secteur/Chefferie : KAPONDA
 Groupement : TNAKILUBA
 Village : MUKOMA

Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

LISTE DES ELECTEURS

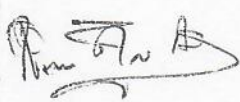
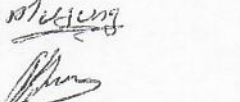
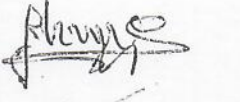
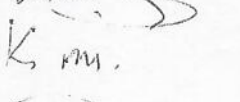
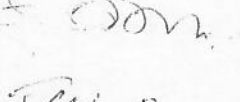
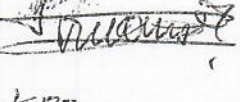
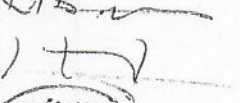
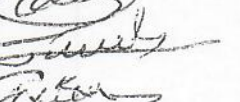
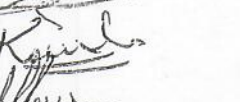
DATE : 15/14/07/2021

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KAYOMBO-DERRAS	F	MUKOMA	PRESIDENTE	
2	MWIKI-ALPHONSE	M	"	V/PRESIDENT	
3	BONKUE OSCAR	M	"	SECRETAIRE	
4	KALENGA MIRELLE	F	KITANHYA	MEMBRE	
5	MWIMBA-CELESTIN	M	KAJAMA	"	
6	KILUBA-PHILIPES	M	KAJAMA	"	
7	KIPONGE-YACQUES	F	YOANO	"	
8	BHIKATI-DANE	M	YOANO	"	
9	KABUNDA-DANIELA	F	KITANHYA	"	
10	CHAMA-ELIZA	F	MUKOMA	"	
11	MWELICH	M	YOANO	"	
12	MAMBUKE-THERESE	F	MUKOMA	"	
13	MUYAMBO DENISE	F	"	"	
14	NRUKU OLIVIER	M	KAJAMA	"	

liste des Electeurs Qui-a etais present.

Date 14/01/2021

VILLAGE MUKONA, YOANO, KITAFYA.

NOMS - POSTNOMS	Sexe	VILLAGE	N° TELEPHONE	SIGNATURE
KAMOTHA SOKATA	M	YOANO	0825023665	
KATENDE MUKHINDAMA	M	YOANO	0856145437	
MUJINGA KAMUCHA	F	YOANO	0853842675	
TSHIPOLONGO KAMOLHA	M	YOANO	0820553343	
TSHITETA LOKAMA	M	YOANO	082353507	
KAYOMBO BORCA	F	MUKOMA	0814603523	
MWIKI ALPHONSE	M	"	0840602255	
SONKWE OSCAR	M	"	0817000004	
KALENGA MIRILLE	F	"	0820435630	
MUMBA CELESTIN	M	"		
KITANFYA KAMENGE	M	KITANFYA	0852754238	
LEMBE LEMBE CHARLES	M	"	0844633538	
TSHIBAMBO WILSON	M	KATANGA	0842740313	
IPANGA TSHUMA	M	"	0844934235	
MUKINI MUMBA	M	KATAMA	0843108526	
SOPHIE MUKINI	F	"	0812889316	
TMBEYA GELARA	F	"		
MWANSA-EMMA	M	MUKOMA	0854665253	
KAPALAMBA JEAN-PIERRE	M	YOANO		
NGOIE KAFUKU	M	YOANO		
KIPONGE JACQUELINE	F	MUKOMA		
TSHIKATI - JANE	M	MUKOMA		
MAMBU E THERESE	F	MUKOMA		
MUYAMBO DENISE	F	MUKOMA		

NOMI-PATNOMI	SEX	VILLAGE	Notel	SIGNATURE
MWELWA	M	MUKOMA		
NKUL OLIVIER	M	MUKOMA		
KABUNDA DANIELA	F	MUKOMA		
DJABA KELIN	M	JOANO		
PIEFANI PITA	M	JOANO		
MWINA KAMUCHA	M	JOANO		
JOANO KAMUCHA	M	JOANO		
KIMBA NGULWA	M	JOANO		
LOUIS SHAKAPANGA	F	JOANO		
MADIKI MIKOMBE	M	KADAMA		
MUJINGA MOSEKA	M	JOANO		
NDALA MIJI	F	JOANO		
LWADULA	M	JOANO		
KIBANGA MOTO	M	JOANO		
MWAMBA CELESTIN	M	KITANFYA		
JENIS MWILOMBE	M	KATANGA		
KITENGE FUAMBA	F	KATANGA		
KIKULU AMBROISE	M	JOANO		
VIANNEY	M	KITANFYA		
KITOTO	M	" "		
KAFONDA MARCEL	M	" "		
KESI KAKWENNA	M	JOANO		
KAHILU KAMUCHA	M	JOANO		
NGOIE CHRISTIAN	M	" "		
KACENDA BUONYA	M	" "		
MUKUMBA IWA	F	" "		
KYUNGU MUSUNGU	F	" "		
BANZA KACUMBA	M	" "		
KASANDA JIMINNE	F	JOANO		
MUMBA YERO	F	" "		
MWANSA KILASA	F	" "		
SUZENI MUZINZI	F	" "		

43

8 ✓ Mr. R. Jung ✓

PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux mille vingt, ^{un} le ¹⁴ jour du mois ^{de janvier}, nous,

- LUPELI - KAUSENI LASICE

- MARIE - NBOUMBE YAV

- MALIBA - ALAMU

- POLENI MANDE

Nous, membres du CLD du Projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	EAU	ACCES à l'eau POTABLE
2	COOPERATIVE	ELEVAGE ET AGRICULTURE
3	EDUCATION	REHABILITER les deux écoles, construction
4		d'une école Secondaire et Pré primaire
5	SANTÉ	CONSTRUCTION d'une maternité

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de ~~KOMPOLA~~ SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du Cahier des Charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à ~~KOMPOLA~~, le 14/01/2021

Préparé par
Membre du CLD

[Signature]

Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT KATANGA
 Territoire : KIPUSHI
 Secteur/Chefferie : KAPONDA
 Groupement : INAKILUBA
 Village : KIPORO

Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

LISTE DES ELECTEURS

DATE : le 14.01.2024

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	LU PET KAUSENILASIK	M	Kiporo	PRESIDENT	0856479649
2	NBOMBE-YAV-MARIE	F	Kiporo	VICE P.	0853062722
3	MALIBA-ALAMY	M	Kiporo	CHEF de village	
4	MWANZA INAKILUBA	M	Kiporo	CONSEILLÉ	0840911643
5	POLENI-MANDE	F	Kiporo	CONSEILLÉ	
6	KAFISHI-CHRISTINE	F	Kiporo	MEMBRE	
7	NUMBY-SAMY	M	Kiporo	MEMBRE	
8	SABINA KASAWA	F	Kiporo	MEMBRE	
9	LU TENBA FRANCOIS	M	Kiporo	MEMBRE	
10	KI'GAYA-LAPUCENT	M	Kiporo	MEMBRE	
11	LU SOPA MATHIEU	M	Kiporo	MEMBRE	
12	KAPEMBA ALAIN	M	Kiporo	MEMBRE	
13	KAKUMBA BWAUKU	M	Kiporo	MEMBRE	
14	KOLOTA BRIGITTE	F	Kiporo	MEMBRE	

[Signature]

NOM & POST	NOM	PROVENANT	FONCTION	SIGNATURE
YUMBA - KANONBA	MARTIN	Kiporo	DIRECTEUR	089212290;
KASAMWA - KAPUPU		Kiporo	ENSEIGNANTE	0850230695
KAFISHI - CHRISTINE		Kiporo	PRESIDENTE MARCH	
MBAYO - KABENGELE		Kiporo	COFAS	
KAPEDA - ALAIN		Kiporo	P. des jeunes	0853062792
MARIE-YAV - NGOMBE		Kiporo	COMMERCANTE	085113455
MANDE - POLENI		Kiporo	NOTABLE	
MUMBA -		Kiporo		
MAMA - KAUBO		Kiporo	BARMANE	081321698
ALIKI - ILUNBA		Kiporo		
KAKUMBA - BWAMBU		Kiporo	NOTABLE	
ALI - MPEMBELE		Kiporo	COMMERCANT	08807601;
KAUBO - ISAAC		Kiporo	croix Rouge	08176020
KAPATO - MWANZA		Kiporo	CONDUCTEUR	090
KISIMBA - MWANSA		Kiporo	FIDEL	090356961
KALALA - LUNWISHI		Kiporo	chef de village	
LUPETI - KAUENI	LASKE	Kiporo	ADJOINT	
MAKINA - PATIENT		Kiporo	PRESIDENT C DU	085647968
MUTINGA - MULESI		Kiporo	FIDEL Eglise	
KAKWELE - ANTO			- Ates	
YUMBA - ZIZEL		Kiporo		
LUNWISHA - TRESOR		(((		
KISALI - JUSTIN		(((	ATES	
KYEMBE - YANICK		(((		
KYUBA - MUSEMO		(((		
MATWA - MOISE		(((		
KAFWITA - THOMAS		(((		
MUTINGA - LASKE		(((	NOTABLE	084992800
NGOMBE - YAV		(((		
KAPINDO - FRANCOIS		(((		

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Lubumbashi, le 23/10/2020



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE

N° K017/BCA/A.644/L'SHI/2020

S O M I K A	Reçu le 27/10/2020
	Heure 12 H07
	N° 53422
	Nom / Signature

Objet : Transmission du Procès-verbal de la réunion de validation des besoins prioritaires des communautés des Quartiers KISANGA, KILIMA SIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO et SOMIKA par le Comité local de Développement (CLD) Commune Annexe du Projet SOMIKA y compris la Composition du Comité Local du Développement Somika

✓ A Monsieur le Directeur Général
de l'Entreprise SOMIKA
à Lubumbashi

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe de la présente la situation ayant trait à l'objet en marge.

Sur ce, je vous en souhaite bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments patriotiques.



LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE.

Mr Remy MUKOMBE MUKOMA
Bourgmestre

[Handwritten signature]

PV de la réunion de validation des besoins prioritaires des communautés des Quartiers KISANGA , KILIMA SIMBA , TRIANGLE , MUKUNTO et SOMIKA par le Comité Local de Développement (CLD) Commune annexe du projet SOMIKA

L'an deux mille vingt, le cinquième jour du mois d'Octobre, nous, membres du CLD/ commune annexe du Projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales et ce, avec l'assistance technique des entreprises LCS SAS et de SEC SARL qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

1) QUARTIER MUKUNTO

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Réhabilitation des avenues dans toutes les cellules
2	Energie	- Avoir accès à l'eau potable grâce aux points de forage modernes. - Réhabilitation d'un puit d'eau existant dans la cellule Maman Kahozi
3	Infrastructure / Emploie	Réhabilitation et modernisation du marché Remy Musense
4	Elevage/emploi	Avoir l'appui aux éleveurs des poulets
5	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
6	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé
7	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

2) QUARTIER TRIANGLE

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Construire le canal d'évacuation des eaux le long de l'avenue chemin public et y ériger des ponts de passage
2	Infrastructure / environnement	Construire les aires de stockage des déchets ménagers
3	Infrastructure	Réhabilitation des routes dans toutes les cellules
4	Energie	Améliorer l'accès à l'eau potable
5	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
6	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé
7	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

3) KISANGA

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	- Réhabilitation des avenues - Construction pont sur la rivière Katuba au niveau Sadeza - Construction des traversés sur les avenues
2	Energie	- Avoir accès à l'eau potable grâce aux points de forage modernes. - Réhabilitation d'un puit d'eau existant
3	Infrastructure / Emploie	Réhabilitation et modernisation du marché Kahozi
4	Agriculture /emploi	Avoir l'appui aux mamans maraichères à la rivière kimilolo
5	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
6	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé par la réhabilitation et agrandissement du CSR KISANGA
7	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

4) KILIMA SIMBA

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Réhabilitation ouverture des routes
2	Energie	- Avoir accès à l'eau potable
3	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
4	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé
5	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

5) QUARTIER SOMIKA

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Réhabilitation des avenues dans toutes les cellules
2	Energie	- Avoir accès à l'eau potable par l'amélioration du réseau de distribution
3	Infrastructure / Emploie	Réhabilitation et modernisation du marché Tshakuiza
4	Elevage/emploi	Avoir l'appui aux éleveurs des poulets
	Agriculture /emploi	Avoir l'appui aux mamans maraichères

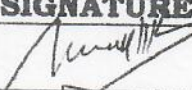
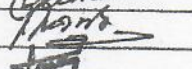
[Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
GRAND QUARTIER KISANGA

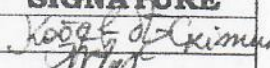
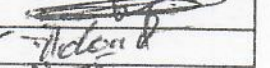
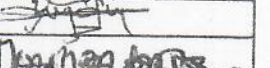
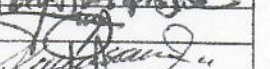
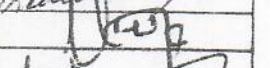
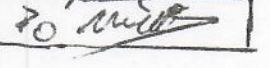
COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT

SOMIKA

L'an deux mille vingt le cinquième jour du mois d'octobre, nous membres du comité local du développement, venons d'élire par désignation le comité local du développement Somika représenté par les cinq chefs des quartiers grand Kisanga à l'égard de leur fonction.

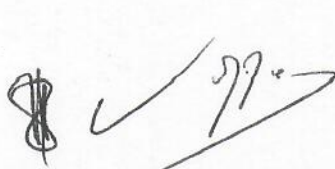
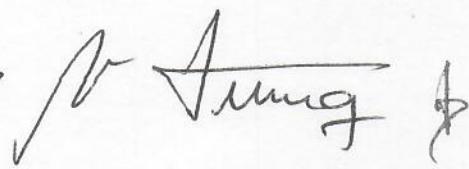
NOM & POST NOM	FONCTION	NUMERO	SIGNATURE
MWAMBA KONGOLO Daniel Mungochi	président	0858117985	
BILONDA NGALULA Regine	1 ^{er} vice-présidente	0853833176	
KAT CHIKOMB Christel	2 ^{eme} vice-présidente	0852464241	
KAPENGA MWAMB Hortance	1 ^{er} secrétaire	0899600502	
KABONDO LENGE Leonard	2 ^{eme} vice-secrétaire	0972565119	

Membres

NOM & POST NOM	FONCTION	NUMERO	SIGNATURE
KIPIKA MUSUYU Delphin	Membre	0974560020	
KABONDO Jean-Louis	Membre	0995841984	
LUABA KANIJE François	Membre	0995522298	
BINENE MARTINI	Membre	0899916412	
TSHIBIMID MALONG Leblanc	Membre	0858621875	
KAMUANG Patrick	Membre	0808861720	
MWAMBA KABULO Patrice	Membre	0844248999	
MUKALAY Matthieu	Membre	0970328287	
KALA SADY KYABUKYE	Membre	0997169416	
KASENDO MUTAMBA	Membre	0840042509	
MANZONRI MBULU	Membre	0972521795	
KAYEMBE FATAKI bienvenu	Membre	0856488576	
MBAYO KAZAMBE Elie	Membre	0970675100	
MUKALAY ANDRE	Membre	0841488849	
MUPELE ANTO	Membre	0840223469	



IL N'ENSENTE MUKOMA
Sous-secrétaire

Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT KATANGA
Territoire : COMMUNE AMMEKE
Secteur/Chefferie :
Groupement :
Village : KILIMA NSIMBA

29/09/2020

Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

LISTE DES ELECTEURS

DATE : 19/09/2020

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KAPENGA HORTANCE	F	0899600502	MEMBRES	
2	TSHIBWIA-LEBLANC	M	0858627875	MEMBRE	
3	KAMUANG PATRICK	M	0808861720	PRESIDENT	
4	MUKALAY ANIRE	M	0814186633	VIC PRESIDENT	
5	MADRU MARCELINE	F	0821945699	SECRETAIRE	
6	KET-MUDAS	F	0825991263	TRESECRER	
7	KALONTI JEAN	M	0844220892	SECRETAIRE ADJ.	
8	KAPILE NANNIE	F	0822355962	MEMBRE	
9	KISUIMBYA ALAIN	M	0810783261	MEMBRE	
10	NGUMBA JEANPAUL	M	0844548089	MEMBRE	
11	NGOZI FRANCOIS	M	0810700759	MEMBRE	
12	LOMBELA VALERIE	M	0828962237	MEMBRE	
13					
14					

Par le quartier KILIMA NSIMBA

COMMUNAUTÉ IMPACTÉE PAR LES ACTIVITÉS MINIÈRES DE L'ENTREPRISE MINIERE SOMIKA DE LA COMMUNE ANNEXE.

NOMINATION DE L'INFRASTRUCTURE PROJET À REALISER	SECTEUR D'INTERVENTION	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	BREVE DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE PROJET À REALISER	CHRONOMETRAGE
1 - Ouvverture, réouverture des routes et construction des caniveaux.	Infra-structure	Quartier Kaima Ngumba	Des clocher le quartier par l'ouverture de, avenue. - AV. de la Colonne 4 km. - AV. Mulamba Nymby - AV. du mandat 5 km. - AV. des manufactures: 21 3 km - une Ecole de 20 salles de classes, un bloc d'installations sanitaires pour filles et garçons + un Bureau Administratif.	14 km
2 - Construction d'une Ecole publique.	Education	11		~
3 - Electrification du quartier.	Energie	4		~
4 - Raccordement à la Régi- des eaux.	Energie	4		~
5 - Construction du Centre de santé, médecine	Santé	4		~

Besoin accepté
⇒ demande de leur
pour l'achat
Boite
de soude

PV de désignation des délégués du village KILIMA NSIMBA
au Comité Local de Développement

Informations sur le village

Province HAUT KATANGA Territoire
Secteur/Chefferie
Groupement Nom du Village KILIMA NSIMBA
Nombre total d'habitants :
Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille 20, le Dix-huitième jour du mois de septembre,
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SOMIRA,
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des
différentes parties prenantes, nous, membres du village : KILIMA NSIMBA, étions réunis en
assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)
de :

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs
noms :

1. KAPENGA-HORTANCE
2. TSHIBWIA - LE BLANC
3. KAMUANGA - PATRICK
4. MUKALAYI - ANDRE

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de
présence en annexe).

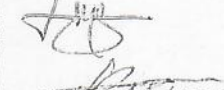
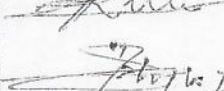
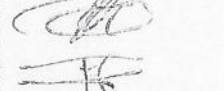
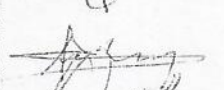
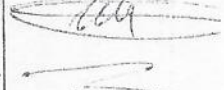
Fait à le/...../2020

Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre



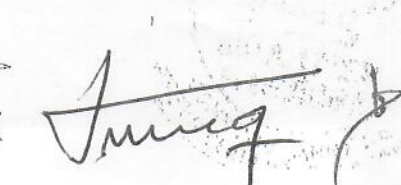
COMITE PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (C.P.D.L.)
 PROVINCE DU HAUT-KATANGA
 COMMUNE ANNEXE
 QUARTIER KISANGA
ZUBUMBASHI

	NOM & POST-NOM.	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
	MWAMBA - PATRICE	PRESIDENT	0844248999	
2	ILUNGA - NTANGA	1 ^{er} VICE PRESIDENT	0820338939	
3	MUKALAYI - MATHEL	2 ^e VICE PRESIDENT	0897731010	
4	KIBWE - MPUNGA	SECRETAIRE	0970031618	
5	KAMASEKE - KAMWANTI	SECRETAIRE ADJ.	0990834607	
6	BINENE - MARTIN	TRESORIER	0992013419	
7	KASAMB'A - MWENYI	1 ^{er} CONSEILLER	0997045085	
8	UMBA - KITOMBOIWE	2 ^e CONSEILLER	0844022604	
9	MUTANGE - ADRIEN	3 ^e CONSEILLER	0997192308	
	TOMPA - LUDO	MEMBRE	0853633424	
11	KAT - CHRISTELLE	MEMBRE	0852484241	
12	KABUNDA - JACKSON	MEMBRE	0840047325	
13	NEGIZ - PHERSON	MEMBRE	0844431787	
14	INDOMBE - BOSUMBU	MEMBRE	0992494535	

PRESIDENT.

MWAMBA KABULA PATRICE

CHEF DE QUARTIER.



Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT - KATANGA
 Territoire : COMMUNE - ANNEXE
 Secteur/Chefferie : KAPONDA
 Groupement :
 Village : KISANGA

Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

LISTE DES ELECTEURS

DATE : LUBUMBASHI, LE 19/09/2020

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	MUKAMBA - PATRICE	M	COMMISSIONNAIRE	PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
2	ILUNGA - NTANGA	F	ENSEIGNEMENT	1 ^{er} V/PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
3	MUKALAYI MATHEU	M	EGLISE	2 ^{er} V/PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
4	KIBWE - MPUNGA	M	POPULATION	SECRETAIRE	<i>[Signature]</i>
5	KAMASEKE - KAMWANTY	M	ENSEIGNEMENT	SEC. ADJ.	<i>[Signature]</i>
6	BINENE MARTIN	M	POPULATION	TRESORIER	<i>[Signature]</i>
7	KASAMB'A - MWENYI	M	PROMOTEUR	1 ^{er} CONSEILLER	<i>[Signature]</i>
8	ILMBA - KITOMBOLWE	M	EGLISE	2 ^e CONSEILLER	<i>[Signature]</i>
9	MUYANGE ADRIEN	M	POPULATION	3 ^e CONSEILLER	<i>[Signature]</i>
10	TOMPA LINDO	M	POPULATION	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
11	KAT CHRISTELLE	F	QUARTIER	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
12	KABUNDA JACKSON	M	MARCHANDISE	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
13	NGUR - PHERSON	M	COMMERCEANT	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
14	INDOMBE BOSUMBU	M	POPULATION	MEMBRE	<i>[Signature]</i>

PRESIDENT.

MUKAMBA KABUNDA PATRICE

[Signature]

CHEF DE QUARTIER.

[Signature]



[Signature]

COMMUNE DE KAPONZA
HAUT-KATANGA
BUREAU DU CHEF DE QUARTIER

PV de désignation des délégués du village KISANGA
au Comité Local de Développement

Informations sur le village

Province HAUT-KATANGA Territoire COMMUNE-ANNEXE
Secteur/Chefferie KAYONDA
Groupement Nom du Village KISANGA
Nombre total d'habitants :
Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille vingt seizième jour du mois de SEPTEMBRE,
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SOMIKA,
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des
différentes parties prenantes, nous, membres du village : KISANGA, étions réunis en
assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)
de : COMMUNE-ANNEXE.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs
noms :

1. <u>KAT - CHRISTELLE</u>	<u>CHEF DE QUARTIER</u>
2. <u>BINENE MARTIN</u>	<u>SECRÉTAIRE</u>
3. <u>MWAMBA PATRICE</u>	<u>PRÉSIDENT PDL</u>
4. <u>MUKALAYI MATHIEU</u>	<u>2nd VICE PRÉSIDENT PDL</u>

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de
présence en annexe).

Fait à le/...../2020

Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre



COMITE PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PALI).

QUARTIER KINANGA.

COMMUNE ANNEKE.

LU BUMBASHI.

LISTE DE PRESENCE.

NOM. + P. NOM. + PRENOM.	FONCTION.	TELEPHONE.
NGOIE - KAKASHA DIEUDO	MEMBRE	08152 87 307
KASAMBA - MWENY	1 ^{er} CONVEILLER	099 70 450 85
MWADI - KABONGO JEBORA	MEMBRE	097 812 111 2.
BULOLO MARTIN -	POPULATION	092 472 127 8
MUGALU - NYONGU	MEMBRE	099 52 48 88 2.
NGOIE - SHIMBI DIANE	MEMBRE	085 22 64 21 4
MWERU - BANZA CLAUDE	MEMBRE	089 54 54 100
INDOMBE - BOSUNGO PIVS	MEMBRE	099 24 94 535
MARTIN - BINANE	TRESORIER	081 99 16 21 2
KAMASEKE - KAMWANTI	SEC ADJUNT.	099 083 460 7.
MAKOSI - MWILU	MEMBRE	097 465 099 9
MWADI - MURINDI	MEMBRE	084 44 312 87
KAI CHIKOMB CHRISTELLE	MEMBRE	085 24 642 41
MWANBA KABULO	PRESIDENT	084 42 48 999
TOMPA KITEMWE LINDO	MEMBRE	085 36 33 424
KABEMBA - LOBO	MEMBRE	084 69 240 63
MUTEBA KAHANGE	MEMBRE	085 15 98 844
MOKALAY - BINAHA MATHIEU	VIS PRESIDENT	089 783 1010 / 097 032 828
MUKADI - GELOLO	MEMBRE	1243 372 232 430
KABUNDA KALOWA	MEMBRE	085 49 230 85
KATSHAK - VICKY	POPULATIONS	089 730 2190
MUSUMBA - PULUNDA	POPULATION	085 064 7155
MUTOMBO FAUSTIN	MEMBRE	085 811 04 29
EUNICE BAMPENAT	MEMBRE	097 111 6655
ILunga. ntanga Honore	Vice president	0820 338 939
KAZOBI - MUEJI	chef de bloc	0816 300 202
LUNDJINDY ALEXIS	chef de bloc	0813 809 082

PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE WILWILBACH
COMMUNE ANWERE
QUARTIER TRIANGLE ANANI

29/07/2020

COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

C.L.D.



NOM	POSTION	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	NO TELEPH.	SIGNATURE
1	MWANBA	KONGOLO D.	CHIEF DE QUARTIER	QUARTIER	0858117985	[Signature]
2	KABONGO	NDUYI	CHAUFFEUR	TRANSPORT EN COMMUN	0851996650	[Signature]
3	MUTONBO	KALENGA	LIBERALE	COMMUNAUTE	0856140787	[Signature]
4	KILUBUWA	MINWE	TIOKABE	CONFESSION RELIGIEUSE	0812611109	[Signature]
5	KALA	SADY	KYABUKYE	S. ACAS	0997169446	[Signature]
6	KASEMBWE	JANSWA	CHIEF DE QUARTIER	ATC	0810985306	[Signature]
7	BWISHA	KUJIKI	MECANICIEN	TECHNICIEN	0814733430	[Signature]
8	KALONJI	MUNYANI	FRANÇOIS	ARTISTE COIFFEUR	0853923738	[Signature]
9	MUSOKO	KALATA	PATRICE	DEVELOPPEMENT RURAL	0853452099	[Signature]
10	KAN	KOLONGO	JACQUELINE	O.N.G.	0975020632	[Signature]
11	MUKULU	MAILA	PASCAL	MEDECIN	0813717003	[Signature]
12	MUTSHIMWANA	DAVID	ENSEIGNANT	ENSEIGNEMENT	0893939422	[Signature]
13	MWANZA	KALENDA	JOEL	POPULATION	0842766914	[Signature]
14	KAZADI	KAREYA	DANIEL	POPULATION	0814520897	[Signature]
15	MULENDA	MULENDA	FABRICE	FERRAILLAGE	0820700342	[Signature]
16	YUABA	LAINI	CHARISSE	CONSTRUCTION	0828330540	[Signature]
17	KWINDWA	MULWANA	NIAIA	COMITE	0828330540	[Signature]
18	KWINDWA	MULWANA	NIAIA	ILL. D. I. V. I.	0828330540	[Signature]



LISTE REPRÉSENTANTS DU COMITÉ LOCAL AU DÉVELOPPEMENT, QUARTIER TRIANGLE AMANI
PAR CELUI

NO	NOM	POST-NOM	PREN	FONCTION	STRUCTURE	NO TEL
01	1. MANDUOARI NRU LU			SECRETAIRE	QUARTIER	
	GO DELUÉ					
	2. NGOGY MUSOKO			PRESIDENT	ONG	08555127
	MATA PATRICE					
	3 KASEMBWE SANGWACHA			TECHNICIEN	ATC	0870985
	4 KILUNBU WANINWEIJOKA			PASTEUR	CONFESION	0812611
	BEBE				RELIGIEUSE	
02	2. KALASADY KYA BUKYE			CONSULTANT	SACAS	099716
	BENJAMIN.				Syndicat	0814234
	3/BWISHA KUYIKA VICKY			TEENESSE	ARTISTE	0899111
	4 KIBABE KARONDO AI			société civile	COIFFEUR	0828330
					Président	
03	1. YONBA LAIMI			tailleur	couture	0893839
	CHARISTE					
	2. MUTSHI-DWANA			libérale	Population	0853923
	DAVID					
	3 KALONJI NJANAI			MECANICIEN	Developpement rural	0818174
	FRAASO					09750206
04	1. KUNWIMBA NULUNDA			Delais Communautaire	HGR/KK	0815208
	2. KANKOAGO JAEPUKE			PHYTHACIEN	MEDECINE	0815208
	3. NKULU DAILA PASCAL			ENSEIGNANT	ENSEIGNEMENT	0815208
05	1. MWANZA KALENDA			libérale	Population	084276691
	2. KALADI KABEYA			Construction	Construction	0815208
	DANIEL					0829700342
06	1. KABONGO NRU YI			CHAUFFEUR	TRANSPORT	085199665
	PATRICK				COMMUN.	
	2. MUTOMBO KALENGA			LIBERALE	COMMUNAUTÉ	
	CAUSIAVE					

LISTE DES PRESENCES DES MEMBRES DU COMITE
LOCAL DE DEVELOPPEMENT
DE QUARTIER TRIANGLE AMANI.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMUNE

N°	NOM POS-TION PRENOM	FONCTION	N° tel.	SIGNATURE
1	NKULO-MAILA PASCAL	ENSEIGNANT	0813777003	
2	MWANA ZA KALENDA-IOEL	MONTAR	0828553484	
3	KAZANI-KABEYA DANIEL	LIBERAL	0811520897	
4	MUMBA-LAINI-CHARISSE	COUTURIER	0828330540	
5	KALONJI-MUJANAYI	MECANICIEN	0853923738	
6	KALONGU-MBUJI	Chou fleur	0851996650	
7	MUTOMBO KALENDA	GUSTAVE	0856410787	
8	MULENDA MULENDA	FABRIC	0820700349	
9	MUTSHIMWANA David	LIBERALE	0893939422	
10	KILUMPROU MURAT TROKA	BEBE: PASTEUR	0812611109	
11	MWANA BAKONGOLO A. NUNGOCHI	Sup. Chef de g	0818117985	
12	KUNWIMBA MWANDA NINA	RECAU CENON	0810174476	
13	DANTONBI MBULU GODELIVE	SECRETAIRE	0972521795	
14	BWISHA KUJIKI VICKY	ARTISTE COIFFER	0814733430	
15	KATEMBWE SANGWA DEMUEL	TECHNICIEN	0810985308	
16	KIBANBE KABONDO AIDA	PRESIDENT	0991004127	
17	KALA SADY KYABUKYE	V/PRESIDENT	0997169416	
18	NOM POS-NOM PRENOM	DES CLAS DELEGUES	DES CLAS DELEGUES	DES CLAS DELEGUES

AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL CLA/C. ANN
OCCUPANT LES FONCTIONS EN REGARD DE LEURS NOMS

KIBANBE KABONDO AIDA	PRESIDENT	0991004127	
KALA SADY KYABUKYE BENJAMIN	V/PRESIDENT	0997169416	
MWANBA KONGOLO M. NUNGOCHI	SECRETAIRE	0858117985	
DANTONBI MBULU GODELIVE	TREASURIERE	0972551795	

Fait à Kongo de 22/09/2020
Signature:
KALA SADY KYABUKYE BENJAMIN
ANNEE 2020
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
QUARTIER TRIANGLE AMANI
CHIEF DE QUARTIER

PV de désignation des délégués du village ... Q. TRIANGLE ANAXI ...
au Comité Local de Développement

Informations sur le village

Province ... HAUT-KATANGA ...

Territoire ...

Secteur/Chefferie ...

Groupelement ...

Nom du Village ...

Nombre total d'habitants :

Hommes : ... Femmes : ... Enfants : ...

L'an deux mille 20, le vingt deuxième jour du mois de septembre
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des
différentes parties prenantes, nous, membres du village Q. Triangle Anaxi étions réunis en
assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)
de : ...

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs
noms :

1. KABANZA KABONAO DIDIER PRESIDENT
2. KALA SADI KYABUKYE BENJAMIN V/PRESIDENT
3. MWANBA KONGOBANIEL NUNGUHI SECRETAIRE
4. MANBOMBI MBULU GOACHELIVE TRESORIERE

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de
présence en annexe).

Fait à 29 le 09 / 2020

Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre

Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT-KATANGA
Territoire : KIBULUBA
Secteur/Chefferie :
Groupement :
Village :

29/09/2020
C. Kuy
P.

Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

LISTE DES ELECTEURS

DATE :

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	MWANBA KONGOLO D. MONGUCHI	M	QUARTIER	chef de Q	[Signature]
2	KABONGO MBUYI PATRICK	M	TRANSPORT EN COMMUN	CHAUFFEUR	[Signature]
3	MOTONBO KALENGA JOSIAF	M	COMMUNAUTE	LIBERALE	[Signature]
4	KIWIPI WADINWE ITOKA BEBE	M	CONFESION RELIGIEUSE	PASTEUR	[Signature]
5	KALA SADY KYABUKYE	M	SACAS	CONSULTANT	[Signature]
6	KANKOLONGO JACQUELINE	F	PHARMACIE	PHARMACIEN	[Signature]
7	MUSOKO NATAIA PAIRIE	M	PRESIDENTION	PRESIDENT	[Signature]
8	KASENBWE SANGWA CLENDY	M	ATE	TECHNICIEN	[Signature]
9	BWISHA KUJIKI VICKY	M	JEUNESSE	ARTISTE COIFF	[Signature]
10	KALONJI NJANAI FRANCOIS	M	DEVELOPPEMENT RURAL	MECANICIEN	[Signature]
11	NANTONBI MBULU GODELIVE	F	QUARTIER	SECRETAIRE	[Signature]
12	NKULU MAILA PASCAL	M	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANT	[Signature]
13	PUTSHI MWANA DADIS	M	Population	liberale	[Signature]
14	YUMBA LAINI CHARIS	F	COUTURE	Tailleuse	[Signature]
15	KONWIMBA MUKWADA	F	HGRKIS	Relais Commu	[Signature]
17	NANTONBI MBULU GODELIVE	F	QUARTIER	SECRETAIRE	[Signature]
18	KIBABWE KABONDO-ABE N	M	Société civile	Président	[Signature]



Chef des quartiers
Triangle Amani
22/09/2020
M. KONGOLO
DANIEL MONGUCHI
CHEF DE QUARTIER
TRIANGLE AMANI

629/4/2020
Annexes I : Fiche de la liste des électeurs
 SEC/ANNEXE



Province : HAUT-KATANGA
 Commune : ANNEXE
 Mairie : LUBUMBASHI
 Ville : LUBUMBASHI

Election des membres du bureau des Comités Inter-Rues de Développement « CIR » des Comités de Développement de Quartier « CDQ » et du Comité de Développement « CDC »

LISTE DES ELECTEURS

DATE : LE 18 JUILLET 2020

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KIPIKA MUSUNU NELR	M	PROFESSEUR	PRESIDENT	[Signature]
2	BUYANA MUKALENGE	M	AGENCISS	VPRESIDENT	[Signature]
3	MALLY MPIANA	M	PASTEUR	SECRETAIRE	[Signature]
4	KANAE LWABA	M	ETUDIANT	SEC/AJOUT	[Signature]
5	KAYENBE KAZINGUYU	M	PASTEUR	TRESORIER	[Signature]
6	AMBROISE MUKENAI	M	GEOLOGUE	CONSEILLER	[Signature]
7	LUBAKI NGOT DAILE	F	LIBERALE	CONSEILLERE	[Signature]
8	KABANBO MUMPOTO	M	INSPOOL/PRIM	CONSEILLER	[Signature]
9	MWAMBA SONNY	M	INSPECTEUR	CONSEILLER	[Signature]
10	OLIVIER YELE LON	M	LABORANT	CONSEILLER	[Signature]
11	FRANCINE NZEBA	F	LIBERALE	CONSEILLERE	[Signature]
12	NGOT NKULU	F	INSPECTRICE	MEMBRE	[Signature]
13	MUTOMBO JAV	M	LIBERALE	MEMBRE	[Signature]
14	LWABA KANAE	M	AGC VETERINAIRE	MEMBRE	[Signature]
15	MIKE MAKASA	M	FONCTIONNAIRE	MEMBRE	[Signature]
16	MAFANNA KATONA	M	LIBERALE	MEMBRE	[Signature]
17	MAKOBO JEAN MOBESE	M	OFFICE DE ROUTE	MEMBRE	[Signature]

[Handwritten signature and initials at the bottom of the page.]

PV de désignation des délégués du village Q. MUKUNTO
au Comité Local de Développement

Informations sur le village

Province HAUT-KATANGA Territoire QUARTIER MUKUNTO
Secteur/Chefferie
Groupement Nom du Village
Nombre total d'habitants :
Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille 20, le DIX-HUITIEME jour du mois de JULLET,
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des
différentes parties prenantes, nous, membres du village : MUKUNTO, étions réunis en
assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)
de : MUKUNTO.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs
noms :

1. KABONDO LANGE LÉONARD (CHEF DE QUARTIER MUKUNTO)
2. MUKUTA UNDA ALPHONSE (C. SECRÉTAIRE)
3. KIPKA MUSUNU DELPHIN (C. PRÉSIDENT C.L.D.)
4. BUYANA BUKA LANGE THÉOPHILE (V. PRÉSIDENT)

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de
présence en annexe).

Fait à LUB le 18 / 07 / 2020

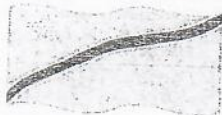
Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre



[Handwritten signatures and initials]

Annexes 2 : Fiche de PV de désignation des délégués



PV de désignation des délégués du village, du groupement et du secteur/chefferie au Comité Local de Développement

Informations sur le Quartier

Province HAUT KATANGA Territoire
Commune ANNEXE
Groupement Nom du Quartier MUKUNITO
Nombre total d'habitants :
Hommes : Femmes : Enfants :
Distance :
Jusqu'au Quartier : kms ; jusqu'à la Commune : Kms ; jusqu'à la Mairie : kms

L'an deux mille ~~VINGT~~ DIX-HUITIEME jour du mois de JUILLET
conformément au processus d'élaboration du plan de développement local, particulièrement en ce
qui concerne l'installation et la promotion des structures de dialogue et de concertation des
différentes parties prenantes, nous, membres de Rue/Quartier/Commune : ANNEXE
étions réunis en assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de
Développement (CLD) / élire les membres du CLD de : QUARTIER MUKUNITO

Mode de choix appliqué :

- ☒ Election
☐ Désignation
☐ Plébiscite

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs
noms :

1. KIPIKA MUBUYU AELPHIN : PRESIDENT
2. BILYANA MUKALENGE JEREMIE : VICE PRESIDENT
3. MALLY MBIANA ABEUSOKINE : SECRETAIRE
4. KAYEMBE KAZINBUVU NERO : TRESORIER

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de
présence en annexe).

Fait à KISILE le 18 / 07 / 2020

Pour validation

L'Administrateur du Territoire

[Signature]

Annexes 3 : Registre de déclaration des candidatures



République Démocratique du Congo

Province de

PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION

ET AU DEVELOPPEMENT LOCAL « PADDL »

Election des membres du bureau des Comités Inter-Rues de Développement « CIRD », des Comités de Développement de Quartier « CDQ » et du Comité de Développement « CDC »

REGISTRE DE DECLARATION DES CANDIDATURES

Les personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous ont librement manifesté leur intérêt pour le développement local et déclarent se porter candidats pour le poste et la structure mieux identifiés ci-après :

Poste :

CIRD/CDQ/CDC de :

Liste des candidats enregistrés

Nom du candidat	Sexe	Qualité	Signature
KIPIKA MULUUNU	M	PRESIDENT	Koop
BILYANA MUKALENGE	M	VICE PRESIDENT	Y. M. K.
MALLY MPIANA	M	SECRETAIRE	M. M. K.
KANAE LWABA	M	SEC/ADJOINT	K. M. K.
KAYEMBE KAZINGUUNU	M	TRESORIER	F. M. K.
KUNGUWA MUTABA	F	TRESOR/ADJ.	C. M. K.
LUBAKI NGUY	F	CONSEILLERE	K. M. K.
FRANCINE NZEBA	F	CONSEILLERE	K. M. K.

Fait à LUBUMBASHI, le 18.1.2011

Equipe PADDL

Autorité locale



Handwritten signature and initials at the bottom left.

ANNEXE 4

✓ 2 9107 / R Jimmy

PV de la réunion de détermination de l'espace géographique du Projet de l'entreprise SOMIKA SARL dans la Commune Annexe, Ville Lubumbashi, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier.

L'an deux mille vingt, le vingt huitième jour du mois d'Aout, nous, Bourgmestre de la Commune Annexe, l'entreprise SOMIKA SARL et les représentants des quartiers SOMIKA, TRIANGLE, KISANGA, MUKUNTO, KILIMA SIMBA avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier à la détermination de l'espace géographique du projet de l'entreprise SOMIKA SARL et ce, avec l'assistance technique de SEC SARL qui est un bureau d'étude indépendant.

Comme exigé dans les articles ci-haut cités, les parties ont pris en considération les conclusions de l'EIES approuvée, et ont validée la zone d'influence du projet. Cet espace géographique comprend pour la Commune de Annexe les quartiers **SOMIKA, TRIANGLE, KISANGA, MUKUNTO, KILIMA SIMBA.**

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal en trois exemplaires originaux au jour, mois et an ci- dessus.

Ainsi fait à Lubumbashi, le 28 Aout 2020

Représentants de SOMIKA SARL

FORZUKAT-KAANA
ERGE KABONGO


Représentant des quartiers

1. *PWAMBA KONGOLA DANIEL*
2. *KABONGO LENGE LEONARD*
3. *BILONDA-NGALULA-REGINE*
4. *KAI CHIKOMB CHRISTOPHE*
5. *KAPETIGA PWAMB HORTANCE*

[Handwritten signatures]

Bourgmestre de la commune Annexe

Remy MWANSEASE TUKONIA



Assisté par

SEC SARL/ Bureau d'étude

Mr WAMANA NGOIE Didier, Directeur Général

Wamana Ngoie
Sous la supervision du Ministère Provincial des Mines

Mr PATRICE KILUBA MWANA NSEKE, Conseiller du Ministre.

Patrice Kiluba

Ne Tung

PV de la réunion de détermination de l'espace géographique du Projet de l'entreprise SOMIKA SARL dans la Chefferie Kaponda, Territoire de Kipushi, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier.

L'an deux mille vingt, le vingtième jour du mois d'Octobre, nous, Chef de chefferie Kaponda, l'entreprise SOMIKA SARL et les représentants des villages LUPOTO RAIL, KWAMPISHA, MUKOMA et KIPOPO avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier à la détermination de l'espace géographique du projet de l'entreprise SOMIKA SARL et ce, avec l'assistance technique de SEC SARL qui est un bureau d'étude indépendant.

Comme exigé dans les articles ci-haut cités, les parties ont pris en considération les conclusions de l'EIES approuvée, et ont validée la zone d'influence du projet. Cet espace géographique comprend pour la chefferie Kaponda dans le groupement Inakiluba les grands villages LUPOTO RAIL, KWAMPISHA, MUKOMA et KIPOPO.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal en trois exemplaires originaux au jour, mois et an ci-dessus.

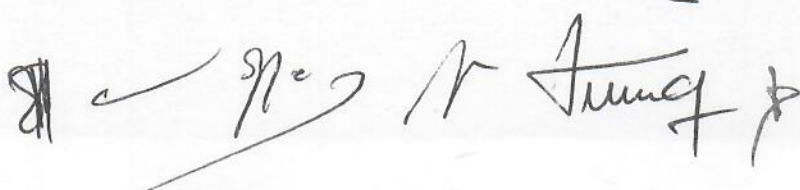
Ainsi fait à Inakiluba, le 20 Octobre 2020

Représentants de SOMIKA SARL

ORTUNAT KANDA
ZAD TSHYU


Représentant des Villages

- KAPATA TSENGA DAMIEN
KABANFE - NUMBI FORTUNAT
- YAU-KAZUWA DANIEL
- MWETSHENU-ZANGO
- MUJINGA - MWAMBUI
- Shianwela-Kyanga
- MALIBA - ALANG
- LUPETI KAUSENI LASKI
- MWANZA - INAKILUBA
- NGOMBE-YAU MARIE
- KAPIMBI - MUKENA
KOJ - MUKOMA - DAVID
- KAYOMBO DORCAS
- IPANGA - ISHUMA
- KALELE MALEMBE





Chef de chefferie KAPONDA



Assisté par

SEC SARL/ Bureau d'étude

Mr WAMANA NGOIE Didier, Directeur Général

Sous la supervision du Ministère Provincial des Mines

Mr PATRICE KILUBA MWANA NSEKE, Conseiller du Ministre.

290 / 1000

ANNEXE 5

✓ a. 8 *Dr. Jung* *h*

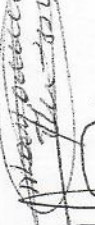
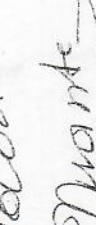
LISTE DES PRESENCE

Reunion du 15-01-20

Reunion de NEGOCIATION ENTRE LA POPULATION ET SOMIKA

NOM	Fonction	SIGN.
1. J. NACOKANYAMA	Expert	
2. CHRISTELE KAT	2 ^e VICE PRESIDENT	
3. REGINE BILONDA-NGALULA	1 ^{re} VICE PRESIDENTE	
4. PWAABA KONGOLO DANIEL DUNGOLO	President	
5. KAPENCHA MWANA HORTANCE	1 ^{er} SECRETAIRE	
6. KABONDO LENCE LEONARD	2 ^e "	
7. KAYEMBE FATARI BIONYOMU	Debut	
8. KASENDO - MUTAMBA - SYLVESTRE		
9. KALA SANY KYABUKYE	VIPAT CLD	
10. TSHIBWINDI NALONG	Vice president	
11. PATRICK KAMUANGA	PRESIDENT CLD	
12. Naitu - Buene - Kadwa	secretaire	
13. LUABA KANDE FRANÇOIS	Secrétaire	
14. KIPIKA MUYU DELPHIN	PRESIDENT CLD / MBO	
15. MUKALAY - MATHIEU	VIC PRESIDENT CLD / KISANGA	
16. Patrice KIWBA	Conseiller en charge des RH	
17. FORTUNAT KANDE	SOMIKA	
18. Pelt BARASIK	C / Kuma	
19. SERGE KABONGO	SOMIKA	
20. Didier WAKIBWA	SEC	

21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30.

Nom & post-nom	Entité & fonction	Tel	Signature
BALASIRA PETER	C/A Représentant du Bourg	0844428423	
BILONDA-NGALULA - REGINE	CHEF DE QUARTIER SOMIKA	0853833176	
KIBAYO KAZEMBE ELIE	SECRÉTAIRE du QUARTIER SOMIKA	0970675180	
KASENDO-MUTAMBA SYLVESTER	PRÉSIDENT C.L.D / SOMIKA	0840042509	
KAYEMBE FATRAKI	V. Président C.L.D / SOMIKA	0856488576	
TSIBINDI-MALONG HEBLANC	SECRÉTAIRE du QUARTIER KILI PASIRBA	0858621875	
KAPENGH MWANG HORTAN CÉ	CHEF DE QUARTIER KILINASI MBA	0899600502	
KAMUANG PATRICK	Président C.L.D / KILINASI MBA.	0808861720	
KALA SADY	Président C.L.D / TRIANGHE	0997169416	
LUABA-KANDE FRANCIS	MEMBRE / MUKONTO C.L.D	0995522298	
KIPIRA MUSUJ DELPHIN	PRÉSIDENT C.L.D / MUKONTO	0974500070.	
MWAMBA KABULO	PRÉSIDENT 1 KISANGA	0844242999	
MUKALAY MATHEU	V. PRÉSIDENT C.L.D / KISANGA	0970328287	
MARTIN-BWENZ	SECRÉTAIRE / LISIANGA	0992013419	
KAT-CHIKOMB CHRISTELLE	CHEF DE QUARTIER KISANGA	0832464241	

1	KAT CHIKOMBE CHRISTINE	25.000F	secrétaire l'esperanza	<i>[Signature]</i>
2	PAULIN-BUREAU	25.000F	PRÉSIDENT KISANGA	<i>[Signature]</i>
3	MWAMBA KABULO	25.000F	V. PRÉSIDENT KISANGA	<i>[Signature]</i>
4	MUKALA MATHIEU	25.000F	PRÉSIDENT CLO/NKUNDO	<i>[Signature]</i>
5	KIPIKA MUYU BELPHEM	25.000F	CHEF DE QUARTIER/NKUNDO	<i>[Signature]</i>
6	KABONDO LENGE LEONARD	25.000F	sec CLO/NKUNDO	<i>[Signature]</i>
7	KANABE WAZA FRANÇOIS	25.000F	chef du triangle	<i>[Signature]</i>
8	PWANGA KONGOLO	25.000F	sec 2ème	<i>[Signature]</i>
9	NKIBONBI N'ZULE	25.000F	V. PRÉSIDENT	<i>[Signature]</i>
10	KALALA SANDY K.	25.000F	V. PRÉSIDENT	<i>[Signature]</i>
11	KALAMUKA RENEE	25.000F	PRÉSIDENT KILIMA NSIMBA	<i>[Signature]</i>
12	KAPENGA MWANGA	25.000F	CHEF DE Q. KILIMASI MBA	<i>[Signature]</i>
13	TSHIBUUD RALONG	25.000F	SECURITAIRE KILIMASI MBA	<i>[Signature]</i>
14	KABONDO JEAN-LOUIS	25.000F	PRÉSIDENT CLO/Triangle	<i>[Signature]</i>
15	KATOMBOS FATHY	25.000F	sec 1ère SOMIKA	<i>[Signature]</i>
16	BILONDI NGALLOT REGINE	25.000F	chef de quartier SOMIKA	<i>[Signature]</i>
17	MUTO KARENBE ELIE	25.000F	sec 2ème SOMIKA	<i>[Signature]</i>
18	KATENGO SYLVESTRE	25.000F	PRÉSIDENT CLO SOMIKA	<i>[Signature]</i>

[Signature] / *[Signature]* / *[Signature]*

LISTE DES PRESENCE

Leunon du 15-01-20

Reunion de NEGOCIATION ENTRE LA POPULATION ET SOMIKA

NOM	Fonction	SIGN.
1. JIMACK KANYAMA	Expert	
2. CHRISTELLE KAT	2 ^e VICE PRESIDENT	
3. REGINE BILONDA - NGALLA	1 ^{re} VICE PRESIDENTE	
4. NWAHA KONGOLO DANIEL MUGOCHI	President	
5. KAPENGA MWANA HORTANCE	1 ^{er} SECRETAIRE	
6. KABONDO LENCE LEONARD	2 ^e "	
7. KAYEMBE FATKI BIONYOMU	Membre	
8. KASENDO - MUTAMBA - SYLVESTRE		
9. KALA SANY KYABUKYE	VIPAT CLD	
10. TSHIBWID PALONG	Vice president	
11. PATRICK KAMUANGA	PRESIDENT CLD	
12. Nanku - Buene - Kabura	secrétaire	
13. LUABA KANDE FRANÇOIS	Secrétaire	
14. KIPIKA MURUYU DELPHIN	PRESIDENT CLD / MBO	
15. MUKALAY - MATHEW	VIC PRESIDENT CLD / KISANGA	
16. Patrice KIMBA	Conseiller en charge des Ruz	
17. FORTUNAT KANDE	SOMIKA	
18. Peter BARASIK	C/Annu	
19. SERGE KABONGO	SOMIKA	
20. Didier WAKHATA	SEC	
21. N°7		

PV indiquant le compromis trouvé entre les représentants des communautés des Quartiers MUKUNTO, TRIANGLE, KISANGA, KILIMA SIMBA, SOMIKA et l'entreprise SOMIKA S.A.R.L., en présence du Bourgmestre de la commune Annexe – Article 12 de l'annexe XVII du Règlement Minier.

L'an deux mille vingt et un, le Quinzième jour du mois de Janvier, nous,

➤ L'entreprise SOMIKA S.A.R.L., représentée par :

- Fortunat KANDE
- Serge KABONGO

D'une part et

➤ Le Comité Local de Développement (CLD) commune Annexe du Projet SOMIKA représenté par :

- Président : *Mwamba Kougolo Daniel Rungochi*
- 1^{er} Vice-président : *BILONDA - NGABULA REGINE*
- 2ème Vice-Président : *KAT CHIKOMB CHRISTELLE*
- 1^{er} Secrétaire : *KAPENGA MWATIB HORTANCE*
- 2ème Secrétaire : *KABONDO - LENGÉ LEONARD*
- Membres : *NIBAZO KATZEMBE ELIE*
MANZOABI MBULU GODELIVE

- BUANE - KABWE MANTU
- LUABA KANDE FRANÇOIS
- KAMUANGA PATRIK
- TSHIBWIND - MALONGOT LEBLANC
- KALA SADO KYABUKYE
- KIPIKA MUSUHU DELPHIN.
- KAYEMBO PATRIK BIENVENU
- FASENDO - MUTAMBA-SYLVESKE
- MWAMBA KABULA PATRICE
- MUKALAS BANZA ANDRE
- TSHIBAMBE KABONDO JEAN-LOUIS
- MUPELE ANTO
- KABONDO MULEMBADI SENGU

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "J. S." or similar, written above the typed name.

21
Mr. Brewster
Society -
B
P
7
L
M
ff
10
4
7
1

Réuni en ce jour dans la salle de réunion de la commune Annexe sous la supervision du ministre provincial des Mines pour négocier les projets potentiels qui devront faire partie du Cahier des Charges de responsabilité sociale de SOMIKA. Ces négociations ont permis de trouver un compromis permettant l'intégration des différents commentaires, remarques dans le Cahier des Charges. Les commentaires ont été récoltés lors des réunions précédentes toujours à la commune Annexe et dans les quartiers concernés.

Le présent procès-verbal indique le compromis trouvé entre les représentants des communautés locales et ceux du titulaire du droit minier d'exploitation.

Après débat et délibération, nous avons convenu que les projets ci-dessous listés répondant aux besoins des communautés de la zone d'influence du projet SOMIKA sont retenus et seront exécutés par SOMIKA dans le cadre de son Cahier des Charges.

Ci-dessous les tableaux synthétiques des engagements convenus

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/Projet (USD)
1	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DANS LES CELLULES	Infrastructure / Transport	Q/ SOMIKA Q/ MUKUNTO Q/ KISANGA Q/ KILIMA SIMBA Q/ TRIANGLE	Ce projet consiste en la réhabilitation et ouverture de 40 Km des routes en terre battue en raison de 8 Km de route par quartier Ces routes sont actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construites. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.	A partir du 2ème semestre 2021	2 000 000

					Étant donné l'état actuel des routes, la première étape consistera à niveler la route, puis à remplir et à compacter certaines parties ; la deuxième étape consistera à remblayer un sol de gravier de 20 cm d'épaisseur, niveler, arroser et compacter pour s'assurer que le degré de compactage est ≥93%. Un fossé ouvert de drainage simple en forme de V sera installé des deux côtés avec une niveleuse pour faciliter le drainage. D'autres routes seront faites manuellement si ça s'y prête.	
2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER MUKUNTO	Santé / énergie	C/ TUHUNGANE C/ DOMAINE AMANI C/MIZETUNI C/DOMAINE 1 C/MULAO C/OKOKO C/INAKILUBA C/KASEBA MAKUNKO C/MAMAN KAHOZI	Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité totale de 10 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les 8 premières cellules. Le projet aménagera un puit dans chaque cellule du quartier selon la volonté du CLD. Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en - 1 pompe solaire ; - 2 citernes de 5 m3 de capacité ; - des panneaux solaires pour alimenter la pompe ;et - une borne fontaine Ce projet se justifie par le fait que le quartier n'est pas alimenté par le réseau de distribution de la région.	1 ^{er} semestre 2021	210 000

[Handwritten signatures and notes on the right margin, including a large signature at the top and various initials and dates below.]

				Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans la cellule Maman Kahozi.		
3	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ REMY MUNSENSE AU QUARTIER MUKUNTO	Economie/ infrastructure/ emploi	C / KABONDO LENGE	Ce projet consiste en la modernisation du marché Remy Munsense par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont : - Doter la communauté d'une infrastructure socioéconomique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.	2023	50 000
4	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	Agriculture / emploi	Q/ MUKUNTO et Q/ SOMIKA	Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des quartiers grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant que activité de rente, afin d'améliorer le bien être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, l'élevage des poulets est pratiqué dans ces quartiers mais le rendement est faible dû au manque des aliments en quantité et qualité. Cette situation décourage les éleveurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable. Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. Les objectifs de ce projet sont :	2 ^{ème} semestre 2022	75 000

51
L. J. Sack
M. / M. / M.
T. / T. / T.
W. / W. / W.
~~M. / M. / M.~~
Köf. / Köf. / Köf.
P. / P. / P.
X. / X. / X.

				se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté. Soulignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.		
5	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA	Santé / énergie	8 cellules du quartier	Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité totale de 10 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les 8 cellules. Le projet aménagera un puit dans chaque cellule du quartier selon la volonté du CLD. Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en - 1 pompe solaire ; - 2 citernes de 5 m3 de capacité ; - des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et - une borne fontaine Ce projet se justifie par le fait que le quartier n'est pas alimenté par le réseau de distribution de la regideso. Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans le quartier.	1 ^{er} semestre 2022	210 000

Handwritten signatures and notes on the right margin, including a large signature at the top right and several smaller ones below it.

6	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ KAHZOZI AU QUARTIER KISANGA	Economie/ infrastructure/ emploi	Quartier KISANGA	Ce projet consiste en la modernisation du marché Kahozozi par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont : - Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.	2024	50 000
7	PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX DE RACCORDEMENT EN EAU AU RESEAU DE DISTRIBUTION	Energie	Quartier KILIMA NSIMBA ET SOMIKA	Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des conduites d'eau qui serviront au raccordement des quartiers Kilima nsimba et Somika au réseau de la regideso. Ainsi que la réhabilitation des bornes fontaines existantes. Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba et Kisanga	2023	150 000
8	PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMATEURS ET CABLES ELECTRIQUES	Energie	Quartiers KILIMA NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA	Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des transformateurs et câbles électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans tous les quartiers affectés par le projet SOMIKA. Deux types de transformateurs seront mis à la disposition des communautés : TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V	A partir de 2021	400 000

				- TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V Les câbles à fournir seront du type moyenne tension : - CABLE PRC MT 3.70 mm2 - CABLE PRC MT 3.35 mm2 - CABLE PRC MT 3.50 mm2 Chaque quartier recevra 1 transfo 400 KVA, 1 transfo 630 KVA et quatre rouleaux de câble Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba, Somika, triangle, Mukunto et Kisanga *		
9	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ TSHAKWIZA AU QUARTIER SOMIKA	Economie/ infrastructure/ emploi	Quartier Somika	Ce projet consiste en la modernisation du marché Tshakwiza par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont : - Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.	2023	50 000
10	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE	Culture/ Social	Quartier Somika	Ce projet consiste en la construction d'un centre culturel communautaire. Objectifs : promouvoir les activités culturelles et sociales	2025	150 000

PROMOTION SOCIALE				Bénéficiaires : Toute la population du quartier Somika et en particulier les jeunes		
1 1	APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE	Agriculture / emploi	Quartier Somika et Quartier Kisanga	Résultats attendus : livraison d'un centre équipé Ce projet consiste à augmenter les niveaux de revenu individuels grâce à une culture maraichère de qualité par un encadrement technique et appui en équipements maraichers de l'agriculteur producteur de légumes avec un plan d'action collectif. Objectifs : réduire la pauvreté dans les ménages grâce à une meilleure sécurité alimentaire. Bénéficiaires directs : - les populations du quartier Somika - les populations du quartier Kisanga - les leaders maraichers Résultats attendus : équiper 6 leaders maraichers avec une pompe à eau solaire et un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.	2022	30 000
1 2	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	Education / Infrastructure	Emplacement à déterminer par le CLD	Construire et équiper une école secondaire composée de : - 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve.	2025	230 000

[Handwritten signatures and notes on the right margin, including names like 'Koop M' and 'N']

Signé par:

KAT OAH KOMB CHARITELLE

Date: le 15/01/2021.

Signé par:

KAPENGA MWANB HORTANCE

Date: le 15/01/2021

Signé par:

KABONDO LENGGE LEONARD

Date: le 15/07/2021.

Signé par:

KIBATO KAZENIBE ELIE

Date: le 15/01/2021.

Signé par:

HANZORRA PIBULU

Date: le 15/01/2021

Signé par:

Buene Nantiny

Date: le 15/01/2021

Signé par:

LUABA KANDE FRANCIS

Date: le 15/01/2021.

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

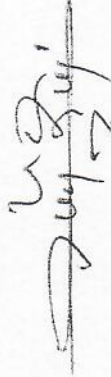
Kap m ff 10

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

Signé par:

KAMUANG PATRICK



Date: 15/01/2021

Signé par:

TSIHAKIS RALONG Leblanc ROLAND



Date: 15/01/2021

Signé par:

KALA SAGY KYABUKYE



Date: 15/01/2021

Signé par:

KIPIKAMUSUXU AELPHIN



Date: 15/01/2021

Signé par:

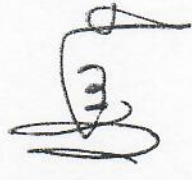
KAYOMBE FATIMA BIENVENU



Date: 15/07/2021

Signé par:

KASENDO-MUTAMBA-SYLVESTRE



Date: 15/01/2021

Signé par:

MWAMBA KABULO FATRICE



Date: 15/01/2021

Signé par:

MUKALAY BANEZA ANDRE



15/



Koop M ff



AM



15/01/2021

Date: LE 15/01/2021

Signé par: MULALAX MAVHEU

Date: 75/0712097

TSUBARIBE KABONDO JEAN-LOUIS

Date: 45/01/2021

signé par: MURIEL ANTO P. 3

Date: Le 15/01/2024

Signé par: KABONGO MULEMBAY SERGE

Date: Feb 15/01/2021

Signé par: _____

Date: _____

Signé par: _____

Date: _____

Signé par : _____

Date: _____

7

16 | *Sacchar*

Keep M ff n

14-11-22

Signé par: _____

Date: _____

Signé par: _____

Date: _____

Signé par: _____

Date: _____

Signé par: _____

Date: _____

Signé par: FORUM - KANGA

Date: le 15/04/2021



Assisté de SEC SARL/ Bureau d'étude

- Mr WAMANA NGOIE Didier, DG

Supervisé par le Ministère Prov. des Mines

- Patrice KILUBA MWANA NSEKE, Conseiller du Ministre

(Signature)

Pam Incopurure Athred

Réservé 2021

15/04/2021



(Signature)

171 Secoph

Kapo M # 10

(Signature)

(Signature)

Procès-verbal indiquant le compromis trouvé entre les représentants des communautés des Villages KIPOPO, KWAMPISHA, LUPOTO RAIL, MUKOMA et l'entreprise SOMIKA en présence du Chef de la Chefferie Kaponda – Article 12 de l'annexe XVII du Règlement Minier.

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinquième jour du mois de Janvier, nous,

➤ L'entreprise SOMIKA représentée par :

- Fortunat KANDE
- Azzad KABASH
- Serge KABONGO

D'une part et

➤ Le Comité Local de Développement (CLD) Chefferie KAPONDA du Projet SOMIKA représenté par :

- Président : LUPETI KAUSENI LASKE
- 1^{er} Vice-président : YAV KAZUWA
- 2^{ème} Vice-Président : NGOMBE YAV MARIE
- 1^{er} Secrétaire : KAPIMBI MUKENA OSCAR
- 2^{ème} Secrétaire : KAPATA SENGAM DAMIEN

○ Membres :

➤ SHIMENDA KYUNGU

- KOJI DAVID
- KALELE MALEMBA
- KABANGE NUMBI
- MUJINGA MWAMBUY
- NGOMBE YAV MARIE
- KAPIMBI MUKENA OSCAR
- CHRISTIE ZANGO
- DORCAS KAYOMBO
- KAPATA SENGAM DAMIEN
- MUKINI KAJAMA
- IPANGA SHUMA
- MWANZA INAKILUBA
- MALIBA ALAMU
- LUPETI KAUSENI LASKE
- YAV KAZUWA

Réuni en ce jour dans la salle de réunion du groupement Inakiluba à INERA KIPOPO sous la supervision du ministre provincial des Mines pour négocier les projets potentiels qui devront faire partie du Cahier des Charges de responsabilité sociale de SOMIKA. Ces négociations ont permis de trouver un compromis permettant l'intégration des différents commentaires, remarques dans le Cahier des Charges. Les commentaires ont été récoltés lors des réunions précédentes toujours INERA KIPOPO et dans les villages concernés.

Le présent procès-verbal indique le compromis trouvé entre les représentants des communautés locales et ceux du titulaire du droit minier d'exploitation.

Après débat et délibération, nous avons convenu que les projets ci-dessous listés répondant aux besoins des communautés de la zone d'influence du projet SOMIKA sont retenus et seront exécutés par SOMIKA dans le cadre de son Cahier des Charges.

Ci-dessous les tableaux synthétiques des engagements convenus

N°	Dénomination de l'infrastructure/p rojet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/ Projet (USD)
1	PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE LSHI LUPOTO	Infrastructure / Transport	Groupement Inakiluba	Ce projet consiste en la réhabilitation de 25 Km des routes en terre battue reliant Lubumbashi à Lupoto.. Cette route est actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construites. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.	A partir de 2021	300 000

2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	Santé / énergie	Villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda , Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail , kipopo, Kwampisha , Katanga , Selei , Yoano , Yotami	Ce projet consiste en l'installation de 24 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m3, des panneaux solaire pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans tous les villages . Le projet aménagera deux puits dans chaque village selon la volonté du CLD. Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 24 points de forage d'eau potable équipés chacun en - 1 pompe solaire ; - 2 citernes de 5 m3 de capacité ; - des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et - une borne fontaine Ce projet se justifie par le fait que les villages n'ont pas accès à l'eau potable	A partir de 2021	480 000
3	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	Agriculture / emploi	Villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda , Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail , kipopo, Kwampisha , Katanga , Selei , Yoano , Yotami	Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant que activité de rente, afin d'améliorer le bien être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA / LUPOTO. Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires	2021 et 2023	106 000

[Handwritten signatures and initials are present in the right margin, including a large signature that appears to read 'S. de la...']

				jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. Chaque ménage concerné recevra : 100 poussins 1 jour, 9 sacs aliments volailles, 8 abreuvoirs, 8 mangeoires et les vaccins. Les objectifs de ce projet sont : - Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire. - Travailler en étroite collaboration avec les leaders éleveurs pour une production haute gamme de poulet. - Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables. Les bénéficiaires Directs sont : - les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA LUPOTO - Les bénéficiaires Indirects sont : les populations des villages voisins et même de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de : - 100 poussins d'un jour - 450 Kg d'aliments - 4 abreuvoirs PF - 4 abreuvoirs GF
--	--	--	--	---

5-11-20

400 kg d aliments - 4 abreuvours PF - 4 abreuvours GF	51 Page	2
---	----------------	----------

				- 4 mangeoires PF - 4 mangeoires GF Le projet visera 15 ménages par village organisés en coopérative pour un total de 180 ménages et une production totale de 18 000 poulets de chair par cycle. Soulignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.		
4	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	Education / Infrastructure	Village Kipopo	Construire et équiper une école secondaire composée de : - 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve. L'école sera équipée de 216 bancs (en raison de 24 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau et la salle de professeurs. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants de tout le groupement dont l'âge varie entre 12 et 18 ans.	2025	230 000
5	PROJET DE CONSTRUCTION	Education / Infrastructure	Villages Kipopo ,	Construire et équiper 4 écoles primaires dont chacune sera composée de :	2022 et 2024	700 000

[Handwritten signatures and stamps]

ON DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES	Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma	- 2 blocs de 3 classes chacun soit 6 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du directeur et une réserve. Chaque école sera équipée de 150 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants du groupement dont l'âge varie entre 6 et 12 ans.	A partir 2022	500 000
6 PROJET DE CONSTRUCTI ON DE 4 POSTES DE SANTE	Villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma	Ce projet consiste en la construction de 4 postes de Santé complètement équipés. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité Bénéficiaires : La communauté du groupement Inakiluba et Les populations environnantes La structure de chaque poste de santé sera composé de : - la Salle d'attente ; - l'Infirmierie ; - la pharmacie ; - le Laboratoire ; - le cabinet de consultation ; - la salle d'observation ; - les 7 toilettes ;		

[Handwritten signatures and notes in the right margin]

				- les 2 douches ; - la Fosse septique ; La justification de ce projet est qu'il n'existe pas suffisamment des structure sanitaires pour accueillir les cas des maladies dans des conditions acceptables tel que révélé par les enquêtes socioéconomiques. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé de la communauté.		
7	PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS	Agriculture / emploi	Villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kuabisha, Katanga, Selei, Yoano, Yotami	Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages affectés grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de Lupoto. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable. Ce projet consistera en la distribution des semences de maïs et engrais aux agriculteurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. Les objectifs de ce projet sont : - Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.	2021 et 2022	110 000

81 Page

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

17

8

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

				- Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production haute gamme de maïs. - Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables. Ce projet sera exécuté dans les villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda , Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail , kipopo, Kuabisha , Katanga , Selei , Yoano , Yotami Les bénéficiaires Directs sont : - les membres des communautés affectées par le projet Lupoto - les agriculteurs ayant précédemment eu des rendements de moins de 3 T/Ha Les bénéficiaires Indirects sont : Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production. Le résultat attendu de ce projet est la distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 200 Ha. Ce projet se justifie par le manque d'emploi de la majorité des hommes et des femmes de ces villages et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en	
--	--	--	--	--	--

Handwritten signature

Handwritten signature

Page

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

8	PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER	Agriculture / emploi	Villages Kipopo , Kwampisha, Lupoto rail , Mukoma	place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.	2025	140 000
Ce projet consiste à appuyer la création d'un verger de 20 Ha afin d'augmenter les niveaux de revenu individuels des populations et aussi de préserver l'environnement. Dans ce projet, les arbres suivants seront cultivés : citronniers, orangers, mandarinier Manguiers, avocats. Objectifs : - Augmenter les capacités de production des fruits - Améliorer les revenus des populations - Préserver la souveraineté alimentaire locale - Valoriser les produits alimentaires Congolais - Favoriser les projets d'entreprenariat en milieu rural Bénéficiaires directs : - les populations d'Inakiluba - les membres des coopératives Résultats attendus : - Débroussailler et dessoucher - Piquetage						

10 Page

[Handwritten signatures and initials]

[Handwritten marks]

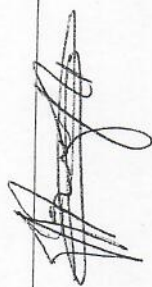
				- Livrer les plants - Livrer la fiente - Livrer les produits phytosanitaires - Livrer petit matériel agricole - Installer le système d'irrigation - Faire un forage - Installer le réservoir d'eau - Pompe solaire		
--	--	--	--	---	--	--

Ainsi fait à INAKILUBA, le 25 Janvier 2021

MEMBRES DU CID

Signé par :

YAV - KAZUVUA

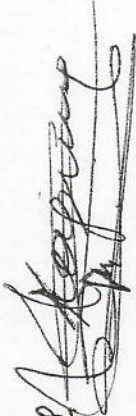


Date :

le 25-01-2021

Signé par :

KAPIMBI-MUKENA OSAAL



Date :

25-01-2021

Signé par :

KAPATA KSEKESA DANCE



Date :

le 25-01-2021

Signé par :

KOJ - MUKOMA - DAVID



[Handwritten notes and signatures at the bottom of the page]

Date: 25/01/2021

Signé par: SAMBA WPU JOEL SUE

Date: 25/01/2021

Signé par: CHARITIE ZANGO 

Date: 25/01/2021

Signé par: Stapmbo Dorcas 

Date: 25/01/2021

Signé par: MALIBA OCHU KATE 

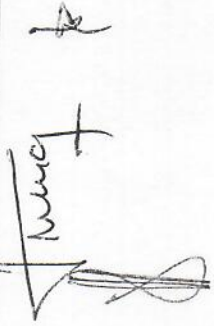
Date: 25/07/2021

Signé par: KABANGE-NUNBI CHES 

Date: 25/01/2021

Signé par: MAMBE-YAY. MAAT 

Date: 25/07/2021

Signé par: LUPENI, KAUSENI, LASKE

Date : le 25/01, 2021

Signé par: PERUNUT-KANAB

Date : 25/01/2021

Signé par: KABONGO MULEMBAY SERGE

Date : le 25/01/2021

Signé par: 42340 KABASH

Date : le 25/01/2021

Signé par: _____

Date : _____

Signé par: _____

Date : _____



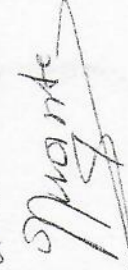
Handwritten signature

LISTE DE PRESENCE

Reunion du 15-01-20

Reunion de NEGOCIATION ENTRE LA POPULATION ET SOMIKA

NOM	FONCTION	SIGN.
1. SIMACE KANYAMA	Expert	
2. CHRISTELLE KAT	2 ^e VICE PRESIDENT	
3. REGINE BILONDA-NGALULA	1 ^{er} VICE PRESIDENTE	
4. NWAABA KONGOLO DANIEL DUNSOOP	President	
5. KAPETICA MWANGI HORTANCE	1 ^{er} SECRETAIRE	
6. KABONDO LENCE LEONARD	2 ^e "	
7. KAYEMBE FATKI BIONYOMU	Membre	
8. KASENDO - MUTAMBA - SYLVESTRE		
9. KALA SANY KYABUKYE	VICET CLD	
10. TSHIBWENDI NALOREG	Vice president	
11. PATRICK KAMUANA	PRESIDENT CLD	
12. Naitou - Buene - Kabwa	secretaire	
13. LUABA KANDE FRANÇOIS	Secrétaire	
14. KIPKA MUYUO DELPHIN	CLD / MBO	
15. MUKALAY - MATHEW	PRESIDENT CLD / MUKUANO	
16. Patrice KIWBA	Conseiller en charge des Ruz	
17. FORTUNAT KANDE	SOMIKA	
18. Peter BARASIK	C/Secrétaire	
19. SERGE KABONGO	SOMIKA	
20. Walter WAKHANA	SEC	

Nom & Pouv. nom	Enfite & fonction	Tel	Signature
1. BARAKA PETER	C/A Représentant du Bourg	0844428423	
2. BILONDA-NIGALULA - REGINE	CHEF DE QUARTIER SOMIKA	0853833176	
3. KIBAYO KAREMBE ELIE	SECRÉTAIRE DU QUARTIER SOMIKA	0870675180	
4. KASENDO-MUTAMBA SYLVESTER	PRÉSIDENT C.L.D. / SOMIKA	0840042509	
5. KAYEMBE FATIKA	V. Président C.L.D. / SOMIKA	0856478576	
6. TSHIBWINDI-VALONG KEBLANC	SECRÉTAIRE DU QUARTIER KULI PASIRBA	0858621875	
7. KAPENGH MWANG HORTON CÉ	CHEF DE QUARTIER KILIMASI MIBA	0899600502	
8. KAMUANG PATRICK	Président C.L.D. / KILIMASI MIBA	0808861720	
9. KALA SADY	Président C.L.D. / TRIANGLE	0997169416	
10. LUABA-KANDE FRANCIS	MEMBRE / MUKONTO C.L.D.	0995522298	
11. KIPIRA MUSUJ DELPHIN	PRÉSIDENT C.L.D. / MUKONTO	0874500070	
12. MWAMBA KABULO	PRÉSIDENT 1 KISANGA	0844242999	
13. MUKALAY MATHEU	V. PRÉSIDENT C.L.D. / KISANGA	0970328287	
14. MARTIN-BYEMBE	SECRÉTAIRE / KISANGA	0992013419	
15. KAT-CHIMOMB CHRISTELLE	CHEF DE QUARTIER KISANGA	0852464241	

1. KAT CHIKOMBE CHRISTINE

25.000Fc. Chef de la H. JA
25.000Fc. secrétaire l'isoa-fa

2. PASTOR - BUREAU
3. MUYAMBA KABULO
4. MUKALA MATHIEU

25.000Fc. PRÉSIDENT KISANGA
25.000Fc. V. PRÉSIDENT KISANGA

5. KIPIKA MUYU BELPAIN
6. KABONDO LENGE LEONARD

25.000Fc. PRÉSIDENT CLO/NKUNDO KOO
25.000Fc. CHEF DE QUARTIER/NKUNDO

7. KANDE WAZA FRANÇOIS

sec CLO/NKUNDO

8. MWANZA KONGOLO

25.000Fc. chef du triangle

9. NKINDI NIBULE

25.000Fc. secrétaire

10. KALA GROY K.

25.000Fc. V/Pot.

11. KAMUKANA REKHA

25.000Fc. Président. KILIMA NSIMBA

12. KAFENGA MWANA

25.000Fc. CHEF DE Q. KILIMASI MBA

13. TSHIBUIDI PALONG

25.000Fc. SECRÉTAIRE Q KILIMASI MBA

14. KABONDO JEAN-LUIS

25.000Fc. Président C.D./Triangle

15. KATOMBOS FATHA

25.000Fc. V. POT SOMIKA

16. BILONDIT NGATULUT

25.000Fc. chef de quartier SOMIKA

17. MISTJO KIZENGE

25.000Fc. sec. D. SOMIKA

18. KATENHO SYLVESTRE

25.000Fc. Président C.L.A SOMIKA

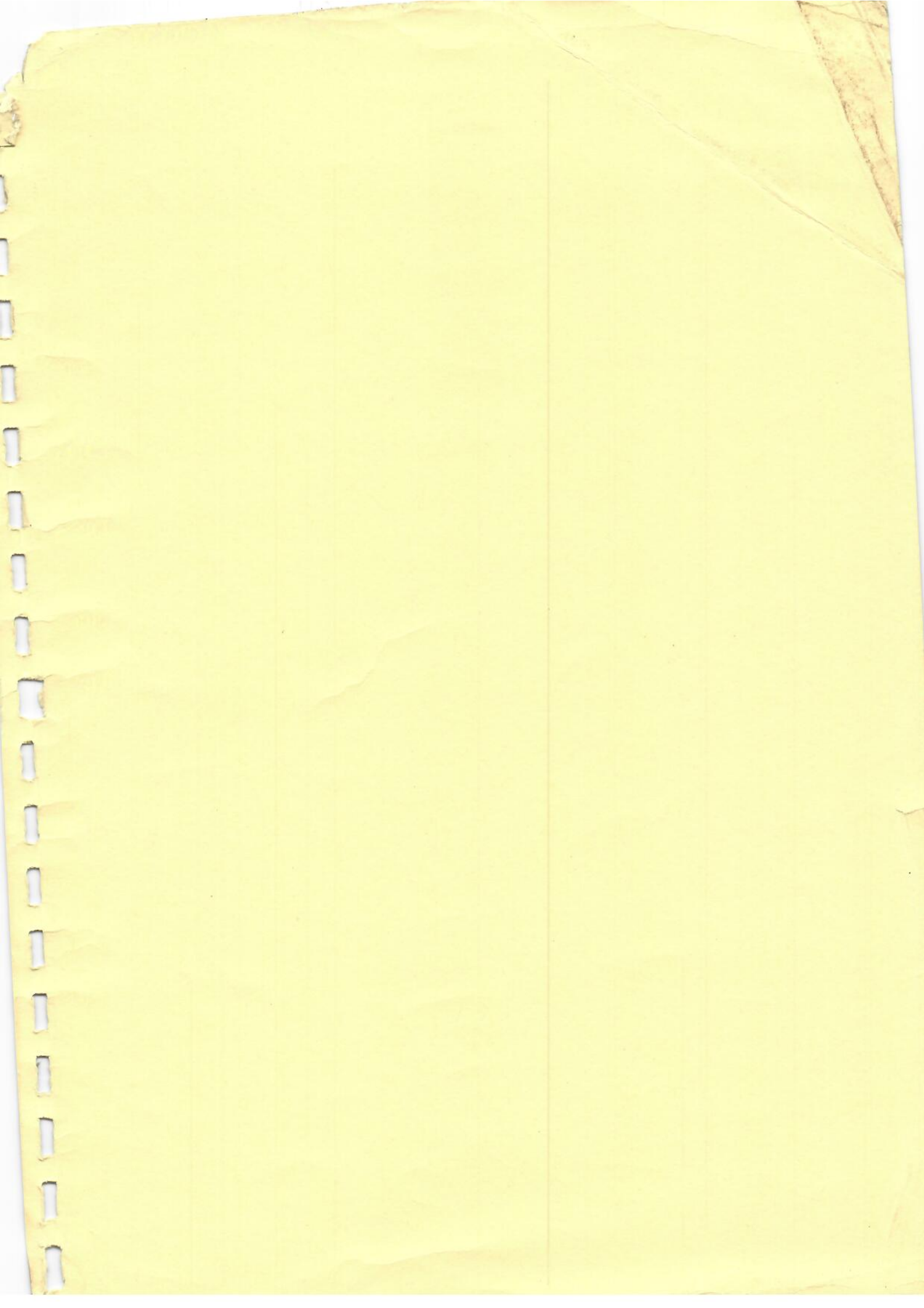
19. TUNG

LISTE DE PRESENCE

Reunion du 15-01-12

Reunion de NEGOCIATION ENTRE
LA POPULATION ET SOMIKA

NOM	FONCTION	SIGN.
1. JIMACK KANYAMA	EXPERT	
2. CHRISTELLE KAT	2 ^e VICE PRESIDENT	
3. REGINE BILONDA - NGALULA	1 ^{re} VICE PRESIDENTE	
4. PWAABA KONGOLO DANIEL DUNGOLO	President	
5. KAPENCHA MARIANNE HORTANCE	1 ^{er} SECRETAIRE	
6. KABONDO LENCE LEONARD	2 ^e "	
7. KAYEMBE FATIKI BIONYOMU	Membre	
8. KASENDO - MUTAMBA - SYLVESTRE		
9. KALA SANY KYABUKYE	VIPDET CLD	
10. TSHIBWUO NALOREG	Vice president CLD	
11. PATRICK KAMUANGA	PRESIDENT CLD	
12. Naitou - Buene - Kadwa	secretaire	
13. LUABA KANDE FRANÇOIS	Secrétaire CLD / HAO	
14. KIPKA MUGUYU DELPHIN	PRESIDENT CLD / MUKUARO	
15. MUKALAY - MATHIEU	VIC PRESIDENT CLD / KISANGU	
16. Patrice KIWABA	Conseiller en charge des Rites	
17. FORTUNAT CHANDE	SOMIKA	
18. Pehu BARASIKU	C/Annu	
19. SERGE KABONGO	SOMIKA	
20. Didier WAKHARA	SEC	
21. N. 7 N. /		



SOMIKA

SOCIÉTÉ MINIERE DU KATANGA

Lubumbashi, le 27 avril 2021.

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;
- Monsieur le Ministre Provincial des mines ;
- (TOUS) à Lubumbashi ;
- Au Grand Chef de la Chefferie KAPONDA ;
- Monsieur le Président du comité local du développement / Chefferie Kaponda / Groupement INAKILUBA ;
- (TOUS) à Kipushi

V/Réf : No CPI/CC/HK/570/2021

N/Réf : RSE/SMIK/FK/012/2021

Concerne : Réponses aux observations contenues dans la note technique d'instruction du cahier des charges

A Monsieur le Président de la commission Permanente d'instruction du Cahier des Charges de la SOMIKA S.A.R.L. vis-à-vis des Communautés Impactées.

A Lubumbashi

Monsieur le Président,

Nous accusons bonne réception de votre

lettre mieux référencée en concerne et vous en remercie.

Y faisant suite, nous vous transmettons en annexe de la présente les réponses aux observations formulées par les membres de la commission d'instruction du cahier des charges, et vous souhaitons bonne réception.

SOCIÉTÉ MINIERE DU KATANGA (SOMIKA) S.A.R.L.

588 Route Kipushi, Commune Annexe, Lubumbashi, République Démocratique du Congo (RDC)

Mobile : +243-812773100 Email : info@somika.com

R.C.C.M No. : 0737, ID NAT : 6-193-N 43777 U

Branches : Kolwezi, Likasi, Kinshasa



Veuillez agréer, Monsieur le
Président l'assurance de notre franche et sincère collaboration.



Pour la SOMIKA S.A.R.L.

Fortunat KANDE
Responsable R.S.E.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Fortunat KANDE", written over a horizontal line.

ELEMENTS DES REPONSES AUX RECOMANDATIONS DE LA COMMISSION
PERMANENTE D'INSTRUCTION DU CAHIER DES CHARGES DE LA
SOMIKA S.A.R.L. VIS -A-VIS DES COMMUNAUTES LOCALES AFFECTEE

1. DE LA RECEVABILITE :

Nous tenons avant toute chose à remercier les membres de la commission pour avoir déclaré notre Cahier des charges RECEVABLE, et cela conformément au modèle type de l'annexe XVII du Règlement Minier.

2. DE LA FORME :

1) Nouveau titre : " CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE SOMIKA SARL VIS -A-VIS DES COMMUNAUTES LOCALES AFFECTEES "

2) Le procès-verbal de désignation du grand comité local de développement du 15 janvier 2021 donne dans sa colonne 4 " adresse " du tableau le village de provenance de chaque membre. En plus toujours en annexe 3, il y a les PV de désignation des délégués de chaque village au grand CLD de la chefferie. Ces délégués font partis des membres du CLD de leurs villages respectifs. ✓

3) Titre minier et sa date de validité : PE n° 2590 valide du 05 avril 2009 au 26 mai 2022 ✓
Le numéro de l'arrêté : certificat d'exploitation N°CAMI/CE/349/2003
Ces éléments sont sur la page 13

4) Les notions qualifiées de théorique expliquent le contour ainsi que la procédure suivi pour arriver aux compromis qui font l'objet du cahier des charges. Nous avons trouvé que c'est nécessaire pour le CPI. Au cas contraire, nous allons tout retirer.

5) Nous allons paginer les annexes à votre demande.
Néanmoins, pour faciliter la lecture, nous avons numéroté l'annexe par ordre et nous avons veillé à ce que chaque annexe soit présentée séparément.
Nous avons aussi donné des intitulés aux annexes pour que le lecteur puisse trouver facilement le document qui l'intéresse.

6) le village de Kimpe est affecté par les activités de SOMIKA mais son cahier de charge vous parviendra après son processus d'élaboration qui est en cours d'autant plus qu'il est affecté par un permis autre que celui de Inakiluba et Quartier SOMIKA.

7) Nous avons fait de notre mieux pour que chaque projet atteigne un objectifs du développement durable mais sans perdre de vu que les besoins viennent des communautés et visés par l'autorité locale qui attestent par sa signature que les projets s'alignent sur le Plan de développement local (PDL) et sur le plan quinquennal du gouvernement.

8) les signatures sont sur les pages suivantes aux PV

3. DU FOND DES DIFFERENTS PROJETS

PROJET 1 : PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE LSHI LUPOTO (Cfr décision Somika) mais ça aura une grande répercussion sur le budget et il faudrait éliminer d'autres projets attendus par la population et déjà signé.

PROJET 2 : PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- 1) Il n'y a pas vraiment de contradiction car nous avons identifié 12 petits villages ou sous villages au départ et pour des raisons d'organisations et de dépendance administrative et coutumier et sur proposition du chef de groupement, nous avons considéré les 4 grands villages qui comprennent les petits villages. Donc au lieu de 24 forages à raison de 2 par sous village nous sommes allés à 6 forage par grand village et la localisation de chaque forage a été dictée par le CLD selon le besoin.
- 2) les espaces de forages ont été indiqués et cédé par les chefs de villages donc c'est à eux d'établir les documents nécessaires.
- 3) Effectivement, le CLD n'a pas pu déterminer la localisation du 6 eme forage pour Lupoto rail compte tenu du nombre des bénéficiaires faibles. Le forage est déjà comptabilisé et au moment de la réalisation du projet, le CLD indiquera la location et le forage sera exécuté.
- 4) les études hydrogéologiques n'ont pas été faites car nous avons supposé que comme il y a des puits et des forages dans des villages donc il existe une nappe aquifère dans laquelle on puisera l'eau de forage.
- 5) Au point 4 " Financement et calendrier de réalisation " il y a les détails sur le cout de financement et le chronogramme d'exécution

PROJET 3 : PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DES POULETS.

- 1) Chaque grand village sera concerné par 60 ménages au lieu de 30 comme écrit dans les résultats attendus
- 2) La quantité d'aliment nous été conseillé par la provenderie UNILU aux cliniques vétérinaires à raison d'une moyenne de 4,5 Kg par sujet pour un résultat de 2 Kg en 38 - 45 Jours
- 3) Dans l'investissement, on a prévu les vaccins et produits vétérinaires. Donc vitamines et antibiotiques font partis des produits vétérinaires. Il n y a pas eu omission.
- 4) la souche des poulets ainsi que le vaccin sera déterminé ensemble par le CLS et l'entreprise au moment de l'exécution afin de tenir compte de l'évolution et les circonstances du moment.
- 5) les prix sont rendus les lieux de projets et visent les meilleures qualités pour la durabilité du projet
- 6) la distribution se fera par grand village et non par sous village pour tenir compte des réalités des besoins entre sous villages à l'intérieur des grands villages.
- 7) Dans ce projet, il n'est pas prévu des éleveuses. Chaque ménage est supposé avoir un endroit pour élever ses poussins. C'est la contribution des ménages car c'est un appui aux éleveurs qui font déjà l'élevage.
- 8) le cout prévu pour la formation concerne seulement la logistique car les formateurs font partis de Somika et ils sont payés en dehors de ce budget.
- 9) les bénéficiaires seront membres des coopératives à constituer
- 10) le chronogramme est là : deuxième semestre 2021

PROJET 4 : PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE AU VILLAGE KIPOPO

- 1) certaines toilettes seront transformées en toilettes pour handicapés
- 2) les urinoirs complètent les toilettes
- 3) la disposition du bâtiment sera changée
- 4) Effectivement ce projet va assurer un enseignement de qualité
- 5) le pavement sera lissé et c'est durable que le carrelage en céramique
- 6) le mur extérieur sera en bloc ciment et jointoyer donc pas besoin de crépissage
- 7) les poubelles seront dotées
- 8) les terrains seront mis à disposition par le groupement.
- 9) les plans de coupe et tous les détails de construction seront fournis à l'entreprise qui exécutera les travaux.
- 10) l'épaisseur des bacs autoportants sera de 0,4
- 11) la salle informatique sera ajoutée
- 12) la source de l'énergie électrique est le kit solaire prévu dans les équipements

13) Chronogramme : le projet sera financé et exécuté pendant le deuxième semestre 2024

14) les accessoires de plomberie seront déterminés par la qualité des tuyaux et sanitaires

PROJET 5 : PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRES ECOLE PRIMAIRES

1) certaines toilettes seront transformées en toilettes pour handicapés

2) les urinoirs complètent les toilettes

3) la disposition du bâtiment sera changée

4) Effectivement ce projet va assurer un enseignement de qualité

5) le pavement sera lissé et c'est durable que le carrelage en céramique

6) le mur extérieur sera en bloc ciment et jointoyer donc pas besoin de crépissage

7) les poubelles seront dotées

8) les terrains seront mis à disposition par le groupement.

9) les plans de coupe et tous les détails de construction seront fournis à l'entreprise qui exécutera les travaux.

10) l'épaisseur des bacs autoportants sera de 0,4

11) la salle informatique sera ajoutée

12) la source de l'énergie électrique est le kit solaire prévu dans les équipements

13) Chronogramme : le projet sera financé et exécuté pendant le deuxième semestre 2024

14) les accessoires de plomberie seront déterminés par la qualité des tuyaux et sanitaires

15) Selon le guide de construction scolaire, la clôture est nécessaire seulement dans le milieu urbain très dense.

16) les villages ne sont pas électrifiés donc il est difficile de prévoir dans le projet l'électrification des salles pour l'éclairage. Comme l'école fonctionne pendant la journée, les classes auront des fenêtres suffisantes et bien orientées pour permettre un éclairage naturel suffisant par le rayon solaire. L'énergie solaire sera utilisée juste pour alimenter les équipements des bureaux tels que les ordinateurs et imprimantes.

PROJET 6 : PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE POSTES DE SANTE

1) le titre sera changé en " centre de santé "

2) la période de financement est bien prévue au point 6- Financements et Calendrier de réalisation

125 000 USD: 2eme semestre 2021

125 000 USD: 1^{er} semestre 2022

125 000 USD: 1^{er} semestre 2023

125 000 USD: 1^{er} semestre 2025

- 3) les terrains seront mis à disposition par le groupement
- 4) l'objectif sera changé de " améliorer l'accès " à " contribuer à l'accès aux soins de santé "
- 5) la localisation des centres de santé a été déterminé par différentes communautés via le CLD

PROJET 7 : PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS.

- 1) les deux cents hectares sont les champs des habitants des villages
- 2) les engrais à utiliser seront déterminé par le CLS et l'entreprise par rapport à la semence qui sera déterminé au moment de la réalisation du projet.
- 3) le nombre de sacs sera conforme à la politique du gouvernement
- 4) cout d'encadrement et formation : 10 000 USD, c'est suffisant car cet encadrement sera assuré par notre Agronome engagé à cette fin.
- 5) les prix sont rendus dans des villages
- 6) les agriculteurs seront organisés en coopératives et auront l'accompagnement permanent de notre Agronome.
- 7) le critère de sélection est d'être cultivateur de maïs déjà de tout ce temps
- 8) le résultat attendu est repris au point 1.5. du projet
- 9) les champs seront entretenus par les bénéficiaires donc pas besoin d'herbicide

Projet 8 : PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER.

- 1) le terrain sera mis à disposition par le groupement
- 2) le verger sera géré par une coopérative des populations qui en sont bénéficiaires
- 3) les variétés : hybrides
- 4) les germinoirs ne sont nécessaires car les plants seront achetés aux spécialistes et fournis au projet
- 5) le résultat attendu est repris au point 1.5. du projet
- 6) l'identification des espèces à détruire sera effectuée lors de l'évaluation environnementale du projet

CONCLUSION :

Nous tenons à féliciter les membres de la commission, chacun dans son domaine pour les observations qui témoignent d'une technicité avérée, et du sérieux pour le développement durable des communautés impactées par les activités minières.

Ce document étant l'œuvre des humains, nous allons à chaque fois, pour le besoins de la cause, recourir aux mécanismes de la loi minière en la matière pour la résolution de tout problème lié au développement durable de nos communautés.

Merci à toute la commission pour le travail, et nous vous rassurons de notre engagement de respecter vos observations ; car nous ne ménagerons aucun effort pour respecter nos engagements vis-à-vis de nos communautés pour leurs développement durable.

Pour la SOMIKA S.A.

FORTUNAT KANDI

Responsable R.S.E.



Ruashi Mining SAS

Ruashi Mine Site, Luano, Lubumbashi
République Démocratique du Congo

T (bureau)

+243 (0) 819 782 744

+243 (0) (819 RUASHI)

E ruashi@metorex.com

W www.metorex.com

ID-NAT: 6-128-N 4 5421 Z LUBUMBASHI

RCCM: CD/LSH/RCCM/14-B-3083

NIF: A07046870

Capital Social équivalent: en FC de 12 000 000.00 USD

METOREX

A SUBSIDIARY OF THE JINCHUAN GROUP

RUASHI MINING

Lubumbashi, le 26 Avril 2021

RM/WT/EK/GK/20210426/02

Transmis en copie pour information à :

- A Son Excellence Monsieur le Gouverneur
de la Province Haut-Katanga ;
- A Monsieur le Ministre Provincial en Charges des Mines ;
- A Madame la Bourgmestre de la Commune Ruashi ;
- Monsieur le Président du Comité Local
de Développement de la Commune Ruashi

✓ A Monsieur le Président de la Commission
Permanente d'Instruction du Cahier des Charges,
Province du Haut-Katanga

Concerne : Accusée de réception
de la note d'instruction du cahier des charges

Monsieur le Président,

Par la présente, nous accusons réception de votre note technique d'instruction du cahier des charges, par votre correspondance N°CPI/CC/HP/497/2021, et nous vous en remercions sincèrement.

Nous confirmons ici que nous allons vous transmettre toutes les données nécessaires dans le délai fixé par la Loi et saisissons cette opportunité pour vous demander une audience pour le Mardi 04 Mai à une heure de votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président l'expression de notre considération distinguée.

Pour Ruashi Mining SAS

Wang Tao

Directeur Général

Ruashi Mining SAS

METOREX
A SUBSIDIARY OF THE JINCHUAN GROUP
RUASHI MINING

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT – KATANGA



TERRITOIRE DE KIPUSHI
SECTEUR DE BUKANDA

Le Chef Secteur

KIKANDA, le.....

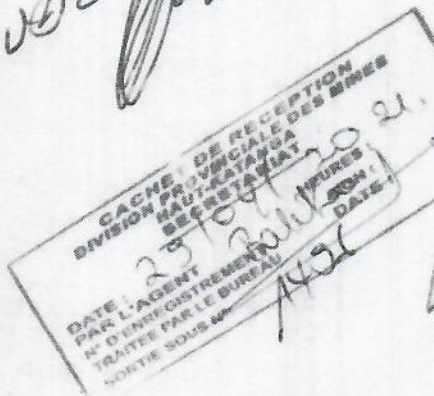
28 APR 2021

27 SEC - DIV. Mines
27 BUR. ENV. BUR
ETUDE 103-2021
103-2021
103-2021

N° 551 /...../BUR – SECT/BUK/2021

Transmis Copie pour Information à :

- Son Excellence Monsieur le Commissaire Provincial de Développement Rural,
- Monsieur le Chef de Division Provinciale de l'Intérieur et Sécurité,
- Monsieur le Chef de Division Provinciale de la Décentralisation et Réformes Institutionnelles,
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines,
- (Tous) à LUBUMBASHI
- Monsieur l'Administrateur de Territoire a.i,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire Assistant/ECOFIDEV,
- (Tous) à KIPUSHI



Objet : Transmission des Procès – Verbaux des élections et des réunions des Comités de Développement Local KIFITA et KILONGO
Cl. : Z.

A Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines de et, à LUBUMBASHI

Excellence.

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe les Procès-Verbaux des assemblées électives des Comités de Développement Local (CLD) des villages impactés KIFITA et KILONGO par les activités Minières de l'Entreprise M.M.G KINSEVERE et les P.V. des étapes consommées sur la négociation pour approbation en vue de procéder à la suite du cahier des charges.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer Excellence, l'expression de mes sentiments patriotiques.



LE CHEF DE SECTEUR

Jean – Marie NGOMBE KAZADI



SCALITE DE IDEFUMANDU
VILLAGE: KI FITA

LISTE DE PRESENCE A L'ANNUÉE
ELECTIVE AU COMITE DE DEVELOPPEMENT
REUNION TENUE PAR: DR NYEMBO IRUNGO.

N°	NOM & POST NOM	FONCTION	TEL	SIGNATURE
01	NYABEWA KABILA VIVIANE	CS. DEVIKUR	0814707888	
02	IBONGE -			
03	JOHN - KAZARI	Pres. C.D.C.		
04	MALBA - PAMULA	Chapelle de Kite	0815276303	
05	KIFITA YVONNE STEPHANE	Sec. de la C.D.C.	0817725201	
06	KALUNDA MABOMBE BENGT	Chap. Village Kite		
07	Mulecha EMMANUEL	Chap. de la C.D.C.	0813471110	
08	GUMAILI MASHA Stephane	Chap. EMMA	0820235702	
09	RICHARD KAPAMBWE KASANKWA	Chap. KIFITA	099119104	
10	MUTEBA KIZENGE	Secrétaire	0810346033	
11	Jar - Kampembi DELPHIN	Secrétaire	0822997850	
12	Kizombo KACHU, ANDRE	Représentant de la C.D.C.	0815994731	
13	Mureki André	Pres. de la C.D.C.	0814067204	
14	WANKULO WANKULO HERITIER	Président	0835531020	
15	WALONCA MUSEME	Habitant Kite	0819412773	
16	ARI KAMANGO CECARD	Habitant Kite	0774895512	
17	ISHINYAMA ISHINYEMBELE FRANCOIS	Habitant Kite	072075033	
18	BOAY MUNGIF NGU E	Habitant Kite	0820660388	
19	OMBEKI KULUMU	Secrétaire	0715923407	

1	Kashimil Nduvire la jure	Représentant	081423112	
2	BAMAZIMU SEAN	ENSEIGNANT	0828414001	
3	KABUSA JEFF	ENSEIGNANT		
4	MAUMA MAYENGE PAM	HABITANT		
5	MATHE-MUSINGA ODILON	HABITANT	0820374039	
6	KIKODI-MOREY ADOLPHE	HABITANT	092774596	
7	MWASI MARTIN	HABITANT	0891303558	
8	UMBA WA BANDA SEAN	HABITANT	0813305702	
9	MENGA-MUBIBI DIEUDONNE	HABITANT	081365115	
10	KARENZA WATONGA NDELI	HABITANT	082010112	
11	MUTEBA-MUTOMBO	HABITANT	0835050559	
12	BAKUNDA DIEUDONNE	HABITANT	0811334048	
13	MULENGA KUNDA FERNAND	HABITANT	0825740425	
14	FUNDI-LUHEMBWE	HABITANT	0818012382	
15	KAYENDE RAPHEL		08867016	
16	LUWABA - ARIVE		0816354006	
17	MRAYO KONICA YVAN	ENSEIGNANT	081005522	
18	Kabayo Madyandubwa Berlin	ENSEIGNANT	0812289941	
19	Ilunga wa Kufimwe ARON	ENSEIGNANT	0995372700	
20	NKUZU-DUNDA AINE	HABITANT	0995199843	
21	KASENGO CELESTIN	HABITANT	0874773440	
22	Angel - Ilunga		0875664244	
23	MRAYO KONGA		087761160	
24			0810532505	

ELECTIVE DU COMITE DE DEVELOPPEMENT

N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	ADRESSE	PHONE	SIGNATURE
01	SUMAILI MASUHI	M	ENSEIGNANT	KIFITA 92°P	0858826264	
02	MUGANZA-SANGWA	M	Préf. Collège	Kyabumbura	0819276158	
03	MCROY-JEAN PIERRE	M	Cultivateur	KAPESHI	0808754620	
04	IRERE-MWANZA	F	Habitante	KIFITA	0825342184	
05	MUJINGA-MBAYA	F	Sans métier	93 P	0977679499	
06	KAIBA-KALAMBAYI	F	Receveur	93 P	0822202122	
07	KAYEMBE NGUY-ANTOINE	M	VIC-PRÉSIDENT	93 POTEAU	082405080	
08	MWAMBA NKONGOLO GERD	M	DIRECTEUR	72°P	0843370431	
09	ALAIN-MBUHU	M	KITIVITERE	72°P	0810710723	
	KASONGO W BANZA	M	Cultivateur	93°P		
	KABUNGA-KALENDA	M	Habitant	KAPESHI		
	GABRIEL-KAYIMBE	M	KIFITA	7°P		
	MUTOMBO-JEAN	M	Président CAC	NTETEMA	0894000000	
	HERADI-MWENDA	M	Habitant	NTETEMA	0814915205	
	KANGAPU-MUSOMBU	M	Habitant	KIFITA	0815727796	
	KAI	F	MARCHEUSE	KIFITA	0822309071	
	MUKAZ-DIUR THOMAS	M	PARSON	KIFITA	0829400064	
	KITONGE-DIEUDONNE	M	Cultivateur	KIFITA	0824020829	
	MUKORI-KIFITA	M	Habitant	KIFITA	0817578675	
	EDOUARD-MASENGO	M	Habitant	KIFITA	0978232460	
	SHINYAMA-FRANÇOIS	M	HABITANT	KIFITA	0992100432	
	KANYEMBO-FAMAMBA	M	Habitant	KAPESHI	0820660385	
	MOZI-MULENGA	M	Habitant	KAPESHI	0975198295	
	FRANCK-MULUNDA	M	Habitant	KIFITA	0823614180	
	MWAKON-MATENCHE	M	Habitant	KIFITA	0897767910	
	SOKONI-YUUBA	M	Habitant	KAPESHI	0974485329	
	KUNGWE-MUZUBI	M	Habitant	KAPESHI	0891275407	
	ERICK-MULONGA	M	Habitant	KAPESHI	0976585247	
	BAKUNDA-DIEUDO	M	HABITATION	KIFITA	0825740429	
	KAMALUA-JEVE	M	HABITANT	KIFITA	0813938328	
	MULENGA-MPUNDU	M	HABITANT	KIFITA	0815823413	
	MPANGA-FRANÇOIS	M	HABITANT	KALUNDA	0814592760	
	TEBIGNAMA-MULEMBA	M	HABITANT	KALUNDA	0824309935	
	KIMBU-AGUSTIA GLORIA	F	ENSEIGNANT	KIFITA	0815802187	

ELECTIVE AU COMITE DE DEVELOPPEMENT

NO	NOM x POST-NOM	SEXE	FONCTION	ADRESSE	PHONE	SIGNATURE
1	BANDU SARTY	M		KIFITA		
2	ARUNI SELEMANI	M		KIFITA		
	INKULO DUMDA	M	HABITANT	KIFITA	095524843	
	SASHE-KAHUNDA	M	HABITANT	KIFITA	097478946	
	THEMBA-TSHIKA	M	HABITANT	KIFITA	099207784	
	KAZANGA-SACQUES ZK	M	HABITANT	KIFITA	097174674	
	MASENGO-EDOUARD	M	HABITANT	KIFITA	0953886738	
	MUKORI-AMIGEN	M	HABITANT	KIFITA		
	DOMA KIMOTO	M	HABITANT	KIFITA	099200422	
	SHINXAMA-FRANCOIS	M	HABITANT	KIFITA	097823266	
	NGOY DJESE CHRISTIAN	M	HABITANT	KIFITA	081455480	
	KASOKWE PETRO	M	HABITANT	KIFITA	082066088	
	YOLANDE-MONICA	M	HABITANT	KIFITA	084090328	
	MWANGE-CHRISTINE	F	HABITANT	KIFITA	0824508086	
	MOLEKA-GODE	F	HABITANTE	TETEMA		
	PETRONIE-KASONGO	F	HABITANTE	KIFITA		
	MULONGOY-ALPHONSINE	F	HABITANTE	KIFITA		
	SANKALIMBA-JOHN	M	HABITANT	KIFITA	0825035383	
	KOMINI-HADAM-SHAY	F	HABITANTE	KIFITA	081683350	
	KABANGO-IBAN MARI	M	HABITANT	KIFITA	081397450	
	JULIEN	M	HABITANT	KIFITA	0814706423	
	JEAN-RAMAZANI	M	HABITANT	KIFITA	0976125119	
	EJENTE MULONGO	F	HABITANTE	EMA	08208414007	
	FATUMA-SELEWA	F	HABITANTE	KIFITA	0817323423	
	KALULA-MARIE	F	HABITANTE	KIFITA	0824820829	
	TUMBA-KASONGO	F	HABITANTE	KIFITA	0825716732	
	NALCA-JOSEPHINE	F	HABITANTE	KIFITA	0812262109	
	MOYGA-NUMBI	F	HABITANTE	KIFITA	0824579972	
	KASONGO-WANGDY	M	HABITANTE	KIFITA		
	MWAMBA-ALADAIN	M	HABITANT	KIFITA	0975644244	
	MPANGA-MALABA	M	JEUEUR	KIFITA	0974032780	
	NGALULA SHANTA	F	HABITANTE	KIFITA	0973799470	
	PALILA-MUTE MBEZI	M	HABITANT	KIFITA		
	MUYUMBA-AKIGITALI	M	JOUEUR	KIFITA		
	MURUSA KYENBA	M	JOUEUR	KIFITA	0995447129	
	NGOY WA MUKAIXA	M	HABITANT	KIFITA		

ELECTIVE AU COMITE AU DEVELOPEMENT

	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	ADRESSE	PHONE	SIGNATURE
01	KASONGO KIPYOKO	M	ENSEIGNANT	KIFITA	0812552041	
	MASOMPE KULIMBA	M		KALUNDA		
	MATINY KAONGU	F	HABITANTE	KIFITA		
	KAHULA CESAR	M	HABITANT	KIFITA	0812500084	
	NGULUNGU BIHANGU	M	HABITANT	KIFITA	0814275690	
	KALASA-ROMKIN	M	ENSEIGNANT	" "		
	Nao. Kampelen b.	M	Cultivateur	Kyalub.	0815447431	
	ANDRE-NAKONGU	M	PROF	KALUNDA	0814753910	
	ISHEBRANGU-KA	M	RENOUVEUR	" "	0853449309	
	NKANDU	M	KATUTA	" "	0819320000	
	MWARINDA	F	Cultivateur	KIFITA	0813081335	
	MARIE	F	SANITARY	" "		
	TOMMINS SAI	M	SANITARY	KIFITA		
	MUYUNDA	M	SANITARY	KIFITA		
	LUBAMBA-GILBERT	M	SANITARY	KIFITA		
	WUYANTEN	M	SANITARY	NTETEMA	0891824921	
	NDAVA	M	SANITARY	NTETEMA	0853231235	
	DEBORAH LOVE	F	APPE	KIFITA	0893162677	
	M PLUMBU	F	APPE	KIFITA	0906093436	
	LWAMBA-SAMBO	M	ELEVE	KIFITA	0822500084	
	KAMBATA-KAPPA	M	ELEVE	KIFITA	0821646211	
	NYHORDNE-DROUFE	M	ELEVE	KIFITA	0811365742	
	KIFUNDO-KITUME	M	ELEVE	KIFITA	0810473606	
	ISHEBRANGU-KA	M	ELEVE	KIFITA	0812002372	
	LUNGA-WAMBUYA	M	HABITANT	KIFITA	0814849732	
	Ishebrangu Nardine	F	HABITANTE	KIFITA	0824820869	
	Natienia Celestine	F	HABITANTE	KIFITA	0811459008	
	Francine Khaba	F	HABITANTE	KIFITA		
	KITEA C. KIMBA	M	HABITANT	KIFITA		

UYDU M. Kolay - Boud.	M	Diore CEMAC	Ki F. Lo	0877777770	Don
KISIRIA Mwarimbo Jule	H	cultivateur	KIFITA	0998174809	OK
KAFUKWE FELICEN	M	cultivateur	KIFITA	0813417007	77
KASONGO - SAMY	M		KIFITA	081575466	
NYANGWILA VINCENT	M	CULTIVATEUR	KIFITA	0852590303	M
KAJEMBA-INNOCENT	M	CULTIVATEUR	KIFITA	0810345332	Chans
MUKENI-CELESTIN	M	MAGON	KIFITA	082005939	
HAZARD. MAWAZO	M	MAGON	KIFITA	0814500153	
Djuma Anna	F	Conture	KIFITA	099003322	
MBAYO MAISONNI	M	MAGON	KIFITA	08150051	
SAMBUA ABUBAKAR	M	CULTIVATEUR	KIFITA	08150051	
MULEBE PRIMA	M	MECHANIC	KIFITA	08150051	
PLIMOU BEATRICE	F		KIFITA	08150051	
KALOBWE MWENGE	F	membre decol	KIFITA	098515111	
KALINYANGWE-ERIC	M	MAGON	NITEEMA	0828735757	
ERNEST KIPERO	M	Prof à l'Univ	NITEEMA	0810897295	
JEAN MARIE KAFINDO	M	MAGON	KIFITA	0823094346	
KALENGA AGNES	F	MENAGERE	KIFITA	082963038	
MAYDE CLOTILDE	F	Prof à l'Univ	KIFITA	0813130441	
MOHRE KALOMIE	F	MENAGERE	NITEEMA	0872443611	
ADORIDE KATEMBE	F	MENAGERE	NITEEMA	081822665	
MUKONDO NKOLU	F	MENAGERE	KIFITA		
HAPPYLIA WIVINE	F	COMMERCE	KIFITA	0922067368	
MABOYU VERON	F	Sec. Compone	KIFITA	087061609	
LISELHY YERAHIN	M	ELEVE	KIFITA	098831333	
MWILA NPKEMH	M	MAGON	KIFITA	0817451100	
KAREYA BANE	M	ELEVE	KIFITA	087655577	
MPOYI	M	JEAN	KIFITA	0972881355	
MUTILU	M	JAI	KIFITA	0820779	
KASONGO	M	ETUDIANT	KIFITA	09700389	
MOYI KEMMI	M	ETUDIANT	KIFITA	0822653103	
MEISE	M	ENSEIGNE	KIFITA	0872034348	
KABEMBA JEANNET	M	MAGON	KIFITA	0872034348	
NKOLUBA NKOLU	M		KIFITA	0872034348	

NAME	SEX	PROFESSION	STATUS	PHONE	REMARKS
TUBATWE - JEANNE	F	HABITATE	KIFITA	—	
ZWATU - CHATL	F	HABITATE	KIFITA	—	
GORUNGO - KUTUROKO	M	NOTARD	KIFITA	0820094116	
GAMBO - KISWAMU	F	HABITATE	EMA	—	
SHAKO - LUMU	M	COMMERCE	KIFITION	081145908	
KIGNABWA - JULIENE	F	HABITATE	EMA	—	
KABILA - MANDE	F	HABITATE	KIFITA	0872496239	
KAZADI - SILVI	F	HABITATE	KIFITA	—	
KALENGA - MWA BA	F	HABITATE	KIFITA	—	
KASELA - HIKEMBE	F	HABITATE	EMA	—	
KAZADI - CHARLOTTE	F	HABITATE	KIFITA	—	
NGALULA - MARLINE	F	HABITATE	ME NEMMA	—	
KALWA - KABILA - EVARI	M	HABITATE	KIFITA	0825163510	
KASKALA - TSHPOYA - VALE	M	PASTEUR	EMA	0976656764	
MULONGOI - NGONGO - J.S	M	HABITATE	EMA	0858486825	
BANZA - AR MORDE	M	HABITATE	KIFITA	0822495068	
KAPENDA - WA KAPENDA	M	KIDITATE	KIFITA	—	
MWAPÉ - KATSHETSHE	M	HABITATE	KIFITA	—	
MUTOMBO - MANGE	M	NOTARD	KIFITA	0977958693	
NGOY - LUKANDA YE	M	ENSEIGNANT	KIFITA	0976609216	
TATILWE REFANE	M	PSTAEV.	KIFITA	0812525345	
Kyondwa MARCELIN	F	Cultuor	KALUNDA	0828989577	
BANZENWA GYON	M	Cultuor	KALUNDA	082920513	
KILANISHA YATANA	M	Cultuor	KAPONGE	0870019334	
KIKUMBI - LEAN	F	HABITATE	KIFITA	—	
NGOY - KALUME	F	HABITATE	KIFITA	—	
MBAYO - WA KALWA	M	HABITATE	KIFITA	0847177482	
KABASELE - KALALA	M	HABITATION	KIFITA	0978130316	
KAILU - SOMB	F	HABITATION	KIFITA	0998724809	
NGOY - BEATRICE	F	HABITATION	KIFITA	—	
SEYA - NGOY	M	HABITATION	KIFITA	—	
NSONGWA - ILUNGAN	F	HABITATION	KIFITA	—	
KASONSO MWAPÉ	F	HABITATION	KIFITA	—	
KASONGO - IVEIE	F	HABITATE	KIFITA	—	

UN'GA - JOSE	F	HABITATION	KIFITA	0842563048
BANYA - COSTANTIN	M	HABITATE	KIFITA	082268116
SAIWANI - MUJINGA	M	HABITATE	KIFITA	0826569687
FAMA - SUZANA	F	HABITATE	KIFITA	-
KASONGO - AJEL	F	HABITATION	KIFITA	0845403707
JOEY DUKYIA	M	HABITATE	KALUNDA	0872204286
KAPPA LENCE	F	HABITATION	KIFITA	0874758277
INESE. TSHALA	F	HABITATION	KIFITA	0990155765
KUNGA - KAZANGULU	M	HABITATION	KIFITA	0991190034
KASONGO - WANGO	F	HABITATION	KIFITA	0812044724
MUZOL - Lucienne	F	MENAGERE	KIFITA	-
MULUMBWA - KALONDA	F	HABITATION	KIFITA	0816820341
DUPE - PETRONIA	F	HABITATION	KIFITA	0974578143
SEYA - JULIE	F	HABITATION	KIFITA	089840890
OSABA - KWEBA	F	HABITATION	KIFITA	0854443283
ELISHA - KYO	M	HABITATION	KIFITA	0824068681
KATABE KASUMPA	M	HABITATION	KIFITA	0828770887
KABASO - DAMAS	M	HABITATION	KIFITA	0894963628
ITUNE SADI	M	HABITATION	KIFITA	08201331
KILUMBA	M	JOSEPH	KIFITA	0823775399
ETLINGUILONGA	M	NATO	KIFITA	0898395345
RASTIDI	M	CULGUATEUR	KYALUBAMBA	
GOR - GEORGE	F	CULGUATEUR	CHALUMBAMBA	
		Commerçant	KIFITA	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERMINCOLES DE KIPUSHI
SECTEUR DE BUKANDA
SERVICE DU DEBU

Kikanda, le 24/2/74

N°012226/14/INS/DEBU/SECT 10

RECEPTE
N° 4676
11-12-73

Objet: Organisation de
l'élection du com-
ité local de Dé-
veloppement.

TRANSMIS: Copie pour information

- Monsieur l'Administrateur de t
toire,
- Monsieur l'inspecteur du Dével-
ment Rural,
(Vous) à KIPUSHI.

Monsieur le Chef de Secteur de
Bukanda, à KIKANDA.

Monsieur le Chef de Secteur,

j'ai l'honneur de venir auprès de
votre personnalité vous transmettre le rapport de la mis-
effectuée aux villages KIPITA, EMBA, KALUNDA, KAMONGE, 99è, 7è
76è poteau et KIPUMANSI dont l'objet est repris en marge
les copies compte rendu P.V. des élections ainsi que les
tes de présences en annexe.

En effet, les élections s'étaient
déroulées Démocratiquement, en toute transparence et crédi-
lité.

Je vous prie ainsi Monsieur le C
de secteur de les notifier et installer pour prévenir l'an-
chie.

Sentiments patriotiques
CHEF DE SERVICE DEBU, KIPUSHI
N° 1 N° 16 KIPUSHI

[Signature]

**PROCES VERBAL DE LA CEREEMONIE DES ELECTIONS
DE MEMBRES DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT
EFFECTUE AU VILLAGE K I F I T A.
=====**

l'an deux dix-neuf, le cinquième jour du mois de mars, le
NGOIE WA KABILA VIVIANE, chef de service du Développement rural, le
légue par le chef de secteur de Bukanda, en présence du chef de v
lage adjoint et de tous les notables ainsi que son secrétaire, ac
pagner par NYEMBO ILONGO, chef de service de la décentralisation
Reformes institutionnelles du secteur de bukanda, avons convoqué
assemblée générale électorale à laquelle a participé les villages
EMBA, KALUNDA, KAMPONGE, KIFUMINSHI, 93è, 72è et 76è poteau, sur confa
code minier et règlement minier.

Les critères ci-dessous ont été retenus pour les candidats :

- Etre au moins diplômé d'état ;
- Avoir une nationalité congolaise ;
- Avoir une résidence aux villages ci-haut cités ;
- Capable de défendre les intérêts de la population ;

A la présidence, les candidatures suivantes ont été retenues ;

1. TSHILWABWA MPANGA ELISE
2. SUMAILI MASUDI STEPHAN
3. MWAMBA NGOIE WA KALWABA BETY
4. PEZA BRAHIN FRANCOISE
5. RAMAZANI NUDI JEAN
6. KAYEMBE MULAMBA GABRIEL

Après votre suivi du dépouillement, les résultats suivants
ont été publiés par le chef du village KALUNDA en présence de tous
les participants ;

1. TSHILWABWA MPANGA ELISE	12 Voix /	231	Votants
2. SUMAILI MASUDI STEPHAN	102 Voix /	"	"
3. MWAMBA NGOIE WA KALWABA	19 Voix /	"	"
4. PEZA BRAHIN FRANCOISE	21 Voix /	"	"
5. RAMAZANI NUDI JEAN	8 Voix /	"	"
6. KAYEMBE MULAMBA Gabriel	69 Voix /	"	"

Au poste de vice-président, les candidatures suivantes ont
été sélectionnées et leurs résultats après dépouillement marqué à
coté de chaque candidat :

1. MUGANZA SANGWA Antoine	106 Voix /	231	Votants
2. GEUROMBO KUTU NOKO	13 Voix /	"	"
3. NGUY LUKANDA Felix	60 Voix /	"	"
4. KLIOMBO KABULO André	14 Voix /	"	"

Nous avons recueilli 28 bulletin nuls.

Au secrétariat, les candidatures ci-dessous et leurs résultats
respectifs sont affichées de la manière suivantes ;

1. KASONGO KIPYOKO AUGUSTIN	14 Voix /	231	Votants
2. KOLA KIMOTO TEX	62 Voix /	"	"
3. MUYIK NGUZ Dody	13 Voix /	"	"
4. MALOBA BABA Léonard	77 Voix /	"	"

Nous avons recueilli 65 bulletins nuls.

A la trésorerie, les candidatures suivantes ont été sélection-
nées et leurs résultats respectifs après dépouillement et publication

1. MBOLO MUKANYA Veronique	48 Voix /	231	Votants.
2. NYONDWA MWABA Marceline	48 Voix /	"	"
3. KALUME KALINDA Monique	20 Voix /	"	"

.... /

3. KASHINDI FURHA MADINE

14 Voix / 231 Votants.

Nous avons recueilli 101 bulletin nuls.
les deux premières ayant obtenus les même nombre des voix,
avons procédé au tirage au sort à l'issu duquel Madame MBO
MUKANYA Véronique a été retenu trésorière.

Au poste du commissaire au compte, les candidatures ci
dessous et leurs résultats après vote secret, dépouillement
publication sont les suivants;

1. KANGAPU MUBONSO Sacré

25 Voix/231 Votants

2. KITUME SAIDI EDO

73 Voix/ " "

3. MWAKU MWAMB André

8 Voix/ " "

4. NKOLU BUNDA EMME

38 Voix/ " "

Nous avons recueilli 87 bulletins nuls.

NB: Madame KYONDWA KALINDA Monique a été voté au poste de cc
missaire Adjoint par acclamation.

Au poste de conseiller, nous avons sélectionnées les
candidatures ci-après et leurs résultats à coté de chacun a
vote secret, dépouillement et publication;

1. BANZA MULONGO Dieu-merci

9 Voix/231 votants

2. KILOKO MTUMBA Matilde

27 Voix/231 Votants

3. FATUMA KATEMBA

15 Voix/ " "

4. KILAIISHA YATEMA

8 Voix/ " "

5. NYEMBO MILLUNGA Emile

29 Voix/ " "

6. MULONGOY NGOY Alphonsine

10 Voix/ " "

Nous avons recueilli 123 bulletins nuls.

Inviter à constituer leur bureau, les membres du comité
local du Développement ont constitué leur bureau de la manière
suivante ;

1. SUMAILI MASUDI Stephan

Président

2. MUGANZA SANGWA

Vice-président

3. MALOBA BABA Léonard

Sécrétaire

4. MOMA KITONO Tex

Rapporteur

5. MBOMBO MUKANYA Véronique

Trésorière

6. KITUME SAIDI EDO

Commissaire au Compte

7. KYONDWA MWAMBA Marceline

Commis. au Compte Adj.

8. NYEMBO MILLUNGA Emile

1er conseiller

9. KILOKO MTUMBA Matilde

2e " "

10. FATUMA KATEMBA

3e " "

11. MULONGOY NGOY Alphonsine

4e " "

POUR LE COMITE ORGANISATEUR

NGOLE WA KABILA VIVIANE

LBONGO NYEMBO Floribert

KAZADI JOHN Président CDP

MEMBRES

MUTEMBA KITEMBE Secrétaire KITE

KALUNDA Benoît

MILELELU Emmanuel

MALLOBA Patrice

KABAYO Bertin OPJ/KIPUCHI

FAIT A KITEPA, LE 05 Mars 2019

CHEF DE SERVICE DERU/SUKANDA

/NGOLE WA KABILA Viviane/

P.V. D'INSTALLATION OFFICIELLE

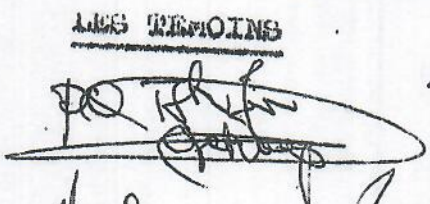
L'an deux mille dix-neuf, le Troisième jour du mois de Mai, Nous Jean Marie NGOMBE KAZADI, chef de sec de Bukanda, demeurant à KIRANDA et nous trouvant à KIFITA avons procédé ce jour, en présence de Messieurs KIFITA LONDE Stéphane, KALONDA HASONGE Benoit, NDIKELU Emmanuel, NTEKE KALU TOUWA MALA J. Pierre respectivement: Chef de Village KIFITA, Chef de Village KALONDA, Chef de Village NTEKE MA A. i, Notable ENA et Représentant du Chef de Groupe cout KASONGE

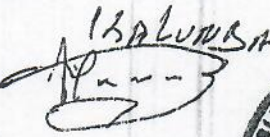
A l'installation officielle du comité de CAJ de DEVELOPPEMENT élu en date du 05 / MARS / 2019 liste en annexe.

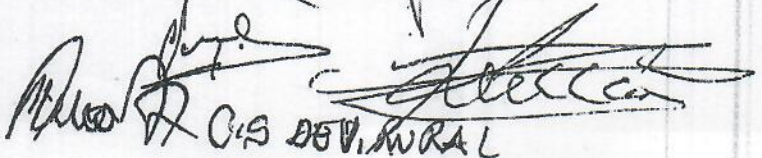
La Village : KIFITA, ENA, KALONDA, KASONGE, NTEKE MA
Après lecture du présent P.V., l'avons conjointement signé avec les témoins.

En foi de quoi le présent P.V. est dressé et signé au
et date que dessus.

LES TÉMOINS






O.S. DE V. RURAL




CHIEF DE SECTEUR RURAL
MARIE NGOMBE KAZADI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE

ACTE DE CESSION N° 007/2021

Nous, Commune Annexe, représentée par Monsieur Remy MUNSSENSE MUKOMA, Bourgmestre de la Commune, reconnaissons avoir cédé à la Zone de Santé de Kisanga un terrain d'une superficie de 3000m², soit 50m/60m situé entre l'avenue Mofia et l'avenue Mwalukeni coin Haute Tension au Quartier Somika Commune Annexe ville de Lubumbashi où est érigé le Centre de Santé Kilimasimba.

Fait à Lubumbashi, le 07/06/2021

LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE



Mr Remy MUNSSENSE MUKOMA
Bourgmestre

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme R. MUNSSENSE MUKOMA
Apposés ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 06/07/2021



LE NOTAIRE
KASONGO KILEPA KATONDO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KIPUSHI
CHEFFERIE DE KAPONDA
ENTITE TERRITORIALE DECENTRALISEE
GROUPEMENT INAKILUBA

ACTE DE CESSION N° 002../2021

Nous, Notable KWAMPISHA reconnaissons par cet acte avoir céder un terrain d'une superficie de 60 mètres carré (soixante mètre carré) situé sur la route Lupoto-Rail à la Fondation VINMART/SOMIKA pour la construction d'un Centre de Santé.

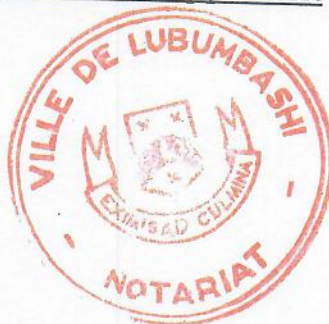
NB : Besoin communautaire.

Fait à Inakiluba, le 19 mai 2021

Chef du Village Kwampisha

Chargé du Développement

Notable Kwampisha



Lu et approuvé par le Chef de Groupement



INAKILUBA LUKANGA MUSHIKA
MUNSHA MUKULU
Chef de Groupement

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme INAKILUBA LUKANGA M
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 06../07/2021

LE NOTAIRE
KASONGO MLEPA KALONDO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE

ACTE DE CESSION N° 003/2021

Nous, Commune Annexe, représentée par Monsieur Remy MUNSSENSE MUKOMA, Bourgmestre de la Commune, reconnaissons avoir cédé à MART/SOMIKA un terrain d'une superficie de 90m/120m pour la construction d'une école primaire au bénéfice de la communauté ; terrain situé sur l'avenue Mukunto de la cellule la Grâce au quartier Kilimasimba Commune Annexe Ville de Lubumbashi.

Fait à Lubumbashi, le 14/06/2021

LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE



Mr Remy MUNSSENSE MUKOMA
Bourgmestre



VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme R. MUNSSENSE MUKOMA
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 06/07/2021

LE NOTAIRE
KASONGO KILEPA KAKINDO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KIPUSHI
CHEFFERIE DE KAPONDA
ENTITE TERRITORIALE DECENTRALISEE
GROUPEMENT INAKILUBA

ACTE DE CESSION N° 001../2021

Nous, Notable KWAMPISHA reconnaissons par cet acte avoir céder un terrain d'une superficie de 60 mètres carré (soixante mètre carré) situé sur la route Kwampisha (INAKILUBA) à la Fondation VINMART/SOMIKA pour la construction d'une Ecole de 9 classes, Une salle des professeurs et une préfecture et secrétariat.

NB : Besoin communautaire.

Fait à Inakiluba, le 19 mai 2021

Chef du Village Kwampisha Chargé du Développement Notable Kwampisha

Lu et approuvé par le Chef de Groupement



INAKILUBA LUKANGA MUSHIKA
MUNSHI MUPULU
Chef de Groupement



VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme INAKILUBA LUKANGA-12
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE. 06 / 07 / 2021

LE NOTAIRE
KASONGO KILEPA KAKONDO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE

ACTE DE CESSION N° 002.../2021

Nous, Commune Annexe, représentée par Monsieur Remy MUNSSENSE MUKOMA, Bourgmestre de la Commune, reconnaissons avoir cédé à MART/SOMIKA un terrain d'une superficie de 3000m², soit 50m/60m pour la construction d'une école secondaire au bénéfice de la communauté ; terrain sur l'avenue des écoles de la cellule Centrale au quartier Kilimasimba Commune Annexe Ville de Lubumbashi.

Fait à Lubumbashi, le ...14/06/2021

LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE



Mr Remy MUNSSENSE MUKOMA
Bourgmestre



VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme R. MUNSSENSE MUKOMA
Apposée ci-dessus/cessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 06/07/2021

LE NOTAIRE
KASONGO KILEPA KAKONDO

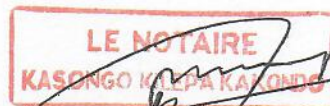
ACTE DE CESSION

Nous, KOHE ISIAKA, reconnaissons avoir cédé une portion de terre de ma parcelle située au n° 50 av. mersangu, Quartier SOMIKA pour la construction d'une borne fontaine au profit de la population du quartier SOMIKA.

Fait à Lubumbashi,
le 06/06/2021

Propriétaire de la
Parcelle
KOHE ISIAKA

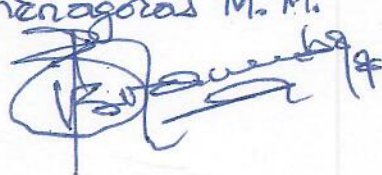
[Signature]

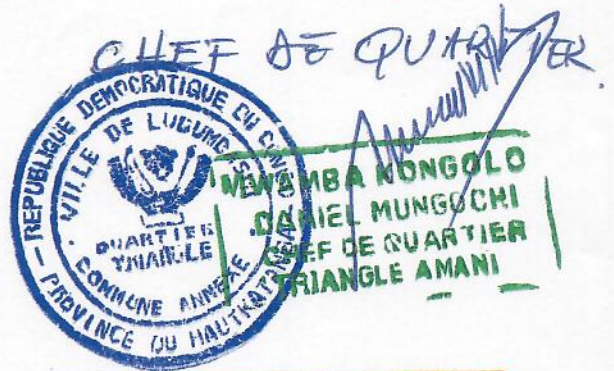


ACTE DE CESSION

Nous famille MUAMBA MUSWAMBA
Athenagoras, Reconnaissons Avoir cédé une
Portion de terre de 6m² de notre Parcelle située
sur la route KIPUSHI N° 2557. Pour La Constructi
d'une borne fontaine au profit de la Population
du Quartier Kisanga triangle.

fait à Lishi, le 05 juin 2021

Propriétaire
Athenagoras M. M.




VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme. Sub. 1a Sub. 2.
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE. 06. / 07 / 2021

LE NOTAIRE
KASONGO KILEPA KAKINDU




306	307	348	349	290	291
308	309	350	351	292	293
310	311	352	353	294	295
312	313	354	355	296	297
314	315	356	357	298	299
316	317	358	359	300	301

318	319	360	361	370	371	381	382	431	432
320	321	362	363	372	373	383	384	433	434
322	323	364	365	374	375	385	386	435	436
324	325	366	367	376	377	387	388	437	438
326	327	368	369	378	379	389	390	439	440
328	329	370	371	380	381	391	392	441	442

433	434	483	484	493	494	543	544
435	436	485	486	495	496	545	546
437	438	487	488	497	498	547	548
439	440	489	490	499	500	549	550
441	442	491	492	501	502	551	552
443	444	493	494	503	504	553	554

495	496	545	546	595	596	645	646
497	498	547	548	597	598	647	648
499	500	549	550	599	600	649	650
501	502	551	552	601	602	651	652
503	504	553	554	603	604	653	654
505	506	555	556	605	606	655	656

U
LUBUMBASHI / PLAYEAU
Commune de ALUO EXE
Parcelle n° PL M735-M737
Dépôt au cadastre

Comptroller of the Currency

1. *Myriophyllum spicatum* L.

14

CO-TESTE

Ed: 1/900